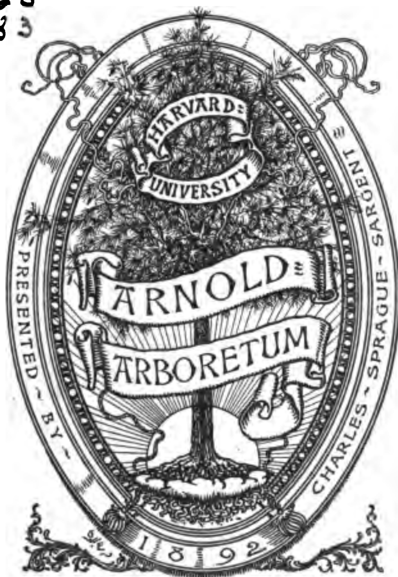
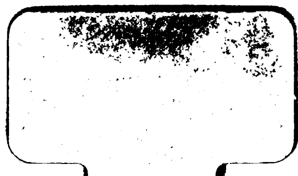

HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD ARBORETUM
PRESENTED BY CHARLES SPRAGUE SARGENT
1892



RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE DE LA ROSE.

IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON, A PARIS,

LA ROSE,

SON HISTOIRE, SA CULTURE, SA POÉSIE;

PAR

J.-L.-A. LOISELEUR DESLONGCHAMPS,

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE, VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE DE CELLE D'HORTICULTURE DE PARIS, ETC.

Ῥόδον, ὦ φέριστον ἄνθων,
La Rose est la plus belle des fleurs.

ANACRÉON, od. V.

PARIS,

AUDOT, ÉDITEUR DU *BON JARDINIER*,

RUE DU PAON, 8 (ÉCOLE-DE-MÉDECINE).

1844.

AVANT-PROPOS.

En voulant écrire l'histoire de la Rose, j'entreprends sans doute un ouvrage au-dessus de mes forces; je sens trop que, pour parler dignement de cette belle fleur, il faudrait un style aussi brillant qu'elle a d'éclat; j'aurais besoin d'employer un langage en quelque sorte poétique, mais malheureusement la langue des poètes ne fut jamais la mienne. Comment pourrai-je donc trouver des expressions pour peindre les tendres et vives couleurs qui la font

distinguer entre toutes les autres fleurs; comment dire son délicieux parfum, à nul autre pareil; comment exprimer tous les sentiments agréables et passionnés qu'elle inspire, toutes les idées riantes et voluptueuses qu'elle fait naître, tous les doux souvenirs que sa vue rappelle dans les cœurs sensibles? Nommer la Rose, n'est-ce pas nommer le type de la beauté, le modèle de toutes les perfections, l'une des plus belles productions de la nature, en un mot le chef-d'œuvre du règne végétal!

Plusieurs auteurs se sont déjà essayés avant moi sur ce sujet, mais leurs ouvrages, quel qu'en soit le mérite, ont plus ou moins vieilli, et ne sont pas aujourd'hui à la hauteur de nos connaissances. L'histoire proprement dite de la Rose n'a pu prendre, il est vrai, de grands accroissements, mais j'ai tellement multiplié mes recherches que j'ai pu doubler tous les faits et toutes les anec-

dotes qui s'y rapportent, qu'on ne trouve qu'épars dans beaucoup d'ouvrages rares et qu'on ne se procure qu'avec bien de la peine. Il ne m'a donc pas été difficile de compléter, autant que possible par ce moyen, la partie historique. J'ai surtout disposé avec plus d'ordre tout ce qui, jusqu'alors, n'avait été que confusément rassemblé, et, par ce moyen seul, je crois que tous les faits se trouveront présentés sous un point de vue beaucoup plus intéressant.

Mais, c'est principalement dans la culture de la Rose que j'ai trouvé des motifs pour entreprendre un nouvel ouvrage; car ce dont on doit s'étonner, c'est que la plus belle des fleurs ait été, pour ainsi dire, la dernière dont les horticulteurs se soient occupés. Il y a déjà long-temps que les auricules, les anémones, les jacinthes, les œillets, les renoncules, les tulipes avaient trouvé des amateurs épris des charmes de

ces plantes, qui leur consacraient les soins les plus minutieux, et cependant la Rose avait à peine attiré leur attention; ils négligeaient celle qui est incontestablement la plus belle, celle que les peuples de l'antiquité, il y a déjà près de trois mille ans, avaient nommée la reine des fleurs. Comment se fait-il donc qu'une fleur qui, dès les temps les plus reculés, avait attiré tous les hommages, que celle que les poètes de tous les pays avaient célébrée, ait été pendant si long-temps abandonnée à ses beautés naturelles?

Pourquoi ne s'est-on occupé que si tard d'améliorer la culture de la Rose, si universellement répandue, d'ailleurs, depuis une époque immémoriale chez toutes les nations civilisées? Serait-ce que cette fleur s'est montrée tout de suite d'une beauté si parfaite aux premiers hommes qui l'ont transplantée dans leurs jardins, qu'ils ont déses-

péré de pouvoir la perfectionner davantage? Quoi qu'il en soit, il n'y a guère qu'une quarantaine d'années qu'on a pensé sérieusement à donner à la Rose les soins particuliers qu'elle eût dû mériter toujours. Mais, si c'est seulement dans ces derniers temps que nous nous sommes occupés de la culture spéciale de cette belle fleur, je dois dire que nos jardiniers et nos amateurs ont porté tout de suite cette culture à un état voisin de la perfection, si ce n'est la perfection même. Les Hollandais et les Flamands s'étaient principalement distingués dans les moyens qu'ils employaient pour multiplier toutes les plantes que j'ai nommées un peu plus haut; mais les Français se sont emparés de la culture de la Rose, et c'est chez eux que celle-ci est devenue véritablement nationale. En effet, c'est à ces horticulteurs seuls que sont dus ces procédés de multiplication si rapides et si extraordinaires, qui font

qu'aujourd'hui tous les autres peuples sont devenus nos tributaires en ce genre, comme nous l'avons été pendant long-temps, et le sommes même encore maintenant, pour beaucoup d'autres plantes que nous allons chercher chez nos voisins.



RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE DE LA ROSE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Ancienneté de la culture de la Rose.

L'histoire de la Rose se perd dans la nuit des temps. On ignore quels furent les premiers peuples qui la cultivèrent, et l'on ne peut sur cela que former des conjectures. Il est permis de croire que les anciens Égyptiens l'ont connue, mais on ne peut, avec aucun degré de certitude, la distinguer dans les monuments qu'ils nous ont laissés (1). Il est aussi probable qu'elle

(1) Monsieur Bodastre, qui s'est beaucoup occupé de l'étude des antiquités égyptiennes, a bien voulu me communiquer la note suivante : « J'ai fait beaucoup de recherches pour m'assurer si, sur les monuments égyptiens tels que les obélisques, les stèles et les papyrus, la Rose y était représentée, et je n'ai trouvé sur ces monuments rien qui pût faire croire que les anciens Égyptiens aient gravé, sculpté ou peint cette fleur, comme caractère hiéroglyphique ou figuratif. Cependant le nom de la Rose se rencontre dans les anciens manuscrits coptes ». B.

Lors de l'expédition des Français en Égypte, M. Raffeneau-De-

fut plantée dans les fameux jardins de Babylone, dont on attribue la construction à Sémiramis environ 1200 ans avant l'ère vulgaire, et cela paraît d'autant plus vraisemblable, que, selon le témoignage des voyageurs modernes, plusieurs espèces de Roses croissent naturellement en Perse, contrée voisine de la Babylonie.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Juifs cultivaient la Rose à l'époque où vivait Salomon (1), en-

lile n'y trouva que deux roses, la *Rosa alba* et la *Rosa centifolia*. V. Description de l'Égypte, édit. de Panckoucke, in-8°, tom. XIX, p. 91. Quelles que soient ces autorités, je ferai voir plus loin qu'il est à croire que, sous Domitien, les Égyptiens cultivaient une troisième espèce, la *Rosa bifera*.

(1) Livre de la Sagesse, chap. II, v. 8. Peut-on d'ailleurs assurer que la Rose soit la fleur des champs dont il est question dans le passage suivant du Cantique des cantiques, chap. II, vol. 1, de la version de la Vulgate : *Ego sum flos campi et lilium convallium*, ce que Le Maistre de Saci traduit par : je suis la fleur des champs, et je suis le lis des vallées ; en ajoutant dans les notes que le sens de l'hébreu est : je suis comme une Rose de la campagne de Saron? Cette dernière observation est confirmée par les deux versions protestantes de David Martin et d'Ostervald, faites sur l'hébreu, dans lesquelles on lit : Je suis la Rose de Saron. Malgré l'accord de ces trois auteurs et de plusieurs autres encore, qu'il serait possible de citer, toutes les difficultés ne sont pas levées. M. Gesenius, dans son *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, dit que le mot traduit par Rose (Khavaltséleth) a été, par d'anciens interprètes, tantôt pris pour un lis (*lilium*), tantôt pour un narcisse (*narcissus*). M. Gesenius pense, et cela d'après l'autorité de la version syriaque, que la fleur dont il s'agit est le *colchicum autumnale*, et nulle part le savant hébraïsant n'indique le sens de *Rose* qu'expriment les traductions citées plus haut.

viron deux siècles après Sémiramis, puisque dans deux ouvrages attribués à ce prince il est question de cette fleur.

Il est d'ailleurs prouvé par plusieurs passages du livre de l'Ecclésiastique, dont l'auteur vivait environ sept siècles après Salomon, que les Juifs avaient de belles plantations de Rosiers et surtout à Jéricho (1).

« J'ai poussé mes branches en haut comme les Palmiers de Cadès, et comme les plants de Rosiers de Jéricho. » Ecclés., chap. XXIV, vers. 18.

« Une voix me dit : Écoutez-moi, ô germes divins, et portez des fruits comme des Rosiers plantés sur les bords des eaux (L. c., chap. XXXIX, v. 17).

« Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans les nuées lumineuses, et comme les Roses qui poussent leurs fleurs au printemps. » (L. c., chap. L, v. 8.) »

Les Grecs cultivèrent la Rose de bonne heure, puisque Homère, qui fleurissait deux siècles après

(1) Les environs de Jéricho étaient jadis la partie la plus fertile de la Palestine. Ils abondaient en Rosiers et en Palmiers...... Toutes ces richesses ont maintenant disparu du sol. (*Voyage en Palestine et en Syrie en* 1830 *par M. George Robinson*, t. I, p. 86.) Aujourd'hui Jéricho a perdu ses véritables Roses, et ce qu'on nomme Rose de Jéricho est une petite plante de la famille des crucifères (*anastatica hierochuntica*, Linn.) Voyez la Notice sur la Rose de Jéricho, par M. de L'Escalopier, dans les Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris, t. XXII, p. 197.

le roi des Hébreux, dont je viens de parler, emprunte déjà, dans son Iliade et dans son Odyssée, le brillant coloris de la Rose pour peindre le lever de l'astre du jour; l'Aurore, selon ce poète, a des doigts de Rose, l'Aurore parfume l'air de ses Roses.

Hérodote (1), qui vivait dans le cinquième siècle avant notre ère, dit que, dans un canton de la Macédoine, près des jardins qu'on croyait avoir appartenu à Midas, fils de Gordius, il y avait des Roses à soixante pétales qui croissaient d'elles-mêmes, sans culture, et qui avaient un parfum plus agréable que celles qui venaient ailleurs.

(1) Liv. VIII, chap. 138, traduction de Larcher.

CHAPITRE II.

La Rose nommée par les poètes la reine des fleurs.

Dès ces temps reculés, les Grecs donnaient à la Rose la préférence sur toutes les autres plantes, et ils l'avaient qualifiée de reine des fleurs. En effet, dans les fragments qui nous restent de Sapho, dont on place l'existence six cents ans avant J.-C., on trouve des vers dans lesquels la Rose est placée au premier rang.

« Si Jupiter, dit cette femme célèbre (1), voulait donner une reine aux fleurs, la Rose serait cette reine. Elle est l'ornement de la terre, l'éclat des plantes, l'œil des fleurs, l'émail des prairies, une beauté éclatante. Elle exhale l'amour, attire et fixe Vénus; toutes ses feuilles sont charmantes; son bouton vermeil s'entr'ouvre avec une grâce infinie, et sourit délicieusement aux Zéphyrs amoureux.

Environ quatre-vingts ans après Sapho, Anacréon chantait la Rose avec encore plus de verve et de passion (2). « Mêlons, dit-il, aux dons de Bacchus la Rose consacrée aux amours. Ceignons nos

(1) Anacréon, Sapho, Bion, etc. in-12, 1779, pag. 161.
(2) Ode V.

têtes de couronnes de Roses, dont les feuilles sont pleines de charmes. Buvons et rions avec une douce volupté. La Rose est la plus belle des fleurs. La Rose fait tout le soin du printemps; elle est les délices des Dieux. Lorsque le fils de Vénus danse avec les Grâces, ses beaux cheveux sont ornés de boutons de Roses. Je vais donc m'en couronner et toucher ma lyre. J'irai, ô Bacchus! avec une jeune beauté au sein arrondi, danser dans ton temple, le front ceint de couronnes de Roses. »

Le même poète commence sa sixième ode par ces mots : « Mettons des couronnes de Roses sur nos têtes; buvons, livrons-nous à une aimable gaieté. » Mais c'est dans l'ode (1) qu'Anacréon a consacrée à l'éloge de la Rose qu'il a été vraiment inspiré de l'amour de cette ravissante fleur. Jamais on n'a rien dit depuis, qui ait égalé le charme répandu dans tout ce morceau, et, malgré sa longueur, je ne puis résister au plaisir d'en citer la traduction entière.

« Chantons et la saison des fleurs, et la Rose printanière. Amie, seconde mes accents. La Rose est le doux parfum qui s'exhale de la bouche des Dieux; c'est la joie des simples mortels, le plus bel ornement des grâces dans la saison fleurie des amours, et les plus chères délices de Vénus. La Rose est l'objet du chant des poètes, la plante favorite des muses. Elle blesse de ses épines, et cependant on la

(1) Ode LI.

cueille avec plaisir. On aime à tenir dans ses mains cette fleur consacrée à l'Amour et à respirer sa douce odeur! Oracle des amants, on la recherche encore sur les tables, dans les banquets, aux fêtes de Bacchus. Ah! que peut-on faire sans la Rose? Dans la langue des poètes l'Aurore a des doigts de Roses, les Nymphes des bras de Roses, Vénus un teint de Roses. La Rose est utile aux malades; elle brave la durée des ans. Agréable dans la vieillesse, elle conserve le parfum de ses premiers jours. Que dirai-je de son origine? Lorsque la mer eut formé de son écume et montré sur son onde réjouie la belle Vénus brillante de rosée, quand du cerveau de Jupiter Pallas sortit tout armée, la terre à son tour enfanta cette plante admirable, nouveau chef-d'œuvre de la nature. Jaloux de hâter son épanouissement, les Dieux l'arrosèrent de nectar, et aussitôt s'éleva majestueusement cette fleur immortelle sur sa tige épineuse. »

Depuis Sapho et Anacréon, une multitude de poètes anciens et modernes ont pris plaisir à célébrer dans leurs chants les qualités et les charmes de la Rose. Partout ils l'ont prise pour l'emblême des plus belles choses, pour le terme des comparaisons les plus riantes, les plus aimables, et ils se sont accordés à en faire le symbole de l'innocence, de la pudeur, de la grâce et de la beauté.

On formerait plusieurs volumes si l'on voulait rassembler tous les vers et toutes les compositions agréa-

bles que la forme élégante de la Rose, sa charmante couleur et son parfum délicieux ont inspirés. Et ce qui prouve bien la prédilection qu'on a toujours eue pour cette belle fleur, c'est que les pensées émises par Sapho, Anacréon et les autres poètes de l'antiquité, ont été imitées depuis dans les langues de presque tous les peuples, sans que les vers des derniers poètes aient rien perdu de leur agrément et de leur fraîcheur.

CHAPITRE III.

Origine de la Rose, ses métamorphoses et les merveilles qui lui sont attribuées.

Parmi les poètes anciens, les uns ont consacré la Rose au fils de Vénus, les autres à la déesse elle-même, qui surpassait en beauté toutes les autres divinités, comme cette fleur l'emporte sur toutes les autres par l'élégance de ses formes, l'éclat de ses couleurs et le charme de son doux parfum.

Ce qui prouve que la Rose était consacrée à Vénus, et qu'on l'employait dans le culte rendu à cette déesse, c'est qu'on a trouvé plusieurs statues de ses prêtresses qui étaient couronnées de Roses. Telle est celle qu'on voit à Portici, tirée des cendres dont fut couvert Herculanum (1).

Chez les Grecs, la Rose fut encore consacrée à l'Aurore, aux Grâces, enfin à Harpocrate, le dieu du silence, comme pour faire entendre que les plaisirs de l'amour perdent de leurs charmes, s'ils ne sont ombragés des voiles du mystère.

De ce que la Rose fut consacrée à Harpocrate, cette fleur elle même fut considérée comme le sym-

(1) D'Orbessan, *Essai sur les Roses*, pag. 328, dans les Mélanges historiques, critiques, etc., tom. III, de la pag. 297 à 337.

bole du silence. De là l'expression être sous la Rose signifie que tout ce qu'on disait devait rester secret; et de là aussi cette coutume qui s'était introduite dans quelques pays du Nord de suspendre une Rose au-dessus de la table dans les salles à manger, lorsqu'on voulait que les convives gardassent le silence sur tout ce qui pourrait se dire pendant le repas (1).

Mais ce ne fut pas assez pour les poètes de l'antiquité d'avoir consacré la Rose à Vénus, à l'Amour ou à telle autre divinité; leur fleur chérie ne put avoir une origine commune, et leur riante imagination se plut à la faire naître d'une façon extraordinaire et surnaturelle. La fable raconte de plusieurs manières soit sa naissance, soit comment elle prit la vive couleur qui la distingue.

Nous avons déjà vu, d'après Anacréon, quelle fut l'origine de la Rose. Bion la fait naître du sang d'Adonis, qui, selon la mythologie, périt victime de la fureur du sanglier suscité par Diane à la prière de Mars, jaloux de la préférence que la déesse de Cythère avait accordée à ce jeune prince.

« Malheur, malheur à Vénus! dit le poète, le charmant Adonis n'est plus; et la Déesse répand autant de larmes qu'Adonis a perdu de sang. En tombant sur la terre, l'un et l'autre se changent en fleurs; le sang donne naissance à la Rose, et les pleurs à l'Anémone (2). »

(1) Rosenberg, *Rhodologia*, édit. in-8°, 1630, pag. 14.

(2) « Væ, væ Veneri! periit pulcher Adonis. Lacrymarum tan-

Ovide (1), sans expliquer en quelle espèce de fleur eut lieu la métamorphose, fait simplement dire par Vénus à Adonis mourant : « Ton sang sera changé en fleur. »

Théocrite, Apollodore et l'auteur des Géoponiques disent seulement que Vénus, pour soustraire Adonis à la férocité du sanglier, s'empressa de voler à son secours et que ses pieds furent déchirés par les épines de la Rose. Ce fut alors, et du sang de la Déesse, que cette fleur, qui auparavant était blanche, se colora d'un vif incarnat (2).

Cette dernière version a inspiré l'auteur de la belle statue grecque que l'on voit à Florence, et qui représente Vénus arrachant de son pied l'épine de Rose dont elle a été blessée.

Cette manière de voir sur le changement de couleur de la Rose a aussi été adoptée par plusieurs poëtes latins du moyen âge, qui y ont fait allusion dans des vers cités par Rosenberg dans son ouvrage sur la Rose (3).

On trouve encore dans la mythologie que l'Amour conduisant dans l'Olympe un chœur de danse,

tùm Venus effundit, quantùm Adonis sanguis fundit; hæc verò in terrâ convertuntur in flores : sanguis Rosam gignit, sed lacrymæ anemonem. » Bion, Adonidis Epitaphium. Idyllum I.

(1) « At cruor in florem mutabitur! » (Metam., l. X, v. 729.)

(2) Théocrite, idylle XXX. Apollodore, Bibliotheca, in-8°, Paris 1805, tom. II.— Geoponiorum libri X, cap. 17.

(3) Rhodologia, pag. 173.

heurta et renversa un vase de nectar qui, tombant sur la terre, changea la couleur de la Rose qui auparavant était blanche.

On lit dans Ausone une autre fable, selon laquelle la Rose doit sa couleur vermeille au sang de Cupidon. « Vénus, dit ce poète (1), aigrie par le souvenir de tous les maux que lui avait causés son fils, va cueillir une branche de Roses; et la déesse a le courage d'en frapper l'Amour. Les coups redoublés firent sortir le sang de son corps délicat; et la Rose, qui était déjà colorée, parut alors d'un rouge encore plus vif. »

Le marquis de Chesnel raconte, sur l'origine de la Rose, une historiette qui m'a paru assez intéressante pour mériter de trouver place ici : « Roselia (2) avait été consacrée, dès son berceau, au culte de Diane; mais sa mère, qui ne s'était imposé ce cruel sacrifice qu'afin de conserver les jours d'un enfant qui lui était cher et dont elle avait redouté la

(1) « Nec satis in verbis. Roseo Venus aurea serto,
Mœrentem pulsat puerum, et graviora paventem.
Olim purpureum mulcato corpore rorem
Sutilis expressit crebro Rosa verbere; quæ jam
Tincta prius, traxit rutilum magis ignea fucum.»
(Ausonii *Cupido cruci affixus*. Idyll. VI, vers 88.)

(2) Le marquis de Chesnel ne dit pas à quel auteur il a emprunté cette fiction, et je crois devoir faire observer d'ailleurs que le nom de *Roselia* qu'il donne à son héroïne n'appartient pas à la langue grecque, celui de la Rose dans cette langue étant *Rhodon*.

perte, fut bientôt aveuglée par la même tendresse, et résolut d'arracher sa fille du temple pour l'unir au beau Cymédore. Roselia, au pied de l'autel de l'hymen, prononça de coupables serments, dont son cœur innocent ne connaissait pas le danger ; mais Cymédore, que la crainte de la Déesse poursuivait, se hâta d'entraîner sa jeune épouse. Déjà ils avaient franchi les derniers degrés du temple, lorsqu'ils furent aperçus de Diane. On ne se joue pas impunément du courroux des Dieux. Un trait fatal vint percer le cœur de Roselia. Cymédore, transporté de douleur et de tendresse, se jeta sur le corps de son épouse, il voulait la soutenir ! la ranimer !... mais... ô prodige ! il n'embrassa qu'un arbrisseau couvert d'épines et inconnu jusqu'alors. Cet arbuste, né du remords de Diane et des larmes de l'Amour, se couvrit de fleurs odoriférantes qui reçurent le nom de la malheureuse Roselia, et conservèrent le souvenir de sa métamorphose (1). »

Ce ne furent pas seulement les poëtes de l'antiquité qui se plurent à embellir d'agréables fictions la naissance de la Rose. Le père Rapin, jésuite, qui vivait au dix-septième siècle, sous Louis XIV, a aussi donné une origine surnaturelle à cette fleur. Il suppose dans son poëme des Jardins (2), qu'une reine de Corinthe, nommée Rodante, et d'une

(1) *Histoire de la Rose*, par le marquis de Chesnel, in-8°, 1820, pag. 18.
(2) Livre Ier.

beauté extraordinaire, avait inspiré de l'amour à plusieurs princes, et qu'ayant dédaigné leurs hommages, trois de ses amants, furieux de se voir méprisés, vinrent l'assiéger dans le temple d'Apollon et de Diane, où elle s'était réfugiée, suivie de tout le peuple, qui, ébloui de son extrême beauté, lui fit prendre sur l'autel la place même de la statue de la Déesse; mais Apollon, courroucé de l'injure faite à sa sœur, change Rodante en l'arbrisseau qui porte la Rose. Sous cette nouvelle forme, Rodante est toujours reine, car elle devient la plus belle des fleurs, et ses sujets, pressés autour d'elle, semblent encore la défendre, métamorphosés qu'ils sont en épines aiguës. Les trois princes sont changés l'un en papillon, et les deux autres en insectes ailés, qui, constants dans leurs amours, voltigent sans cesse autour de leur fleur chérie.

Gessner, poète suisse, dans une de ses idylles, fait encore raconter ainsi qu'il suit, par Bacchus, comment la Rose prit naissance : « Je poursuivais, dit ce dieu, une jeune nymphe; la belle fugitive volait d'un pied léger sur les fleurs, et regardait en arrière; elle riait malignement en me voyant chanceler et la poursuivre d'un pas mal assuré. Par le Styx! je n'aurais jamais atteint cette belle nymphe, si un buisson d'épines ne s'était embarrassé dans un pan voltigeant de sa robe. Enchanté, je m'approchai d'elle et lui dis : Ne t'effarouche pas tant, je suis Bacchus, dieu du vin, dieu de la joie, éternellement

jeune. Alors, saisie de respect, elle baissa les yeux et rougit. Pour marquer ma reconnaissance au buisson d'épines, je le touchai de ma baguette et j'ordonnai qu'il se couvrît de fleurs dont l'aimable rougeur imiterait les nuances que la pudeur étendait sur les joues de la nymphe. J'ordonnai, et la Rose naquit (1). »

Les Orientaux, comme nous le verrons plus loin, ont célébré la Rose dans leurs ouvrages, et, selon le *Boun-Dehesch* ou cosmogonie des sectateurs de Zoroastre, la tige de cette fleur n'avait point d'épines avant l'entrée d'Ahrimane (principe du mal) dans le monde (2).

Il est dit, dans le même traité (3), que chaque fleur est affectée à un amschaspand (4) particulier, et la Rose à cent feuilles est consacrée à *Din* appelé amschaspand dans ce passage (5).

Saint Basile, qui a dit aussi qu'à la naissance du monde les Roses étaient dépourvues d'épines, et qu'elles n'en prirent qu'à mesure que les hommes devinrent plus corrompus, avait peut-être puisé cette idée dans les ouvrages des Orientaux.

Les Turcs mêmes ont aussi voulu voir quelque

(1) *Histoire de la Rose*, par le marquis de Chesnel, pag. 19.

(2) Voyez le *Zend-avesta* d'Anquetil, tom. II, pag. 405.

(3) L. c., pag. 407.

(4) L'*amshaspand* est plus qu'un archange pour nous.

(5) *Din* est bien plutôt un simple *ized* ou ange, si l'on peut comparer les deux systèmes théologiques.

chose de merveilleux dans les vives couleurs dont est teinte la corolle de la Rose ; mais leur imagination, moins riante que celle des Grecs, leur a fourni une idée plus singulière que gracieuse, ils supposent que cette fleur ne doit sa naissance qu'à la sueur de Mahomet. Cette croyance fait que ces peuples ont la Rose en honneur, et qu'ils ne souffrent qu'avec peine d'en voir les fleurs répandues par terre. C'est pourquoi, lorsqu'ils en trouvent ainsi, ils les ramassent soigneusement et, après les avoir approchées de leur bouche avec respect, ils les serrent dans quelque fente de la muraille, comme pour préserver une fleur si précieuse de toute espèce de profanation (1).

Les prêtres chrétiens enfin, malgré leur austérité, ont aussi empreint les Roses de quelque chose de céleste, puisqu'ils en ont placé dans le paradis. Un auteur de la Vie des Saints raconte l'histoire d'une jeune vierge nommée Dorothée, qui souffrit le martyre à Césarée, et qui convertit à la religion chrétienne un écrivain païen, appelé Théophile, en lui envoyant des Roses du paradis au milieu de l'hiver (2).

Après la mort de saint Louis, évêque de Toulouse et fils de Charles II, roi de Naples, on vit, dit-on, une Rose sortir de sa bouche.

On voyait autrefois à Poitiers, dans l'abbaye de

(1) Busbecq; *Voyage à Constantinople;* et Rosenbergi *Rhodologia*, pag. 15.

(2) Rosenberg, l. c., pag. 16.

Sainte-Croix, une colonne qu'on avait élevée sur la tombe d'un jeune homme en mémoire d'un miracle. On raconte que, le lendemain de son enterrement, on avait vu paraître tout à coup, sur le lieu de sa sépulture, un Rosier couvert de Roses épanouies (1).

C'est ici le lieu, ce me semble, de placer le miracle des Roses, attribué par les légendes à Sainte-Élisabeth de Hongrie. Voici comme M. de Montalembert le raconte dans l'Histoire de cette reine : « Élisabeth aimait à porter elle-même aux pauvres, à la dérobée, non-seulement l'argent, mais encore les vivres et les autres objets qu'elle leur destinait. Elle cheminait ainsi chargée par les sentiers escarpés et détournés qui conduisaient de son château à la ville et aux chaumières des vallées voisines. Un jour qu'elle descendait accompagnée d'une de ses suivantes favorites, par un chemin très-rude, que l'on montre encore, portant dans les pans de son manteau du pain, de la viande, des œufs et autres mets, pour les distribuer aux pauvres, elle se trouva tout à coup en face de son mari qui revenait de la chasse. Étonné de la voir ainsi ployant sous le poids de son fardeau, il lui dit : « Voyons ce que vous portez. » Et en même temps il ouvrit malgré elle le manteau qu'elle serrait tout effrayée contre sa poitrine ; mais il n'y avait plus que des Roses blanches et rouges, les plus belles qu'il eût vues de sa vie. »

(1) *Histoire de la Rose*, par le marquis de Chesnel, pag. 34.

CHAPITRE IV.

Poésies dont la Rose a été le sujet.

J'ai déjà dit qu'il y aurait de quoi former plusieurs volumes si l'on voulait rassembler tous les vers gracieux, toutes les idées riantes, toutes les comparaisons agréables et pleines de charmes dont la Rose a été le motif. Je me contenterai maintenant, pour ne point trop interrompre ce que j'ai à dire sur l'histoire de cette charmante fleur, de citer seulement quelques passages des auteurs qui m'ont paru les plus intéressants, les plus touchants, ou avoir le plus de rapports avec les qualités qui lui ont été généralement attribuées, et je renverrai à la fin de l'ouvrage, sous le nom de *Guirlande de Roses,* un choix des autres morceaux qui m'ont paru mériter d'être reproduits de nouveau.

Les anciens et les modernes ont célébré la Rose dans leurs ouvrages; tous à l'envi lui ont prodigué les épithètes les plus aimables, et elle a toujours été pour eux l'objet des plus agréables allusions. Les poëtes surtout n'ont pas manqué de comparer la charmante couleur et le délicieux parfum de cette fleur au doux incarnat répandu sur le teint d'une

jeune beauté, et à la suave haleine que sa bouche exhale.

Ces riantes images se trouvent dans beaucoup de passages des poètes grecs et latins. J'ai déjà, parmi les premiers, parlé d'Anacréon, et parmi les derniers je citerai seulement Virgile et Martial. Le chantre d'Énée donne à Vénus (1) une bouche de Roses, et en parlant de Lavinie (2) il dit ses joues de Roses. Chez Martial (3), ce sont des lèvres et une bouche de Roses. Les poètes français n'ont pas manqué d'imiter ces charmantes comparaisons, et entre mille exemples je rapporterai seulement les vers que l'abbé de Chaulieu adressait à son ami La Fare :

« Cependant, jette des Roses ;
Je les vois avec les Lis
Briller fraîchement écloses
Sur le teint de ma Philis.
Sa bouche avait la couleur,
Son haleine avait l'odeur
Et le doux parfum des Roses. »

Pour peindre le lever de l'astre du jour (4) les poètes anciens ouvrent les portes brillantes de l'Orient avec

(1) « . . . . . . roseoque hæc insuper addidit ore. »
(Æneid., II, ver. 593.)

(2) « Et roseas laniata genas. . . . . »
(Ibid., XII, ver. 606.)

(3) « Pæstanis rubeant æmula labra Rosis. »
(Lib. IV, epigr. 55.)

« Fragravit ore quod Rosarium Pæsti. »
(Lib. V, epigr 38.)

(4) J'ai déjà cité Homère, qui, fréquemment, pour peindre la

les doigts de Roses de la vermeille Aurore, et pour nous parler du retour de la belle saison, ils nous représentent le Printemps sur un char de verdure et couronné de Roses. Veulent-ils nous montrer la jeune vierge qui n'a point encore sacrifié au plaisir, ils la comparent au bouton de Rose près duquel voltigent les folâtres Zéphyrs. Enfin, pour faire le portrait d'une coquette, c'est la Rose nouvellement éclose, qui tour à tour reçoit dans son sein les papillons légers.

Les hommes galants de Rome étaient dans l'usage

naissance du jour, nous dit que l'Aurore ouvre dans l'Orient le palais du Soleil avec ses doigts de Roses, ou précède l'astre du jour en parfumant l'air de ses Roses. Je pourrais trouver dans les autres poètes de l'antiquité beaucoup d'autres exemples; je me contenterai de citer le suivant, emprunté à Ovide :

« ....Ecce vigil rutilo patefacit ab ortu
Purpureas Aurora fores et plena Rosarum
Atria. »

(Metam., lib. II, v. 113.)

La Fontaine dans ses Fragments du Songe de Vaux, chap. VIII, a paraphrasé ces deux vers en faisant le portrait le plus brillant et le plus agréable de l'Aurore :

« Les premiers traits du jour, sortant du sein de l'onde,
Commençaient d'émailler les bords de notre monde;
Sur le sommet des monts l'ombre s'éclaircissait,
Aux portes du matin la clarté paraissait;
De la robe d'hymen l'Aurore était vêtue,
Jamais telle à Céphale elle n'est apparue;
Je voyais sur son char éclater les rubis,
Sur son teint le cinabre, et l'or sur ses habits;
D'un vase de vermeil elle épanchait des Roses. »

d'offrir aux jeunes dames les premières Roses qui paraissaient au printemps (1).

Ma Rose! (2) était une expression de tendresse que les amants employaient souvent à Rome pour dire ma chère amie, ma belle amie!

Les poètes latins pour parler de la tête d'une belle femme, modèle de la beauté, de celle de Vénus, par exemple, ont quelquefois dit que c'était une tête de Roses (3).

On trouve fréquemment dans les anciens auteurs latins des expressions qui répondent à vivre au milieu des Roses, dormir sur les Roses (4), pour dire vivre dans les plaisirs et les voluptés, s'abandonner aux excès de la mollesse. Tel était Smyndiride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites, qui ne pouvait dormir si, parmi les feuilles de Rose dont son lit était jonché, une seule venait à se plier par hasard (5).

Cicéron, faisant allusion à l'usage déjà assez fréquent qui régnait à Rome, de son temps, d'être couché pour prendre les repas sur des lits couverts de Roses, et comparant le bonheur que donne la vertu aux plaisirs de la mollesse, dit que Régulus

(1) D'Orbessan, *Essai sur la Rose*, pag. 237, citant les pastorales de Nemesianus et de Calpurnius.

(2) *Mea Rosa!*

(3) *Cervix rosea*, Virg.

(4) « Vivere in rosâ, dormire in rosâ.

(5) Barthélemy, *Voyage du jeune Anach.*, citant Senec. *de irâ*, lib. II, cap. 25, et Ælian. Var. Hist., lib. XXIX, cap. 24.

dans les fers était plus heureux que Thorius buvant sur un lit de Roses(1), et vivant de telle sorte qu'on ne pouvait s'imaginer de volupté si exquise et si recherchée dont il ne jouit.

Plus souvent encore la Rose est considérée comme l'emblème de l'innocence et de la virginité, parce qu'un rien la flétrit. De là les charmants vers de Catulle (2), dans lesquels ce poète compare si bien la fraîcheur de la Rose qui va s'épanouir à l'innocence d'une jeune fille. En voici la traduction française. « Une Rose solitaire, épanouie à l'écart, ignorée des troupeaux, respectée de la charrue, caressée du zéphyr, vivifiée par le soleil, abreuvée de la rosée, excite les désirs des jeunes filles et des jeunes garçons; mais lorsqu'elle est cueillie, et qu'elle a perdu sa fraîcheur, elle cesse d'avoir des charmes pour eux. Telle une jeune fille vierge est chère aux siens, tant qu'elle conserve sa virginité; mais dès qu'elle a perdu cette fleur précieuse, les jeunes gens

(1) Cicero, *De finibus*, lib. II, cap. 20.

(2) « Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber,
Multi illum pueri, multæ optavere puellæ.
Idem quum tenui captus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavere puellæ.
Sic virgo, dum innupta manet, dum cara suis est.
Quum castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara puellis. »

(Catulli, *Epithalam. Manlii et Juniæ.*)

cessent de la trouver aimable, et ses compagnes de la chérir.

Les jolis vers de Catulle ont inspiré à l'Arioste (1),

(1) « La verginella è simile alla Rosa
Ch' in bel giardin su la nativa spina
Mentre sola e sicura si riposa,
Nè gregge nè pastor se le avvicina :
L'aura soave e l'alba rugiadosa,
L'acqua, la terra al suo favor s'inclina :
Gioveni vaghi e donne inamorate
Amano averne e seni e tempie ornate.
Ma non si tosto dal materno stelo
Rimossa viene, e dal suo ceppo verde,
Che quanto avea dagli uomini e dal cielo
Favor, grazia e bellezza, tutto perde.
La vergine che'l fior, di che più zelo
Che de' begli occhi e de la vita aver de',
Lascia altrui corre, il pregio ch' avea inanti,
Perde nel cor di tutti gli altri amanti. »

« La jeune fille est semblable à la Rose
Qui, solitaire en un riant jardin,
Sur son épine en sûreté repose
Loin des troupeaux, loin des bergers : nul n'ose
En approcher une indiscrète main ;
Le doux zéphyr et les pleurs du matin,
L'onde et la terre, à la parer conspirent ;
Le tendre amant, l'amante la désirent
Pour en orner ou leur tête ou leur sein ;
Mais quand, cédant à la main qui la cueille,
Elle a quitté sa vive et verte feuille,
Et délaissé le rameau maternel,
Ces dons brillants qu'elle a reçus du ciel,
Qui la rendaient le charme de la terre,

sur le même sujet, dans son poème de Roland furieux, un passage qui ne le cède en rien pour la grâce à celui du poète latin. J'en donne ici la traduction d'après Dupont de Nemours, afin de faire voir combien ce sujet est aimable et prête à la poésie.

Ce qui prouve combien les vers de Catulle ont de charmes, c'est que Guarini, dans son *Pastor fido*, les a encore imités dans le morceau qui commence par : *Come in vago giardin Rosa gentile*, etc.; mais la conclusion que le dernier tire de la comparaison de la Rose avec une jeune fille, est un peu différente de celle de l'Arioste.

On ne peut avoir toutes les qualités. La Rose est une si belle fleur qu'elle serait trop parfaite si elle avait une plus longue durée, souvent, hélas! la sienne n'est qu'éphémère. C'est dès l'aube matinale qu'il faut la voir entr'ouvrir sa riche corolle aux premiers rayons de l'astre du jour; c'est alors qu'elle brille de tout son éclat et de toute sa fraîcheur; c'est alors qu'il est impossible de lui refuser un juste tribut d'admiration; c'est alors qu'elle appelle tous les hommages : mais le vif éclat dont

Grâce, fraîcheur, tout fuit en peu de temps.
Ainsi l'on voit la beauté qui se donne,
Et qui, séduite un moment, abandonne
Les doux trésors de son jeune printemps,
Perdre bientôt l'éclat qui l'environne,
Et tout son prix pour ses autres amants.

brille la Rose passe vite ; il est bien rare que cette belle fleur puisse voir deux aurores, et, le plus souvent, le même jour qui le matin la voit éclore, la voit se faner le soir.

Théocrite (1), en raison du peu de durée de la Rose, et plusieurs auteurs depuis lui ont aussi comparé le cours de la vie humaine à celui de cette tendre fleur ; car, quel que soit le charme dont celle-ci est douée, elle présente de même ses désagréments, par les épines dont sa tige est accompagnée. Mais ce sont surtout les poètes qui ont comparé la brièveté de notre vie à la courte existence de la Rose. Un poète latin y a parfaitement fait allusion dans le distique suivant :

« Ut mane Rosa viget, tamen mox vespere languet ;
Sic modo qui fuimus, cras levis umbra sumus. »

Une dame qui s'amuse quelquefois de poésie, a paraphrasé ces deux vers latins ainsi qu'il suit :

« La Rose épanouie au lever de l'aurore
Paraît à nos regards brillante de fraîcheur ;
A peine vient le soir, elle se décolore
Et répand sur le sol les débris de sa fleur.
Ainsi, faibles mortels, nous passons sur la terre
Pour disparaître, hélas ! comme une ombre légère. »

Ausone a composé sur les Roses une idylle de cinquante vers qui commence par *Ver erat*. Dans

(1) Idylle XXIII.

les premiers il parle avec admiration des Roses de son jardin, et il se plaît, dès le lever de l'aurore, à décrire leurs diverses beautés. Dans la seconde partie (1) il s'exhale en plaintes contre la trop courte durée de ces fleurs. « A peine sont-elles nées, dit-il, qu'elles sont près de leur vieillesse. On n'a pas le temps d'admirer leur éclat passager. Tandis que je parle, la terre se couvre des débris de leurs fleurs incarnates..... L'instant qui les voit naître le matin, touche à celui qui les voit mourir le soir. La Rose, si belle, ne dure qu'un jour ; et le même soleil, qui le matin admira sa fraîcheur, la retrouve à son coucher mourante de vieillesse. »

..... Enfin, voyant combien la Rose est passagère, il dit en finissant : « Jeunes filles, cueillez les Roses tandis que ces fleurs sont nouvelles, et

(1) « Mirabar celerem fugitiva ætate rapinam,
Et dùm nascuntur consenuisse Rosas.
Ecce et defluxit rutili coma punica floris,
Dùm loquor : et tellus tecta rubore micat.
. . . .
Una dies aperit, conficit una dies.
. . . .
Quam longa una dies, ætas tam longa Rosarum,
Quas pubescentes juncta senecta premit,
Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc rediens serò vespere vidit anum.
. . . .
Collige virgo Rosas, dùm flos novus, et nova pubes,
Et memor esto ævum sic properare tuum. »
(Ausonius, Idyllum XIV.)

qu'elles sont dans leur fraîcheur, souvenez-vous que votre jeunesse passe aussi promptement qu'elles. »

La brièveté de l'existence de la Rose a encore été parfaitement exprimée dans les deux vers suivants :

« Vidi ego manè Rosam solis cum lumine nasci,
Et vidi rursùm sole cadente mori. »
(Pierius Valerianus.)

Ronsard, qui a eu beaucoup de réputation sous Henri II, mais dont on ne lit plus guère les vers médiocres, pour ne pas dire mauvais, en a cependant composé sur la Rose qui mériteront toujours d'être cités. Les idées principales, il est vrai, appartiennent à Ausone, mais on y trouve, malgré la vieillesse du style, un charme d'expression, une naïveté touchante, une peinture d'images, qui ont été bien des fois répétés depuis, sans avoir été surpassés.

« Mignonne, allons voir si la Rose
Qui ce matin avoit déclose
Sa robe de pourpre au soleil,
N'a point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vôtre pareil.
Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! ses beautés laissé choir ?
Oh ! vraiment, marâtre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !
Donc si vous me croyez, mignonne,

Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté ;
Cueillez, cueillez votre jeunesse ;
Comme à cette fleur la vieillesse
Fera ternir votre beauté.»

Ce sont encore les mêmes idées qui ont dicté le couplet suivant ; mais ces idées ont quelque chose de si frais, de si joli qu'on me pardonnera, je l'espère, de le rapporter ici.

« Vermeille Rose,
Que le Zéphyr
Vient d'entr'ouvrir,
A peine éclose
Tu vas mourir :
Des trésors de ton sein
Si quelque main dispose,
Tu renais au premier matin ;
Mais sur ta tige
Tu vas périr
Et défleurir
Si l'on néglige
De te cueillir.»

Tout le monde connaît les vers touchants que Malherbe déplorant la perte de la fille d'un de ses amis, morte au printemps de son âge, lui adressait, en même temps que ses consolations :

« Ta fille étoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et Rose elle a vécu ce que vivent les Roses,
L'espace d'un matin.»

Ces deux derniers vers ont été bien des fois répétés pour servir d'épitaphe à la tombe d'une jeune personne morte dans la fleur de ses ans. Je me souviens de les avoir trop souvent lus dans les cimetières, et ce n'a jamais été sans un sentiment pénible.

C'est la même idée qu'on a voulu exprimer par une allégorie, en représentant, sur la tombe d'une dame morte à vingt ans, le Temps moissonnant une Rose.

En Pologne, on couvre de Roses le cercueil des enfants. Dans la plupart des provinces de France une couronne de Roses blanches orne celui des jeunes filles, en Turquie on sculpte une rose sur leur tombeau.

Madame Deshoulières, se plaignant de la trop courte durée de la Rose, lui adresse ce reproche :

« Que votre éclat est peu durable,
Charmante fleur, honneur de nos jardins !
Souvent un jour commence et finit vos destins,
Et le sort le plus favorable
Ne vous laisse briller que deux ou trois matins. »

Au sujet de la brièveté de l'existence des Roses, l'abbé de La Chassaigne a fait des vers dont la pensée est très-morale et dont les quatre derniers, surtout, sont rendus avec une expression de mélancolie vraie et profonde :

« Roses en qui je vois paraître
Un éclat si vif et si doux,

Vous mourrez bientôt; mais peut-être
Dois-je mourir plus tôt que vous!
La mort, que mon âme redoute,
Peut m'arriver incessamment;
Vous mourrez en un jour sans doute,
Et moi peut-être en un moment! »

Bernard, un de nos plus aimables poètes du siècle dernier, épris des beautés de la Rose, emploie pour la peindre tous les charmes de son style; il lui parle, il lui prête une âme comme si elle pouvait l'entendre: on ne peut exprimer avec plus de grâce le désir et la crainte qu'il montre à cause de sa courte durée, de la voir épanouie.

« Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Objet des baisers du Zéphyr,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir!

Que dis-je, hélas! diffère encore,
Diffère un moment de t'ouvrir;
L'instant qui doit te faire éclore
Est celui qui doit te flétrir!»

(Ode anacréontique.)

Je ne finirais pas si je voulais rapporter tous les vers dont la Rose a été le sujet ou le motif: je citerai seulement encore ceux que Delille lui a consacrés dans son poème des Jardins.

« Et qui peut refuser un hommage à la Rose?
La Rose dont Vénus compose ses bosquets,
Le Printemps sa guirlande, et l'Amour ses bouquets;
Qu'Anacréon chanta, qui formait avec grâce
Dans les jours de festin la couronne d'Horace!»

On a souvent employé les Roses comme langage allégorique, j'en ai déjà cité un exemple, en voici un autre : Le poète Bonnefons, se plaignant des rigueurs de sa maîtresse, lui envoie deux Roses, l'une blanche, l'autre rouge, la blanche pour imiter la pâleur de son teint, et la rouge pour peindre les feux dont son cœur était embrasé ; il avait joint à son bouquet ces quatre vers :

« Pour toi, Daphné, ces fleurs viennent d'éclore.
Vois, l'une est blanche, et l'autre se colore
D'un vif éclat ; l'une peint ma pâleur,
L'autre mes feux : toutes deux mon malheur. »

Parmi les poètes anglais qui ont consacré des vers à la Rose, les plus célèbres sont Owen et Milton ; chez les Italiens l'Arioste, Métastase et le Tasse ; chez les Espagnols et les Portugais Sannazar et le Camoëns. Enfin, dans toutes les langues de l'Europe cette charmante fleur a été célébrée.

Les poètes arabes, persans et turcs n'ont pas moins chanté la Rose que ceux de l'Occident, et leurs idées sur cette reine des jardins sont aussi riantes et aussi remplies de charmes. Une des principales différences qu'elles présentent, c'est qu'au lieu d'en faire l'amante du Zéphyr, ils ont supposé qu'elle avait les amours du rossignol. Voici un échantillon des poésies orientales sur les Roses.

« J'aime et j'admire la Rose comme la première

des plantes. Elle est la reine des fleurs ; sa présence annonce le triomphe de la belle saison.

» Elle répand le parfum du musc. Semblable à une vierge timide, elle cache sa tête en rougissant dans une enveloppe de verdure. Son aspect réjouit les cœurs. Elle renferme la quintessence des plus suaves odeurs. Son bouton qui s'entr'ouvre ressemble aux lèvres d'une jeune beauté qui s'apprête à donner un baiser à son ami (1). »

« La Rose dans la main de celle que j'aime, à l'exclusion de toute autre beauté, est comme l'incarnat de ses joues, et le jaune que l'on voit au milieu de cette fleur est la couleur de mon visage lorsque je rencontre ma bien-aimée (2). »

« Jouis de la Rose, son existence est de peu de durée. Ne t'afflige que de sa disparition. Quitte-la avec des caresses, des baisers et des larmes, comme on quitte un ami qu'on ne doit revoir qu'au bout d'un an (3). »

« Le printemps et la Rose sont arrivés, et la nuit et le jour sont égaux en longueur. Ne cesse point de cueillir la Rose. Jouis-en et souviens-toi que la saison de cette fleur n'est qu'un prêt (4). »

(1) *Contes inédits des mille et une nuits*, trad. par M. Trébutien, tom. II, pag. 356.

(2) *Anthologie arabe*, par M. Grangeret de La Grange, pag. 79.

(3) L. c., pag. 177.

(4) L. c., pag. 177.

« Au matin, lorsque je vois la Rose me présenter en s'entr'ouvrant une bouche vermeille, elle me fait souvenir des baisers que se donnent les amants à l'heure de leurs tendres caresses. Le matin passé, je trouve la Rose changée en une joue au milieu de laquelle le soleil a fait impression (1). »

« Échanson! apporte le vin, car la saison des Roses est arrivée : rompons encore nos vœux de pénitence, au sein des Roses. Élançons-nous, pleins de joie, dans les jardins parfumés : comme le rossignol, descendons dans un lit de Roses! »

Sous l'ombrage des jardins, vidons la coupe remplie d'un rubis liquide; le plaisir accourt à la voix des Roses. »

« La Rose est venue dans le jardin, hâtons-nous! jouissons de sa présence; appelle ton amante, cherche le vin et les palais du bosquet des Roses. »

« Hafiz, tu recherches aussi ardemment que les rossignols la jouissance des Roses; paye donc de ta vie la poussière qui s'élève sous les pas du gardien de ces fleurs (2). »

« La jeunesse est comme une guirlande de Roses, et la vieillesse est semblable à une couronne d'orties. »

(1) *Anthologie arabe*, etc., pag. 177.
(2) Ode d'Hafiz, traduction.

« L'affliction sied aussi bien à Israël qu'une Rose rouge à un cheval blanc (1). »

Cette dernière phrase nous apprend que chez les Hébreux on était dans l'usage de parer les chevaux avec des Roses.

Dans les *Métamorphoses d'Apulée*, les Roses font le dénoûment de ce roman. L'auteur suppose que son héros, appelé Lucius, a été changé en âne, et qu'il doit recouvrer sa première forme lorsqu'il trouvera des Roses et qu'il pourra en manger. Après beaucoup de traverses, il rencontre heureusement des prêtres d'Isis qui vont faire un sacrifice, et dont le chef tient une couronne de Roses à la main; comme ce dernier a été averti en songe par la Déesse que ces fleurs doivent rendre à Lucius sa première forme, quand il l'aperçoit sous celle d'un animal, il lui présente sa couronne, que celui-ci s'empresse de saisir pour la dévorer, et, aussitôt qu'il l'a fait, il redevient homme.

Le *Jardin des Roses* de Saadi (2) ne répond pas du

(1) Buxtorf, *Lexicon chaldaicum, talmudicum, et rabbinicum*, au mot *Rose*.

(2) Ce célèbre poète persan étant tombé entre les mains des Francs, lorsqu'il se rendait en pèlerinage à Jérusalem, fut chargé de fers, conduit à Tripoli et confondu avec la foule des captifs qui travaillaient aux fortifications de cette ville. Un marchand d'Alep racheta Saadi de sa captivité, en payant aux chrétiens une somme de dix écus d'or, et lui en donna cent autres pour la dot de sa fille qu'il lui fit épouser. (Michaud, *Histoire des Croisades*, tom. III, pag. 357.)

tout à ce titre. Cet ouvrage se compose de huit chapitres qui contiennent une suite de fables, de contes, d'apologues et de maximes sur différents sujets. L'auteur, dans sa préface, fait seulement quelques allusions aux Roses, et il dit qu'en composant son livre sous le titre de Jardin des Roses son intention a été de faire un ouvrage de morale qui contînt les préceptes les plus utiles de la vie, et qu'en y répandant toutes les fleurs d'une érudition agréable, il a espéré, s'il a pu y réussir, que ces fleurs n'auraient à craindre ni l'inclémence des saisons, ni le souffle brûlant de l'été, ni les rigueurs de l'hiver, mais qu'elles feraient les délices des hommes studieux, et brilleraient d'un éclat toujours durable.

On trouve le trait suivant dans un des ouvrages du même poète : « Un jour, dit Saadi, je vis un Rosier environné d'une touffe de gazon. Quoi ! m'écriai-je, cette vile plante est-elle faite pour se trouver dans la compagnie des Roses ? Et je voulus arracher le gazon, lorsqu'il me dit humblement : « Épargnez-moi, je ne suis pas Rose, il est vrai, mais à mon parfum on connaît au moins que j'ai vécu avec des Roses. » Ce qui enseigne, selon le poète, qu'il y a tout à gagner avec une compagnie choisie.

Le poème intitulé *Roman de la Rose*, publié dans le moyen âge, est un ouvrage galant, qui a été comparé à l'*Art d'aimer* d'Ovide. Les quatres vers qui suivent expliquent les motifs qui ont porté Guillaume de Loris à donner ce titre à son ouvrage :

« Celle pour qui je l'ai empris (entrepris)
C'est une dame de haut prix,
Et tant est digne d'être amée (aimée)
Qu'elle doit Rose être clamée (proclamée). »

Dans ce poème allégorique, la Rose que l'amant veut conquérir représente sa maîtresse.

CHAPITRE V.

Usages de la Rose chez les anciens dans les cérémonies dans les fêtes, etc.

La Rose, chez les anciens, brillait dans les pompes sacrées et dans les fêtes publiques et particulières. Les Grecs et les Romains entouraient de guirlandes de Roses les statues de Vénus, d'Hébé et de Flore. On prodiguait ces fleurs aux fêtes de cette dernière déesse. Dans celles de Junon à Argos, la statue de l'épouse du souverain des Dieux était couronnée de lis et de Roses. Dans les fêtes de l'hymen à Athènes, les jeunes gens des deux sexes couronnés de Roses, et parés de fleurs, formaient des danses qui avaient pour objet de peindre l'innocence des premiers temps.

A Rome, dans les réjouissances publiques, on jonchait quelquefois les rues de Roses et d'autres fleurs ; c'est ainsi que Lucrèce nous fait la description de la manière dont étaient célébrées les fêtes de Cybèle. « Aussi, dit ce poète (1), tandis que la statue muette

(1) « Ergo cùm primùm, magnas invectá per urbes
Munificat tacita mortales mutá salute;
Ære atque argento sternunt iter omne viarum.
Largificâ stipe ditantes, ninguntque Rosarum
Floribus, umbrantes matrem comitumque catervas.»
(Lib. II, vers. 625.)

de la Déesse, portée à travers les grandes cités, répand en secret sur les mortels les effets de sa munificence, on verse à pleines mains sur son passage l'airain et l'argent, et l'on fait tomber une pluie de Roses sur l'image de la mère des Dieux et sur le cortége qui l'accompagne.»

Répandre ainsi des fleurs sur le passage du convoi d'un citoyen était un honneur qui n'était pas ordinaire à Rome; mais Pline (1) nous apprend qu'un Scipion, qui appartenait à l'illustre famille de ce nom, et qui, pendant son tribunat, en avait rempli les fonctions à la satisfaction du public, étant mort sans laisser de quoi faire les frais de ses funérailles, le peuple se cotisa pour subvenir à cette dépense, et qu'à l'aspect du corps chacun jetait des fleurs sur son passage.

A Baies (2), lorsqu'on donnait des fêtes sur l'eau, toute la surface du lac Lucrin paraissait couverte de Roses.

L'usage de se ceindre la tête, et de s'entourer le cou, et même la poitrine, de couronnes et de guirlandes de Roses en différentes circonstances, et particulièrement pendant les derniers actes d'un festin joyeux, lorsqu'après les mets solides on passait au dessert et aux vins rares, est bien connu par les odes d'Anacréon (3), et par

(1) Liv. XXI, chap. 3.
(2) Seneca, Epist. LI.
(3) Odes V et VI.

les vers de plusieurs poëtes do l'antiquité (1).

Le voluptueux Horace, surtout lorsqu'il s'agit pour lui de se livrer au plaisir, ne veut pas qu'on épargne les Roses. Ainsi, félicitant un de ses amis sur son heureux retour d'Espagne, il recommande que ces fleurs ne manquent point au festin (2).

Dans une autre circonstance il s'adresse à son esclave pour lui dire qu'il hait les appareils fastueux des Perses, et qu'il le dispense de rechercher en quels lieux se trouve la Rose tardive (3).

Mais veut-il engager son ami Dellius à bannir la tristesse et à se réjouir, il lui dit de faire apporter des vins, des parfums et les fleurs trop passagères de la Rose (4).

Enfin exhortant Hirpinus à se débarrasser de tous soins pour jouir de la vie, il lui dit : Buvons couchés à l'ombre d'un platane élevé ou d'un pin, par-

(1) « Me juvat et multo mentem vincire Lyæo,
Et caput in vernâ semper habere Rosâ. »
(Propert. III, 3, 43.

(2) « Neu desint epulis Rosæ. »
(Lib. I, od. 30, vers. 15.)

(3) « Persicos odi, puer apparatus :
Displicent nexæ phylira coronæ :
Mitte sectari Rosa quo locorum
Sera moretur. »
(Lib. I, od. 32, vers. 1.)

(4) « Huc vina et unguenta, et nimia breves
Flores amænæ ferre jube Rosæ. »
(Lib. II, od. 3, vers 13.)

fumons nos cheveux blancs de nard d'Assyrie, et couronnons-nous de Roses (1).

On ne connut bien, selon Ovide (2), le prix des Roses que lorsqu'on en fit usage dans les repas, en les associant au doux jus de la treille ; parce que Bacchus aime les fleurs, et qu'il lui plaît qu'on s'en couronne.

Quoique le vin soit défendu par la loi de Mahomet, cependant les Persans en font généralement usage. A l'époque de Tavernier et de Chardin, ils en faisaient même le plus souvent excès. Un de leurs rois, Soliman III, s'enivrait presque tous les jours, et l'habitude était alors en Perse de servir le vin dans des carafes de cristal qu'on bouchait, quand la saison le permettait, avec des fleurs de Roses.

On peut encore juger de l'usage habituel qu'on faisait des couronnes de Roses à Rome, par le grand nombre de fois dont il en est question dans Pline (3),

(1) « Cur non sub altâ vel platano, vel hâc
Pinu jacentes sic temere, et Rosâ
Canos odorati capillos,
Dum licet, assyriâque nardo,
Potamus, uncti. »
(Lib. II, od. 8, vers. 13.)

(2) « Donec eras mixtus nullis Acheloë racemis,
Gratia sumenda non erat ulla Rosæ.
Bacchus amat flores, Baccho placuisse coronam
Ex Adrianis sydere nosse potes. »
(Fast. lib. V, vers. 344.)

(3) Liv. XVI, XXI, XXII, et dans plusieurs chapitres.

et par la fréquence avec laquelle Martial en parle dans ses épigrammes (1). A ce sujet, cet auteur nous apprend que l'instant le plus favorable pour solliciter une faveur et obtenir une grâce était de se présenter au moment où l'on se livrait au plaisir de la table ; ainsi, voulant être bien reçu par Pline, auquel il a l'intention de présenter son livre, il dit à sa muse (2) : L'heure qu'il te convient de prendre est celle où Bacchus est dans toute sa force, où règne la Rose, où les cheveux sont humides de parfums ; alors les Catons les plus rigides peuvent me lire.

Que les couronnes de Roses aient été dans le principe un objet de luxe ou non, ce qu'il y a de certain c'est que par la suite des temps les médecins de l'antiquité (3) s'étudièrent à déterminer quelles étaient les espèces de fleurs qu'il convenait de faire entrer dans les couronnes afin de ne pas nuire à la santé ; et, sous ce rapport, le persil, le lierre, le myrte et la Rose (4) passaient pour avoir une vertu propre à dissiper les vapeurs du vin.

(1) Liv. V, épigr. 65; liv. VII, épigr. 88; liv. VIII, épigr. 77; liv. IX, épigr. 92, et liv. XIII, epigr. 127.

(2) « Hæc hora est tua, dùm furit Lyæus,
Cùm regnat Rosa, cùm madent capilli,
Tunc me vel rigidi legant Catones. »
(Lib. X, epigr. 19.)

(3) Pline, liv. XXI, chap. 3, cite deux médecins grecs, Mnésithée et Callimaque, qui avaient écrit sur ce sujet.

(4) « Rosa adstringit enim et reprimit odore suo eos quibus caput gravatur. » Plutarch., *Sympos.*, lib. III, quæst. 1. — Clem. Alexand., *Pædag.*, lib. II, cap. 8.

D'après Athénée (1), une couronne de Roses a non-seulement la propriété de calmer les maux de tête, mais elle a encore une qualité rafraîchissante.

L'usage de se couronner de Roses avait passé des Grecs (2) aux Romains, et il existait même chez les Hébreux, qui l'avaient probablement pris de quelques-uns des peuples leurs voisins, soit des Égyptiens, au milieu desquels ils avaient séjourné pendant d'assez longues années, soit des Babyloniens, avec lesquels ils avaient eu beaucoup de relations. La pratique de cet usage chez les Israélites nous est attestée par un passage du livre de la *Sagesse*, ouvrage attribué à Salomon.

« Enivrons-nous des vins les plus excellents, parfumons-nous d'huile de senteur, et ne laissons pas passer la fleur de la saison.

» Couronnons-nous de Roses avant qu'elles se flétrissent (3). »

Mais à Rome, ce ne fut pas seulement dans les festins que l'on se couronnait de fleurs et de Roses,

(1) Liv. XV, chap. 6.

(2) Cet usage était très-répandu chez les Grecs, comme peut nous le faire croire la conversation qui se trouve à ce sujet dans le *Banquet des savants*, par Athénée (liv. XV, depuis le chapit. 3e jusqu'au 10e), et dans laquelle il est assez longuement traité des diverses espèces de couronnes, et des différentes plantes qui entraient dans leur composition. Tous ces propos ne sont cependant que des citations empruntées à des auteurs qui en avaient traité encore plus amplement dans des ouvrages particuliers.

(3) Chap. II, vers. 7 et 8.

il paraît qu'il était d'usage de porter de ces couronnes lors des fêtes publiques et particulières, autrement elles étaient sévèrement défendues dans les autres temps et surtout dans certaines circonstances, où se montrer avec une telle parure pouvait passer pour une insulte faite à une calamité publique. Ainsi Pline (1) nous apprend que, durant la seconde guerre punique (2), un banquier, nommé Lucius Fulvius, pour avoir seulement regardé de sa galerie sur le Forum en ayant une couronne de Roses sur la tête, fut, par ordre du sénat, conduit en prison, d'où il ne sortit qu'à la fin de la guerre.

Ce fait particulier nous prouve d'ailleurs que les couronnes de Roses furent en usage à Rome d'assez bonne heure, et avant que le luxe y eût encore fait de grands progrès.

On peut croire aussi qu'à Rome le luxe des couronnes fut, sous les empereurs, comme celui de toutes les autres choses, qu'il alla toujours en croissant. On avait d'abord porté des couronnes entrelacées de feuilles et de fleurs ; on voulut ensuite qu'elles fussent en partie composées de Roses, et enfin il fallut qu'elles fussent tout entières formées de ces seules fleurs (3). Martial (4), comme je l'ai déjà dit,

(1) Liv. XXI, chap. 3.

(2) De l'an 535 de Rome jusqu'à 551 (av. J.-C. de 217 à 201).

(3) Pline, liv. XXI, chap. 3.

(4) « Pinguescat nimiò madidus mihi crinis amomo,

parle souvent de ces couronnes de Roses. Celle envoyée par ce poète à son ami Sabinus était toute formée de ces fleurs, et il souhaitait qu'elles fussent regardées comme une production de ses jardins (1).

Nous apprenons, par un passage d'Ovide, que les amants qui avaient passé la nuit entière à soupirer sous la fenêtre de leur maîtresse laissaient leur couronne sur le seuil de la porte, afin qu'on pût l'y trouver de bon matin (2).

L'usage d'associer le myrte aux roses dans les couronnes a pris naissance dans un événement miraculeux arrivé à Hérostrate, commerçant de Neucra-

Lassenturque Rosis tempora sutilibus. »
(Lib. V, epigr. 65.)
« Perfundus glaciem triente rubro
Frontem sutilibus ruber coronis. etc. »
(Lib. IX, epigr. 91.)
» Sutilis aptetur decies Rosa crinibus, »
(L. c., epigr. 94.)

(1) « Seu tu Pæstanis genita es, seu Tiburis auris,
Seu rubuit tellus Tuscula flore tuo,
Seu prænestino te villica legit in horto,
Seu modò Campani gloria ruris eras,
Pulchrior ut nostro videare corona Sabino
De nomentano te putet esse meo. »
(Lib. IX, epigr. 62.)

(2) « Clausa tibi fuerit promissa janua nocte :
. . . .
Postibus et duræ supplex blandire puellæ;
Et capiti demptas in fore pone Rosas. »
(Ovid. *De arte amandi*, lib. II, vers 524 et 528.)

tie. Voici comme Athénée le raconte : Hérostrate ayant relâché pendant le cours de ses navigations à Paphos, y acheta une petite statue de Vénus et se remit en mer. Comme il s'approchait de l'Égypte, il s'éleva une tempête si furieuse que les matelots et les passagers effrayés allèrent, en poussant de grands cris, se jeter aux pieds de la Déesse, dont ils réclamèrent le secours. Elle reçut leurs présents, et, par un prodige inconcevable, on vit aussitôt tout l'espace autour de la statue se couvrir de myrtes ; le vaisseau fut parfumé d'une odeur délicieuse, les nuages s'éclaircirent, les flots se calmèrent, et le soleil ayant reparu, un vent favorable porta le navire sur le rivage. Hérostrate, de retour dans sa patrie, y consacra la statue dans le temple de Vénus ; des sacrifices pompeux signalèrent sa reconnaissance ; ses amis, invités à un festin qu'il donna en même temps, reçurent des couronnes de myrte (1).

(1) Athénée, liv. XV, chap. 6.

CHAPITRE VI.

Luxe des Roses chez les anciens.

Les anciens poussèrent très-loin le luxe des Roses, et les Romains finirent par couvrir d'une couche de ces fleurs les lits où se plaçaient les convives, et surtout les tables qui servaient aux festins (1); quelques empereurs allèrent même jusqu'à en joncher les salles de leurs palais. A Rome, les Roses étaient d'abord tirées de l'Égypte, dans les saisons où l'Italie ne pouvait les produire, mais par la suite, pour rendre ces jouissances plus faciles aux maîtres du monde, pendant l'hiver, leurs jardiniers trouvèrent le moyen de produire, dans des serres échauffées par des tuyaux remplis d'eau chaude, une température artificielle qui permettait aux Lis et aux Roses d'éclore au mois de décembre. Sénèque (2) déclame

(1) « Tempora subtiliùs pinguntur tecta coronis,
Et latent injectâ splendida mensa Rosâ. »
(Ovid. *Fast.* lib. V.)
« Annuit et motis flores cecidère capillis
Decidère in mensas, ut Rosa missa solet. »
(Ovid. l. c.)

(2) « Non vivunt contra naturam, qui hieme concupiscunt Rosam? Fomentoque aquarum calentium, et calorum apta imitatione, bruma lilium florem vernum, exprimunt? » Senec. Epist. 122, 8.

avec une ridicule affectation contre ces inventions. Mais, sans s'arrêter aux conclusions rigides du philosophe, les Romains perfectionnèrent tellement leurs serres chaudes que, lorsque, sous Domitien, les Égyptiens crurent offrir à l'empereur un magnifique hommage pour sa fête (1) en lui envoyant des Roses au milieu de l'hiver, ce présent n'excita que le rire et le dédain, tant les Roses d'hiver que l'art avait fait éclore étaient abondantes à Rome. « Dans toutes les rues, dit Martial (2), on respire

(1) Domitien était né le 9 des kalendes de novembre.

(2) Je crois devoir reproduire ici dans son entier l'épigramme de Martial sur ce fait curieux et important dans l'histoire de la Rose, et j'en donne en même temps la traduction, à cause des réflexions qu'elle me fournira plus tard.

AD CÆSAREM DE ROSIS HIBERNIS.

« Ut nova dona tibi, Cæsar, Nilotica tellus
Miserat hibernas ambitiosa Rosas :
Navita derisit Pharios Memphiticus hortos,
Urbis ut intravit limina prima tuæ.
Tantus veris honos, et odore gratia floræ,
Tantaque Pæstani gloria ruris erat.
Sic quacumque vagus, gressum oculosque ferebat,
Textilibus sertis omne rubebant iter.
At tu Romanæ jussus jam cedere brumæ,
Mitte tuas messes, accipe, Nile, Rosas. »
(Mart , liv. VI, epigr. 80.)

A CÉSAR SUR LES ROSES D'HIVER.

« L'ambitieux habitant de la terre qu'arrose le Nil t'avait envoyé, ô César, des Roses d'hiver, comme un présent digne de toi par sa nouveauté. Mais le nautonier de Memphis dut rire des

les odeurs du printemps, on voit briller l'éclat des fleurs fraîchement tressées en guirlandes ; envoyez-nous du blé, Égyptiens, nous vous enverrons des Roses. »

Je reviendrai sur ce passage pour faire voir que l'horticulture des Roses était plus avancée chez les anciens que nous ne le croyons ordinairement.

Dans une autre épigramme, Martial (1) parle encore des Roses qu'on ne voyait autrefois qu'au printemps, et qui de son temps étaient devenues communes à Rome pendant l'hiver.

Au reste, les Romains cultivaient comme nous le faisons aujourd'hui des fleurs dans des vases qu'ils plaçaient sur leurs fenêtres. C'est ce que Martial nous apprend encore en disant à un protecteur avare qui lui avait fait présent d'un très-petit domaine : J'ai une plus belle campagne sur ma fenêtre (2).

jardins de son pays, dès qu'il eut fait un pas dans la capitale de ton empire, tant le printemps y étalait tous ses charmes, tant les fleurs y offraient un gracieux coup d'œil, et répandaient un doux parfum, tant les Roses de tes jardins égalaient celles de Pæstum. Ainsi, partout où il portait ses pas ou ses regards, tous les chemins sur son passage brillaient de Roses vermeilles tressées en guirlandes, et il vit bien que les rives du Nil devaient céder aux brumes de Rome. Envoyez-nous vos moissons, Egyptiens, et recevez des Roses en échange. »

(1) « Dat festinatas, Cæsar, tibi bruma coronas,
Quondam veris erant; nunc tua facta Rosa est. »
(Lib. XII, epigr. 127.)

(2) « Rus est mihi majus in fenestrâ. »
(Lib. XI, epigr. 19.)

Avant de terminer ce qui a rapport aux usages que les anciens faisaient des Roses dans leurs fêtes, dans leurs festins et dans leur vie privée, je citerai encore plusieurs passages tirés de divers auteurs, qui prouvent combien cet emploi était fréquent chez eux.

Florus (1) rapporte qu'Antiochus, roi de Syrie, étant campé dans l'île d'Eubée, sous des tentes tissues d'or et de soie, était non-seulement accompagné d'une troupe de joueurs d'instruments et d'une foule de jeunes gens et de jeunes filles, mais qu'il voulut encore, pour augmenter ses jouissances, se procurer des Roses, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, et qu'il en fit rassembler de tous côtés.

Cicéron plaidant pour faire condamner Verrès, le plus fameux concussionnaire dont l'histoire fasse mention, lui reproche non-seulement les excès des cruautés et des brigandages qu'il avait commis pendant les trois années qu'il gouverna la Sicile, mais encore ses débauches et sa mollesse. Lorsque le printemps commençait, dit l'orateur romain, cette saison ne s'annonçait point pour lui par le retour du Zéphyr ou par le lever de quelque signe céleste, ce n'était que lorsqu'il avait vu les Roses s'épanouir que le printemps lui semblait commencer. Dans les voyages qu'il faisait à travers la province, continue

(1). Liv. II, chap. 8. sect. 9.

Cicéron, il se servait, à l'exemple des rois de Bithynie, d'une litière portée par huit hommes, dans laquelle il reposait mollement étendu sur des coussins d'étoffes transparentes, et remplis de Roses de Malte, ayant à la main un réseau formé du fil de lin le plus fin, qui était également plein de ces fleurs, et qu'il approchait sans cesse de ses narines, afin d'en sentir le parfum (1).

Latinus Pacatus (2), dans le panégyrique de l'empereur Théodose, s'élève contre le luxe des Romains, dont la sensualité n'était pas satisfaite lorsqu'ils n'avaient pas interverti l'ordre des saisons en faisant surnager pendant l'hiver les Roses sur le vin dont leurs coupes étaient remplies, et si, durant l'été, le falerne n'était rafraîchi dans de grands vases remplis de glace.

Lorsque Cléopâtre se rendit en Cilicie pour aller au-devant de Marc-Antoine, elle lui donna pendant plusieurs jours de suite des fêtes dans lesquelles elle déploya une magnificence royale extraordinaire. Elle avait fait dresser dans la salle du festin douze lits sur chacun desquels pouvaient tenir trois convives. Les murailles étaient couvertes de tapisseries de pourpre tissue d'or; tous les vases étaient de ce métal, travaillés d'une manière admirable et enrichis

(1) Cicéron contre Verrès, II, 5, 10 et 11.

(2) *Latin. Pac. Drepanii Panegyricus Theodosii, in Panegyr. Veter.* in-4°, 1776, pag. 321.

de pierres précieuses. Le quatrième jour, cette reine poussa la somptuosité jusqu'à faire rassembler pour un talent (1) de Roses dont elle fit couvrir le pavé de la salle à la hauteur d'une coudée; ces fleurs étant retenues par des réseaux très-fins, afin qu'il fût possible de marcher dessus (2).

Il est curieux de rapprocher de ce fait l'anecdote suivante rapportée par Pline (3). « Dans le temps que Marc-Antoine se préparait à la bataille d'Actium (bataille qui décida de l'empire du monde), comme il se défiait de cette reine, il faisait faire l'essai de tous les aliments qu'on lui servait; mais Cléopâtre sut se jouer de ses craintes. Un jour qu'elle lui donnait un festin, elle lui mit sur la tête une couronne dont les fleurs des bords étaient empoisonnées; et lorsque Antoine fut échauffé par le plaisir et la chaleur des vins, elle proposa que chacun bût sa couronne : son amant y consentit, eût-il pu craindre, ajoute Pline, une surprise dans cette occasion! Il s'empressa de déchirer la sienne, la mit dans sa coupe, et allait la boire, lorsque la reine l'arrêta en lui disant : « Pourquoi me soupçonnez-vous d'avoir de funestes desseins sur votre personne? s'il m'était possible de vivre sans vous, voyez combien cela me serait facile. » En

(1) Trois mille francs de notre monnaie.

(2) Athénée, liv. IV, chap. 4, et Grævius, *Thesaurus antiquit. roman.*, in-f°, tom. XII, pag. 66.

(3) Liv. XXI, chap. 3.

même temps, ayant fait tirer de prison un criminel, elle lui fit boire la coupe, et il expira dans le moment. »

Plus tard, après la perte de la bataille d'Actium, Antoine, n'ayant pas voulu survivre à sa défaite, de peur de tomber entre les mains d'Octave, demanda à Cléopâtre, après s'être percé d'un coup d'épée, de répandre des parfums sur sa tombe et de la couvrir de Roses (1).

La plus grande profusion de Roses dont il soit fait mention dans l'Histoire ancienne, et qui est à peine croyable, est celle que Suétone attribue à Néron. Cet auteur (2) dit que dans une fête que cet empereur donna dans le golfe de Baies, où l'on avait établi sur les bords du rivage des auberges et des lieux de débauche, dans lesquels des femmes de distinction jouaient le rôle d'hôtesses, la dépense s'éleva pour les Roses seules à plus de quatre millions de sesterces (3).

Depuis Néron, si plusieurs de ses successeurs ne poussèrent pas tout à fait aussi loin le luxe des Roses, il y en eut cependant plusieurs qui en firent encore de grandes prodigalités ; on pourra en juger par la citation que je vais faire de ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre.

Lucius Aurelius Verus, qui, par la licence de ses

(1) *Botanique historique*, par madame de Genlis, pag. 157.

(2) Suétone, *Vie de Néron*, chap. 27.

(3) Environ 500,000 francs.

mœurs, égala les empereurs les plus débauchés, mais auquel on ne reproche aucun acte de cruauté, fut, dit un de ses historiens (1), l'inventeur d'un nouveau genre de volupté ; il fit faire un lit, où il y avait quatre coussins élevés, qui était fermé de toutes parts d'un réseau très-délié, et dont l'intérieur était rempli de Roses effeuillées : il s'y couchait avec des concubines, ne se couvrant pour tout voile que de fleurs de lis.

Héliogabale, si renommé par ses prodigalités et ses vices de toute nature, faisait piler des Roses avec des amandes de pin, afin d'en augmenter le parfum. Le même empereur faisait joncher de Roses les lits, les salles et jusqu'aux portiques de son palais, et il renouvelait ces profusions avec des fleurs de toute espèce, comme lis, violettes, jacinthes et narcisses (2).

Gallien, prince aussi cruel et aussi voluptueux que le précédent, couchait, selon les uns (3), sous des berceaux de Roses pendant le printemps, et, selon d'autres, sur des lits couverts de ces fleurs (4).

Enfin Carinus, autre empereur débauché et voluptueux, qui ne régna que quelques mois (5),

(1) Spartian., *Verus*, chap. 5.

(2) Lamprid., *Héliogab.*, chap. 19.

(3) Curtius Symphorianus, *Traité des jardins*, pag. 667.

(4) Trebellius Pollio, *Gall.*, chap. 16.

(5) En l'année 284.

faisait aussi joncher de Roses les chambres de son palais, et les lits sur lesquels devaient se placer les convives qu'il invitait (1).

(1) Vopiscus, *Carin.*, chap. 17.

CHAPITRE VII.

Emploi des Roses pour orner les tombeaux.

L'usage le plus touchant auquel on ait consacré les Roses fut celui d'en orner les tombeaux. Les Grecs destinèrent principalement à cet usage l'amaranthe et le myrte; mais les Romains donnèrent la préférence au lis, au safran et surtout à la Rose (1). L'asphodèle devait aussi y figurer comme plante consacrée à Pluton.

Les anciens avaient soin de renouveler les plantes qui étaient placées autour de l'urne sépulcrale (2), afin qu'elle fût toujours environnée d'un éternel printemps (3). Ces fleurs étaient regardées comme sacrées, et, pour ainsi dire, comme un reste du défunt.

Les Romains considéraient ces soins pieux comme tellement agréables aux mânes, que les citoyens riches destinaient par testament des jardins entiers

(1) *P. Morestelli Pompa feralis.* VIII, cap. 14, 15.

(2) « Nunc non è tumulo fortunatâque favillâ
Nascentur violæ... »
(Pers. sat. I, vers. 40.)

(3) « Spirantesque crocos et in urnâ perpetuum ver. »
(Juv. sat. VII, vers. 209.)

à être réservés pour fournir des fleurs à leur tombeau. Souvent le défunt avait ordonné que ses héritiers, ou ceux auxquels il faisait un legs pour prendre soin de ses cendres, se réuniraient tous les ans au jour anniversaire de sa mort, ou à une époque déterminée, pour dîner auprès de son tombeau en y répandant des Roses. C'est ce qui est attesté par plusieurs pierres funéraires d'anciens tombeaux romains; telle est l'antique inscription qui se voit à Ravennes (1). D'autres inscriptions du même genre se voient aussi dans quelques autres lieux de l'Italie (2).

Le président d'Orbessan a vu à Torcello, ville située à cinq milles de Venise, une inscription de cette nature (3), où l'on trouve exprimée la dona-

(1) TI. CLAVDIVS. DRVSI. F. CÆS. AVG.
GERM. PONT. MAX. TRIB. POT. II. COS.
DESIG. III. IMP. III. P.P. DEDIT. OB.
MEMORIAM. PATRIS. SVI. DEC. VII.
COLLEGI. FABRVM. M.R. H-S. CD. N.
LIBERALITATE. DONAVIT. SVB. HAC.
CONDITIONE. VT. QVOTANNIS. RO-
SAS. AD. MONVMENTVM. EJVS DEFE-
RANT. ET. EPVLENTVR. DVMTA-
XAT. IN. V. ID. IVLIAS. QVOD. SI. NE-
GLEXERINT. TVNC. AD VIII. EIVS-
DEM. COLLEGII. PERTINERE. DEBE-
BIT. CONDITIONE. SVPRADICTA.

(2) Rosenberg, *Rhodologia*, pag. 27.

(3) LONGIVS
PATROCLVS

tion faite par un affranchi, au collége des *Centum*, de jardins et d'un édifice pour être employés à célébrer ses obsèques et celles de son maître : il voulait qu'on n'y ménageât point les Roses, et que les vivres y fussent distribués avec profusion (1).

Ordinairement, ainsi que dans la première inscription, la donation faite aux conditions d'entretenir de Roses le monument funèbre, était substituée à d'autres, si cette condition n'était pas remplie. Quelquefois les malédictions les plus fortes menaçaient ceux qui oseraient violer ces plantations sacrées.

Ce qui prouve combien cet usage des Roses pour orner les tombeaux était fréquent chez les Romains, c'est que ceux qui n'étaient point assez riches pour laisser des fondations telles que celles qu'on vient de voir, faisaient souvent graver sur

SECVTVS
PIETATEM
COL. CENT.
HORTOS CVM
ÆDIFICIO JVNCTOS
HVIC. SEPVL.
VIVVS DONAVIT VT
EX REDDITV EOR. LARGIVS ROSÆ ET ESCÆ
PATRONO SVO ET
QVANDOQVE SIBI
PONERENTVR.

(1) D'Orbessan, *Essai sur les Roses*, pag. 313.

les pierres qui recouvraient leurs cendres, qu'ils priaient les passants de répandre des Roses sur leur tombeau; ce qu'attestent plusieurs de ces pierres qui subsistent encore (1).

Serait-ce parce qu'on a comparé la courte durée de la vie humaine à l'existence de la Rose, qu'on a consacré cette fleur aux tombeaux? C'est ce qu'on peut croire d'après le passage suivant de saint Jérôme : « Les anciens répandaient des Roses sur les urnes des défunts, et ordonnaient dans leurs testaments d'orner les tombes avec ces fleurs et de les renouveler chaque année. Les maris aussi avaient la coutume de jeter des Roses, des violettes et des lis sur les urnes qui renfermaient les cendres de leurs épouses; ces modestes fleurs étaient les signes emblématiques de leur douleur. Nos chrétiens se contentent de placer une Rose parmi les ornements de leurs tombes, comme l'image de la vie (2).»

Les premiers chrétiens blâmèrent l'emploi des fleurs, soit dans les fêtes, soit pour orner les tombeaux, à cause des rapports qu'il avait avec la mythologie païenne, et ils cessèrent d'en faire usage.

(1) Sur les pierres sépulcrales, on trouve fréquemment ces mots : *Sparge, precor, Rosas supra mea busta, viator*. Voyez les différentes inscriptions de Gvter, et le traité de Jacques Guthier; *de Jure manium*, lib. II, cap. 36.

(2) S. Hieronymi, *Epistola ad Pammachium;* tom. IV, pag. 584 et 588 ex ed. Martiany, Parisiis, 1706, in-fo.

Tertullien (1) a fait un livre contre les couronnes et les guirlandes. Clément d'Alexandrie (2) ne veut pas que les chrétiens se couronnent de Roses tandis que Jésus-Christ a été couronné d'épines. Mais un peu plus tard les fidèles se relâchèrent de cette sévérité outrée, et le poète chrétien Prudence ne craint pas d'inviter ses frères à couvrir de violettes et de verdure, et à inonder de parfums ces ossements que la voix du Tout-Puissant doit un jour rendre à la vie (3).

Plus tard encore, au treizième et au quatorzième siècle, l'opinion s'était tellement modifiée au sujet des couronnes de fleurs, que c'était alors l'usage chez les personnes très-pieuses de porter de ces couronnes en souvenance de la couronne d'épines qui avait été mise sur la tête de Jésus-Christ pendant sa passion. Ainsi, Saint-Louis faisait porter tous les vendredis un chapeau de Roses ou autres fleurs aux princesses, ses filles, *en remembrance de la sainte couronne d'épines*, dit Guillaume de Nangis (4).

Aujourd'hui, la religion chrétienne ne bannit

(1) Tertullianus, *De coronâ*, cap. XIV, pag. 130, ex edit. Rigattio, Parisiis, 1641, in-f°.

(2) Clem. Alexand. *Pædag.* lib. II, cap. 8, pag. 214.

(3) « Nos tecta fovebimus ossa
Violis et fronde frequenti,
Titulumque et frigida saxa
Liquido spargemus odore. »
(*Hymn. in exequiis defunct.* vers. 170.)

(4) Marchangy, *France au XIVe siècle*, tom. IV, pag. 205.

plus les fleurs de ses temples et de ses pompes ; les jours de fêtes, elle orne ses autels de bouquets et de guirlandes ; dans la plus grande même, comme la plus imposante de ses solennités, le jour de la Fête-Dieu, ce sont des corolles de Roses effeuillées qui, pendant la procession, se mêlent dans l'air aux parfums des encensoirs dirigés vers le Saint-Sacrement ; et dans beaucoup de villes, principalement dans celles du midi de la France et de l'Europe, les rues par lesquelles les processions doivent passer sont entièrement jonchées d'herbes odoriférantes et de fleurs de toute sorte.

Depuis l'extinction du paganisme, l'usage de se couronner dans un festin est entièrement passé de mode. Les femmes seules se font un objet de parure des Roses, soit pour en orner leurs cheveux, soit pour les employer aux différentes parties de leur toilette. Mais ces fleurs ne vont bien qu'à la jeunesse ; elles sont toujours déplacées sur le front de la vieillesse. Du reste, l'art est parvenu de nos jours à imiter si parfaitement les Roses, que, pour tous les objets de parure, les femmes ne font plus guère d'usage aujourd'hui que de celles qui sont artificielles.

CHAPITRE VIII.

La Rose dans le moyen-âge : fêtes, cérémonies et usages auxquels elle a donné lieu.

Dans les temps de chevalerie, les Roses furent souvent un emblème que les preux aimèrent à placer sur leurs armes. Une Rose dans l'écu d'un chevalier annonçait que la douceur doit être la compagne du courage, et que la beauté est le seul prix digne de la valeur. Mais cette aimable fleur ne fut pas toujours prise pour de tels emblèmes, et pourquoi faut-il que, lorsqu'elle ne devait rappeler que des images riantes et agréables, elle soit devenue le signe de deux factions rivales qui désolèrent l'Angleterre pendant plus de trente ans! Ces factions de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge* commencèrent en 1452, sous Henri VI, entre les maisons de Lancastre et d'York. Un duc de ce dernier nom, descendant d'Édouard III, fondait ses droits à la couronne sur ce qu'il se trouvait plus près d'un degré de la tige primitive que la branche régnante. Il portait dans son écu une Rose blanche, et le roi régnant Henri VI, de la maison de Lancastre, portait une Rose rouge dans le sien. Après plusieurs guerres civiles des plus acharnées, après avoir inondé de sang tout le

royaume, après la fin tragique de trois rois, Henri VII, de la maison de Lancastre, réunit en 1486 les deux partis et les deux branches en épousant Élisabeth, héritière de l'autre maison.

Voici d'ailleurs l'origine de la Rose rouge dans les armes de la maison de Lancastre. Vers 1277, le comte d'Egmond, fils du roi d'Angleterre, et qui avait pris le titre de comte de Champagne, fut envoyé par le roi de France à Provins avec des troupes pour venger le meurtre de Guillaume Pentecôte, maire de la ville, qui avait été assassiné dans une émeute, ce qui lui donna lieu de faire quelque séjour à Provins. Lorsque ce prince retourna en Angleterre, il prit pour devise la Rose rouge que Thibaut, comte de Brie et de Champagne, avait rapportée de Syrie, en revenant de la croisade, quelques années auparavant. Ce comte d'Egmont fut le chef de la famille des Lancastre, qui conserva cette Rose rouge dans ses armes (1), tandis que la maison d'York avait au contraire pris une Rose blanche pour devise.

« Le prince de Béarn (depuis Henri IV) n'avait pas quinze ans lorsque Charles IX vint à Nérac, en 1566, pour y visiter la cour de Navarre. Les quinze jours qu'il y passa furent marqués par des jeux et des fêtes dont le jeune Henri était déjà le plus bel ornement.

(1) Voyez l'*Ancien Provins*, par Opoix, pag. 217 et 452.

» Charles IX aimait à tirer de l'arc ; on voulut lui en donner le divertissement, et l'on pense bien qu'aucun de ses courtisans, pas même le duc de Guise, qui excellait à cet exercice, n'eut la maladresse de se montrer plus adroit que le monarque. Henri, que l'on appelait encore *Henriot*, s'avance, et du premier coup enlève avec sa flèche l'orange qui servait de but. Suivant la règle du jeu, il veut recommencer et tirer le premier ; Charles s'y oppose et le repousse avec humeur, Henri recule quelques pas, arme son arc et dirige sa flèche sur la poitrine de son adversaire : celui-ci se met bien vite à l'abri derrière le plus gros de ses courtisans, et ordonne qu'on éloigne de sa personne ce dangereux petit cousin.

» La paix se fit : le même jeu recommença le lendemain ; Charles trouva un prétexte pour n'y pas venir. Cette fois le duc de Guise enleva l'orange, qu'il fendit en deux ; il ne s'en trouvait pas d'autres. Le jeune prince voit une Rose sur le sein d'une jeune fille qui se trouvait au nombre des spectateurs, il s'en saisit et court la placer au but. Le duc tire le premier, n'atteint pas ; Henri, qui lui succède, met sa flèche au milieu de la fleur, et va la rendre à la jolie villageoise sans la détacher de la flèche victorieuse qui lui sert de tige (1). »

La Rose est à Salency, village à une lieue de

(1) *Mercure de France*, novembre 1817, pag. 222 ; et *Œuvres complètes* d'Étienne Jouy, tom. VIII, pag. 310.

Noyon, la récompense de la sagesse. On fait remonter l'origine de la fête de la Rosière, dans ce pays, jusqu'à saint Médard, évêque de Noyon, qui vivait à la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième, du temps de Clovis. Cet évêque, qui était aussi seigneur de Salency, avait institué une fondation pour donner tous les ans, à celle des filles de sa terre qui jouissait de la plus grande réputation de vertu, une somme de vingt-cinq livres et une couronne ou chapeau de Roses. La tradition assure que le saint prélat donna lui-même ce prix glorieux à l'une de ses sœurs que la voix publique lui avait nommée pour être Rosière. On voyait encore, avant la révolution de 1789, au-dessus de l'autel de la chapelle de Saint-Médard, à Salency, un tableau où cet évêque était représenté en habits pontificaux, et mettant une couronne de Roses sur la tête de sa sœur, qui était coiffée en cheveux et à genoux.

Saint Médard avait assigné sur une partie de son domaine, appelé depuis le fief de la Rose, une redevance annuelle de vingt-cinq livres, somme très-considérable alors, pour fournir à tous les frais de cette cérémonie.

Il s'en fallut bien peu que Louis XIII n'honorât de sa présence la cérémonie de la Rose. Ce prince se trouvant en 1640 au château de Varennes près Salency, fut prié d'ajouter à l'éclat de cette cérémonie en y assistant en personne; mais se trouvant

indisposé, il envoya à la Rosière une bague et son cordon bleu par le marquis de Gordes, premier capitaine de ses gardes, en lui permettant ainsi qu'à ses compagnes de le porter tant en ce jour qu'aux grandes cérémonies. « Allez, dit-il au marquis, offrir ce cordon à celle qui sera couronnée. Il fut assez longtemps le prix de la faveur, qu'il devienne aujourd'hui la récompense de la vertu. » Depuis cette époque la Rosière reçoit une bague, et elle et ses compagnes portent le cordon bleu.

Le seigneur de Salency jouissait seul autrefois du droit de choisir la Rosière entre trois filles du village qui lui étaient présentées par les habitants. Mais, en 1773, un nouveau seigneur, acquéreur de la terre de Salency, jaloux du droit qu'avaient les habitants de nommer les trois filles de la Rose et de les lui présenter, voulut leur enlever cet avantage; il prit sur lui de nommer la Rosière, sans qu'il y eût assemblée, ni élection, ni présentation, et de supprimer en outre la pompe et les cérémonies qui avaient toujours été en usage jusque-là. Sur la réclamation des habitants de Salency, le bailliage de Chauny condamna d'abord les prétentions de ce seigneur; mais, celui-ci n'ayant pas voulu céder, il s'ensuivit un procès célèbre devant le parlement de Paris, qui rendit, le 20 décembre 1774, un arrêt solennel en faveur des habitants du lieu, par lequel il confirma tous les anciens usages de la fête de la Rosière, et con-

damna le seigneur de Salency à tous les dépens (1).

C'est le 8 juin, jour de la Saint-Médard, que se célèbre encore la cérémonie de la Rosière à Salency. Elle avait inspiré, vers l'époque dont il vient d'être question, les vers suivants au poète Lemierre :

« Rose de nos jardins, Rose aux vives couleurs,
Sois fière désormais d'être le prix des mœurs,
Et de voir éclater tes beautés printanières
Sur le front ingénu des modestes bergères;
Sois plus flattée encor de servir en nos jours
De couronne aux vertus que de lit aux amours.
La pomme à la plus belle, a dit l'antique adage;
Un plus heureux a dit : la Rose à la plus sage. »

La cérémonie de la Rosière fut supprimée pendant les excès de la révolution, mais elle a été rétablie depuis que les temps sont devenus plus calmes.

D'autres fêtes de la Rose furent instituées dans plusieurs autres villages de France et même des pays voisins, à l'imitation de celle de Salency. Lors du séjour que Louis XVIII fit à Blankenbourg, en Allemagne, pendant les années (1) qu'il passa éloi-

(1) Voyez les *Rosières*, ou *précis historique sur les fêtes du couronnement de la sagesse en France;* par Nougaret. La fête de la Rosière a donné lieu a plusieurs autres ouvrages : à deux opéras-comiques ; l'un représenté en 1769, et le second en 1774. Antérieurement, dans l'Année littéraire de 1766, M. de Sauvigny avait publié sur ce sujet un article intitulé: *L'Innocence du premier âge en France,* qui a été réimprimé depuis sous le titre de *la Rose* ou *la Fête de Salency*. Le même sujet a encoreproduitun petit poème ayant pour titre: *La fête de la Rose*.

(2) En 1795 ou 1796.

gné du trône et de sa patrie, ayant été invité à assister à une fête de Rosière, lorsqu'il eut posé la couronne sur la tête de la jeune personne qui lui fut désignée comme la plus vertueuse, cette Rosière lui dit ingénument : Mon prince, Dieu vous le rende !

Il existe dans les vallées de l'Engadine, en Suisse, une coutume touchante. Si un homme accusé d'un crime parvient à se justifier, le jour même où les portes de sa prison s'ouvrent devant lui, une jeune et jolie fille lui offre une Rose blanche, appelée la Rose de l'innocence (1).

Comment se fait-il que les Roses, après avoir été consacrées à servir d'emblème à la vertu et à l'innocence, aient été dans d'autres temps et dans d'autres lieux considérées comme un signe de réprobation et de déshonneur ?

Le synode tenu à Nismes, vers l'an 1284, ordonna aux juifs de porter sur la poitrine une Rose pour les faire distinguer des chrétiens, afin qu'on n'eût pas pour eux les mêmes égards (2). Autrefois, dans certaines provinces de l'Allemagne une fille qui avait prodigué à l'amour les faveurs réservées pour l'hymen, était forcée le jour de son mariage de mettre sur sa tête une couronne de Roses rouges, au lieu d'une couronne de myrte (3).

Il paraît que dans le moyen âge les Roses furent

(1) Nouvelles annales des voyages, tom. XXXVII, pag. 239.

(2) Buc'hoz, *Monographie de la Rose*, pag. 31.

(3) *Histoire des proverbes*, par le chevalier de Méry, t. III, p. 94.

beaucoup plus abondamment cultivées dans certaines provinces, qu'elles ne l'ont été depuis, car je trouve le passage suivant dans Marchangy (1) : « Pour la parure de certaines fêtes, on cultivait aux environs de Rouen des champs de fleurs de plusieurs arpents, et l'on évalue à cinquante mille francs les bouquets et chapeaux de Roses qu'on vend annuellement ; aussi le métier de chapelier de fleurs et celui de *marchand rosier* sont-ils en France très-communs et très-lucratifs. Cette somme ne surprendra pas, si l'on pense à l'énorme consommation qu'on faisait alors de l'eau de Rose. Dans toutes les familles, les compagnies et corporations, on offrait beaucoup de bouquets ; à table dans les fêtes, on se couronnait de fleurs, on en jonchait la nappe et le plancher, etc. »

Je trouve encore dans le marquis de Chesnel (2) que dans les vieilles coutumes d'Auvergne, d'Anjou, de Tours, de Lodunois et du Maine, l'usage était que dans les familles nobles, le père qui avait des enfants mâles ne donnât le plus souvent à ses filles en les mariant qu'un chapeau ou chapel de Roses. En Normandie, les filles n'avaient aussi pour toute légitime qu'un chapel orné des mêmes fleurs.

Dans les anciens droits seigneuriaux, il y avait au XIVe siècle beaucoup de redevances de boisseaux de Roses pour la provision d'eau de Rose du sei-

(1) France au XIVe siècle, tom. III, pag. 20.
(2) Histoire de la Rose, pag. 38.

gneur. Cependant, à cette même époque, dans plusieurs provinces il n'était pas permis à tout le monde de cultiver ces fleurs (1).

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas douteux que du quatorzième au seizième siècle, d'après certaines coutumes de ce temps, les Roses fussent plus communes qu'elles ne le furent depuis, au dix-septième et au dix-huitième siècle, et ce qui le prouve, c'est l'emploi qu'on en faisait dans certaines cérémonies, et l'usage bien plus fréquent de l'eau de Rose, ainsi que je le dirai plus loin. Par exemple, on trouve dans des lettres patentes du roi Charles VI, données en février 1415 : « Art. 170. — Le crieur juré à son entrée dans la confrairie, donnera les chappeaux de Roses aux maistres qui yront quérir leur confrairie à la Saint-Martin le bouillant (4 juillet), et de même tous iceulz crieurs accompaigneront cellui qui portera le baston de leur dicte confrairie les jours et veille de la feste du dit Saint-Martin : et cellui qui déffauldra, paiera demi livre de cire au profit de leur confrairie, s'il n'a excusacion légitime (2). »

J'ai déjà parlé des guerres civiles de la Rose rouge et de la Rose blanche qui ensanglantèrent l'Angleterre pendant si long-temps ; voici encore un exemple dans lequel la fleur symbole de l'innocence

(1) *Botanique historique* de madame de Genlis, pag. 158.

(2) Collection des ordonnances des rois de France, tom. X, pag. 279.

et des gracieuses pensées, servit, sous le règne de Charles VI, de signe de ralliement à la faction des Bourguignons contre celle des Armagnacs. Les Parisiens poussés par les agents du duc de Bourgogne imaginèrent, le 9 juin 1418, pour diriger plus facilement leurs partisans, de les réunir en confrérie : l'église Saint-Eustache fut choisie pour être le siége de cette confrérie, dite de Saint-André. Chaque confrère devait orner sa tête d'une couronne de Roses rouges : on en fabriqua soixante douzaines dans l'espace de douze heures, et quoiqu'elles manquassent au zèle des associés, ces fleurs furent assez abondantes pour parfumer toute l'église Saint Eustache (1).

Selon une ancienne coutume, les ducs et pairs, soit qu'ils fussent princes ou même fils de France, étaient jadis obligés de donner des Roses au parlement de Paris, en avril, mai et juin. Le pair qui était appelé à faire les honneurs de cette cérémonie, faisait joncher de Roses, de fleurs et d'herbes odoriférantes toutes les chambres du parlement, et réunissait avant l'audience dans un déjeuner splendide les présidents, les conseillers, et même les greffiers et huissiers de la cour. Il allait ensuite dans chaque chambre, faisant porter devant lui un grand bassin d'argent, lequel contenait autant de bouquets de Roses et d'au-

(1) Voyez l'*Histoire manuscrite de Paris*, sur Saint-Eustache; Corrozet, *Antiquités de Paris*, et M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*.

tres fleurs naturelles ou artificielles, qu'il y avait d'officiers, avec un pareil nombre de couronnes composées des mêmes fleurs, et rehaussées de ses armes. Le parlement avait son faiseur de Roses, appelé le *Rosier de la cour*, chez lequel les pairs devaient se fournir de celles dont se composaient leurs présents.

Sous le règne de François Ier, le 17 juin 1541, il y eut une contestation entre le duc de Montpensier et le duc de Nevers sur la *baillée* des Roses du parlement. Celui-ci ordonna que le duc de Montpensier, à cause de sa qualité de prince du sang, les baillerait le premier. Parmi les princes de la famille royale qui se soumirent à cette cérémonie, on compte dans les derniers temps les ducs de Vendôme, de Beaumont, d'Angoulême et plusieurs autres. Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre, justifia au procureur-général que ni lui, ni ses prédécesseurs n'avaient jamais manqué de satisfaire à cette redevance (1).

Le parlement de Paris n'était pas le seul, à ce qu'il paraît, chez lequel cette coutume fût en usage, puisque le 28 avril 1589, sur la réquisition du procureur-général, le parlement de Toulouse ordonna qu'au mois de mai suivant, Madame sœur

(1) De Saint-Victor, *Tableau historique de Paris*, tom. I, pag. 154; Sauval, *Histoire des antiquités* de la ville de Paris; tom. II, liv. VIII, pag. 446; *Nouvel abrégé chronologique*, par Hénault, in-4°, 1768, tom. I, pag. 392.

du roi, le cardinal de Joyeuse, les archevêques de Toulouse, de Narbonne, d'Auch et le duc d'Uzès, bailleraient les Roses à leur tour. La reine Marguerite de Valois, femme de Henri IV, satisfit à ce droit en 1599, comme comtesse de Lauraguais (1). Cet usage est tombé en désuétude vers les commencements du dix-septième siècle, sans qu'on en sache précisément le motif; peut-être la cause en est-elle dans la difficulté qu'éprouvaient ceux qui devaient ce tribut, à rassembler une quantité assez considérable de Roses dans les temps où elles pouvaient manquer.

(1) D'Orbessan, *Essai sur les Roses*, pag. 326.

CHAPITRE IX.

Des parfums tirés de la Rose, de son eau et de son huile essentielle.

Plusieurs auteurs ont cru que l'invention de l'essence de Rose était fort ancienne, et ils l'ont fait remonter jusqu'au siége de Troie, en s'appuyant d'un passage de l'Iliade, dans lequel Homére (1) dit que Vénus conserva le corps d'Hector, après sa mort, en répandant dessus une huile divine de Rose. Mais cette opinion ne peut être admise, puisque, comme on le verra plus loin, près de trois mille ans se seraient écoulés depuis, et que, pendant cette longue suite de siècles, on ne retrouve plus dans aucun auteur rien qu'on puisse rapporter au parfum délicieux de l'huile essentielle de Rose; car ce n'est que beaucoup plus tard que la découverte de cette substance précieuse a été véritablement constatée. Tout ce que l'on peut conclure du passage d'Homère, c'est que de son temps on composait déjà un parfum de Roses en faisant infuser ces fleurs dans de l'huile; mais cette préparation était simple et n'avait rien de semblable à celle par laquelle on s'est depuis pro-

(1) Liv. XXIII, vers. 186.

curé l'essence. Peut-être aussi que ce que dit Homère de la conservation du corps d'Hector par l'huile de Rose pourrait n'être considéré que comme une fiction poétique.

Ce qu'on peut d'ailleurs présumer avec un certain degré de certitude, c'est que si l'huile essentielle de Rose eût été connue des Grecs et des Romains, Pline en aurait parlé d'une manière positive et qu'il aurait indiqué son mode de préparation, tandis qu'en parlant des divers parfums (1) connus de son temps, il se contente de dire qu'à l'époque du siége de Troie le suc des Roses était connu, et qu'on le faisait entrer dans une huile délicieuse. Ailleurs (2), en parlant de plusieurs autres huiles factices, il dit seulement que celle de Roses se préparait par la simple infusion des feuilles de ces fleurs dans de l'huile qu'on soumettait à l'expression lorsque celles-ci avaient infusé pendant quelque temps.

Presque tous les parfums se composaient d'ailleurs, selon Pline (3), des odeurs qui en formaient la base et d'huile qui en faisait le corps, et le parfum tiré des Roses était le plus commun parce que ces fleurs croissaient partout en abondance.

Le même auteur a traité longuement des diffé-

(1) Liv. XIII, chap. 1.
(2) Liv. XV, chap. 7.
(3) Liv. XIII, chap. 1.

rentes substances qui entraient dans la composition de toutes ces préparations odoriférantes (1).

Les Grecs et les Romains, et, en général, les peuples de l'antiquité, faisaient un usage bien plus fréquent des parfums que nous n'en faisons maintenant. Athénée, dans son Banquet des Savants (2), en parle longuement. C'était principalement des Roses qu'on tirait une grande partie de ces parfums. Celles de Cyrène, dit le même auteur (3), sont plus odorantes, voilà pourquoi le parfum qu'on en fait est extrêmement suave ; et dans un autre passage il cite celui qu'on composait à Naples, à Capoue et à Faséoles comme le meilleur et le plus délicieux de tous (4). Ceci s'accorde bien avec les recherches postérieures faites sur le même sujet par le président d'Orbessan (5). Les villes de Naples, de Capoue et de Préneste, dit celui-ci, tiraient leurs Roses de la Campanie ; on y voit encore un terrain considérable appelé vulgairement *il mazzone delle Rose*. Ce champ reçut autrefois le nom de *Rosetinus* à cause de la quantité prodigieuse de ces fleurs, qui y naissaient sans culture et en plus grand nombre que dans les autres champs de cette même contrée.

Je trouve encore dans Athénée un passage d'a-

(1) Voyez liv. XIII, chap. 1, 2, 3.

(2) Liv. XV, depuis le chap. 10 jusqu'au 13e inclusivement.

(3) Loc. cit., chap. VII.

(4) Pline dit la même chose, liv. XIII, chap. 1.

(5) Essai sur les Roses, p. 318.

près lequel on peut croire que, chez les anciens, on faisait entrer le parfum des Roses dans quelques préparations culinaires; telle était une sorte de pot-pourri composé par le cuisinier du roi de Sicile, que cet auteur met en scène et qu'il fait parler ainsi qu'il suit (1) : « Voici ce que j'appelle marmite aux Roses; je l'ai ainsi préparée, afin que vous eussiez, tant sur la tête qu'intérieurement, le parfum suave des couronnes, et que tout votre corps se sentit de ce régal : après avoir pilé les Roses les plus odoriférantes dans un mortier, j'y ai jeté beaucoup de cervelles d'oiseaux et de porc, bien bouillies, dont j'ai ôté jusqu'à la moindre fibre; j'y ai ajouté des jaunes d'œufs, ensuite de l'huile, du *garum*, du poivre, du vin; après avoir bien broyé et mélangé tout cela, je l'ai jeté dans une marmite neuve et l'ai placé sur un feu doux mais soutenu. »

En disant cela, le célèbre cuisinier découvrit le vaisseau; il s'en exhala une odeur suave qui parfuma toute la salle du festin, et l'un des convives, tant l'odeur des Roses était pénétrante, ne put s'empêcher de s'écrier (avec Homère) : « Ce parfum remué remplit de sa vapeur le palais de Jupiter et se répandit dans le ciel et sur la terre. »

Non-seulement le parfum des Roses était, en général, plus recherché que tous les autres, mais encore on voulait se le procurer dans les moments où

(1) Banquet des savants, liv. XIII, chap. 68, 69.

l'on était le moins en état d'en jouir. Des esclaves étaient chargés de brûler des pastilles de Roses autour de leurs maîtres pendant qu'ils dormaient (1).

Si d'ailleurs l'huile essentielle de Rose eût été connue du temps de Pline, cet auteur n'aurait pas manqué d'en parler comme du parfum le plus estimé et le plus précieux; mais c'est ce qu'il n'a pas fait, puisque, sous ce rapport, il ne mentionne que celui qu'il appelle royal, et auquel on donnait ce nom parce qu'on le préparait exprès pour les rois des Parthes. Il était composé d'huile de Ben et de plusieurs substances aromatiques (2).

Nous venons de voir que l'huile essentielle de Rose ne pouvait être l'huile dont il est question dans Homère; mais plusieurs savants, entre autres M. Weston, ont cru la reconnaître dans celle dont parle le Psalmiste (3), parce que celui-ci lui donne l'épithète de verte; mais selon Langlès, qui a fait beaucoup de recherches à ce sujet, rien au monde n'est plus vague que cette épithète, plusieurs espèces d'huile ayant cette couleur, et

(1) D'Orbessan, *Essai sur les Roses*, p. 325.

(2) Liv. XIII, chap. 1.

(3) *Delibutus sum in oleo viridi*. Psalm. XCII, vers. 10. Cette citation est copiée dans Langlès, qui lui-même l'a faite d'après Weston et le texte cité des bibles protestantes; mais celui des bibles catholiques selon la version de la Vulgate en diffère sensiblement. Ceci n'ayant d'ailleurs qu'un rapport très-indirect au sujet que je traite, je ne crois pas nécessaire de discuter ici les différences qui existent entre tous les textes de la Bible.

l'essence de Rose n'étant pas toujours verte (1).

Le même auteur, qui a parcouru avec beaucoup de soin un grand nombre d'écrivains orientaux, s'est assuré qu'aucun de ceux qui dataient du XVIe siècle n'avait jamais fait mention de l'essence de Roses, quoique ces fleurs figurassent dans une quantité considérable de préparations; et qu'il y fût souvent question de l'eau de Rose.

Pour parvenir à connaître l'époque précise à laquelle l'essence de Rose a été découverte, Langlès ne s'est pas contenté de consulter les auteurs orientaux; il a mis encore tout ce qu'il était possible de soin à rechercher si aucun des voyageurs européens qui avaient parcouru la Perse et l'Indostan, et dont les relations étaient antérieures au XVIIe siècle, n'avait point fait mention de cette précieuse substance, et il s'est assuré qu'aucun n'en avait parlé, mais que beaucoup d'entre eux citaient l'eau de Rose comme un parfum très-agréable.

Après s'être appuyé de ces preuves négatives contre l'existence ancienne de l'essence de Rose, Langlès cite plusieurs historiens orientaux, desquels il résulte positivement que la découverte de cette essence ne date que de l'an 1021 de l'hégire, ou 1612 de l'ère vulgaire (2).

(1) *Recherches sur la découverte de l'essence de Rose*, par L. Langlès. In-18, 1804.

(2) Langlès, loc. cit.

Voici comme le père Catrou (1) raconte cette découverte, qui est entièrement due au hasard. « Dans les fêtes que la sultane Nur-Jaham (2) donna au grand-moghol Jehan-Guir (3), ce qu'il y eut de plus remarquable fut une promenade sur un petit canal que Nur-Jaham fit remplir d'eau de Rose. On se baigna dans l'eau parfumée. Les Roses, qui sont extrêmement communes aux Indes, y devinrent d'un prix excessif. Cette magnificence de la sultane donna lieu à une découverte qui fit plaisir dans un pays où l'on aime les parfums. Lorsque l'empereur se promenait avec Nur-Jaham sur le bord du canal d'eau de Rose, ils aperçurent comme une mousse qui s'était formée sur les eaux, et qui surnageait. On attendit à la tirer de l'eau qu'elle fût arrivée jusque sur les bords. On s'aperçut alors que c'était une substance de Roses que les rayons du soleil avaient recuite et rassemblée comme en masse. Elle parut à tout le sérail le parfum le plus exquis qu'on recueillît aux Indes. On tâcha, dans la suite, d'imiter par art ce que la nature avait formé. »

« Le mot *A'ther*, *A'thr* ou *Othr*, que les Arabes,

(1) *Histoire générale de l'empire du Moghol*, par le P. Catrou, 1 vol. in-4°, 1705, p. 125.

(2) Le premier nom de cette princesse était Nur-Mahal ; elle prit celui de Nur-Jaham, qui veut dire Lumière du monde, lorsqu'elle eut épousé l'empereur.

(3) Jehan-Guir a commencé à régner en 1605 et est mort en 1627.

les Turcs et les Persans, dit Langlès (1), emploient pour désigner l'essence de Rose, sans y ajouter le nom de cette fleur, est arabe et signifie aromate, parfum en général. Il faut bien se garder, continue cet auteur, de confondre le *A'ther* ou *A'ther gul* avec le *gulâb* (eau de Rose), qui est simplement le produit des Roses distillées avec de l'eau... Après avoir distillé ainsi une certaine quantité de Roses, on laisse cette eau exposée à la fraîcheur de la nuit, et le lendemain on trouve une très-petite quantité de *A'ther* (ou essence) congelée sur la surface de l'eau de Rose. » On conçoit aisément que la quantité d'essence dépend de la qualité des Roses : celles de Chyrâz (2), du Kerman (3) et du Kach-

(1) Recherches sur la découverte de l'essence de Rose, etc., p. 7 et 10.

(2) Les Roses de Chyrâz, dit Kæmpfer (*Amœnitates exoticæ*, p. 373), ont cela de particulier, qu'elles rendent à la distillation une graisse semblable au beurre, et qu'on nomme *A'thr gul.* Cette huile se vend au poids de l'or, et n'a rien qui l'égale pour l'agrément et la suavité. Langlès, loc. cit. p. 11.

A Chyrâz en Perse, en Faristan et dans le Kerman, on cultive en grand un Rosier à fleur blanche, pour en distiller les fleurs, et pour en obtenir cette précieuse essence qui n'a peut-être rien jusqu'à présent, en fait de parfum, qui lui soit comparable... Elle est plus chère à Ispahan que celle qu'on nous apporte de Constantinople et de Smyrne; ce qui doit faire supposer que nous ne l'avons jamais pure par la voie du commerce. Olivier, *Voy. dans l'Emp. othoman*, tom. III, p. 104.

(3) Quant aux Roses du Kerman, Oléarius (tom. Ier, p. 527 et 528, édit. in-8°) et d'autres voyageurs nous apprennent

myr (1), sont très-renommées, comme le prouvent différents passages des auteurs.

C'est le plus souvent, comme il vient d'être dit, par la distillation dans l'eau des fleurs de Roses cueillies le plus près du calice qu'on retire l'huile essentielle. Cependant, dans l'Inde même, on emploie des procédés différents pour obtenir cette essence (2). La proportion produite par une quantité donnée de Roses est loin d'être toujours la même; elle est très-sujette à varier, selon la nature du climat, la température des différentes années, les époques de la floraison auxquelles les Roses sont cueillies, les procédés mis en pratique, et enfin, selon que les ouvriers qui s'occupent de ce travail sont plus ou moins habiles. En général, 1 gros et demi d'essence est le produit de 100 livres de Roses. En France, Baumé a retiré 1 gros de cette huile de 80 livres de Roses et, d'après lui, les calices laissés

qu'elles sont extraordinairement abondantes, et que l'on en tire une eau très-rafraîchissante qui forme pour les habitants une forte branche de commerce. Langlès, loc. cit., p. 13.

(1) Les Roses les plus exquises de tout l'Orient sont celles de Kachmyr. M. George Forester (*Voyage de l'Inde à Pétersbourg*) n'hésite pas à leur décerner la première place. « Leur éclat et leur beauté ont, dit-il, depuis long-temps passé en proverbe dans l'Orient : leur essence ou huile est universellement estimée.» Langlès, loc. cit., p. 13.

(2) Voyez : Procédé employé dans les Indes pour la fabrication de l'*Attar*, etc., dans les Annales des arts et des manufactures, tom. III, p. 301; et Bulletin de pharmacie, tom. III, p. 176.

dans la distillation avec les pétales sont loin de nuire à la qualité, ils en augmentent même la quantité. Quant à ce dernier point, la chose paraît très-possible; mais il me semble que les calices, qui ne contiennent que peu ou point de parfum, peuvent bien augmenter la proportion d'essence, mais ils doivent en affaiblir les propriétés.

La couleur de l'huile essentielle de Rose est ordinairement verte, quelquefois citrine ou rosée, et même brunâtre. Ces différences dans la couleur dépendent des procédés employés dans la fabrication, et enfin de l'époque à laquelle les Roses ont été cueillies.

On prépare encore l'huile essentielle de Rose en différentes autres parties de la Perse et de l'Inde, en Arabie, dans l'île de Scio, dans le Fayoum en Égypte, à Tunis, à Solymnia dans la Bulgarie et ailleurs, mais nulle part cette substance n'est aussi exquise que celle de Chyrâz, du Kerman et de Kachmyr.

L'essence de Rose est fort chère, et elle l'a été encore beaucoup plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Tavernier (1), qui était à Ispahan vers 1666, dit que l'huile de Rose de Chyrâz était sujette à hausser et à baisser de prix selon les années, qui ne produisent pas toujours la même quantité de Roses, et

(1) Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes, tom. Ier, p. 530.

que l'once de cette substance s'est vendue jusqu'à 10 *tomans* (1).

A l'époque où Chardin voyageait en Perse, quelques années après Tavernier, cette huile était même quelquefois encore plus chère. Voici ce qu'en dit ce dernier voyageur : « Ils (les Persans) tirent de plus une huile de Rose qu'ils appellent *Atre*, qui est une merveilleuse quintessence, et qui est fort chère, car de quarante livres pesant d'eau de Rose on tire à peine une demi-drachme de cette huile. On met pour cela l'eau de Rose vingt-quatre heures à l'air dans une pleine cuve, d'où il vient à la fin sur la superficie une graisse de couleur brune, laquelle on ramasse avec une paille; ils l'appellent beurre ou huile de Rose. L'once en vaut quelquefois 200 écus aux Indes (2). »

Langlès dit aussi que cette huile a valu dans l'Inde 80 roupies, ou environ 200 fr. le *tôlah* (3 gros 10 grains 3/4), tandis que maintenant cette même essence a baissé à 8 ou 9 roupies le *tôlah*.

D'après ce qu'on vient de voir, l'huile essentielle de Rose était dans les premiers temps où elle fut connue quatre à six fois plus chère que l'or et, quoiqu'elle soit beaucoup diminuée de nos jours, on ne peut pas dire encore qu'elle soit à bon marché; son prix est d'ailleurs sujet à varier. Il y a quelques an-

(1) Le toman étant estimé 46 livres tournois, cela met l'huile de Rose à 460 livres l'once.

(2) Chardin, *Voyage en Perse*.

nées elle se vendait à Paris au poids de l'or; aujourd'hui elle ne vaut plus que quatre fois moins. Mais, en général, on la trouve rarement pure dans le commerce; le plus souvent elle ne nous arrive que plus ou moins altérée et sophistiquée. En effet, dans les pays où l'on en fabrique davantage, on a trouvé le moyen d'en produire en plus grande quantité en mêlant aux Roses, lors de la distillation, de la raclure de bois de Sandal. Ce moyen d'allonger l'essence de Rose est déjà assez ancien, puisque Kæmpfer en parle. Cet auteur ajoute, à ce sujet, que l'addition du bois de Sandal donne plus de force à l'odeur de l'huile essentielle; mais un autre voyageur, qui s'est aussi occupé de faire des recherches à ce sujet, nous apprend que le bois de Sandal diminue la finesse de l'essence, qui est plus suave et plus agréable lorsqu'elle est plus douce que lorsqu'elle est plus forte.

La qualité et la quantité d'essence qu'on obtient des Roses dépend des proportions d'arôme qu'elles contiennent, et, sous ce rapport, plus on avance vers le midi, plus le climat est chaud, et plus le parfum de ces fleurs est développé. L'espèce de Roses employée pour la distillation a aussi une grande influence sur les qualités de l'essence qu'on en retire. En Perse et dans l'Orient on n'emploie, pour la distillation, que la Rose musquée; en France, au contraire, on ne se sert que de la Rose bifère, et à Paris celle qu'on emploie de préférence est une

variété de cette dernière connue sous le nom de Rose de Puteaux parce qu'on la cultive abondamment aux environs de ce village.

Quoiqu'on distille à Paris d'assez grandes quantités de Roses pour les usages de la pharmacie et de la parfumerie, on n'y retire que fort peu d'essence, parce que, dans ce climat, les proportions de cette substance comparées avec la quantité de Roses employées sont infiniment minimes; ainsi, on m'a assuré que 5,000 parties en poids de pétales de Roses ne donnaient guère qu'une partie d'huile essentielle.

En Europe on ne prépare guère l'huile essentielle de Rose qu'à Florence, en Italie, et en France, à Grasse et à Montpellier.

Depuis quelques années on opère la sophistication de cette substance dans le midi de la France, et surtout en Provence, en la mêlant avec de l'essence retirée, par la distillation, des feuilles du géranium rosat (*Pelargonium odoratissimum*). Cette sophistication est très-difficile à reconnaître, parce que cette dernière substance a les mêmes propriétés, à peu de chose près, que l'huile essentielle de Rose. Son odeur est presque semblable; elle a comme elle une couleur citrine, et se cristallise de même à une température moyenne; sa densité est seulement un peu plus considérable.

L'essence de Rose, quand elle est pure, n'a rien qui puisse lui être comparé pour l'agrément et la suavité; c'est le parfum le plus délicat qu'on con-

naisse, sa douceur égale celle de la Rose nouvellement éclose. Ce parfum est d'ailleurs si excellent et si pénétrant, qu'il suffit d'une petite goutte, ou de ce qui peut s'attacher à la pointe d'une aiguille qu'on enfonce dans un flacon rempli de cette substance, pour parfumer un appartement pendant plusieurs jours. Habituellement, à l'état de congélation ou de cristallisation, cette essence se liquéfie à 24 degrés du thermomètre de Réaumur, et il suffit de tenir dans la main pendant quelques minutes le flacon qui la contient pour la rendre liquide.

Au reste, la diminution de prix qu'a subie ce précieux parfum depuis quelques années vient-il de ce qu'il est plus commun dans le commerce, parce qu'on a perfectionné les procédés de sa fabrication, ou seulement parce qu'on l'allonge plus facilement par la sophistication? C'est ce dernier motif qui me paraît le plus probable.

Dans l'Orient on fait un grand usage de l'essence de Rose, principalement dans les harems. En Europe on l'emploie pour la préparation de divers objets de parfumerie, et pour faire des liqueurs de table.

Les anciens n'ont pas connu l'eau de Rose, car ils ignoraient tout à fait l'art de la distillation, qui ne commença à être pratiqué qu'après l'invention de l'alambic par les Arabes. Les uns attribuent cette découverte à Razi ou Rhazès, médecin de cette nation, né dans le Korassan, et qui mourut vers 923;

les autres la rapportent à Avicenne, né en 980 aux environs de Chyrâz, et mort en 1038.

Gmelin (1) fait remonter plus haut la préparation des eaux distillées, et l'attribue à Geber ou Graber, fameux alchimiste arabe qui vivait en Mésopotamie, dans le VIII[e] siècle. Quant à l'eau de Rose, ce fut, selon le même Gmelin, Aven-Zohar ou Aben-Zohar, médecin et juif de religion, né, au XII[e] siècle, aux environs de Séville, en Espagne, qui la recommanda le premier dans les maladies des yeux.

Des Arabes cette invention passa chez les Grecs, auxquels Actuarius, qui vivait dans le courant du XI[e] ou du XII[e] siècle, la fit connaître. En France, on rapporte les premiers essais de distillation régulière à Arnaud de Villeneuve, médecin de la fin du XIII[e] siècle, et qui passe pour être originaire des environs de Montpellier.

Quoi qu'il en soit, je parlerai plus loin des propriétés de cette eau; ce que j'en dirai maintenant doit être plus particulièrement considéré comme ayant rapport à l'histoire générale de la Rose.

Les Orientaux font un grand usage de cette eau dans diverses habitudes de leur vie, et dans différentes circonstances ils l'ont plus particulièrement employée pour purifier leurs temples lorsqu'ils

(1) *Histoire de la chimie* (en allemand), par Gmelin, tom. I, p. 20. Le même auteur, dans l'*Introduction* de ses *Éléments de chimie* (également en allemand), p. 8, rapporte encore aux Arabes la première préparation de l'eau de Rose.

croyaient que ces monuments avaient pu être profanés par l'exercice d'un autre culte que celui de Mahomet, ou pour les inaugurer après qu'on y avait fait des réparations.

Entre plusieurs exemples dont les historiens font mention touchant l'eau de Rose répandue à flots par les sultans dans de pareilles circonstances, je ne citerai que les plus remarquables, dont deux surtout se rapportent à des événements de la plus grande importance.

Lorsque Saladin prit Jérusalem sur les Croisés en 1187, il fit laver avec de l'eau de Rose, venue de Damas, les murailles et les parvis de la mosquée d'Omar, qui avait été convertie en église par les chrétiens lors de la conquête qu'ils en avaient faite quatre-vingt-neuf ans auparavant. Cinq cents chameaux, dit Sanuto, écrivain vénitien, suffirent à peine pour porter toute l'eau de Rose employée dans cette occasion (1).

(1) Ce fait est raconté à peu près de la même manière par le comte de Forbin (*Voyage dans le Levant*, en 1817-1818, p. 206). Le récit de M. de Chateaubriand (*Itinéraire de Jérusalem*, tom. II, p. 297) n'en diffère pas non plus, mais ce dernier ajoute que c'est un conte digne de l'Orient. Cependant les écrivains orientaux sont ceux qui ont le moins exagéré ce fait, puisque dans l'Extrait des historiens arabes relatif aux guerres des croisades, par M. Reynaud (1 vol. in-8°, p. 214), il est réduit à ce qui suit : « De son côté, le Cadi-Mogir-Eddin nous apprend que tous les princes de la famille de Saladin s'empressèrent de venir à Jérusalem rendre hommage à Dieu. Malek-Adel se

Bibars, quatrième sultan de la dynastie des Mamlouks-Bugarytes, qui régna de 1260 à 1277, fit aussi laver la Kaabah du temple de La Mekke avec de la même eau (1); et Mahomet II, après la prise de Constantinople, en 1453, n'entra dans l'église de Sainte-Sophie convertie en mosquée, pour remercier Dieu de sa victoire, qu'après l'avoir fait laver avec de l'eau de Rose (2).

Enfin, en 1611, le sultan Ahmed Ier fit déployer le plus grand appareil et la plus grande magnificence lors de la dédicace de la nouvelle Kaabah, qui venait d'être réparée par ses soins; l'ambre et l'aloès furent brûlés à profusion, et l'on fit couler des flots d'eau de Rose pour laver le parvis et la surface intérieure de la muraille (3).

L'usage de l'eau de Rose en France est aujourd'hui beaucoup plus restreint qu'il ne l'était peu

distingua par-dessus les autres. Son neveu Taki-Eddin fit aussi une action très-belle : il se rendit avec une grande suite à la Chapelle de la *Sacra*, et, prenant lui-même un balai, il nettoya le sol de toute immondice; ensuite il lava avec de l'eau les murs et les lambris à plusieurs reprises; puis il y passa de l'eau de Rose; et, après avoir purifié ce saint lieu, il distribua d'abondantes aumônes aux pauvres. »

(1) *Biographie universelle de Michaud*, tome IV, p. 456.

(2) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 49; *Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, édit. de Didot, in-8°, tom. XXI, p. 282.

(3) *Tableau général de l'empire othoman*, par M. d'Ohsson, p. 206.

après l'époque où elle commença à être connue. Du temps de Philippe-le-Bel, cette préparation entrait dans les provisions de la cour (1). Jadis aussi on portait aux baptêmes de grands vases remplis d'eau de Rose. A ce sujet Bayle (2) raconte ainsi ce qui arriva à Ronsard lorsqu'il vint au monde: « Peu s'en fallut que le jour de sa naissance ne fût aussi le jour de son enterrement; car comme on le portait baptiser du château de La Poissonnière en l'église du lieu, celle qui le portait, traversant un pré, le laissa tomber par mégarde à terre; mais ce fut sur l'herbe et sur les fleurs, qui le reçurent plus doucement. Eut encore cet accident une autre rencontre, qu'une demoiselle qui portait un vaisseau plein d'eau de Rose et d'amas de diverses herbes et fleurs, selon la coutume, pensant aider à recueillir l'enfant, lui renversa sur le chef une partie de l'eau de Rose, qui fut un présage des bonnes odeurs dont il devait remplir la France, des fleurs de ses doctes écrits. »

Autrefois, on faisait une assez grande consommation d'eau de Rose dans les repas d'apparat. On en assaisonnait plusieurs mets. Ainsi dans le festin donné au XIVe siècle par le comte d'Étampes, une grande partie des mets et même des

(1) *Essai sur la Rose*, par d'Orbessan, p. 323, dans une note; et Freind, *Hist. de la médecine.*

(2) *Dictionnaire historique et critique*, in-f°, tom. II, 2e partie, p. 949.

marrons étaient préparés avec de l'eau de Rose (1).

Si de nos jours son emploi est beaucoup moins usité qu'il ne le fut depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIe, les Orientaux, qui sont très-grands amateurs de parfums, en font toujours une consommation considérable. En Perse, on prépare une grande quantité d'eau de Rose pour l'emploi qu'on en fait dans le pays. Les Persans en boivent habituellement comme boisson agréable mêlée avec de l'eau ordinaire, et l'on en fait d'ailleurs un commerce qui n'est pas sans importance, puisqu'on en expédie en diverses parties de l'Orient, et qu'on en charge des vaisseaux entiers pour les Indes (2).

Le raisin de Corinthe mêlé avec de l'eau de Rose légèrement aromatisée, est le nectar le plus en vogue chez les Grecs de la Morée (3).

En Égypte, les grands du pays et les riches font usage de beaucoup d'eau de Rose, ils en font asperger leurs divans et d'autres places de leurs demeures, et dans toutes les visites ils en présentent, ainsi que de la conserve, aux différentes personnes qui viennent les voir (4). C'est dans le Fayoum, province de la Haute-Égypte, que se distille toute l'eau de

(1) Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, tom. III, p. 324; cité par Marchangy, France au XIVe siècle.

(2) Chardin, *Voyage en Perse*, tom. IV, p. 197 et 198.

(3) *Voyage en Morée*, etc., par Pouqueville, tom. Ier, p. 392.

(4) Belzoni, *Voyage en Égypte*, tom. II, p. 145.

Rose qui se consomme dans tout le pays (1). Les Persans, selon Corneille Lebruyn (2), aspergent aussi avec elle les personnes qui viennent les visiter.

« Dès la mi-février, dans le Fayoum, on cueille chaque matin les Roses avant le lever du soleil, pendant qu'elles sont encore humides de rosée, et on les met immédiatement dans l'alambic pour empêcher qu'elles ne sèchent ou ne s'échauffent en restant trop long-temps sans passer à la distillation. Cette branche lucrative d'industrie n'a pas échappé au monopole de Mohamed-Ali : personne ne peut aujourd'hui distiller des Roses, et ceux qui les cultivent sont obligés de les vendre à bas prix au gouvernement. On peut estimer à 50 ou 60,000 francs le prix de toute l'eau de Rose distillée dans le Fayoum (3). On ne fabrique pas d'essence de Rose en Égypte. »

Comme les pétales de Roses conservent leur parfum très-long-temps après leur dessiccation, on en fait des sachets qui sont propres à communiquer leur odeur agréable au linge, aux habits et à beaucoup d'autres objets avec lesquels on les met en contact. Le plus souvent on les place à cet effet dans les armoires et les garde-robes. Sous le rapport de leurs

(1) Voyage du duc de Raguse, tom. IV, p. 26.

(2) Voyage en Perse, etc., tome IV, in-4°, p. 212.

(3) *L'Égypte et la Turquie, de* 1829 *à* 1836, par MM. de Caldavene et de Breuvery, tom. Ier, p. 224.

usages domestiques, les confiseurs, les distillateurs et les parfumeurs tirent un très-grand parti de l'odeur délicieuse des Roses, et surtout de la Rose bifère et de celle à cent feuilles, en fixant leur parfum dans des pastilles, des dragées, des crèmes, des glaces, des ratafias, des huiles, des pommades, des essences et des poudres de senteur.

On prépare par l'infusion des pétales des Roses que je viens de nommer un vinaigre parfumé, qu'on emploie dans les cuisines et pour la toilette. Ce vinaigre était en usage chez les anciens ainsi qu'un vin qu'ils composaient de la même manière, et qu'ils nommaient *vinum Rosatum*. Ce dernier n'est plus usité de notre temps.

Ces mêmes pétales fraîchement cueillis et pilés dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une pâte bien homogène, peuvent servir à préparer des pastilles ou divers autres objets. Ainsi on peut en faire des collyres en façonnant de petits morceaux de cette pâte en boulettes de la grosseur d'un pois ordinaire ou à peu près. Pour donner à ces petites boules une forme aussi régulièrement globuleuse qu'il soit possible, on les roule entre les doigts, ou mieux encore dans la paume de la main, de la même manière qu'on fait pour les pilules en pharmacie, et avant que ces globules soient entièrement durcis on les perce avec une aiguille d'une grosseur convenable, et plus tard on les enfile dans un cordonnet de soie,

En très-peu de temps ils deviennent durs comme du bois, prennent une couleur plus ou moins brune, et conservent le parfum de la Rose pendant un temps très-long, car je possède un collier fait de cette manière il y a plus de vingt-cinq ans et dont l'odeur est encore presque aussi forte qu'au moment où il fut préparé.

Autrefois, et même à des époques plus modernes, dans les réceptions qu'on faisait aux rois, aux reines, aux princes ou autres grands personnages, lors de leur entrée dans les villes, il était d'usage qu'on leur présentât des fleurs, et surtout des Roses lorsque la saison le permettait. La ville de Provins, qui depuis près de six siècles jouit d'une réputation particulière pour les Roses, était spécialement dans l'usage d'offrir ou ces fleurs elles-mêmes ou diverses préparations qu'on en faisait. Le plus ancien exemple de cet usage rapporté dans les Mémoires sur Provins remonte à 1310 : lorsque Philippe de Marigny, archevêque de Sens, passa par cette ville, les habitants lui offrirent du vin, des épices et des conserves de Roses.

Depuis ce temps, les solennités les plus mémorables en ce genre, dont les archives de cette ville fassent mention, sont les suivantes. En 1529, lorsque François Ier fit son entrée à Provins, entre autres présents qui lui furent offerts, ainsi qu'aux princes de sa suite, il y eut des coussins de Roses.

En 1574, lorsque la reine Catherine de Médicis et les princes du sang allèrent au-devant de Henri III, roi de Pologne, qui revenait de ce pays, et qui était devenu roi de France, on lui offrit ainsi qu'à toute sa cour des conserves de Roses sèches.

En 1592, Henri IV étant venu à Monglas voir ses enfants, le corps municipal de Provins s'y transporta pour lui offrir des présents, parmi lesquels se trouvaient des sachets de Rose (1).

Charles X a été le dernier roi de France auquel les habitants de Provins aient apporté le tribut de leurs hommages. En revenant du camp de Lunéville, il arriva à Provins le 21 septembre 1828, y fut reçu par toutes les autorités, et douze jeunes demoiselles eurent l'honneur de lui présenter des fleurs et des conserves de Roses (2).

D'autres villes faisaient de même dans des circonstances semblables, et entre beaucoup d'exemples que je pourrais citer, je ne rapporterai que le suivant. Lorsque Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, vint en France en 1770, pour épouser Louis XVI, alors Dauphin, elle passa par Nancy, et les habitants de cette ville s'empressèrent, comme tous les Français de ce temps, de fêter cette aimable et charmante princesse, et de lui présenter leurs hommages. Parmi les différents présents qu'ils lui

(1) L'Ancien Provins, p. 351 et 450.

(2) *Suite de l'Histoire de Provins*, par Opoix, p. 34.

offrirent, était un lit jonché de Roses (1). Qui eût pu prévoir alors le sort malheureux qui attendait, vingt ans après, la reine de France !

(1) Buc'hoz, *Monographie de la Rose.*

CHAPITRE X.

Propriétés médicales des Roses; préparations qu'on en fait dans la pharmacie, dans l'économie domestique, dans les arts, etc.

Si la Rose brille en souveraine dans nos jardins, où nous trouvons en elle tout ce qui peut charmer au plus haut degré nos yeux et notre odorat, cette belle fleur n'occupe pas une place aussi distinguée dans la matière médicale. Quelques auteurs cependant, ont voulu lui faire en médecine une réputation aussi brillante que celle qu'elle a obtenue avec raison dans l'empire de Flore. Ainsi, Rosenberg a fait un ouvrage sur les Roses, dans lequel il les présente non-seulement comme un spécifique dans presque toutes les maladies, mais encore il leur attribue des vertus surnaturelles.

Selon beaucoup de médecins, les propriétés des Roses sont à peu de choses près les mêmes dans toutes les espèces, et elles ne paraissent véritablement différer entre elles que du plus au moins. Cependant je vais parler successivement de celles qui sont principalement usitées en médecine, et des propriétés qu'on a plus particulièrement attribuées à chacune d'elles.

C'est surtout dans les pétales de leurs fleurs que

résident les propriétés des Roses. Il est essentiel pour que ces pétales conservent leurs propriétés de les faire sécher promptement et parfaitement. Ceux de la Rose rouge (*Rosa gallica*), vulgairement Rose de Provins, ont une saveur styptique et légèrement amère. Selon l'analyse qu'on en trouve dans le Journal de pharmacie (1), ils contiennent une matière grasse, une huile essentielle, de l'acide gallique, une matière colorante, de l'albumine, du tanin; quelques sels à base de potasse, d'autres à base de chaux, de la silice et de l'oxyde de fer. Leurs propriétés sont d'être astringents et toniques. A petite dose et en poudre ils fortifient l'estomac et facilitent la digestion. Leur usage prolongé passe pour causer une légère constipation; cependant à plus forte dose ils peuvent agir comme purgatifs.

La conserve qu'on en fait dans les pharmacies a joui autrefois d'une grande réputation dans le traitement des toux chroniques et des affections de l'estomac ayant pour cause la faiblesse et la langueur des organes de la digestion. On l'employait aussi avec avantage dans les sueurs colliquatives, dans les diarrhées, dans l'hémoptysie, dans la leucorrhée.

La conserve de Roses rouges se prépare en mêlant avec du sucre les pétales réduits en poudre, et en humectant le mélange avec de l'eau distillée de

(1) tom. VII, p 527.

Rose. Selon certaines formules, on met parties égales de sucre et de poudre de pétales, selon d'autres, on emploie deux tiers de sucre, et seulement un tiers de Roses pulvérisées.

Opoix, pharmacien de Provins, a cherché à prouver dans l'ouvrage qu'il a publié sur cette ville (1) que les vraies Roses de Provins avaient une odeur plus suave, plus pénétrante et plus expansive que les autres Roses de la même espèce qui sont cultivées ailleurs (2); et il y va même jusqu'à dire que les Roses rouges cultivées aux environs de cette ville y avaient acquis des qualités qu'elles ne possédaient pas dans le pays dont elles étaient originaires (3). Les propriétés supérieures que cet auteur attribue aux Roses venues dans le territoire de Provins sont dues selon lui à la nature ferrugineuse du sol des environs de cette ville, et encore à ce que ces Roses y sont cultivées avec beaucoup plus de soin que dans les autres localités.

Se fondant sur les qualités supérieures attribuées aux vraies Roses de Provins, les habitants de cette ville avaient adressé, en 1807, au ministre de l'intérieur un Mémoire pour le prier d'encourager, dans leur territoire, la culture des Roses rouges connues sous le nom de Roses de Provins, en faisant

(1) L'Anciens Provins.
(2) L. c., p. 127 à 146.
(3) L. c., p. 185.

employer de préférence dans les hôpitaux et pharmacies militaires de vraies Roses de Provins.

Les auteurs du mémoire croyaient ne courir que la chance de ne pas obtenir l'objet de leur demande; non-seulement cela arriva, mais encore Parmentier, consulté par le ministre, publia dans les Annales de chimie du mois de décembre 1807 (1) une notice tendant à prouver que les vraies Roses de Provins n'avaient point de propriétés particulières. Opoix répondit à Parmentier, mais il ne put obtenir que la réfutation qu'il fit du mémoire de ce dernier fût aussi imprimée dans les Annales de chimie. Il dit seulement, dans l'Ancien Provins (2), que Parmentier passa condamnation sur tout, et que, selon l'analyse que Cadet-Gassicourt fit des Roses de Provins tirées de cette ville, et de celles venant des environs de Paris, les premières se trouvèrent avoir une odeur plus suave et plus pénétrante que les secondes. J'ajouterai que les raisons données par Opoix m'ont paru réfuter sur tous les points le mémoire de Parmentier. Il ne répugne pas, d'ailleurs, à la raison de croire que la nature du sol puisse avoir de l'influence sur le parfum des Roses de tel ou tel pays. Tout le monde ne sait-il pas que la qualité des vins tient à la composition du sol et au climat dans lesquels les vignes sont plantées?

(1) Notice sur la dessiccation et la conservation des Roses rouges dites de Provins, dans les Annales de chimie, tom. LXIV, p. 225.

(2) De la page 147 à 188.

Opoix s'appuie encore, pour soutenir la prééminence de ses Roses, de l'autorité de Pommet, qui, dans son Histoire générale des drogues, donne la préférence et attribue plus de vertu aux Roses rouges du territoire de Provins.

Cet auteur ajoute, d'ailleurs, qu'à Provins on prépare la conserve de Roses par un procédé particulier qui lui donne beaucoup plus de qualités. Dans cette ville la conserve ne se fait pas avec la poudre sèche des Roses, mais avec les pétales frais dont on a retranché l'onglet, et qui sont broyés à froid dans un mortier, avec le double de leur poids de sucre, ce qui fait que le suc des Roses ne perd rien de sa qualité. Suivant le même auteur, la Rose rouge de Provins, *Rosa gallica* de Linné, serait la Rose milésienne de Pline (1), à laquelle on avait donné ce nom parce qu'elle croît aux environs de Milet dans l'Asie-Mineure. Les Roses de Provins étaient si estimées dans les Indes à la fin du XVIIe siècle, époque à laquelle vivait Pommet, que, selon cet auteur, on presque au poids de l'or celles qu'on y portait de France.

Ces fleurs entrent dans la préparation de plusieurs compositions pharmaceutiques, comme le sucre Rosat, l'onguent Rosat, la thériaque, le diascordium, etc.

L'eau de Rose dont j'ai déjà amplement parlé

(1) Liv. XXI, chap. 14.

plus haut est la préparation la plus usitée dans les pharmacies. Cette eau, qui en France se prépare avec les pétales de la Rose bifère et dans d'autres pays avec ceux de la Rose à cent feuilles, est légèrement astringente : on l'emploie à l'extérieur dans les collyres. On la donne aussi à l'intérieur à cause de ses vertus astringentes, et on la mêle avec d'autres médicaments pour en corriger l'odeur et la saveur désagréables.

La teinture alcoolique de Roses qui se préparait jadis dans les pharmacies avec les pétales des mêmes espèces, et qu'on donnait comme cordiale dans les potions de cette nature, est à peu près tombée en désuétude. Mêlée avec du sirop de sucre, et colorée avec de la racine d'orcanette ou avec de la cochenille, les distillateurs en font une liqueur agréable, à laquelle ils donnent le nom d'huile de Roses.

Le sirop de Roses pâles, c'est-à-dire fait avec les fleurs de la Rose bifère, a été fort employé jadis comme purgatif, et c'était un médicament très-estimé et très-recommandé comme doux laxatif. Guy Patin surtout en a fait l'éloge. Cependant le sirop simple était à peine purgatif, et celui qu'on appelait composé ne devait sa propriété laxative qu'au séné et à l'agaric que l'on faisait entrer dans sa préparation.

L'électuaire de Roses, qui est aujourd'hui abandonné, ne devait de même ses propriétés qu'à l'addition d'un purgatif énergique, la scammonée.

Les pétales de la Rose bifère et ceux de la Cent-

feuilles laissés pendant quelque temps en infusion dans le vinaigre communiquent leur parfum à ce liquide, dont on fait usage dans les cuisines et pour la toilette. Les anciens préparaient aussi ce vinaigre, et de plus un vin rosat et une huile rosat qui depuis long-temps sont tombés en désuétude.

Les propriétés astringentes des pétales de Roses se retrouvent dans leurs fruits connus vulgairement sous le nom de Gratte-culs, parce que leurs semences sont entourées d'une sorte de duvet qui, appliqué sur la peau, y produit de vives démangeaisons. La pulpe des fruits des espèces sauvages et principalement du Rosier de chien, séparée des graines et convenablement préparée, sert à faire dans les pharmacies une sorte de conserve sous le nom de Cynorrhodon.

Les enfants, dans les campagnes, mangent quelquefois ces fruits, lorsqu'ils ont atteint leur parfaite maturité et qu'ils ont été frappés par la gelée, parce qu'alors ils perdent leur saveur styptique et deviennent un peu sucrés.

M. Bélanger, qui voyageait en Perse en 1825, a trouvé dans ce pays une Rose dont le fruit est d'un goût agréable et très-recherché (1).

La Rose de chien doit son nom à la vertu que les anciens supposaient à la racine de cet arbrisseau de

(1) Bulletin des Sciences naturelles de Férussac, tom. XIX, p. 226 — 1830.

guérir la rage. Les Dieux mêmes, suivant Pline (1), avaient révélé en songe cette merveilleuse vertu à une mère dont le fils avait été mordu par un chien atteint de cette terrible maladie.

Les excroissances nommées *bédeguars* qui se développent sur les tiges des Rosiers, surtout de ceux qui sont sauvages, et qui ressemblent par leur forme à une petite pelote de mousse, participent également des propriétés astringentes de ces arbrisseaux. Ces excroissances sont causées par la piqûre d'un petit insecte connu sous le nom de Cynips de la Rose.

(1) Liv. VIII, chap. 41.

CHAPITRE XI.

Considérations diverses sur les Roses.

Le galant roi François Ier disait souvent qu'une cour sans femmes était comme un printemps sans Roses; et cette manière de penser a été aussi celle du poète Malherbe, puisque, selon lui, il n'y avait que deux belles choses au monde : les femmes et les Roses.

Dans une lettre écrite à Élisabeth, reine d'Angleterre, par notre Henri IV, qui n'avait pas moins l'amour de la gloire que celui des belles, on trouve cette phrase : « C'est dans les travaux et périls de la guerre que se cueille la gloire, vraie pâture de toute âme vraiment royale, comme la Rose dedans les épines. »

Frédéric-le-Grand se promenant un jour dans son jardin de Potsdam avec Voltaire, celui-ci cueillit une Rose, que le roi paraissait désirer, et il lui dit en la lui présentant :

> « Phénix des beaux esprits, modèle des guerriers,
> Cette Rose naquit au pied de vos lauriers. »

Dans un joli conte de madame Le Prince de Beaumont, ayant pour titre *la Belle et la Bête*, c'est une

Rose qui en fait le nœud. Ce conte a été pour Marmontel le sujet d'un charmant opéra-comique, pour lequel Grétry a composé une musique délicieuse.

L'anecdote suivante pourrait bien n'être aussi qu'un conte : « Il y avait à Amadan (en Perse), une académie dont les statuts étaient conçus en ces termes : « Les académiciens penseront beaucoup, » écriront peu et parleront le moins possible. » Le docteur Zeb, fameux dans tout l'Orient, apprit qu'il vaquait une place à cette académie ; il aurait pu l'obtenir, malheureusement il arriva trop tard. L'académie fut désolée : elle venait d'accorder à la puissance ce qui appartenait au mérite (ceci arrive dans d'autres pays que l'Orient). Le président, ne sachant comment exprimer un tel refus qui faisait rougir l'assemblée, se fit apporter une coupe qu'il remplit d'eau si exactement, qu'une goutte de plus l'eût fait déborder. Le savant solliciteur comprit, par cet emblème, qu'il n'y avait plus de place pour lui : il se retirait tristement, lorsqu'il aperçut une feuille de Rose à ses pieds. A cette vue il reprend courage, s'empare de la feuille charmante, et la pose si délicatement sur l'eau que renfermait la coupe, qu'il ne s'en échappa pas une seule goutte. A ce trait ingénieux toute l'assemblée battit des mains, et le docteur fut reçu au nombre des académiciens (1). »

(1) *Extrait du langage des fleurs*, par madame de Latour, p. 66.

Madame de Genlis (1) rapporte à peu près le même fait, mais qu'elle attribue à Abdulkadri, personnage célèbre chez les Turcs, et qui voulait aller s'établir à Babylone, où l'on ne voulait pas le recevoir.

L'usage où est le pape de bénir, chaque année, une Rose d'or, le quatrième dimanche de Carême, appelé pour cette raison *Dies dominica in Rosa*, afin de l'offrir à quelque église, à quelque prince ou princesse, ne s'est introduit que dans le XI[e] siècle, du moins il n'en est pas parlé plus tôt dans l'histoire de l'Église. Urbain II, en 1096, donna une Rose d'or au comte d'Anjou. Alexandre III l'envoya à Louis-le-Jeune, roi de France, en signe de reconnaissance pour les attentions de ce prince lors du séjour de ce pape en France, ainsi qu'il le dit dans la lettre qu'il adressait au roi : « Imitant la coutume de nos ancêtres, de porter dans leurs mains une Rose d'or le dimanche de *Lætare*, nous avons cru ne pouvoir la présenter à personne qui la méritât mieux que vous, à cause de votre dévotion à l'Église et pour nous-mêmes. »

Jean XXIII, en 1415, envoya la Rose d'or à l'empereur Sigismond. Martin V, en 1418, adressa cette Rose au même prince. En 1446 elle fut envoyée à Henri VI, roi d'Angleterre. Pie II, en 1461, l'envoya à Thomas Paléologue, empereur de Constantinople. Henri VIII, roi d'Angleterre, avant

(1) Botanique historique, p. 164.

sa séparation d'avec l'église de Rome; reçut deux fois la Rose d'or : la première fois, de Jules II, et la seconde, de Léon X. Enfin, en 1842, le nonce du pape monseigneur Capaccini la présenta à la reine de Portugal *Dona Maria*.

Les cérémonies de la bénédiction de cette Rose, à cette occasion, ne furent instituées qu'en 1366 par Urbain V; ce pontife voulant donner une marque particulière de son estime à Jeanne, reine de Sicile, bénit solennellement une Rose d'or qu'il lui envoya, et il fit en même temps un décret par lequel il ordonnait que tous les ans on en consacrerait une semblable.

La bénédiction de cette Rose se fait, dans la chambre des parements (sacristie), avec de l'encens, de l'eau bénite, du baume, du musc; le pape sort ensuite pour se rendre à sa chapelle, et, tenant dans sa main gauche la Rose d'or qu'un cardinal-diacre lui a présentée, il donne de la main droite aux fidèles les bénédictions accoutumées. Arrivé à la chapelle, il rend la Rose au cardinal-diacre; et ce dernier à un clerc, qui la pose sur l'autel. Un cardinal-prêtre célèbre ensuite le saint sacrifice, auquel assistent les évêques du sacré collége en chasuble couleur de rose. Après la messe le pape fait présent de la Rose d'or à celle des églises ou des princes et princesses qu'il affectionne particulièrement. Cette marque d'estime et d'honneur est déposée entre les mains d'un cardinal ou d'un officier de la cour pon-

tificale chargé de la porter à sa destination (1).

Le pape accordait encore cette Rose il y a cinquante à soixante ans aux princes qui passaient à Rome, et l'usage était alors de donner 500 louis à l'officier qui l'apportait de la part de Sa Sainteté; mais cette Rose, ou pour mieux dire le Rosier, par son poids seul, valait quelquefois le double de cette somme (2).

Dans l'église de Sainte-Suzanne à Rome, on voit encore une mosaïque qui est du temps de Charlemagne; ce prince y est représenté à genoux avec un manteau de forme carrée : saint Pierre lui met en main un étendard semé de Roses (3).

L'académie des Jeux floraux de Toulouse était déjà ancienne en 1323, puisqu'à cette époque on l'appelait *Collége du Gai Savoir* ou *de la Gaie Science*. Plus tard elle reçut un nouveau lustre par la fondation magnifique que fit en sa faveur Clémence Isaure. Cette dame, qui paraît avoir vécu de 1463 à 1512, et qui était d'une illustre famille de Toulouse, légua à l'académie de cette ville, des revenus assez considérables pour servir exclusivement à la célébration des jeux floraux et à la distribution de cinq prix dé-

(1) Voyez la Chronique de Guillaume de Neubourg; l'Histoire ecclésiastique de Fleury; le Rituel romain; le Dictionnaire des cultes, etc.

(2) De Chesnel, l. c., p. 38.

(3) D'Orbessan, l. c., p. 333. Buc'hoz, *Monographie de la Rose*, in-8°, p. 29

cernés à autant de pièces de poésies, et consistant en une amaranthe et une églantine d'or, une violette, un souci et un lis d'argent. Clémence Isaure avait de plus prescrit par son testament que tous les ans, le 3 mai, jour de l'ouverture des jeux floraux, entre autres cérémonies auxquelles les membres de cette académie devraient se rendre, ils commenceraient par aller sur son tombeau pour y répandre des Roses (1).

Marie Stuart, qui avait été reine de France, par son mariage avec François II, et qui devint ensuite reine d'Écosse, était tellement éprise des poésies de Ronsard, dont j'ai cité plus haut les charmants vers sur la Rose, qu'elle lui envoya un magnifique Rosier d'argent, de la valeur de 2,000 écus, avec cette inscription :

A RONSARD, L'APOLLON DE LA SOURCE DES MUSES.

Ce même poète, ayant remporté le premier prix des jeux floraux, reçut, au lieu de la fleur accoutumée (l'églantine), une Minerve d'argent (2).

Quel que soit le titre pompeux que Rosenberg ait donné à son ouvrage sur la Rose (3), ce livre ne

(1) *Biographie universelle* de Michaud, tome IX, *article* : Clémence Isaure.

(2) De Chesnel, l. c., p. 33; et *Biographie universelle* de Michaud, tom. XXXVIII, art. Ronsard.

(3) Joan. Corali Rosenbergi *Rhodologia*, seu philosophico-medico generosæ Rosæ descriptio : flosculis philosophicis, arcanis politicis, chymicis, etc., adornata. Editio novissima, correcta et

renferme cependant qu'un petit nombre de faits qui soient de nature à nous intéresser aujourd'hui ; mais ce qu'il nous présente de curieux, c'est de nous faire connaître qu'elle était la direction de l'esprit humain à l'époque où il fut composé. Ainsi, dans la première partie, que l'auteur appelle Philologique, le plus grand nombre de ses pages est employé à disserter sur des comparaisons mystiques de la Rose avec Jésus-Christ, l'Église, la parole de Dieu, ou à donner des explications de différentes allégories rapportées à divers sujets. Quant à la deuxième partie, la Philosophie médicale, qui forme presque les deux tiers de l'ouvrage entier, lequel n'a pas moins de 400 pages, elle est consacrée en totalité à préconiser les propriétés de la Rose dans presque toutes les maladies connues, c'est-à-dire à la représenter comme une panacée universelle. Rosenberg va même jusqu'à lui attribuer des vertus surnaturelles, puisqu'il lui en suppose contre les démons (1). En dernier lieu (2), cet auteur finit par donner comme une chose positive, d'après plusieurs autorités qu'il cite, l'admirable régénération ou résurrection de la Rose. Il serait trop long de rapporter ici les procédés qu'il indique pour parvenir à cette merveilleuse reproduction, qui eût été comme celle du Phénix,

infinitis fere locis aucta : Francofurti ad Mænum, in-8°, anno 1631.

(1) Rosenberg, l. c., p. 232.

(2) Rosenberg, l. c., p. 394.

et qu'il est impossible d'admettre aujourd'hui avec nos connaissances actuelles. C'était une de ces mille erreurs nées de l'alchimie, à l'époque où écrivait Rosenberg ; mais on doit être bien plus surpris que dans un ouvrage sur la Rose imprimé à Paris en 1800 (1), un conte aussi absurde se trouve reproduit ainsi qu'il suit : « (2) Malgré que nous ayons déjà fait connaître, pour embellir, hâter, multiplier et varier les Roses, un grand nombre de secrets merveilleux, il nous reste encore à décrire le plus surprenant de tous, celui de la *palingénésie* de la Rose, ou de sa régénération, c'est-à-dire de la manière de faire renaître cette fleur de ses cendres. Voici ce secret, qu'on nomme *secret impérial* parce que l'empereur Ferdinand III (3) l'acheta très-cher d'un chimiste étranger .. »

Le secret indiqué par Guillemeau diffère assez de celui donné par Rosenberg ; mais peu importe, je me contenterai de rapporter ici la conclusion de l'auteur français.

« Enfin de toute cette matière (mise dans un vaisseau de verre avec une certaine quantité d'eau pro-

(1) *Histoire naturelle de la Rose*, par Guillemeau jeune, 1 vol. in-12.

(2) Guillemeau, l. c., p. 200.

(3) Ce prétendu secret était connu avant l'empereur Ferdinand III, puisque celui-ci ne monta sur le trône impérial qu'en 1637 et que dans la Rhodologie de Rosenberg, publiée en 1631, il en est déjà parlé comme d'une découverte faite avant lui.

venant de la rosée) il doit se former une poussière bleue, dont, lorsqu'elle est élevée par la chaleur, il se forme un tronc, des feuilles, des fleurs, et en un mot on aperçoit l'apparition d'une plante qui sort du milieu de ses cendres (1). »

Si la vue des Roses ou leur odeur délicieuse charme la plupart des hommes, on a vu cependant des individus qui ne pouvaient les souffrir. Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, d'ailleurs sensuelle et passionnée pour les parfums, avait une telle antipathie pour les Roses, qu'elle ne pouvait les voir, même en peinture.

Chez le chevalier de Guise la répugnance était encore plus forte, puisqu'il s'évanouissait, dit-on, à la vue d'une Rose. Un homme cité par le docteur Ladelius était obligé de se tenir reclus et de ne pas sortir de chez lui pendant toute la saison des Roses, parce que, si le hasard lui en faisait sentir l'odeur, il éprouvait bientôt un violent coryza. Une aussi étrange aversion est une véritable disgrâce de la nature.

Le parfum des Roses, respiré en trop grande quantité, peut cependant occasionner les accidents les plus graves, surtout dans des appartements fermés. On trouve même dans les auteurs quelques exemples de morts causées par une quantité trop considérable de Roses laissées pendant la nuit dans des chambres à coucher.

(1) Guillemeau, l. c., p. 203.

CHAPITRE XII.

Noms de la Rose dans différentes langues ; dénominations qui dérivent de ce nom ; imitations auxquelles cette fleur a donné lieu, etc.

Je n'imiterai pas ici le docteur Scheuchzer, qui donne pour l'étymologie du mot Rose celui de *Jardah* si l'on change le D en S. Non content de présenter une étymologie aussi *malheureuse*, cet auteur veut trouver dans le mot hébreu *Saron*, *Rosa* : on pourrait lui objecter, avec plus de raison, que le mot *Ouasrath* des Arabes se rapproche plus de *rhodon* que *Jardah* ; cependant je me contenterai d'indiquer le mot originaire qui a servi à presque tous les peuples, ainsi que l'atteste la combinaison philologique : *rhodon* en grec ; *rhòs* en celte ; *rosa* en latin, en italien, en espagnol, en portugais, en hongrois et en polonais ; *rose* en français, en saxon et en anglais ; *rosen* en allemand ; *roose* en hollandais ; *rhoshà* en croatien et en esclavon ; *ros* en irlandais et en breton ; *ruoze* en bohémien ; *ouasrath* en arabe ; *nisrin* en turc, et *gul* en persan.

On a donné le nom de rosaire au chapelet en usage dans l'église romaine, lequel est composé de quinze dizaines d'*Ave-Maria*, dont chacune com-

mence par un *Pater*, au lieu que le chapelet ordinaire n'en a que cinq. Ce nombre de prières devant être dites en l'honneur de la Vierge, le rosaire semble lui composer une couronne ou chapeau de Roses : d'où est venu le nom donné à ce genre de prières.

Le rosaire était en usage dès l'an 667, mais ce n'est que vers 1096, sous Urbain II, que Pierre l'Hermite, pour exciter les peuples à la croisade, leur enseigna le Psautier laïc composé de cent cinquante *Ave-Maria*. Saint Dominique, en 1208, institua la confrérie du Rosaire ; et la fête de la Rose le fut en 1571 par le pape Pie V en actions de grâces de la victoire de Lépante remportée par les chrétiens sur les infidèles. Grégoire XIII, Clément XI et Clément XII donnèrent à cette solennité plus d'éclat et la firent adopter en Espagne (1).

On donnait anciennement le nom de rosaire à un vaisseau dont on se servait alors pour la distillation de l'eau de Rose.

La charmante fleur dont j'esquisse l'histoire a créé, pour ainsi dire, de nouvelles beautés dans les arts, et je crois devoir en dire quelques mots.

La Rose est un ornement de sculpture qu'on place au milieu de chaque face du tailloir du chapiteau

(1) On peut consulter, pour plus de détails, dom Mabillon, Luc d'Achery, Fleury, Hardouin et Echard, *Script. ordin. prædicatorum*, tom. Ier, p. 352, et tom. II, p. 271, ed. in-f°.

corinthien. Les rosaces sont aussi en architecture de grandes Roses à compartiments en caissons, dont on décore l'intérieur des voûtes des églises et des palais, ou les superficies des plafonds. La Rose de serrurerie offre souvent aux portes des somptueux édifices de vagues et savantes combinaisons artistiques. Celle de pavé, espèce de mosaïque, n'est pas sans beauté, surtout si l'on veut se rappeler le pavé de l'église des Invalides qu'on vient de détruire dernièrement.

Mais, de toutes ces Roses dont on retrouve la trace dans les arts, rien n'égale la Rose moderne, nom donné dès le moyen âge à des peintures sur verre dont l'effet est admirable et reproduit à nos yeux dans l'intérieur d'une église, pendant une belle soirée d'été, toute la fraîcheur et la beauté de la Rose végétale; les églises de Saint-Ouen à Rouen, de Brou en Bresse, de Reims, de Saint-Denis, de Chartres, de Cantorbéry, de Cologne, de Milan, etc., sont célèbres dans ce genre de peinture.

La nef de l'église cathédrale de Paris, outre les vingt-quatre grands vitraux dont elle est éclairée, reçoit encore le jour par trois grandes et magnifiques Roses qui ont chacune quarante pieds de diamètre. Les peintures sur verre qui décorent ces Roses datent originairement du XIIIe siècle, et charment encore par le vif éclat et la bonne entente des couleurs; celle du grand portail représente les signes du zodiaque, les travaux agricoles de chaque

mois, et autres allégories : cette Rose a été réparée en 1731, et entretenue depuis à l'occasion de diverses solennités publiques. Celle du côté de l'ancien archevêché a été reconstruite à neuf, en 1726, par Claude Pinet et Boisfranc, architectes du roi. La troisième est moins curieuse (1).

On retrouve aussi la Rose dans l'art héraldique, elle forme une pièce de l'écu ; épanouie avec un bouton au centre, quatre pétales et cinq autres plus éloignées, avec cinq pointes qui imitent les épines, la Rose est l'emblème de la beauté, et d'une noblesse acquise avec labeur : cette pièce de l'écu se trouve presque toujours sur l'émail le plus précieux, le gueules (rouge) (?).

(1) On peut consulter sur ce sujet : Langlois, *Essai sur la peinture sur verre*. Rouen, 1822, in-8°, p. 151; et Gilbert, *Histoire de Notre-Dame de Paris*, p. 80.

CHAPITRE XIII.

Considérations générales.

Dans la multitude de fleurs qui font l'ornement de nos jardins, il en est plusieurs qui nous plaisent davantage : les unes attirent nos regards par leurs formes agréables, les autres par l'éclat de leurs couleurs; celles-là nous charment par la douceur de leur parfum, et bien souvent nous éprouverions un grand embarras s'il nous fallait faire un choix entre elles. Mais, quel que soit le sentiment qui nous porte à admirer toutes ces belles fleurs, un penchant irrésistible nous entraîne toujours vers la Rose et nous fait lui donner la préférence sur toutes ses rivales; aussi cette fleur est-elle la seule dont on ne se lasse pas, la seule pour laquelle il n'y ait point de mode, car après trois mille ans, elle est toujours la première et la plus belle.

Chef-d'œuvre du règne végétal, fleur chérie des poètes, emblème de la beauté, de la jeunesse, de la pudeur et de l'innocence; ornement des autels, des festins, des tombeaux; objet favori de l'imitation de tous les arts, la Rose se rattache dans les siècles les plus reculés à mille souvenirs agréables, religieux, mélancoliques; elle se retrouve dans tous

les sentiments tendres; elle vient se placer, comme d'elle-même, dans toutes les images gracieuses; son nom seul fait naître dans les cœurs sensibles une foule d'idées riantes, en même temps qu'il éveille la sensation des plaisirs les plus délicieux et des plus douces jouissances.

Quant au nom de reine des fleurs, qui a été donné à la Rose depuis une époque presque immémoriale, il est bon de dire que cette dénomination s'applique particulèirement à la Rose cent-feuilles, celle qui entre toutes les autres espèces est la plus belle, la plus parfaite, et qui réunit, à elle seule et au plus haut degré, toutes les qualités dont ses congénères ne possèdent qu'une partie. Celle-ci brille au premier rang dans nos jardins, c'est là qu'il faut la voir dans tout son éclat; mais la modeste Rose sauvage, qu'on ne trouve que dans les lieux agrestes et déserts, embellit de même les solitudes où elle croît : ses corolles d'une forme si régulière, d'une couleur si douce et si tendre, qui n'ont rien emprunté à l'art, réunissent dans leur simplicité naturelle un charme qui fait qu'elles plaisent encore à côté des plus jolies fleurs; et lorsque plus tard les champs sont dépouillés de leur verte parure, ses fruits d'un rouge de corail qui couronnent les buissons présentent aussi un aspect fort agréable.

Les nations les plus nombreuses, les cités les plus vastes, les royaumes les plus riches ont disparu de la surface de la terre; les dynasties les plus puis-

santes ont été englouties dans les révolutions et les bouleversements des empires survenus dans la suite des siècles, et une simple fleur a bravé tous les orages politiques; elle a vu cent générations se succéder; elle a vu les mortels inconstants changer les objets de leur culte, et briser les dieux qu'ils s'étaient faits; elle seule a traversé tous les âges sans voir changer son destin : les hommages qu'on lui rendait, l'amour qu'on lui portait sont toujours les mêmes; maintenant, comme aux temps les plus reculés, nous décernons à la Rose la première place dans l'empire de Flore; de nos jours comme dans ceux de l'antiquité, nous saluons la Rose du nom de reine des fleurs, parce qu'elle est toujours la plus belle, et qu'aucune autre ne peut nous offrir autant de charmes; à l'élégance, à la beauté des formes, elle réunit la fraîcheur et l'éclat des couleurs les plus agréables et, comme si la nature s'était plue à la combler en même temps de tous les dons les plus précieux, elle a joint à ses autres qualités brillantes un parfum enchanteur, qui seul eût suffi pour lui mériter une place distinguée parmi les autres végétaux, quand bien même ses formes et ses couleurs n'eussent présenté rien de remarquable (1).

(1) En terminant l'Histoire de la Rose, j'éprouve le besoin de faire mes remercîments bien sincères et de témoigner toute ma reconnaissance à MM. Amyot, Bailly (Prosper), Barbier, Desnoyers, Dezeimeris, Dubeux, de L'Escalopier, Grangeret de La Grange, Julien (Stanislas), Lemercier, Pillon, et Reynaud, biblio-

thécaires, conservateurs ou employés de la Bibliothèque royale, de celle de l'Arsenal, de l'École de médecine, du Muséum d'histoire naturelle et de la ville de Paris, qui tous ont bien voulu, non-seulement me faire part des riches dépôts qu'ils ont à leur disposition, mais dont plusieurs ont même eu l'obligeance de faire pour moi des recherches particulières qui m'ont servi à enrichir mon travail.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Culture des Roses chez les anciens.

Le Rosier, dont les poètes de l'antiquité la plus reculée ont célébré les fleurs dans leurs chants, a sans doute été une des premières plantes dont les hommes aient voulu embellir les jardins qu'ils formèrent autour des nouvelles demeures qu'ils se construisirent, en quittant les campagnes pour les villes. Ce qu'il y a de certain, c'est que les auteurs les plus anciens qui ont écrit sur la culture, et dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, Théophraste chez les Grecs, Varron, Columelle, Palladius et Pline chez les Romains, ont tous traité de la culture des Rosiers. Le dernier surtout, est celui chez lequel on trouve le plus de renseignements à ce sujet. Dans le vingtième livre de son Histoire naturelle, il a consacré aux Roses un chapitre entier (le quatrième), et il en parle encore çà et là dans quelques autres parties de son ouvrage ; mais tout ce qu'il en

dit laisse beaucoup à désirer. Si l'on trouve, d'ailleurs, dans d'autres auteurs de l'antiquité quelques faits curieux sur l'histoire des Roses, ces faits sont, pour l'ordinaire, si peu développés qu'on ne peut se rendre compte de leur importance qu'à l'aide de conjectures formées pour parvenir à expliquer ce qu'ils présentent d'extraordinaire.

C'est ainsi que la profusion que les Grecs, les Romains et autres peuples de l'antiquité faisaient des Roses dans diverses solennités de leur religion, de leurs cérémonies publiques et même dans les habitudes ordinaires de la vie privée, doit faire présumer que, chez tous ces peuples, les Roses étaient très-abondamment cultivées. Je suis même disposé à croire qu'elles l'étaient peut-être beaucoup plus généralement qu'elles ne le sont maintenant chez nous, quoique l'art d'en produire fût encore dans l'enfance.

Quels que soient, d'ailleurs, les progrès merveilleux que la culture des Rosiers ait faits chez les modernes, et principalement en France depuis une quarantaine d'années, il est permis de croire, d'après les considérations que je vais faire valoir, que, quoique les Romains connussent infiniment moins d'espèces de Roses que nous n'en connaissons, ces fleurs étaient cependant tout aussi communes chez eux, et même davantage, qu'elles le sont chez nous.

On ne peut pas assurer d'une manière positive qu'on ne connaissait point à Rome de ces Roses re-

montantes que nous appelons aujourd'hui perpétuelles, puisque l'usage de semer des graines de Rosier fut pratiqué par les jardiniers de cette ville, et que c'est par le procédé des semis que nous avons obtenu plusieurs de ces intéressantes variétés. On préférait seulement, selon ce que Pline nous apprend, multiplier le plus habituellement cet arbrisseau par ses rejets, parce que la méthode des semis ne donnait des fleurs que beaucoup plus tard. C'est aussi de cette manière que nous en agissions en France, il n'y a guère encore que quarante ans.

Mais, quand bien même les Romains auraient eu des Roses remontantes, dans le genre de quelques-unes de celles que nous possédons aujourd'hui, ces espèces auraient-elles pu parvenir jusqu'à nous, et ne se seraient-elles pas perdues par suite des ravages causées par les révolutions de l'empire, et surtout par les invasions des Barbares? C'est ainsi que ces Roses de *Pæstum* qui, selon Virgile et Pline, fleurissaient deux fois par an, et qui étaient si communes dans les jardins aux environs de cette ville, ne s'y trouvent plus de nos jours; car c'est en vain que M. de Jussieu et M. de Landresse, qui, dans ces derniers temps, ont fait, chacun de son côté, un voyage en Italie, ont cherché le Rosier bifère, soit à *Pæstum*, aujourd'hui Pesti, soit dans ses environs; ils n'ont pu l'y retrouver, quelque soin qu'ils aient mis dans leurs recherches.

Cependant les Romains, avec le petit nombre

d'espèces de Roses qu'ils connaissaient, avaient trouvé le moyen de faire durer pendant plusieurs mois la floraison de ces fleurs. Ainsi, selon Pline, les Roses de Carthagène en Espagne étaient précoces et fleurissaient en hiver, ensuite venaient celles de Campanie, puis celles de Milet plus tardives; et enfin celles de Préneste ou celles de *Pœstum* qui fleurissaient une première fois au printemps, et une seconde fois en automne. Il est encore permis de croire que c'était avec cette dernière espèce que les jardiniers de Rome, non moins habiles que les nôtres, avaient dès le temps de Sénèque, trouvé le secret de retarder la floraison par certains procédés, ou de la hâter par le moyen de leurs serres chaudes.

Dans la première partie de cet ouvrage j'ai cité plusieurs passages des auteurs anciens qui prouvent quelle était l'énorme quantité de Roses dont les Romains et les autres peuples faisaient usage dans certaines circonstances et, pour en donner une preuve plus positive, je vais encore rappeler brièvement quelques-uns de ces faits remarquables, en faisant sentir quelles devaient en être les conséquences.

Antiochus, roi de Syrie, voulait avoir des Roses en abondance, même au milieu de l'hiver. La fameuse Cléopâtre en rassembla pour un talent, c'est-à-dire pour 3,000 francs, afin de faire couvrir, à la hauteur d'une coudée, la salle où elle donnait un festin à Antoine. A Rome, dans certaines fêtes publiques, les rues étaient jonchées de Roses; les

hommes opulents en couvraient leurs tables et les lits sur lesquels ils plaçaient les convives : plusieurs empereurs, renommés par leur mollesse et leurs débauches, en faisaient même couvrir le pavé des salles de leurs palais. Mais celui qui surpassa toutes ces profusions fut Néron, qui, dans une fête donnée sur le golfe de Baies, fit une dépense pour les Roses seules qui s'éleva à plus de 4,000,000 de sesterces ou à environ 500,000 francs de notre monnaie.

On a peine à croire à de telles prodigalités, et surtout à la dernière, quoiqu'elle soit attestée par Suétone, car aujourd'hui, dans Paris même, où la culture des Roses est portée au plus haut degré, il serait impossible, dans le moment le plus favorable de la belle saison, de se procurer des Roses pour une somme aussi considérable.

Les Romains avaient pris des Grecs l'usage de ces fleurs. En Grèce et dans tout l'Orient les Roses étaient cultivées non-seulement pour les divers usages que j'ai déjà énumérés, mais encore pour en extraire les parfums. L'île de Rhodes en particulier, qui avait eu successivement plusieurs noms, dut à la culture de ces fleurs celui qu'elle a conservé depuis, c'était l'île des Roses, et l'on trouve dans les cabinets des curieux des médailles de Rhodes dont les types différents portent une Rose épanouie et la tête du soleil (1).

(1) D'Orbessan, *Essai sur les Roses.*

A mesure que la puissance des Romains s'accrut, le luxe des Roses alla aussi toujours en augmentant chez eux, et ils finirent par vouloir avoir de ces fleurs dans toutes les saisons. Après les avoir tirées d'abord de l'Égypte pendant l'hiver, ils perfectionnèrent tellement leurs propres cultures qu'ils purent s'en procurer en abondance dans les mois les plus rigoureux de l'année.

D'après ce qu'on lit dans Sénèque, et dont j'ai déjà parlé, leurs jardiniers trouvèrent le moyen de construire des serres qu'ils chauffèrent en employant des tuyaux remplis d'eau chaude; ce procédé, par parenthèse, après avoir été oublié pendant dix-sept cents ans, a été de nouveau remis en pratique avec beaucoup davantage dans ces derniers temps, où il a même été présenté comme une découverte nouvelle.

Quoi qu'il en soit, avant de le mettre en usage chez eux, les Romains, ainsi que je viens de le dire, faisaient venir d'Égypte les Roses nécessaires à leur consommation pendant l'hiver. Ce fut sous Néron, à ce qu'il paraît, que les jardiniers de Rome commencèrent à avoir des serres chaudes pour y faire éclore les Lis et les Roses, et cette invention fut portée si promptement à un tel degré de perfection, que moins de vingt années après, sous Domitien, l'art des jardiniers de Rome produisait des Roses en telle abondance durant l'hiver, que celles qui y furent envoyées d'Égypte pendant cette saison, ainsi que

je l'ai déjà dit, n'excitèrent plus que le dédain des habitants de la capitale du monde.

Mais ce fait, dont la connaissance nous a été conservée par une simple épigramme de Martial, est d'un grand intérêt pour nous faire juger de quelle importance était la culture des Rosiers à cette époque, et je crois devoir m'y arrêter de nouveau, afin de faire voir combien l'art de cultiver ces plantes était répandu et avait alors été poussé loin chez les Romains et chez les autres peuples contemporains.

En effet, si les Égyptiens cultivaient des Roses pour les envoyer à Rome pendant l'hiver, il fallait qu'ils en eussent des plantations assez considérables, car ce ne pouvait être pour en faire simplement passer des fleurs coupées qui n'auraient pu y arriver que flétries depuis long-temps, ou pour en expédier des pieds emballés, comme le font aujourd'hui nos horticulteurs, qui, pendant une partie de l'automne et de l'hiver, font ainsi de tous côtés des envois de Rosiers destinés à être replantés. Il fallait, au contraire et nécessairement, que les jardiniers d'Alexandrie et de Memphis fissent partir les leurs, plantés dans des vases ou dans des caisses, au moment où leurs fleurs s'annonçaient à peine, afin qu'elles pussent arriver à Rome pour le moment où elles commenceraient à s'ouvrir. À cette époque éloignée, où la navigation était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, il ne fallait pas moins de vingt et quelques journées pour se rendre des bouches du

Nil sur les côtes de l'Italie. Et d'ailleurs si l'on fait attention à la quantité de Roses dont les Romains avaient besoin pour tresser leurs couronnes, leurs guirlandes, pour couvrir leurs tables, les lits sur lesquels ils se plaçaient, quelquefois même jusqu'au pavé de leurs salles de festin, et enfin les urnes dans lesquelles ils renfermaient les cendres des morts, on verra quelles conséquences on doit en tirer. Ainsi il fallait que les Égyptiens, qui faisaient le commerce des Roses avec les Romains, pour suffire aux prodigalités de ces derniers, entretinssent un certain nombre de bâtiments qu'ils devaient charger en entier ou au moins en grande partie de caisses et de vases remplis de Rosiers disposés de telle manière que leurs fleurs devaient seulement s'ouvrir au moment où elles seraient rendues à Rome.

A quel prix donc devaient y revenir des Roses transportées de si loin avec tant de peines, de soins et de difficultés? On ne trouve à ce sujet, dans les auteurs anciens, aucun passage qui puisse nous en instruire, on sait seulement que rien ne coûtait aux riches habitants de la capitale du monde pour satisfaire leur luxe.

On ne connaît pas davantage d'une manière positive quelle était l'espèce de Rose cultivée sur les bords du Nil afin de contenter le goût des Romains pour ces fleurs. Selon M. A. Raffeneau-Delile, on n'aurait trouvé en Égypte, lors de l'expédition des Français dans ce pays, que la Rose blanche et

la Rose à cent feuilles; deux espèces qui ne sont guère susceptibles de se prêter à une culture appropriée au besoin qu'on avait d'en avancer ou d'en retarder la floraison.

La seule Rose connue à cette époque qui fût susceptible de fleurir pendant l'hiver est la Rose de Pæstum, citée par Virgile (1), laquelle est notre Rose bifère, et qui pouvait alors, en Égypte, à Rome et comme elle le fait encore chez nous, donner ses fleurs dans toutes les saisons de l'année, en employant pour sa culture les moyens convenables. Si ce n'était pas le Rosier bifère que les Égyptiens et les Romains cultivaient pour avoir des Roses pendant l'hiver, il faudrait donc que ce fût le Rosier de Carthagène dont j'ai déjà parlé d'après Pline. Mais quelle est cette dernière espèce? Comme nous ne la connaissons pas aujourd'hui, il est beaucoup plus probable que c'était la *Rosa bifera*.

Ce qui peut d'ailleurs servir encore à prouver combien la culture et le commerce des Roses étaient étendus chez les Romains, c'est que, quoiqu'ils

(1) « Peut être pourrais-je célébrer les soins à donner à la culture des fertiles jardins, et les bosquets de Pæstum qui deux fois chaque année se couvrent de Roses. »

« Forsitan et pingues hortos quæ cura colendi
Ornaret, canerem, biferique Rosaria Pæsti. »
(Georg., lib. IV, vers. 18.)

Columelle et Pline donnent aussi le nom de *Rosarium* à une plantation de Rosiers.

confondissent sous une seule dénomination, celle de *Rosa*, l'arbrisseau et la fleur qu'il produit, ils donnaient des noms particuliers à un jardin ou à un lieu planté de Rosiers; c'était pour eux un *Rosarium* (1) ou un *Rosetum* (2). Le marchand de Roses était aussi désigné par un nom distinct, c'était un *Rosarius*.

Mais quelles étaient les espèces de Roses cultivées par les anciens et principalement par les Romains? Comme je l'ai déjà dit, elles étaient en très-petit nombre, si on les compare à toutes celles que nous possédons maintenant. Pline, chez lequel on trouve le plus de détails à cet égard, dit que les Roses les plus estimées étaient celles de Preneste et de *Pæstum*, qui étaient peut-être les mêmes; celles de Campanie et celles de Milet, qui étaient d'un rouge vif et qui n'avaient que douze pétales; venaient ensuite les Roses d'Héraclée en Grèce et celles d'Alabande, dont les fleurs étaient blanches. Ce qu'il y a d'extraordinaire c'est que le naturaliste latin ne parle qu'en dernier lieu des Roses à cent feuilles. Selon

(1) « Autant on voit de délicieux jardins de Roses: »
« . . . . . . *Quot amœna Rosaria* flores. »
(Ovid. Pont., lib. III, epis. IV, vers. 61.)

(2) « Autant l'humble lavande le cède aux jardins de Roses à fleurs pourprées, autant, selon moi, Amyntas doit te le céder. »
« Puniceis humilis quantùm saliunca Rosetis,
Judicio nostro tantùm tibi cedit Amyntas. »
(Virg., eclog. V, vers. 17.)

lui et selon Théophraste, auquel il paraît avoir emprunté ce passage, celles-ci venaient naturellement sur le mont Pangée, où leurs fleurs étaient fort petites ; mais les habitants de Philippes allaient les y chercher, et ces Rosiers, étant replantés, produisaient les plus belles Roses. Pline parle encore de quelques autres espèces ou variétés, de celles dont les fleurs étaient simples, de celles auxquelles il donne le nom de Spinéoles, et enfin de celles de Carthagène en Espagne, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, fleurissaient pendant l'hiver. Mais, en général, presque tout ce qu'on trouve dans le naturaliste latin au sujet des espèces de Roses est fort obscur; et ce n'est qu'avec peine que l'on peut rapporter plusieurs de celles dont il parle à celles que nous connaissons aujourd'hui.

Les Rosiers qui croissent sans culture dans nos climats sont toujours à fleurs simples; ce qu'il y a de certain c'est que dans les herborisations nombreuses et multipliées que j'ai faites pendant plus de vingt ans, tant aux environs de Paris que dans plusieurs parties du midi de la France, je n'en ai jamais rencontré dont les fleurs fussent doubles. Dans les contrées méridionales de l'Europe, au contraire, et particulièrement dans quelques cantons les plus chauds ou les plus fertiles de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie, il n'est pas rare de trouver des plantes à fleurs doubles au milieu des champs, des bois et des prairies. C'est ainsi qu'un botaniste qui avait herborisé dan les îles Baléares, m'a assuré que

dans les prés de ce pays on trouvait presque autant de narcisses à bouquets (Narcissus tazetta, L.) dont les fleurs fussent doubles, qu'on en voyait à fleurs simples, et, comme une preuve de ce qu'il me disait à ce sujet, il m'a donné pour mon herbier plusieurs échantillons des premiers. D'après cela il est permis de croire que les premières Roses doubles et les plus anciennement cultivées furent trouvées spontanées dans les campagnes, et telles furent celles à cent feuilles qui, selon Théophraste et Pline croissaient naturellement sur le mont Pangée, et, plus anciennement encore celles qui, d'après Hérodote, venaient sans culture dans la Macédoine près des anciens jardins de Midas.

CHAPITRE II.

Culture des Roses chez les Maures d'Espagne.

Après avoir traité de la culture des Rosiers chez les anciens, et principalement chez les Romains, je crois devoir dire quelques mots de cette culture chez un peuple qui fut en quelque sorte intermédiaire entre les Romains et nous; peuple chez lequel les arts, les sciences et l'agriculture furent aussi très-florissants pendant plusieurs siècles : je veux parler des Maures d'Espagne. J'emprunte à M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, bien connu par les nombreuses et belles variétés de Roses qui lui sont dues, quelques observations intéressantes qu'il a déjà publiées sur ce sujet (1) et qu'il a extraites d'un travail de M. de La Neuville. Celui-ci ayant été employé en Espagne lors de la dernière guerre de 1823, en qualité d'intendant militaire, traduisit alors, sur la version espagnole, quelques parties d'un ouvrage arabe sur la culture en général, dans lequel celle du Rosier lui parut présenter quelques particularités intéressantes. Ainsi les Maures con-

(1) Journal des jardins, mai 1828, p. 159.

quérants de l'Espagne attachaient le plus grand prix à la plus belle des fleurs, et ils la cultivaient avec autant de soin que nous.

« Selon Abu-el-Jaïr, dit M. de La Neuville dans sa traduction, il y a des Rosiers de plusieurs couleurs : incarnats, blancs, fauves ou jaunes, de couleur lapis-lazuli ou bleu céleste. Il y en a qui ont cette dernière couleur en dehors et qui sont jaunes en dedans. Dans l'Orient, on connaît des Roses panachées de jaune et bleu céleste; l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur du calice (la corolle). Celle à cœur jaune est très-commune à Tripoli de Syrie, celle à cœur bleu se rencontre du côté d'Alexandrie. »

Il serait fort singulier que les Maures eussent eu des variétés de Roses bleues, ce qui n'existe pas chez nous, malgré l'innombrable quantité de ces fleurs que nous possédons aujourd'hui. Ce fait pourrait d'ailleurs avoir été hasardé par Abu-el-Jaïr, car, selon M. de La Neuville, un autre auteur presque contemporain, Abu-Abdalah-ebn-el-Fasel, fait une assez nombreuse énumération de plusieurs sortes de Roses sans parler des bleues. « Il y a, dit ce dernier auteur, quatre espèces de Roses : l'une, connue sous le nom de double-blanche, d'une odeur exquise, dont le calice réunit plus de cent pétales; la jaune, qui a la couleur de l'or, éclatante comme la jonquille; la brune, qui tient de la teinte violette; enfin l'incarnate, qui est la plus commune

de toutes... Dans un autre passage le même auteur ajoute : On compte un grand nombre d'espèces de Rosiers, ceux des montagnes ou sauvages, les doubles dans les nuances rouges et blanches, et ceux de la Chine (1). Le Rosier double des jardins est l'espèce par excellence; sa fleur blanche, nuancée de couleur de chair, se compose de quarante à cinquante pétales au moins.»

Les Maures multipliaient les Rosiers par tous les moyens que nous employons encore maintenant; par les graines, qu'ils semaient en août, septembre et octobre; par l'éclat des pieds et par la séparation des drageons, qu'ils pratiquaient en janvier; par boutures faites avec des branches et des racines; par marcottes et enfin par la greffe sur églantier. Ils les soumettaient aussi à la taille, afin de leur faire prendre des formes régulières.

Ce qu'on vient de lire, et que M. Hardy n'avait donné que comme un extrait d'un plus long travail fait par M. de La Neuville, avait vivement piqué ma curiosité, et je désirais beaucoup avoir la possibilité de voir ce dernier lui-même, afin de savoir si ce qu'il avait traduit de l'ouvrage arabe, sur la version espagnole, ne contiendrait pas, sur la culture des Rosiers, d'autres renseignements qu'il pourrait être utile de faire connaître. Ayant donc appris que M. de

(1) Les Roses de Chine, dont il est ici question, appartiennent à l'*Hibiscus Rosa sinensis*.

La Neuville vivait retiré à Paris, où il se livrait à la culture des plantes et principalement à celle des Rosiers, je me suis empressé d'aller le voir, en lui faisant part du projet que j'avais de publier un ouvrage sur les Roses; il ne l'eut pas plutôt appris qu'il mit obligeamment à ma disposition son manuscrit tout entier, en me faisant connaître qu'il était extrait du Livre de l'Agriculture par Ebn-el-Awam (1) auteur arabe qui vivait au XIIe siècle, et qui rattache très-souvent ses propres expériences à un autre ouvrage, beaucoup plus ancien, intitulé l' *Arcuture nabathéenne*, qui primitivement avait été écrit en chaldéen, d'où il avait été traduit en arabe.

D'après cela, voici ce que je crois devoir publier encore de l'extrait fait par M. de La Neuville. « Les Maures semaient les graines de Rosier de deux manières. Premièrement en terrines, ainsi que cela se fait pour les plantes délicates, en arrosant tout de suite, et après cela deux fois par semaine jusqu'en automne, où ce soin devient superflu. Secondement, ils semaient à la volée, comme on le fait pour les céréales, en recouvrant le semis de l'épaisseur d'un doigt de crottin finement criblé, ou de terreau bien consommé, et en pratiquant d'ailleurs les arrosements nécessaires. Que les semis eussent été faits en place ou repiqués dans des carrés ou planches, ils ne donnaient

(1) *Livre de l Agriculture*, par Ebn-el-Awam; traduit en espagnol par don Joseph Antonio Banqueri, 2 vol. in-f°, Madrid, 1802.

des fleurs que la troisième année : c'est encore ce que font les semis de toutes nos Roses non-remontantes, les seules que possédaient les Maures, à ce qu'il paraît.

Les Maures connaissaient les moyens d'avoir des Roses à contre-saison. « Si l'on désire, dit Haj, que le Rosier fleurisse en automne, il faut choisir de préférence un pied habitué à des arrosements périodiques, le priver d'eau entièrement pendant tout le temps que durent les chaleurs et jusqu'en août, lui rendre alors un excès d'humidité, ce qui détermine une végétation rapide et l'explosion d'une grande quantité de fleurs, sans pouvoir empêcher le Rosier de fleurir le printemps suivant comme à l'ordinaire. Ou bien, ajoute le même auteur, on brûlera en octobre de vieux pieds jusqu'au rez de terre, et l'on arrosera le sol pendant huit jours consécutifs, puis on suspendra les irrigations, en répétant jusqu'à cinq fois ces alternatives d'humidité et de sécheresse. Point de doute qu'au bout d'une période de soixante jours, c'est-à-dire avant la fin de l'automne, les racines n'aient produit des rejetons vigoureux, qui se chargeront de feuilles et de fleurs, sans perdre pour cela la propriété de redonner encore des fleurs au printemps suivant. »

Le climat qu'habitaient les Maures, celui de Cordoue, de Grenade et de Séville, dans lequel les hivers ressemblent assez ordinairement aux journées que nous avons à Paris au mois d'octobre, favorisait

d'ailleurs singulièrement chez eux la culture des Rosiers; mais il serait possible, je crois, d'obtenir dans nos provinces les plus méridionales des résultats qui approcheraient beaucoup de ceux qu'avaient les Maures dans la partie de l'Espagne dont je viens de parler.

Haj donne aussi les moyens de conserver des Roses en bouton pour les faire épanouir plus tard. Je passe sous silence les procédés que cet auteur indique à ce sujet, parce qu'il me paraît extrêmement douteux qu'ils soient de nature à pouvoir réussir.

Le manuscrit de M. de La Neuville renferme encore des détails sur le provignage des Rosiers, sur la plantation de l'églantier pour défendre les vignes et les jardins, ou pour servir de sujets à greffer les Rosiers.

Rien n'est oublié dans le traité arabe sur ces arbustes touchant les soins dont ils ont besoin; les manières de faire les labours, les sarclages, les transplantations, les arrosements, etc., y sont convenablement expliquées.

Au nombre des choses curieuses que contient ce traité, je rapporterai le procédé par lequel on peut simuler des espèces d'arbres portant une tête chargée de Roses.

« Pour l'ornement des jardins, on plante au mois d'octobre, à différentes expositions, des touffes formées de cinq à six tiges de diverses sortes de Rosiers, que l'on fait entrer dans des tuyaux disposés vertica-

lement, de deux coudées de hauteur, et qui ressemblent à des vases appelés *anabiths*.

» On a soin de remplir ces tuyaux de terre ou de sable entretenu dans un degré convenable d'humidité, et de les peindre extérieurement d'une couleur qui ressemble à celle d'un tronc d'arbre. On laisse se déployer au sommet de ces tuyaux la tête des Rosiers, et lorsque ces arbustes commencent à fleurir, on croirait voir un arbre d'une grosseur raisonnable qui porterait des Roses (1). »

D'après ce qui vient d'être dit sur la culture des Rosiers chez les Maures d'Espagne, il n'est pas douteux que cette culture n'eût fait de grands progrès chez eux, et à part un petit nombre d'assertions évidemment fausses, comme celle de la greffe du Rosier sur l'amandier, le pommier, le jujubier et autres arbres, le petit traité, traduit par M. de La Neuville, renferme certainement les meilleurs préceptes sur la culture des Rosiers, si on le compare à ce que nous

(1) Si quelques amateurs voulaient essayer de cette culture mauresque, que je crois susceptible de produire des effets charmants et très-pittoresques, je leur conseillerais de choisir cinq à six variétés de Roses remontantes dont les fleurs fussent de couleurs différentes, mais dont les tiges seraient de la même hauteur, franches de pied, et d'une force égale. Ils les planteraient bien enracinées et rassemblées en une seule touffe, et n'en formeraient qu'un faisceau qu'ils feraient passer à travers les tuyaux. Ceux-ci, dont on pourrait varier la hauteur, mais en la proportionnant toujours à celle du faisceau de Rosiers, seraient faits en terre cuite et peints, ou formés avec le tronc de petits arbres qu'on aurait fait creuser exprès.

avaient laissé les anciens, et même à ce que pouvait être encore l'horticulture de ces arbustes en Europe il n'y a qu'une quarantaine d'années.

Au surplus, on entrevoit que les Maures devaient connaître dès lors un assez grand nombre de variétés de Roses, puisqu'ils en pratiquaient des semis fréquents qui ont dû leur en procurer une plus ou moins grande quantité, sans compter toutes celles qu'ils avaient pu apporter ou tirer de l'Orient. Mais j'appellerai particulièrement l'attention sur des espèces ou variétés qui ne nous ont été connues que plus tard, telle est la Rose jaune-d'or éclatante comme la jonquille, une Rose brune, celle à fleur blanche nuancée de couleur de chair, et enfin des Roses panachées de jaune, et d'autres à fleurs bleues, que nous ne connaissons pas encore, car, pour ces dernières surtout, tous les horticulteurs savent que jusqu'à présent, quelle qu'ait été la quantité infinie de couleurs et de nuances qu'on ait obtenues dans la multitude innombrable de variétés que les semis nous ont données, personne jusqu'à ce jour n'a encore été assez heureux pour obtenir une seule Rose bleue, de sorte qu'il y a beaucoup de cultivateurs qui regardent la chose comme tout à fait impossible.

Cependant, en opposition avec cette opinion sur l'impossibilité des Roses bleues, le marquis d'Orbessan, dans son Essai sur les Roses, lu à l'Académie des Sciences de Toulouse, en 1752, assure en avoir vu de cette couleur croître sans culture près de

Turin, où elles étaient même assez communes (1).

D'après ce témoignage et celui de l'auteur arabe cité plus haut, des Roses bleues ne seraient donc pas impossibles, elles constitueraient seulement un phénomène très-rare (2).

(1) Mélanges historiques et critiques de physique, etc., tom. III, p. 297 à 337.

(2) Sans vouloir en aucune manière répondre du procédé indiqué dans le traité maure traduit par M. de La Neuville, je crois devoir le rapporter ici afin d'appeler l'attention des amateurs sur les moyens de changer la couleur des Roses, et sur les essais qu'il serait curieux de faire à ce sujet. « On déchausse, dit Haj, cité par l'auteur, le pied d'un Rosier (la couleur des fleurs de l'arbuste n'est pas expliquée) vers le mois de décembre, en lui conservant sa position verticale et en le laissant fixé en terre. Ensuite on décolle seulement et sans la séparer de sa tige la pellicule noire qui recouvre ses principales racines, opération qui peut se faire au moyen d'une incision longitudinale pratiquée avec une lame de fer qui soulève délicatement cette pellicule de droite et de gauche, sans l'entamer ni en dessus ni en dessous. Après cette opération préliminaire on remplit le vide avec du safran fortement aromatique et réduit en poudre impalpable. La racine ainsi farcie doit être enveloppée avec un morceau de linge assujetti par de bonnes ligatures, puis lutée avec une argile onctueuse, et enfin recouverte tout autour avec de la terre. Les Roses que produira ce pied auront la couleur du safran. Je conseille ce procédé avec toute confiance, ajoute Haj, parce que j'en ai fait l'expérience moi-même, et qu'il m'a fait obtenir des Roses d'une couleur riche et agréable à l'œil. Que si l'on souhaite des Roses de couleur bleu turquin, on devra, au lieu de safran, employer le *faleh*, qui est un indigo brillant. »

« Un habitant de Damas m'a raconté, écrit Abu-el-Jair, qu'ayant fait dissoudre de l'indigo dans de l'eau ordinaire, et arrosé assidument avec cette teinture un pied de Rosier, depuis le com-

Mais, si l'on ne croit pas pouvoir trouver le moyen d'avoir de ces sortes de Roses en employant les pro cédés indiqués par les Arabes, n'y en aurait-il pas d'autres qui pourraient être tout aussi efficaces et même plus ? En réfléchissant sur le changement de couleur des fleurs de l'hortensia qui, du rose, passent facilement au bleu, lorsqu'on plante cet arbuste dans certaines natures de terre, cela ne pourrait-il pas faire espérer qu'il serait également possible de se procurer des Roses bleues en en plantant des pieds à fleurs roses, de nuances particulières, dans la même sorte de terrain qui a la propriété de changer la couleur des fleurs de l'hortensia ?

On trouve de ces terres dans plusieurs parties de la France : aux environs d'Angers, d'Abbeville, de Lambezellec dans le Finistère, dans la forêt de Montmorency, dans les bois à Louvecienne, près de Paris, et dans beaucoup d'autres localités sans doute.

Cette nature de terre se rencontre aussi dans bien des pays, il ne faut que la chercher ; ainsi je tiens de M. l'abbé Berlèse que dans les îles Borromées en Italie, on ne voit que des hortensias à fleurs bleues ; et M. Bréon, qui a habité pendant long-temps l'île Bourbon, m'a assuré que dans ce pays les mêmes ar-

mencement d'octobre jusqu'à l'époque où la végétation prend de l'activité, les Roses fournies par ce pied furent d'un bleu foncé très-agréable : mais quant à cela, dit Haj, je le tiens pour une histoire faite à plaisir. »

bustes n'avaient jamais leurs fleurs roses, mais qu'elles étaient toujours bleues.

Si dans tous ces pays la nature du sol a la propriété de changer, comme il vient d'être dit, la couleur des fleurs des hortensias, pourquoi ne pourrait-elle pas aussi altérer celles des Rosiers de la même manière? Sans l'assurer positivement, on peut au moins s'en flatter. Je suis donc disposé à croire qu'il ne faut pas désespérer d'avoir des Roses à fleurs bleues, en cultivant des Rosiers de certaines nuances dans des terres dont on aura étudié les principes constituants. On peut aussi concevoir la même espérance en faisant des semis de leurs graines dans des terres telles que celles qui donnent aux fleurs d'hortensia cette couleur tant désirée pour les Roses. Peut-être aussi en faisant les expériences qui, sous ce rapport, sont encore toutes à essayer, devrait-on s'aider d'arrosements pratiqués avec des dissolutions dans l'eau de certaines substances chimiques. Je ne puis donc qu'inviter MM. les chimistes qui, dans ces derniers temps, ont opéré tant de choses merveilleuses, à éclairer les horticulteurs de leurs lumières sur ce point curieux de la science, qu'il serait digne d'eux de résoudre, et sur lequel j'engage aussi les amateurs à commencer au plus tôt des expériences.

Au reste, si l'on pouvait jamais parvenir à obtenir des Rosiers à fleurs bleues par l'un des procédés que j'indique, je crois que ces arbrisseaux ne pourraient point être plantés en pleine terre ordinaire,

il faudrait toujours, pour les entretenir dans leur nouvelle couleur, les placer dans le sol particulier qui seul serait propre à la leur conserver; car les hortensias à fleurs bleues sortis de la terre qui leur a fait prendre cette couleur, et replacés dans une terre ordinaire, reprennent la teinte rose qui est naturelle à leur espèce.

CHAPITRE III.

Des Rosiers en général, et de ceux qu'on appelle Hybrides.

Les Rosiers sont des arbustes ou des arbrisseaux à rameaux effilés, presque toujours chargés d'aiguillons, et garnis de feuilles éparses, très-rarement simples, le plus souvent ailées avec impair, et munies de stipules à leur base. Leurs fleurs, diversement disposées à l'extrémité des rameaux, sont toujours d'un aspect agréable. Elles ont un calice d'une seule pièce, tubulé et ventru dans sa partie inférieure, resserré à son orifice, et partagé à son limbe en cinq divisions lancéolées, entières ou pinnatifides; une corolle insérée à l'orifice du tube du calice, et composée, dans les fleurs simples, de cinq pétales en cœur, et, dans celles qui sont doubles ou pleines, d'un plus ou moins grand nombre de pétales produits par le changement des organes de la génération; des étamines très-nombreuses dans les fleurs simples et plus courtes que la corolle. Le fruit, qui succède aux fleurs, est formé par le tube du calice, qui devient une sorte de baie charnue, succulente, globuleuse ou ovoïde, colorée, à une seule loge, et contenant, en nombre variable,

des graines osseuses, irrégulièrement ovales ou globuleuses, entourées d'un duvet soyeux et attachées aux parois intérieures du calice.

Les Rosiers sont en général très-communs en France et en Europe ; ils sont même répandus dans tout l'hémisphère septentrional, soit de l'ancien, soit du nouveau continent. On en trouve depuis les côtes de Barbarie jusqu'en Suède, en Laponie et en Sibérie, et depuis l'Espagne jusqu'aux Indes, à la Chine et au Kamtschatka. L'Amérique septentrionale en produit également aux environs de la baie d'Hudson et sur les montagnes du Mexique, où MM. de Humboldt et Bonpland en ont trouvé deux espèces à 1250 toises (2500 mètres) au-dessus du niveau de la mer. Mais jusqu'à présent on n'a encore découvert aucun Rosier dans tout l'hémisphère méridional.

La nature paraît avoir à peine mis des limites entre les diverses espèces de Roses (1), et, s'il est déjà très-difficile de bien circonscrire les espèces sauvages qui n'ont pas encore reçu toutes les modifications que peut leur donner la culture, à plus forte raison devient-il presque impossible de rapporter à leur véritable type ces nombreuses variétés, qu'une culture soignée et la nature libérale ont fait éclore dans des espèces déjà si rapprochées les unes des autres.

(1) Species Rosarum difficillimè limitibus circumscribuntur et fortè natura vix eos posuit. (Caroli Linnæi species plantarum, editio secunda, Holmiæ, 1762, vol. I, p. 705.)

La nature après avoir formé la Rose, comme charmée de son ouvrage, semble s'être plu à la multiplier, à la modifier de mille manières et à la répéter avec une foule de nuances délicates et graduées, qui font le désespoir du botaniste, qui veut chercher à en classer les différentes espèces ; aujourd'hui surtout que les découvertes des voyageurs les ont multipliées presque à l'infini.

Pour faire voir dans quelle progression rapide le nombre des espèces a toujours été en augmentant depuis quatre-vingts ans, je vais donner sommairement le tableau de celles qui ont été décrites par les principaux auteurs de botanique depuis Linné. En 1762, ce célèbre naturaliste ne connaissait que quatorze espèces de Rosiers. Poiret, continuateur de Lamarck, dans *l'Encyclopédie botanique*, n'en porta encore le nombre qu'à trente-sept en 1804, et cependant, dès 1799, Willdenow, dans la deuxième partie du second volume de son *Species plantarum* qu'il publia à cette époque, avait élevé le nombre des Rosiers à trente-neuf. Persoon, un peu plus tard, dans le tome deux de son *Synopsis plantarum*, qui parut en 1807, porta les espèces jusqu'à quarante-cinq. Ainsi, en quarante-cinq années, le nombre des Rosiers avait plus que doublé, et cependant il ne s'était encore accru que de trente et un. Mais, à compter de ce moment, les herborisations des botanistes se multipliant dans tous les pays, et les excursions et les recherches des voyageurs devenant plus nombreuses

dans différentes contrées, firent découvrir une bien plus grande quantité d'espèces dans tous les genres, et les diverses sortes de Rosiers se sont trouvées portées, en 1825, à cent quarante-six dans le second volume du *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* de Decandolle. Enfin, dans l'ouvrage le plus moderne qui me soit connu : *A general system of gardening and botany*, par M. George Don, publié à Londres, en 1832, le genre Rosier se compose de deux cent cinq espèees, dans lesquelles ne sont pas même comprises toutes celles qui depuis douze ans ont été découvertes dans les montagnes de l'Himalaya et dans beaucoup d'autres contrées du globe. De sorte qu'il n'est pas possible d'estimer encore à quel nombre prodigieux pourront s'élever un jour toutes les espèces réunies du genre Rosier.

Cependant je dois dire que s'il n'était pas si difficile et si long de se livrer à un examen plus approfondi de toutes ces espèces, on reconnaîtrait qu'il y en a une assez grande quantité qui ne sont véritablement que des variétés. C'est ainsi qu'en parcourant la longue nomenclature de M. George Don, j'en ai reconnu plusieurs qui sur la simple phrase spécifique ne devaient en aucune manière former des espèces, et qui ne sont bien positivement que des variétés. Mais ne pouvant entrer dans un examen rigoureux à cet égard, je me contenterai de citer quelques exemples qui feront voir combien il est facile

de commettre des erreurs dans la détermination des espèces.

Il y a environ vingt-cinq ans que M. Louis Noisette reçut, d'un de ses frères établi aux États-Unis, un Rosier qui fut regardé comme nouveau, et auquel on donna le nom de Rosier-Noisette. Lors de l'apparition de cet arbuste, j'avais eu quelque soupçon que c'était une variété produite par le Rosier musqué (*Rosa moschata*, L.); mais ce dernier étant originaire de l'Orient, et l'autre venant de l'Amérique septentrionale, cela ne me permit pas de persévérer dans ma première opinion, et le Rosier Noisette fut admis sans contestation par les botanistes, de même que par les horticulteurs; cependant après vingt-cinq années, voilà que je viens de recevoir de M. Robert, directeur du jardin de la marine à Toulon, un Rosier presque entièrement semblable par tous ses caractères au Noisette, si ce n'est que ses fleurs, au lieu d'être blanches avec une légère teinte de rose sur les pétales extérieurs, sont entièrement de cette dernière couleur. Eh bien! ce nouveau Rosier obtenu par M. Robert, lui provient d'une graine qu'il a recueillie lui-même sur le Rosier musqué dans un jardin d'Hyères en Provence. Il est donc évident, d'après cela, que le Rosier Noisette et celui de M. Robert (1) ne peuvent être considérés que comme ti-

(1) Ce dernier, qui date de vingt-huit à trente ans, a été nommé par M. Soulange-Bodin, Noisette-Robert. C'est un Rosier

rant leur origine du Rosier musqué, et par conséquent les nombreuses variétés obtenues du premier devraient être toutes rapportées de même à leur type originel, la *Rosa moschata*, L.

Il y a quarante-six ans que nos jardins se sont enrichis d'une charmante espèce, qu'on a nommée Rose de Bengale, parce qu'on la croyait originaire de cette contrée ; mais c'est de la Chine qu'elle a été primitivement transportée dans l'Inde, d'où elle a été ensuite envoyée en Angleterre et enfin en France. Quoi qu'il en soit M. Jacques, alors jardinier en chef

très-vigoureux qui donne chaque année des jets de 3 à 4 mètres d'élévation, et qui peut s'élever en tout au double de cette hauteur. Il prend très-facilement des boutures qui, en très-peu de temps, deviennent propres à servir de sujets pour greffer, et que M. Robert préfère à l'églantier. Il a résisté, en janvier 1820, à 13 degrés au-dessous de 0 du thermomètre de Réaumur, qui ont gelé le Rosier musqué. Ses fleurs sont d'un rose tendre, plus doubles et plus odorantes que celles du Rosier Noisette ordinaire. Il n'est pas rare d'en voir, sur les rameaux vigoureux, des panicules qui en portent de 50 à 100. Elles ne commencent à paraître à Toulon qu'au mois de juin, et dès-lors elles se succèdent sans interruption jusqu'à l'arrière-saison très-avancée, et même au commencement de cette année (1844) il y en avait un pied au jardin de la marine, qui, le 6 janvier, était encore couvert de fleurs.

Une dernière considération importante qui mérite toute l'attention des horticulteurs et même des botanistes, c'est que le fruit recueilli par M. Robert sur le Rosier musqué était arrondi, tandis que la variété remarquable qui en est issue ne donne que des fruits ovoïdes, mais en grande quantité, au lieu que l'espèce à laquelle elle doit sa naissance n'en produit que rarement.

du duc d'Orléans à Neuilly, reçut, en 1819, de l'île Bourbon, et par M. Bréon, qui était à cette époque directeur des jardins royaux de cette île, des graines d'un Rosier qu'il sema, et qui lui produisirent une nouvelle variété remarquable qui, en raison des différences assez prononcées qu'elle présentait avec le Bengale ordinaire, fut considérée par les horticulteurs comme une espèce particulière, et reçut le nom de Rosier de l'île Bourbon (1); mais les rapports de ce dernier avec le Bengale sont trop frappants pour qu'on ne reconnaisse pas qu'il doit en être issu. La Rose thé, très-probablement aussi, n'a pas d'autre origine. Voilà donc trois espèces mo-

(1) M. Bréon a trouvé pour la première fois en 1817, à Bourbon, ce Rosier venu naturellement au pied d'une haie, dans la propriété de M. Édouard Périchond; et comme il lui parut offrir quelque chose de particulier, il l'arracha et l'emporta pour le cultiver dans le jardin dont il était alors directeur. On est dans l'usage, dans l'île Bourbon, de former des palissades et des haies avec le Rosier de Bengale et le Rosier bifère, qu'on y nomme de tous les mois, et qu'on y taille l'un et l'autre aux ciseaux, deux à trois fois par an. La première espèce fleurit toute l'année, hors le temps des grandes sécheresses. La seconde donne presque toujours des fleurs trois semaines à un mois après qu'elle a été taillée, mais seulement à deux ou trois reprises. Trois mois après que M. Bréon eut replanté son Rosier, celui ci donna des fleurs; et comme il l'avait trouvé au pied d'une haie formée des deux espèces susdites, il jugea, d'après les caractères qu'il lui présenta, que c'était un hybride du Bengale fécondé par la Rose bifère. Quoi qu'il en soit, MM. Bréon et Jacques, en nous faisant connaître ce Rosier, ont doté nos jardins d'une excellente acquisition.

dernes qu'on devrait confondre en une seule, et à laquelle on pourrait sans doute joindre encore la *Rosa lawrencea*, qui n'en diffère que parce qu'elle est deux fois plus petite dans toutes ses proportions.

On ne trouve dans les ouvrages de Linné qu'un seul type pour la *Rosa gallica*, au lieu de trois variétés qu'on a depuis élevées au rang des espèces sous le nom de *Rosa portlandica*, de *Rosa provincialis* et de *Rosa pumila*.

La *Rosa canina*, qui comprenait d'abord tous les Rosiers sauvages qu'on trouve spontanées dans les bois et les campagnes, a dans ces derniers temps été subdivisée en six espèces, sous les noms de *Rosa canina*, *R. collina*, *R. montana*, *R. sepium*, *R. stylosa* et *R. villosa*.

Que les horticulteurs, surtout ceux qui sont marchands, aient multiplié les variétés à l'infini, à la bonne heure, cela se conçoit, c'était dans leur intérêt; mais les botanistes n'auraient pas dû, ce me semble, marcher dans la même voie. Ils devaient au contraire chercher à rapprocher et à resserrer les espèces, car il est évident que la nature se joue de nos méthodes, et que, dans le genre Rosier surtout, elle a tant multiplié les variations, même dans les espèces sauvages, qu'il est très-difficile de trouver des limites entre les espèces et les variétés.

« La nature prépare aujourd'hui, sur les lignes de démarcation de toutes les divisions quelconques, de rudes épreuves aux botanistes... Je cultive chez

moi plus de cent variétés dont je ne sais que faire (1). »

C'est ainsi que j'ai vu dans l'école des Rosiers du Luxembourg, dont M. Hardy a la direction, depuis dix jusqu'à trente variétés dans chacune des espèces sauvages, et qu'on pouvait toutes distinguer avec plus ou moins de facilité par la forme du feuillage, par la grandeur des corolles et par la diversité des nuances de leur coloris, ou encore par la couleur du bois et la forme des aiguillons. Tous les pieds de ces différents Rosiers provenaient cependant dans leur origine des bois ou des campagnes où ils avaient été semés par les mains de la nature, et ils n'avaient été rassemblés qu'au hasard ; qu'eût-ce donc été si on se fût appliqué à réunir tout ce qu'il était possible de trouver dans la nature agreste tout entière !

Mais ce n'était pas assez des difficultés qui se rencontraient naturellement dans le genre Rosier, les soins de culture que nous avons donnés à cet arbuste sont encore venus les accroître. Les semis multipliés qu'on a faits depuis quelques années ont donné naissance à des variétés intermédiaires entre deux espèces, et au lieu d'examiner attentivement avec laquelle des deux espèces anciennes la nouvelle variété avait le plus de rapports, et à laquelle elle pouvait réellement appartenir, on a mieux aimé croire qu'elle provenait d'une fécondation croisée, enfin que c'était une plante hybride.

« Quelques Roses paraissent le résultat d'une fé-

(1) Vibert, *Essai sur les Roses*, 2e livraison, p. 56.

condation opérée par les poussières séminales de plusieurs espèces ou variétés, qui ont tellement dérangé l'organisation primitive du sujet qui les a produites, qu'il devient impossible de déterminer à quelle classe elles peuvent appartenir (1). »

En outre des espèces et des variétés quelles qu'elles fussent, on a donc admis des Rosiers hybrides, et cette nouvelle classe est devenue aujourd'hui très-nombreuse dans les jardins.

M. Victor Verdier, qui s'occupe presque exclusivement de la culture des Roses, m'écrivait l'été dernier : « La variation dans les semis est telle qu'il en existe une infinité qu'on ne sait à quoi rapporter, et c'est ce qui a engagé les horticulteurs à former des classes d'hybrides de Bengale, d'hybrides de Noisette, etc. » Si je voulais interpréter ces paroles, il me semble que je pourrais y trouver la preuve que plusieurs horticulteurs eux-mêmes sont encore dans le doute au sujet des hybrides.

Du moment que le système des sexes dans les végétaux fut proclamé par Linné (2), et admis par le plus

(1) Essai sur les Roses, deuxième livraison, p. 56.

(2) Il est étonnant que les botanistes aient connu si tard le sexe des plantes, car ce ne fut qu'en 1731 que Linné donna la première indication de sa méthode sexuelle. Avant lui, à la vérité, plusieurs auteurs, de 1680 à 1717, avaient parlé du sexe des plantes; mais ce fait était déjà une chose bien connue de l'antiquité, d'après Claudien, Pline et Théophraste. Enfin, plus anciennement encore il en est question, selon Abn el Awam, dans l'*Agriculture nabathéenne*, ouvrage primitivement écrit en chaldéen.

grand nombre de botanistes, on crut à la possibilité des plantes hybrides, et le naturaliste suédois, ainsi que plusieurs auteurs après lui, publièrent des observations tendant à prouver que même dans l'état de nature il se formait de nouvelles espèces qui étaient le produit de deux plantes différentes, les pistils de l'une étant fécondés par les étamines de l'autre. Dans ces derniers temps surtout, les botanistes et les horticulteurs ont pris plaisir à multiplier ainsi les espèces dans les genres *Amaryllis*, *Digitalis*, *Fuchsia*, *Nicotiana*, *Pæonia*, *Pelargonium*, etc. En général les nouvelles plantes produites par des fécondations artificielles ne donnent pas de graines et ne peuvent se multiplier par ce moyen naturel; mais les horticulteurs, pour remplacer cette faculté, savent les propager par les marcottes, les boutures, la greffe et les éclats des anciens pieds.

Tous les horticulteurs de Rosiers ont donc admis en général l'hybridité pour ces arbustes, et tous ceux que j'ai consultés à ce sujet, MM. Duprez, Hardy, Jacques, Laffay, Lévêque, Margottin, Prévost, Verdier, Vibert, etc., m'ont répondu affirmativement, et ont cherché à m'en donner des preuves en me citant telle ou telle variété. M. Vibert, l'un de nos plus anciens et de nos plus célèbres praticiens, a même publié (1) des observations particulières sur les Rosiers hybrides.

(1) Note sur la fécondation artificielle des Roses. (Annal. de la Société d'horticulture de Paris, tom. IX, p. 68.)

Cependant, sans nier d'une manière absolue la possibilité de la formation des hybrides dans le genre Rosier, je crois que les plantes qui doivent réellement leur naissance à une fécondation croisée sont infiniment plus rares qu'on ne le juge communément, et je suis porté à penser que beaucoup de variétés qui ont été regardées comme des hybrides sont de simples jeux de la nature, et entre tous les exemples que je pourrais choisir à l'appui de mon opinion, je prendrai la Noisette-Robert, dont je viens de parler un peu plus haut, et qui est certainement provenue de la Rose musquée sans aucun intermédiaire; car la Noisette de l'Amérique septentrionale non-seulement n'était pas encore cultivée dans le jardin d'Hyères, où les graines furent récoltées sur le Rosier musqué par M. Robert, mais encore il paraîtrait que la Rose de ce dernier aurait précédé d'un à deux ans, en France, l'introduction de la variété de M. Noisette.

Selon M. Vibert, le premier Rosier Noisette serait le résultat d'un Bengale fécondé par une Rose musquée, et il aurait été obtenu par M. Philippe Noisette, cultivateur à Charlestown. Mais l'origine certaine de la Noisette Robert, qui vient directement de graines de la Musquée, ne permet pas d'admettre que celle envoyée de Charlestown doive la naissance à la fécondation croisée qui a été dite.

Au reste il me semble que le Rosier né à Toulon chez M. Robert pourrait donner l'explication de ce

qui suit : M. Vibert (1) dit avoir vu en Angleterre des Rosiers de graines reçues des possessions anglaises de l'Inde, et qui avaient des rapports très-prononcés avec plusieurs de nos Noisettes. Pour moi, les variétés vues par M. Vibert dans les jardins anglais auraient été produites par des graines de la *Rosa moschata,* envoyées de l'Inde, où cette espèce est très-abondamment cultivée pour en retirer l'eau et l'essence de Rose.

Un autre fait qui prouve de la manière la plus évidente que les variétés peuvent se former spontanément par les seules forces de la nature et sans aucun secours étranger, c'est celui que je tiens de M. Modeste Guérin. Cet horticulteur m'a assuré avoir récolté un fruit sur un Rosier dont la fleur était restée en bouton, et ne s'était qu'imparfaitement développée sans s'ouvrir complétement, et qui, par conséquent, n'avait pu être fécondée que par ses propres étamines. Le fruit de M. Guérin renfermait cinq graines que cet horticulteur sema à part, et dont il obtint par la suite cinq variétés différentes. Une autre objection que je puis encore opposer à la formation des Rosiers réputés hybrides, c'est que plusieurs d'entre eux produisent des graines en plus ou moins grande abondance, tandis qu'il est reconnu que les végétaux réellement hybrides sont privés de la faculté de se multiplier par les graines.

(1) Essai sur les Roses, deuxième livraison, p. 55.

Enfin, une dernière considération qui me porte à croire que les Rosiers hybrides ne sont pas aussi communs que le pensent beaucoup d'horticulteurs, c'est que personne n'a jamais dit, que je sache, qu'aucune des nombreuses variétés d'anémones, d'auricules, de jacinthes, d'œillets, de renoncules, de tulipes et de pensées fût une hybride, et cependant toutes les variétés de ces plantes présentent entre elles non moins de dissemblances que les divers Rosiers peuvent en offrir entre eux. La dernière espèce surtout, je veux dire la pensée, qu'on n'a guère commencé à cultiver avec soin qu'il y a une vingtaine d'années, et dont je me souviens avoir vu la corolle pendant bien long-temps, de trois à quatre couleurs tout au plus, et à peine plus large que l'ongle du pouce, ne s'est-elle pas métamorphosée sous nos yeux, de manière qu'aujourd'hui certaines variétés sont de la largeur d'un ancien écu de six livres, et offrent une infinité de nuances des couleurs les plus diverses et les plus riches? Eh bien! tous ces changements merveilleux ont eu lieu dans la pensée sans que l'hybridité y ait eu aucune part; car, par la manière dont sont disposés les organes de la génération dans cette plante, il me semble impossible que jamais le pistil d'une fleur puisse se trouver fécondé par les étamines d'une autre. Mais comme les nouvelles variétés paraissent être plus perfectionnées que les anciennes, cela donnerait à penser que la puissance de la nature est sans bornes,

et qu'elle peut modifier ses productions de mille manières, toutes les fois que nous lui en fournissons les moyens en confiant à la terre des semences dont elle se plaît à varier à l'infini les nouveaux individus qu'elle en fait naître.

Quoi qu'il en soit, comme il est d'une grande importance pour l'horticulture des Rosiers d'éclaircir ce fait encore douteux, j'engage tous les curieux et tous les amateurs qui s'occupent de la multiplication des Rosiers par les semis, à faire de nouvelles expériences, à les varier de toutes sortes de façons, et surtout à les faire d'une manière beaucoup plus positive que l'on n'a fait jusqu'à présent, afin de pouvoir s'assurer quelles seront vraiment les nouvelles variétés qui devront positivement naissance à des fécondations pratiquées exprès et dans ce but unique, ou celles qui n'auront été produites que par le hasard et par un jeu de la nature (1).

(1) En général, je crois que s'il y a des végétaux plus disposés à former des hybrides, ce sont ceux qui ont les organes de la génération très-apparents dans leurs fleurs, et dont les étamines sont placées à une distance plus ou moins considérable des pistils. Tels sont tous les genres cités plus haut, et encore l'hybridité serait bien certainement infiniment rare dans ces plantes, si la main de l'homme ne lui venait en aide. En supposant, d'ailleurs, que la nature eût tant de propension à faire de ces fécondations croisées, rien ne lui serait plus facile, ce me semble, que d'en exécuter dans les plantes monoïques et dioïques, et cependant je ne sache pas que jusqu'à présent on ait observé dans ces deux classes de nouvelles espèces ou variétés dont on puisse expliquer ainsi la formation. Une longue expérience ne nous a-t-elle pas

Mais quelle que soit mon opinion sur la possibilité des hybrides dans les Rosiers, je crois devoir,

prouvé, au contraire, que toutes les espèces végétales que l'homme s'est en quelque sorte appropriées pour les employer à sa nourriture ou à ses plaisirs, lui ont généralement fourni une multitude plus ou moins grande de variétés, lesquelles, selon moi, ne sont dues qu'à des jeux du hasard et à la puissance de la nature, qui, comme je l'ai déjà dit, chaque fois qu'une semence est confiée à la terre peut lui faire produire de nouveaux individus d'autant plus éloignés de leur type primitif, que déjà la graine de l'espèce a été semée un plus grand nombre de fois? C'est ainsi que se sont produites les variétés, aujourd'hui si nombreuses, de tous nos arbres fruitiers, celles de nos légumes et celles mêmes de nos céréales, quoiqu'il soit à peu près prouvé, d'après mes observations, que l'hybridité n'est pas possible dans les froments, la fécondation du pistil s'y opérant à huis-clos. « Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant ouvert de vive force plusieurs fleurs de froment dont les étamines n'avaient point encore fait saillie en dehors du sommet des balles, j'ai trouvé les anthères ouvertes et déjà vides au quart ou à moitié de leur pollen, et j'ai vu très-distinctement celui-ci épanché sur les stigmates multifides, dans lesquels les deux styles sont divisés et forment deux espèces de petits plumets divergents. » (*Considérations sur les Céréales et principalement sur les Froments*, par Loiseleur Deslongchamps, *partie historique*, p. 80.)

Les plantes d'agrément, encore plus nombreuses dans nos jardins que celles qui servent à notre nourriture, ne sont pas sans doute dans le même cas exceptionnel que les froments, mais cependant je ne les crois pas plus disposées à s'hybrider les unes par les autres; et si plusieurs d'entre elles ont produit une multitude presque innombrable de variétés, cela n'est arrivé en général que pour celles qui ont été semées le plus souvent et en plus grande abondance. Qu'on se mette à semer la première plante venue, jusqu'ici restée sans avoir varié parce qu'on ne l'a propagée que par boutures, marcottes ou éclats de racines, et on

avant de terminer cet article, rapporter ici la manière de voir de plusieurs horticulteurs très-recommandables, qui ne pensent pas comme moi sur ce sujet. Je citerai d'abord M. Desprez, amateur fort distingué, bien connu par le grand nombre de nouvelles et belles variétés de Roses qu'il a obtenues par les semis multipliés qu'il a faits depuis un certain nombre d'années. D'après ce qu'il m'a dit, il croit positivement qu'il existe des Rosiers qui sont le produit d'une fécondation croisée; mais, selon lui, toutes les espèces et toutes les variétés ne seraient pas également propres à recevoir cette influence. Ainsi les Bengales, les Bourbons, les Thés et les Noisettes ne seraient point aptes à féconder les Rosiers Portlands, tandis que, au contraire, ces derniers seraient très-susceptibles d'opérer la fécondation chez les premiers. En effet, M. Desprez m'a dit avoir fécondé artificiellement des Bengales, des Bourbons, des Thés et des Noisettes avec le pollen des Portlands, et il croyait avoir reconnu dans les produits qui en étaient provenus des caractères qui lui paraissaient indiquer leur origine hybride. Du reste, quant aux quatre espèces dont il vient d'être question, c'est le Bengale et ses différentes variétés qui montrent le plus de tendance à produire des hybrides, et les Bourbons qui en ont le moins.

la verra bientôt produire des variétés comme les anémones, les œillets, les tulipes, etc., dont on a fait depuis deux à trois cents ans des semis multipliés.

M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, et également avantageusement connu dans l'horticulture des Roses par le grand nombre de belles variétés qu'il a produites, ne diffère pas sensiblement d'opinion avec M. Desprez sur les hybrides.

Parmi les faits donnés comme une preuve de l'hybridité, on cite la Rose Aimée-Vibert qui, dans tous les catalogues, se trouve classée parmi les Noisettes, et qui cependant à été trouvée, à ce que l'on m'a assuré, dans un semis fait avec les graines de la *Rosa sempervirens*.

M. Laffay m'a aussi assuré qu'un cultivateur de sa connaissance avait obtenu d'un semis de graines de la *Rosa arvensis* des variétés qui avaient beaucoup de rapport avec les Noisettes; et il explique ce fait, ainsi que le précédent, en disant que des Roses de ces dernières variétés se seraient trouvées placées dans le voisinage de la Rose des champs et de la *R. sempervirens*, et que les pistils de ces deux dernières auraient été fécondés par la poussière des étamines des Noisettes, transportée par les abeilles.

M. Jacques, jardinier en chef des jardins royaux de Neuilly, explique de la même manière l'apparition d'une variété à fleurs doubles qu'il obtint en 1826 ou 1827, dans un semis de graines fait avec celles de la *Rosa sempervirens* simple.

Enfin M. Laffay, qui est persuadé de la possibilité des Rosiers hybrides, explique aussi leur formation par le transport des poussières fécondantes que

font sans cesse les abeilles ou autres insectes, sur les pistils d'espèces différentes. D'après cela, sans avoir jamais fait directement l'expérience par lui-même, il a seulement le soin de la favoriser, autant qu'il lui est possible, en plantant dans ses cultures de Rosiers, les unes près des autres, les variétés qu'il croit avoir le plus de dispositions à former des fécondations croisées, et il laisse aux insectes le soin de mettre en pratique ces sortes de mariages adultérins.

Je ne ferai qu'une seule objection à MM. Desprez, Vibert, Jacques, Laffay et autres, qui professent cette théorie sur la facilité que les Rosiers hybrides auraient à se former, c'est que s'il pouvait en être réellement ainsi dans la nature, il aurait dû naître spontanément, dans les bois et dans les lieux incultes, une plus ou moins grande quantité de Rosiers sauvages hybrides; cependant cela n'est point arrivé, et, ce qu'il y a de certain, c'est que dans les herborisations multipliées que j'ai faites depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de plus de quarante, dans plusieurs parties de la France, et principalement dans un rayon de vingt lieues autour de Paris, je n'en ai jamais rencontré de tels.

CHAPITRE IV.

Culture de la Rose par les modernes avant le dix-neuvième siècle.

La Rose n'a pas cessé d'être cultivée depuis plus de trois mille ans ; elle paraît avoir été une des plantes les plus recherchées par les anciens, et c'est bien certainement celle que leurs poètes ont le plus célébrée. Comment se fait-il donc que dans la suite des temps on ait fait si peu d'attention à une si belle fleur, et qu'à une certaine époque, si on n'a pas cessé tout à fait de la cultiver, on l'ait au moins presque abandonnée à la nature? Ce n'est que depuis un assez petit nombre d'années qu'on a réellement commencé à donner à cette charmante fleur les soins qu'elle eût dû mériter toujours. Avant ces derniers temps on préférait à la Rose les anémones, les jacinthes, les oreilles-d'ours, les renoncules et surtout les œillets et les tulipes.

Pour m'assurer d'une manière positive de quelle façon les Roses étaient traitées dans les jardins aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, j'ai consulté les plus anciens ouvrages sur le jardinage que j'aie pu me procurer, et je me suis convaincu

combien à cette époque la culture des Roses était négligée. Ainsi, dans un petit traité imprimé à Lyon en 1536, et ayant pour titre : *De re hortensi libellus*, je n'ai trouvé que quatre espèces indiquées, et presque rien quant à la culture.

A la page 172 d'un autre ouvrage (1), qui date de 1563, les seules espèces qui y soient énumérées sont : « le Rosier de Provins, dont les fleurs servent à faire de la conserve, les Roses incarnates qu'on emploie pour l'eau de rose, plus le Rosier à cent-feuilles, le Rosier muscat à fleurs doubles, les Rosiers veloutés doubles, les Rosiers blancs doubles, les Roses jaunes doubles et les Rosiers de Batavies, qui se doivent planter pour orner et embellir le jardin de plaisir fait en forme de compartiments. » En tout huit espèces.

En consultant un autre vieux livre (2), à peu près de la même époque, mais postérieur cependant de huit années, je trouve que les Roses y sont encore plus mal définies, qu'il est plus difficile de les rapporter à leurs espèces, et elles me semblent même

(1) *Theâtre des plans et jardinages*, par Claude Mollet, in-4°. Deuxième édition.

(2) « Secrets de la vraye agriculture, et honestes plaisirs qu'on reçoit en la mesnagerie des champs, pratiquez et expérimentez tant par l'autheur qu'autres experts en la dicte science; divisez en xx journées, par dialogues; traduits en françois de l'italien de messer Augustin Gallo, gentilhomme brescian, par François de Belle-Forest, Comingeois. In-4°. Paris, 1571.

être moins nombreuses, puisqu'il n'y est pas fait mention de la Rose jaune.

Dans le *Florilegium* de Swert, imprimé à Francfort en 1612, en un volume in-folio, sont représentées dix figures très-grossières de Roses, mais sans aucune indication que les noms.

C'est dans le *Paradisus terrestris* de Parkinson, volume in-folio, imprimé à Londres en 1629, que se trouvent indiquées une plus grande quantité de Roses. Les espèces ou variétés y sont au nombre de vingt-quatre, dont quelques-unes y sont représentées par des figures en bois assez grossières, et qui permettent à peine de reconnaître les espèces.

Ferrari de Sienne a publié un ouvrage sur la culture des fleurs (1), qui, quoique postérieur de quatre ans à celui de Parkinson, renferme cependant moins d'espèces et de variétés puisqu'il n'en comprend que treize, mais il contient d'ailleurs plus de détails.

Cependant je trouve, dans les Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre (2), que Dominique Séguier, frère du chancelier, et qui fut évêque de cette ville depuis 1631 jusqu'à 1637, avant de l'être de Meaux, aimait beaucoup les fleurs, et qu'il recherchait surtout les Roses, jusqu'à vouloir en avoir de dix-huit sortes dans ses jardins.

(1) Ferrarii Senensis Feora, seu de florum cultura, libri IV. In-4°. Romæ, 1633.

(2) Tom. I, in-4°, p. 649.

Dans le *Jardinier hollandois*, imprimé à Amsterdam en 1669, on ne trouve que quatorze espèces de Roses assez vaguement indiquées, à peu près comme dans tous les ouvrages de ce temps-là ; au reste, presque rien sur la culture.

Dans l'édition de *la Maison rustique* (1), imprimée à Lyon en 1680, les détails touchant les différentes espèces de Roses sont tout à fait insignifiants. Cependant l'indication de la greffe sur l'églantier y est formellement mentionnée, de même que la reproduction des Rosiers par la graine ; mais il ne paraît pas qu'à cette époque ces deux procédés fussent mis en pratique, et il est dit d'ailleurs que le Rosier semé ne venait que très-tardivement.

Pour arriver à un ouvrage dans lequel il soit traité des Rosiers un peu méthodiquement, il faut parvenir jusqu'à La Quintinye (2), et cependant la culture des Rosiers et les détails sur les différentes espèces et variétés de Roses n'occupent encore dans son livre qu'une page et demie, tandis que vingt et une pages y sont consacrées à la culture des tulipes, et cinquante à celle des œillets. Il suit de là qu'à peine si La Quintinye entre dans des détails suffisants pour bien faire connaître toutes les espèces et variétés de Roses qu'il indique, et qui sont au nom-

(1) *L'Agriculture et Maison rustique*, de maistres Charles Estienne et Jean Liebaut. 1 vol. in-4°.

(2) *Instruction pour les jardins*, etc., par de La Quintinye. 2 vol. in-4°. Paris, 1690.

bre de quatorze seulement; mais ce même ouvrage contient la nomenclature de deux cent vingt-cinq variétés d'œillets et de quatre cent treize tulipes désignées les unes et les autres sous des noms particuliers.

Quant aux Roses dénommées dans La Quintinye, ce sont la *Rose odorante*, la *Rose sans odeur*, la *Rose de Hollande à cent feuilles*, la *Rose blanc de lait*, la *Rose blanc-roux*, ou *Rose de Virginie*, la *Rose blanc-taché*, la *Rose rouge-pâle*, la *Rose couleur de chair*, la *Rose rouge couverte* ou *de Provins*, la *Rose panachée*, la *Rose simple de couleur de velours rouge avec le dessous des feuilles de couleur jaune-sale*, la *Rose de tous les mois* (qui est une espèce de *muscade rouge portant ses fleurs en bouquet*), la *Rose qu'on appelle la Grande*, enfin la *Rose de Damas* ou *muscade*. Il est à remarquer d'ailleurs que La Quintinye ne parle pas du tout des charmantes Roses pompons, ce qui doit faire croire qu'il ne les a pas connues.

Depuis 1690, où l'ouvrage de La Quintinye fut publié, jusqu'en 1790, c'est-à-dire pendant un siècle tout entier, quoique la culture des plantes se soit plus ou moins améliorée dans les jardins, on ne trouve cependant encore qu'un très-petit nombre de Roses introduites çà et là à des époques assez éloignées. C'étaient toujours les anémones, les jacinthes, les oreilles-d'ours, les renoncules, les œillets et les tulipes qui faisaient les délices des plus grands amateurs. La seconde édition du *Jardinier fleuriste*, par

Liger, qui parut en 1717, ne contient, comme La Quintinye, que quatorze espèces et variétés de Roses (1).

Mon âge déjà avancé permet à mes souvenirs de remonter facilement jusqu'à 1790, et je me rappelle très-bien que, dans ce temps-là, on ne trouvait, le plus souvent dans les jardins, qu'un petit nombre d'espèces et de variétés, qu'on ne multipliait que par les drageons qui poussaient des racines, ou par les éclats des pieds eux-mêmes. La greffe sur églantier ou Rosier sauvage, quoique déjà connue, n'était que très-rarement pratiquée comme moyen de multiplication. Enfin, dans la plupart des parterres, on ne voyait que quelques pieds de Rosiers dispersés çà et là dans les plates-bandes. Ces vastes plantations, ces écoles, ces jardins entièrement plantés en Roses, que nous voyons aujourd'hui si multipliés, et qu'à l'imitation des anciens nous pourrions nommer des *Roseraies* (Rosaria), n'existaient nulle part. Si les Roses étaient cultivées en plus grande abondance dans quelques localités, on n'y trouvait guère que deux espèces, et c'était seulement pour les usages de la pharmacie et de la parfumerie, ou, à une cer-

(1) J'ai encore parcouru, sans y trouver, sur les Roses, rien qui mérite d'être rapporté, *le Jardinier françois*, dédié aux dames, 2e édition, 1 vol. in-12, Paris, 1651 ; *la Théorie et la pratique du jardinage*, par Antoine Dezallier d'Argenville, nouvelle édition, 1 volume in-4°, Paris, 1713 ; *le Jardinier fleuriste*, par Fréard du Castel, 2e édit., 1 vol. in-12, Yverdun, 1767.

taine époque, pour en retirer l'eau distillée, qui, comme je l'ai déjà dit plus haut, était il y a trois, quatre et cinq siècles, bien plus fréquemment employée dans beaucoup d'usages de la vie qu'elle ne l'est maintenant.

Les Anglais nous ont devancés dans la culture des Roses, car, dès avant 1785, ils en comptaient dans leurs jardins vingt-deux espèces et vingt-trois variétés (1), ce qui fait quarante-cinq en tout, au nombre desquelles était déjà depuis plusieurs années la Rose mousseuse. Vers le même temps, au contraire, le *Bon jardinier* de 1784, par de Grâce, ne fait encore mention que de dix-huit Roses, entre lesquelles il cite pour la première fois la Mousseuse et la Jaune double. La dernière était cultivée depuis assez longtemps en Angleterre, où elle avait été apportée de Constantinople dès 1629, et elle avait aussi été connue par La Quintinye; mais il paraît que depuis lui elle avait été perdue. Jusqu'en 1800, je ne vois pas le nombre des Roses augmenté dans le *Bon Jardinier français;* ce n'est qu'en 1802, dans l'édition publiée par Mordant-Delaunay, que je trouve de nouvelles espèces, savoir : la *Rosa sempervirens*, la *Rosa monophylla*, la *Rosa Bengalensis*, et une autre, ce qui élève le chiffre des espèces et variétés de Ro-

(1) Dictionnaire des jardiniers, traduit de l'anglais sur la huitième édition de Philippe Miller, in-4°. Paris, 1785, tom. VI, p. 324 et suiv.

ses à vingt-deux en tout. Mais ce fut à compter de cette époque que la culture des arbrisseaux de ce genre commença à prendre un peu d'accroissement en France, et, quelques années plus tard, elle fit enfin les plus rapides progrès, comme je vais le dire.

CHAPITRE V.

De la multiplication des Rosiers par les semis.

« Qu'il dut être heureux celui qui le premier, soit hasard, soit intention, ayant confié des semences à la terre, s'aperçut que la nature pouvait encore varier ses productions ou les améliorer (1)! »

Ce n'est que de l'époque où l'on s'est occupé à faire des semis de la graine des Rosiers qu'on a commencé à en obtenir de nouvelles variétés. Dès ce moment la culture de la Rose a marché à pas de géant, et elle a plus avancé en quarante années qu'elle ne l'avait fait en trente siècles. Mais par qui ont été faits les premiers semis? Plusieurs Roses ont été introduites dans nos jardins comme certains de nos arbres fruitiers dans un temps dont le souvenir ne nous a pas été conservé. Tout ce qu'on peut croire, c'est que la Rose blanc-roux, la Rose blanc-taché et la Rose couleur de chair, dont parle La Quintinye, sont probablement des variétés de la Rose blanche commune, de même que la Rose panachée tire son origine de la rose de Provins (*Rosa gallica*), et que ces quatre variétés sont nées à des époques qui

(1) Vibert, *Essai sur les Roses*, deuxième livraison, p. 42.

nous sont inconnues, des deux espèces primitives qui étaient cultivées dans nos jardins depuis un temps immémorial.

La Rose mousseuse, superbe variété de la Cent-feuilles, paraît être due à l'Angleterre, où elle était cultivée dès 1724, mais on ne sait rien d'ailleurs sur son origine. Madame de Genlis (1) l'a vue pour la première fois dans ce pays, lors d'un voyage qu'elle y fit quelques années avant la révolution française de 1789, et elle dit en avoir apporté avec elle le premier pied qu'on ait connu à Paris. Cette femme célèbre ajoute, au sujet de cette belle espèce, qu'en Allemagne et surtout à Berlin, ce Rosier est cultivé d'une manière toute particulière, et qu'on en fait des arbres ravissants, aussi hauts que des cerisiers.

Il est difficile de croire à ce que dit madame de Genlis, de la manière dont on forme à Berlin des arbres avec le Rosier mousseux, ou il y a au moins beaucoup d'exagération dans le fait qu'elle rapporte.

Ce furent, à ce qu'il paraît, les Hollandais qui pensèrent les premiers à appliquer aux Roses le genre de culture qui leur avait si bien réussi pour les jacinthes, les tulipes et autres fleurs qui furent pendant si long-temps les plus recherchées des fleurimanes, c'est-à-dire à multiplier les Roses par le moyen des semis.

En effet ce ne fut que du moment où les Hollan-

(1) Botanique historique, p. 166.

dais eurent pensé à faire des semis abondants de Rosiers, que les variétés de ces arbustes commencèrent à se multiplier comme par enchantement. L'espèce que ces habiles et patients horticulteurs soumirent le plus fréquemment à leurs expériences fut surtout la Rose de Provins, et c'est aussi la cause qui fait que nulle autre espèce n'a encore donné naissance à autant de variétés; mais depuis une quarantaine d'années, et principalement depuis trente, les cultivateurs français se sont, pour ainsi dire, exclusivement emparés de la culture des Roses, et ils ont laissé bien loin derrière eux tous les autres peuples de l'Europe qui, auparavant, s'étaient montrés leurs rivaux et même leurs maîtres en ce genre.

De 1805 à 1810, l'impératrice Joséphine, qui encouragea et protégea Dupont, l'un des premiers cultivateurs qui se soient occupés en France de la culture des Roses, avait elle-même réuni à la Malmaison tout ce que la Hollande, la Belgique et l'Allemagne possédaient de plus beau en ce genre. Ainsi l'on peut dire que Joséphine et Dupont furent, à cette époque, les deux personnes qui donnèrent à Paris une grande impulsion à ce genre de culture.

Toutefois, Dupont n'avait semé qu'un petit nombre de Rosiers, car selon les détails que me transmet M. Vibert à ce sujet, on ne trouvait encore, dans le dernier catalogue publié par cet horticulteur, que cent dix espèces ou variétés, et la plus grande partie de ces dernières appartenaient aux Provins. Vers le

même temps, Vilmorin père s'occupa aussi, d'une manière particulière, de l'horticulture des Roses.

Les deux premières personnes qui suivirent l'exemple de Dupont et de Vilmorin furent M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, et M. Descemet à Saint-Denis.

Jusqu'en 1814 et 1815, on ne trouvait encore de Rosiers réunis en collection que chez Dupont et Vilmorin à Paris, que chez Descemet à Saint-Denis et que chez M. Godefroy à Ville-d'Avray. M. de Pronville qui, en 1814, a publié dans les Annales de l'agriculture française la nomenclature des espèces, variétés et sous-variétés remarquables du genre Rosier, cultivées dans les jardins des environs de Paris, ne porte encore à cette époque le nombre des principales qu'à cent deux, et à cent quatre-vingt-deux l'énumération totale de toutes les variétés confusément rassemblées.

Mais lorsque par suite de la seconde entrée de l'armée des alliés à Paris, en juillet 1815, les pépinières de Descemet se trouvèrent menacées d'être envahies par les troupes étrangères, M. Vibert, qui déjà consacrait tous ses soins à la culture des Roses depuis 1810, s'empressa de faire l'acquisition de la précieuse collection en ce genre que cultivait Descemet, et qui montait alors à trois cents espèces ou variétés, afin de la soustraire à la destruction dont-elle était menacée par les nouveaux vandales. Malgré le moment tout à fait défavorable de la saison où l'on

était alors, il la transporta tout entière à Chenevières-sur-Marne, où lui-même avait ses propres cultures, et il fut assez heureux pour en sauver la très-grande partie. Dans la collection de M. Descemet se trouvaient alors dix mille jeunes Rosiers de semis, ce qui était dans ce temps un nombre considérable et extraordinaire; mais, depuis cette époque, les premiers progrès que Dupont, Vilmorin père et Descemet avaient fait faire à la culture des Rosiers ont été bien surpassés par MM. Desprez, Hardy, Laffay, Prévost de Rouen, Vibert et beaucoup d'autres.

Cependant, dès-lors l'impulsion était donnée, et la paix générale de l'Europe, qui ne fut plus troublée depuis, permettant à beaucoup de propriétaires de se livrer à de plus douces occupations, il se forma de tous côtés de nouveaux amateurs.

L'horticulture des Roses, encore si pauvre il y a une quarantaine d'années, et qui ne faisait qu'une petite partie de celle des plantes en général, s'accrut en peu de temps d'une manière si extraordinaire qu'elle forme aujourd'hui une culture spéciale, qui occupe à elle seule un grand nombre de cultivateurs marchands, auxquels elle procure assez de bénéfices pour que plusieurs d'entre eux puissent consacrer tout le terrain qu'ils exploitent, ou au moins la plus grande partie, à ne planter que des Rosiers.

Il est assez difficile d'estimer à quelle somme peut se monter le commerce des Roses; j'ai interrogé

quelques-uns de ceux qui s'y livrent, mais je n'ai pu recueillir à ce sujet que des aperçus fort incertains. Cependant je crois que ce commerce, dans la seule ville de Paris et ses environs, pourrait bien s'élever à plus de 200,000 francs. J'ai d'ailleurs été informé d'une manière assez positive que dans la Brie, à quelques lieues de Paris, où sept à huit familles se livraient exclusivement à la culture de la seule Rose du roi, les produits de cette variété se montaient, par année, à au moins 30,000 francs.

Je viens de dire un peu plus haut que c'étaient principalement les Hollandais qui, en appliquant aux Rosiers la méthode des semis, avaient beaucoup contribué à nous enrichir de nouvelles variétés; mais c'est surtout depuis que nous avons acquis, par les voyageurs ou par le commerce, plusieurs espèces et variétés exotiques, comme les Bengales (1), les Noisettes (2), les Thés et les Bourbons, que nos cultivateurs ont multiplié leurs semis, et qu'ils ont produit cette multitude merveilleuse de variétés devenue tellement considérable qu'il est aujourd'hui fort difficile et presque impossible de les bien classer et de les bien déterminer. Bientôt si la na-

(1) J'ai vu en 1798, dans les serres de M. Barbier, chirurgien en chef du Val-de-Grâce et amateur distingué de botanique, le premier Rosier de Bengale qu'il avait fait venir d'Angleterre, où on l'avait reçu de la Chine par l'Inde, en 1789 selon les uns, dès 1780 et même 1771 selon d'autres.

(2) Le Rosier Noisette a été introduit en France vers 1818.

ture continue à être aussi prodigue de ses faveurs, en nous faisant naître tous les jours de nouvelles Roses, les espèces et les variétés deviendront de plus en plus inextricables entre elles.

La très-grande partie des Roses qu'on cultivait en 1815 ne se composait guère que de variétés de Provins; mais les Bengales, qu'on commença vers ce temps à semer plus abondamment, ayant la faculté de fleurir plusieurs fois pendant la belle saison, produisirent des variétés dont la floraison non interrompue les fit nommer perpétuelles. Vinrent ensuite les Thés, les Noisettes et les Bourbons, dont le plus grand nombre de variétés ont aussi la faculté de refleurir deux ou trois fois et même davantage, depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin des beaux jours de l'automne. Ces nouvelles variétés, auxquelles il faut joindre la Rose du roi et toutes celles de la même race, ont fait abandonner, depuis qu'on les connaît, beaucoup d'anciennes variétés de Provins.

Les Perpétuelles, issues des Thés, des Bengales, des Noisettes et des Bourbons, ont l'inconvénient d'être plus sensibles au froid que les anciennes espèces d'Europe. Elles sont souvent frappées de la gelée lorsque le thermomètre de Réaumur descend de 8 à 12 degrés au-dessous de zéro. Je les ai d'ailleurs classées ici selon leur plus ou moins de susceptibilité sous ce rapport.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici dans les

Roses et dans les autres genres que la culture a si singulièrement changés, altérés, modifiés et pour ainsi dire métamorphosés, ne tend-il pas à nous faire croire que plus nous nous écartons des types primitifs des espèces, plus il devient facile à la nature de produire des variétés dont les formes et les couleurs offrent quelque chose de remarquable?

Si Linné, comme je l'ai déjà dit, à une époque où l'on ne connaissait encore qu'un assez petit nombre de Roses (quatorze seulement), s'exprimait ainsi : « Les espèces dans ce genre sont très-difficiles » à bien déterminer, parce que la nature a mis » à peine des différences entre elles; » à plus forte raison les paroles de cet homme célèbre doivent-elles aujourd'hui recevoir leur application. Là où nous en sommes arrivés, les espèces spontanées admises par les botanistes s'élèvent à plus de deux cents, et s'il fallait y joindre les variétés indiquées par les horticulteurs, lesquelles sont devenues pour ainsi dire innombrables, on pourrait probablement en porter le chiffre total à quatre ou cinq mille. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans un catalogue (1) qui date déjà de seize ans, les variétés qui y sont énumérées ne s'élèvent pas à moins de deux mille cinq cent soixante-deux, et comme depuis cette époque le nombre des variétés de Roses a toujours

(1) *Roselum gallicum*, ou Énumération méthodique des espèces et variétés du genre Rosier, etc.; par N. Desportes. In-8°. Le Mans et Paris, 1828.

été en croissant d'une manière étonnante, on voit que sans aucun doute il doit s'élever maintenant à la quantité que je viens de fixer. Aussi depuis quelques années les horticulteurs de Rosiers sont forcés d'éliminer tous les ans de leurs catalogues une multitude de variétés anciennes, pour les remplacer par d'autres plus nouvelles.

Les Roses sont aujourd'hui recherchées dans presque toute l'Europe et dans une grande partie du globe. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Pologne et jusqu'à la Russie comptent des amateurs qui à l'envi cultivent ces belles fleurs. Les Turcs (1) des environs de Constantinople ont des Rosiers dans leurs jardins et sont dans l'usage de les laisser venir presque à la hauteur d'un arbre. Les Espagnols, dans le pays desquels la culture des Roses était si florissante du temps des Maures, ainsi que je l'ai dit plus haut, sont peut-être maintenant le peuple de l'Europe chez lequel elle est moins en progrès. Si dans beaucoup de contrées on n'a point multiplié les Roses ainsi que nous l'avons fait chez nous depuis quelques années, presque partout cependant on les cultive avec soin en Arabie (2), en

(1) *Lettres sur la Sicile et la Turquie*, par l'abbé Sestini, en 1778, tom. III, p. 255.

(2) Les jardiniers de Taïffa, ville d'Arabie, cultivent des Roses qu'ils répandent dans tout le Hedjaz : c'est une des principales sources de leurs revenus. (*Voyage en Arabie*, par Maurice Tamier, tom. I, p. 304.)

Égypte, à Maroc (1), aux Indes (2), en Perse, à la Chine, au Japon, etc. Tous les automnes, les horticulteurs marchands de France en expédient des quantités considérables pour les États-Unis d'Amérique.

Le goût pour les Roses n'a donc pas changé depuis trois mille ans, il est même devenu plus en vogue que jamais, mais la mode fait qu'on préfère les nouvelles Roses aux anciennes, toutes belles qu'elles soient, et on les délaisse pour des nouveautés dont tout le mérite consiste souvent à paraître pour la première fois. Cependant, comme ce n'est que par les semis qu'on peut parvenir à obtenir de nouvelles variétés, je vais indiquer les moyens par lesquels il devient facile de s'en procurer pour satisfaire les désirs inconstants de ceux qui aiment le changement.

L'amateur et l'horticulteur de profession qui veulent obtenir des Roses remarquables par l'élégance de leurs formes, par l'éclat de leurs couleurs et par la douceur de leur parfum, doivent mettre tous leurs soins à recueillir les fruits des plus belles variétés qu'ils possèdent déjà, car il y a bien plus d'espoir d'obtenir de nouvelles beautés en choi-

(1) Les Roses sont à Maroc d'une beauté incomparable. (*Choix de Voyages*, par Mac Carthy, tom. II, p. 127.)

(2) « Je suis campé (à Cachemyr) dans un jardin royal tout rempli de Roses fleuries. » (Correspondance de V. Jacquemont, tom. II, p. 82.)

sissant les graines sur des Rosiers dont les fleurs sont déjà perfectionnées que s'ils les prenaient au hasard. Cependant l'amateur qui se sentira assez de zèle et de patience pour attendre plusieurs années, ne doit pas désespérer d'obtenir des Roses doubles ou au moins semi-doubles des espèces qui, jusqu'à présent, sont restées à fleurs simples; l'analogie porte à croire qu'il ne lui faudra pour y parvenir que multiplier ses semis avec persévérance.

Après les Roses à fleurs simples qui presque toutes produisent abondamment des fruits, celles qui en donnent le plus sont les semi-doubles. Les fleurs bien doubles ou parfaitement pleines, dans lesquelles tous les organes de la génération, étamines et pistils, sont changés en pétales, n'en donnent jamais.

Il est important, lorsqu'on veut faire des semis de Rosiers, de n'y employer que les graines de fruits qui soient parfaitement mûrs, et à cet effet, il ne faut pas se presser de débarrasser les Rosiers de leurs fleurs aussitôt qu'elles paraissent fanées, il est bon d'attendre leur dessiccation complète, et que les fruits y soient tout à fait avortés.

Lorsqu'on a commencé à faire des semis de Rosiers, on a semé au hasard les graines des espèces qui avaient rapporté des fruits; mais aujourd'hui l'expérience a appris qu'il y avait des espèces et des variétés qui se mettaient plus facilement à fruit les unes que les autres. Il y en a aussi qu'on a reconnues pour produire d'une manière assez certaine de

plus belles fleurs par leurs semis que d'autres qui, au contraire, ne donnent presque toujours que des fleurs simples ou peu doubles. Ce sont donc les premières auxquelles on doit donner la préférence pour en récolter les graines.

Au fur et à mesure qu'on obtient aussi de nouvelles variétés plus perfectionnées que les anciennes, on doit espérer que les semis faits avec ces dernières pourront encore produire de plus beaux résultats. Quelle que soit d'ailleurs l'espèce ou la variété sur laquelle on recueille des fruits pour en faire des semis, il ne faut pas se presser de les retirer de dessus leurs rameaux, car il est bon que ces fruits acquièrent une parfaite maturité, et il convient pour cela d'attendre, dans le climat de Paris, au moins la fin d'octobre ou même les premiers jours de novembre, et qu'ils aient été frappés par les premières gelées.

Les cultivateurs soigneux ne s'en rapportent qu'à eux-mêmes pour la récolte de leurs fruits, et ils ont l'attention, en les recueillant, de séparer exactement les espèces et les variétés les unes des autres, afin de pouvoir se rendre compte de quelle variété proviendront leurs nouvelles Roses.

Les fruits récoltés ainsi qu'il vient d'être dit, il faut en séparer les graines. Si l'on n'en a pas beaucoup, on peut le faire en ouvrant chaque fruit avec la pointe d'un couteau pour en retirer ces dernières; mais lorsqu'on en a une certaine quantité, je

conseillerai de les mettre sur une table et de prendre une bouteille ordinaire, dont on se sert en la roulant dessus pour les écraser. Les graines qui sont osseuses et assez dures ne souffrent point du choc de la bouteille, la besogne va infiniment plus vite, et lorsque la pulpe dont elles sont environnées est bien écrasée, on les prend dans ses mains, en les froissant encore au-dessus d'un vase suffisamment grand et rempli d'eau. Toutes les fois qu'on a fini d'une espèce ou d'une variété, on plonge à plusieurs reprises les mains au fond du vase pour en retirer les graines et les ramasser au milieu de l'eau, où par de nouveaux frottements on achève de les dé barrasser complétement de la pulpe qui les enveloppait, et de cette sorte de duvet qui les environnait. En laissant ensuite reposer l'eau pendant quelques instants, toutes les bonnes graines tombent au fond. Cependant il y a, dans certaines espèces, des graines plus petites qui surnagent et qui, malgré cela, n'en lèvent pas moins lorsqu'on les sème. Il vaut donc mieux ne rien jeter et tout garder, me marque M. Vibert, qui a bien voulu me communiquer d'excellentes observations sur la manière de faire les semis et de les préparer, et dont j'emprunte ici presque tout le travail. Après qu'on a retiré les graines de l'eau on les met sécher à l'ombre pendant quelques jours en ayant soin de tenir toujours les variétés séparées. Quand on en a le temps, ne vaudrait-il pas mieux semer tout de suite dans des terrines

mises à l'abri du froid, et le semis ne lèverait-il pas plus vite? Ayant semé, le 19 novembre 1843, des graines de deux variétés de Bourbon, immédiatement après les avoir retirées de leurs fruits, moins de trois mois après, le 15 février suivant, plusieurs de ces graines étaient sorties de terre.

Dès que les graines sont suffisamment sèches, si on ne les sème pas aussitôt, on les stratifie dans des pots remplis de sable fin ou de terre de bruyère légèrement humides, et qui doivent être entretenus constamment dans le même état. Lorsqu'on prend ce parti, au lieu de semer tout de suite, les graines qui ont été stratifiées, ainsi qu'il vient d'être dit, doivent être conservées dans cet état jusqu'au mois de février ou aux premiers jours de mars au plus tard, en ayant d'ailleurs égard au climat que l'on habite. Dans le nord on sèmera plus tard, dans le milieu de la France on pourra le faire quinze jours plus tôt, et dans le midi il faudra que ce soit encore quinze autres jours avant. Une chose qui mérite toujours la plus grande attention, c'est de mettre les graines stratifiées dans une serre ou tout autre endroit qui soit à l'abri de la gelée. Il est bon aussi de veiller à ce qu'elles ne soient pas attaquées par les souris et les mulots, ce qui est assez facile en plaçant, sur le dessus des pots qui les contiennent, une suffisante quantité de rameaux des Rosiers les plus épineux. On peut avec les mêmes précautions garantir les semis une fois qu'ils sont faits.

On s'épargne l'opération préliminaire de la stratification, en semant tout de suite dans des terrines ou dans des baquets, selon les quantités que l'on a, et en les plaçant sous les panneaux d'un châssis, ou en les mettant tout simplement en pleine terre et en les abritant de la gelée par des paillassons. Dans le cas où l'on a préféré d'employer d'abord la stratification, dans les premiers jours de février ou de mars, selon que la saison est plus ou moins avancée, les graines de Rosier commencent à entrer en germination. Aussitôt qu'on s'en aperçoit, ce que l'on reconnaît en voyant le sable un peu soulevé par l'embryon qui tend à se faire jour au dehors, il faut se hâter de faire le semis sans tarder davantage. Il est même préférable de prévenir le moment de la germination, car plus tard on perd plus ou moins de jeunes plants dont la radicule s'est déjà allongée dans le sable, et tout doit faire croire que les graines qui se sont développées les premières auraient été plus vigoureuses que celles qui n'ont germé que plus tard.

Le point le plus important est de faire coïncider la levée des jeunes Rosiers avec l'époque où la végétation n'a plus à redouter les gelées printanières, chose qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir en semant en automne, car alors un grand nombre de plants qui germent de bonne heure sont quelquefois exposés à périr pour avoir levé trop tôt, lorsqu'il survient des gelées tardives ou des hâles prolongés;

mais un bon horticulteur doit toujours prendre ses précautions pour garantir ses jeunes semis contre ces accidents.

La meilleure exposition pour les semis est celle du levant, où ils ne sont pas frappés des rayons du soleil passé neuf heures du matin. On peut aussi à la rigueur semer au couchant, mais jamais au midi, à moins qu'on ne prenne le soin de garantir le terrain avec des abris factices, afin qu'il ne soi pas exposé aux ardeurs du soleil qui brûlerait les jeunes plants.

Les semis qui ne lèvent qu'en avril n'ont que rarement à craindre les froids tardifs qui peuvent frapper quelquefois ceux qui sont levés dès le mois de mars, et il y a moins de précautions à prendre pour eux.

La terre propre à faire les semis doit être légère, mais un peu substantielle. Deux parties de terreau bien consommé avec une partie de bonne terre franche sont une proportion très-convenable, et il est bon que cette sorte de terre soit préparée quelques mois à l'avance et qu'elle soit passée à la claie avant de s'en servir.

Lorsqu'on n'a pas beaucoup de graines, il faut semer clair, ce qui évite de repiquer; mais lorsqu'on en a une très-grande quantité, on est forcé de semer serré, et on est alors obligé de repiquer quelque temps après la levée du jeune plant, ce qui retarde toujours plus ou moins son développement.

Quand on veut lever de terre le jeune plant, il faut le faire avec précaution en se servant d'une petite bêche pour le soulever, afin d'en ménager les racines encore tendres, dont on détruirait une partie du chevelu, si on les arrachait seulement à la main.

La terre dans laquelle on repiquera les jeunes Rosiers doit toujours être de la même nature que celle dans laquelle le semis aura été fait ou au moins en différer fort peu, être d'ailleurs bien amendée et bien ameublie par un bon labour. La distance à mettre entre chaque plant doit être de la largeur de 5 à 6 travers de doigt, et il faut écarter du double l'espace entre les lignes. Cet écartement permet de donner facilement les légers binages qui sont nécessaires. Les jeunes plants doivent être préservés des hâles et du grand soleil par des abris, et autant que possible il faut profiter d'un temps couvert pour le repiquage, ou au moins ne le faire que le matin ou le soir, en évitant toujours la trop grande chaleur du milieu de la journée. Au fur et à mesure que le repiquage est pratiqué dans une plate-bande, on doit se presser de le pailler et de l'arroser immédiatement. Ensuite, il ne faudra pas négliger de donner de nouveaux arrosements toutes les fois que ce sera nécessaire; et ce devra être assez souvent, car les Rosiers en général n'aiment pas la sécheresse.

Pour préserver les jeunes plants de Rosiers des ardeurs du soleil, il est indispensable de leur don-

ner des abris. On peut en employer de diverses sortes, comme des branches d'arbres à feuillage épais, surtout d'arbres verts qu'on fiche en terre à des distances assez rapprochées pour former une ombre suffisante, des paillassons, des toiles épaisses, en ayant soin de les soutenir avec des échalas, des perches et des piquets convenables. Il est nécessaire de laisser ces abris, quels qu'ils soient, jusqu'à ce que tous les petits plants aient bien repris, ce qui ne demande pas moins de trois semaines à un mois; et ensuite il sera encore bon de les laisser jusqu'à ce que les grandes chaleurs de l'été soient passées, c'est-à-dire jusqu'à la mi-août, afin de les préserver des coups de soleil. A cette époque les jeunes Rosiers dont les racines se seront fortifiées se défendront mieux de ses ardeurs, à moins qu'il ne règne depuis quelque temps une grande sécheresse. Dans ce cas, il faudra encore abriter et continuer les arrosements pendant quinze jours ou un mois.

Les Bengales, les Bourbons, les Thés et les Noisettes ne font pas attendre long-temps leurs fleurs, ils les donnent dès la première année, et même, quand ils n'ont pas été déplantés, dans le courant de mai et de juin, selon que le pays qu'on habite est plus avancé au midi ou situé plus au nord. On peut donc estimer dès lors les conquêtes qu'on a pu faire, mais on ne les juge bien que la seconde année. Il faut laisser en place tous

les jeunes Rosiers qui présentent quelque chose de nouveau dans leurs formes et dans les nuances de leur coloris, et arracher, au contraire, tous ceux dont les fleurs sont simples ou qui ne se distinguent pas suffisamment par le brillant de leurs couleurs, ou par aucune autre qualité.

Comme les jeunes semis des Thés, des Bengales, des Noisettes et des Bourbons sont encore trop faibles à l'automne pour supporter les froids d'un hiver un peu rigoureux, il est prudent de planter dans des pots, à la fin d'octobre, toutes les nouvelles variétés des espèces qui présentent quelques qualités intéressantes, et de les préserver de la gelée en les rentrant dans l'orangerie. Ce n'est qu'au mois d'avril de l'année suivante qu'on peut les livrer à la pleine terre; et encore, comme je le dirai plus loin, est-il bon dans les années suivantes de les préserver des gelées qui pourraient s'élever à plus de 8 à 10 degrés (R.).

Il est fort rare que, dans un semis nombreux de graines de la même espèce, il naisse des sujets qui en proviennent deux Roses absolument semblables. On observe presque toujours des dissemblances plus ou moins prononcées entre chacune des Roses d'un même semis. Mais avec le nombre prodigieux de variétés que l'on a déjà obtenues, il devient tous les jours plus difficile d'en trouver qui soient bien différentes des anciennes, et pour les horticulteurs marchands principalement, tout ce qu'ils retrouvent

dans leurs nouveaux semis ressemblant aux anciennes Roses devient nul pour eux : d'où il arrive souvent que dans un millier de jeunes plants il ne s'en trouve pas une seule réellement nouvelle, et qui mérite d'être conservée.

Dans les semis, il y a des variétés qui se reproduisent constamment avec peu d'altération, tandis que d'autres ont une tendance à former presque autant de nouvelles variétés que d'individus : tels sont principalement les Bengales.

Selon M. Desprez, dont les observations méritent toute la considération des horticulteurs de Roses, à cause des nombreuses expériences qu'il a faites, ce ne sont pas toujours les plus jolies Roses qui produisent en nouveautés les plus belles variétés. Le même amateur sème de préférence les graines des Rosiers dits de l'île Bourbon, parce qu'en général elles lui ont présenté de meilleurs résultats.

M. Desprez est aussi d'opinion que les semis qu'on fait aujourd'hui donnent de plus beaux produits que ceux qu'on pratiquait il y a quelques années. Mais quoique les nouvelles variétés obtenues, dans ces derniers temps, des semis faits avec les graines des Bourbons, des Bengales, des Thés et des Noisettes surpassent en général celles qu'on avait eues lors des premiers semis, elles n'ont cependant jusqu'à présent encore rien offert qui vaille mieux que l'ancienne Rose mousseuse.

M. Victor Verdier croit, comme M. Laffay, comme

M. Vibert et la plus grande partie de ceux qui se sont beaucoup occupés de semis de Rosiers, que, vu l'immense libéralité de la nature, nous ne sommes pas encore arrivés à tout ce qu'il est permis d'espérer en ce genre, et il me citait à ce sujet les succès auxquels on est parvenu en dernier lieu avec les Rosiers de l'île Bourbon. « Pendant quinze ans, m'écrivait-il, les nouvelles variétés qu'on obtenait par les semis de ces Rosiers se modifiaient bien un peu quant aux formes, mais non quant aux couleurs, c'était toujours la teinte rose plus ou moins vive; mais par la persévérance qu'on a mise à faire de nouveaux semis, voilà que tout à coup, depuis trois ans, on a obtenu des fleurs d'un rouge plus vif, carmin, cramoisi-foncé, des reflets violets se sont montrés, des teintes d'un rose plus tendre, et enfin jusqu'au blanc pur. »

Une chose qui pourra sans doute surprendre, c'est que la nature qui s'est montrée si libérale pour nous créer, par le semis, une si grande quantité de Roses plus charmantes les unes que les autres, ait pour ainsi dire refusé à la Rose du roi la faculté de se reproduire : M. Desprez m'a assuré avoir semé des milliers de graines de cette variété, et n'en avoir jamais obtenu aucune Rose remontante, mais seulement des variétés plus ou moins prononcées de la Rose de Provins.

Cependant il faut espérer qu'avec les efforts que nos amateurs et nos horticulteurs font tous les jours,

ils parviendront à faire encore mieux. Si déjà la Rose mousseuse a égalé et même surpassé l'ancienne reine des fleurs, qui faisait seule l'admiration de nos pères, pourquoi la nature, inépuisable dans les gracieuses modifications qu'elle a déjà si souvent imprimées aux Roses, ne produirait-t-elle pas encore un nouveau chef-d'œuvre? L'an dernier, M. Laffay, un de nos horticulteurs les plus distingués, ne nous a-t-il pas fait connaître sa belle Rose de la reine, qui, par l'amplitude de sa corolle, par son brillant et en même temps charmant coloris, et enfin par son doux parfum, se montre la rivale de l'ancienne Rose à cent feuilles, qu'elle surpàsse par une faculté bien précieuse, celle de fleurir plusieurs fois chaque année? Le même, M. Laffay, m'a assuré qu'il venait d'obtenir deux Roses qui vont former une nouvelle tribu de Mousseuses dans les Bengales ou les Bourbons, et dont les rameaux et les fleurs sont couverts de mousse (1).

(1) « Je vous disais que les Roses, suivant moi, n'étaient pas encore arrivées à leur apogée : je le crois d'autant mieux, que plus on avance dans les semis, plus l'on avance dans le labyrinthe de la monstruosité botanicale Plus je sème, plus je vois l'immensité reculer devant moi. Ainsi, d'après mes minimes observations, avant peu j'aurai obtenu de nouvelles variétés de Roses qui feront type, ou au moins forceront les Rosomanes à les adopter comme telles: par exemple, l'an dernier j'ai obtenu *par le croisement d'une Mousseuse et d'une hybride de Bengale (Athalin)*, l'un des meilleurs porte-graines, plusieurs variétés dont une de premier mérite, à fleurs nombreuses, larges, pleines, bien faites, de forme plane et d'une couleur rose-tendre, ne

Depuis que nous possédons les charmantes Roses remontantes, dites perpétuelles parce qu'elles ont l'avantage de reproduire presque sans interruption leurs fleurs pendant toute la belle saison, les Rosomanes leur ont donné la préférence sur toutes les anciennes. Ces dernières, en effet, quelque belles qu'elles soient, ne présentent que de courts instants de jouissance, tandis que les Roses remontantes, en prolongeant leur floraison pendant quatre à cinq mois, et même pendant plus long-temps dans les climats favorisés d'une douce température, prolongent aussi nos plaisirs. Aujourd'hui, tous les vœux des horticulteurs tendent donc principalement à trouver des Roses à fleurs remontantes, et sous ce rapport d'anciennes et belles variétés qui ne fleurissent qu'une fois par an sont menacées d'être abandonnées,

laissant rien à désirer sur l'ancienne Mousseuse, et qui l'emporte sur elle par l'avantage d'une excessive végétation.... Vous voyez, Monsieur, qu'il ne faut qu'espérer.

» . . . . L'an prochain l'on verra dans ma pépinière une perpétuelle que j'ai obtenue cette année, et dont les fleurs, très-pleines, aplaties, et de la forme de celles des galliques, sont aussi foncées que des violettes à fleurs doubles.

» . . . . Pendant les dernières années que nous avons possédé M. Vibert, les amateurs ont admiré ses belles variétés de Provins ou galliques, à fleurs ponctuées. Cette année j'ai obtenu de mes semis, qui sont au nombre de 60 à 100 mille, une ponctuée qui aura l'avantage d'être perpétuelle sur tous les rameaux..» (Extrait d'une lettre de M. Laffay à M. Audot dans la *Revue horticole* de décembre 1843, p. 478.)

parce que les amateurs en demandent beaucoup moins.

Quoi qu'il en arrive, dans l'espérance d'obtenir de nouvelles Roses qui surpassent les anciennes en beauté, ne nous lassons pas de semer, semons encore, semons toujours, en choisissant les graines des variétés reconnues pour offrir les chances les plus favorables. Tout admirables que puissent nous paraître les Roses que nous avons vues naître, peut-être doit-il sortir des germes futurs des fleurs qui les surpasseront.

Dans les quatre espèces ou variétés que je viens de nommer un peu plus haut, les Bengales, les Bourbons, les Thés et les Noisettes, on peut juger, dès la première floraison et dès la première année, du mérite d'une rose; mais on n'en connaît bien toute la beauté que la seconde année, lorsque le jeune plant qui a porté fleur a eu le temps de se fortifier.

Les graines des anciennes espèces d'Europe, comme celle de la Rose blanche, de la Bifère, de celle de France, peuvent être semées en pleine terre, et il est inutile de les mettre à l'abri sous des châssis, comme on est obligé de le faire pour les Rosiers exotiques. Les anciens Rosiers indigènes, quand ils viennent de graines, poussent lentement pendant les deux premières années, et s'ils n'ont pas levé trop pressés, il est bon de les laisser sans les déplanter pendant tout ce temps, jusqu'à ce qu'ils aient donné leurs premières fleurs. Lorsqu'ils ont

crû trop serrés, on les transplante en pépinière à la fin de la première année, où on les laisse jusqu'à ce qu'ils aient fleuri. On fait alors choix des nouvelles variétés qu'on a obtenues et qui méritent d'être conservées. Quant à celles à fleurs simples ou peu remarquables, on peut en conserver les pieds toutes les fois qu'ils forment des sujets robustes, propres à recevoir la greffe des bonnes variétés, et on arrache tous les autres.

Dans les semis que M. Desprez fait maintenant chaque année en quantité presqu'innombrable, puisqu'il a fait semer, en 1843, cent cinquante terrines et quatre-vingts baquets de différentes graines de Rosiers, il s'est bien trouvé, pour empêcher la terre de ses semis de se plomber, de les recouvrir avec un demi-travers de doigt d'épaisseur de cette espèce de terreau noir qu'on trouve dans les forêts aux places où l'on a fait cuire du charbon, et il le fait répandre avec un crible pour qu'il soit plus fin et plus égale ment réparti.

Les graines des Rosiers qui n'ont pas été semées ou au moins stratifiées peu après la récolte des fruits, et qui ne le sont qu'au bout de quelque temps, ne lèvent que la seconde année et même que la troisième. Cependant on peut en accélérer la germination en les traitant comme les graines rares et nouvellement arrivées des pays étrangers, dont on active la croissance en les semant dans des terrines qu'on place sur couche et sous châssis.

Les autres Rosiers, comme le Bifère, le Blanc, le Cent-feuilles, le Provins, etc., ne fleurissent jamais la première année, mais seulement la seconde et le plus souvent la troisième ou la quatrième.

Une des choses qui font le plus de tort aux jeunes Rosiers c'est le blanc ou le meunier, que les botanistes s'accordent à regarder comme une plante cryptogame parasite. Lorsque le meunier envahit les plants d'un jeune semis, il en fait quelquefois périr les trois quarts et même beaucoup plus. Jusqu'ici les horticulteurs les plus habiles n'ont encore trouvé aucun moyen de s'opposer à la marche délétère de cette cruelle maladie, dont l'espèce de contagion se répand souvent avec une rapidité étonnante.

CHAPITRE VI.

Multiplication des Rosiers par la greffe.

Après le semis, qui est le moyen le plus puissant de multiplication, puisque c'est par lui seul que nous pouvons obtenir de nouvelles variétés de Roses, il me semble convenable de traiter de la greffe, qui nous donne la faculté de propager, aussi rapidement que nous pouvons le désirer, les riches produits que nous ont en quelque sorte créés les semis.

Il y a quarante ans, on n'employait guère la greffe, ou l'on ne s'en servait que pour se procurer certaines variétés rares et nouvelles de Roses qu'on n'aurait pu propager d'une autre manière qu'avec beaucoup de lenteur et de difficulté; mais depuis quelques années, la greffe sur églantier est presque exclusivement chez les différents pépiniéristes de Paris et de France, le seul moyen de multiplier indifféremment toutes les espèces de Rosiers. On n'estime plus un de ces arbustes s'il ne forme une tête arrondie et portée sur une tige de trois à quatre pieds de hauteur. La mode a banni des jardins soignés les Rosiers en buisson, qui, s'ils ne présentaient pas la

même grâce que ceux à haute tige, avaient d'ailleurs sur ces derniers le grand avantage de donner plus de fleurs et de vivre beaucoup plus long-temps; car rarement les espèces greffées sur églantier subsistent-elles plus d'une douzaine d'années, parce que les Rosiers sauvages qu'on emploie pour sujets, étant plus vigoureux que les greffes elles-mêmes, donnent chaque année, au-dessous de celles-ci, un plus ou moins grand nombre de pousses ou de rejets qui finissent par épuiser les greffes, malgré tout le soin qu'on peut prendre de retrancher ces pousses et ces rejets.

On greffe en général de deux manières les Rosiers sur églantier, en fente ou en écusson. La greffe en fente n'a qu'une saison, elle ne peut se pratiquer qu'à la fin de l'hiver et au commencement du printemps. La greffe en écusson peut se faire tant que les sujets ont de la sève. Elle est dite à œil poussant lorsqu'après avoir appliqué l'écusson on retranche tout de suite la tête du sujet à un ou deux pouces au-dessus de la greffe, pour forcer l'œil à se développer le plus promptement possible. L'écusson est à œil dormant lorsqu'on ne retranche rien du sujet, et que la greffe ne doit se développer qu'au printemps suivant.

Les pépiniéristes ne se donnent pas la peine de cultiver les Églantiers dont ils forment les sujets qu'ils destinent à être greffés; ils se contentent d'acheter par centaines et par milliers des rejets bien

droits et bien vigoureux de Rosiers sauvages que des gens de la campagne arrachent dans les buissons et dans les bois pendant l'automne et l'hiver, et qu'ils apportent pêle-mêle au marché, sous le nom d'Églantiers. Ceux-ci sont souvent fort mal enracinés, mais comme ils ne sont pas délicats, ils reprennent presque toujours, pour peu qu'ils aient de racines. Les horticulteurs font replanter ces sujets en pépinière à un pied de distance dans un sens et à neuf ou dix pouces dans l'autre, en laissant d'ailleurs des sentiers suffisamment larges entre trois à quatre rangs. Tel est l'éloignement qu'on donne aux Églantiers à Paris et dans ses environs, où le terrain est cher; mais dans les pays où il l'est moins, on laisse un écartement d'un tiers plus grand, et cela n'en vaut que mieux. La plus grande partie se plante ordinairement en pleine terre, et on a toujours soin d'en mettre un certain nombre dans des pots de grandeur convenable, afin de pouvoir plus facilement les vendre lorsqu'ils seront greffés et qu'ils porteront des fleurs.

Au commencement de l'été ou un peu plus tard, lorsqu'ils ont bien repris et qu'ils ont poussé plusieurs rameaux, on greffe ces sujets en plaçant les écussons sur les deux plus belles pousses qu'on a conservées seules dans la partie supérieure de la tige. Lorsque cette tige n'a pas elle-même plus de deux à trois ans, il est préférable d'y placer les greffes, au lieu de les mettre sur les branches laté

rales, en faisant toujours en sorte qu'elles soient opposées l'une à l'autre.

Je viens de dire qu'il y avait deux manières de greffer à écusson, à œil poussant et à œil dormant. De bons cultivateurs blâment fortement la première manière, pratiquée en retranchant la tête du sujet aussitôt que la greffe est faite : et entre autres je citerai M. Vibert, dont l'expérience doit être d'un grand poids en semblable matière. Selon cet habile praticien, la greffe à la pousse devrait être proscrite de toute bonne culture, ainsi que les greffes faites à contre-saison. « Malheureusement, me marquait-il dans une de ses lettres, les exigences d'une concurrence qui va toujours en augmentant, l'ignorance de la plus grande partie des acheteurs, et la facilité que ce moyen offre à la réduction des prix de vente, maintiennent chez beaucoup de cultivateurs cet usage pernicieux. Les plus simples notions de physiologie végétale devraient suffire pour faire connaître que la suppression totale des rameaux des sujets en pleine végétation entraîne d'une manière à peu près certaine la perte d'une grande partie des racines, d'où il résulte nécessairement de graves inconvénients. »

Autant M. Vibert est opposé à la greffe à la pousse en retranchant la tête du sujet, autant il se montre partisan de la greffe pratiquée en employant l'arcure, telle qu'elle est en usage depuis quelques années; ainsi, dans la même lettre que je viens de ci-

ter, il me marquait : « Il est une sorte de greffe dont je dois vous dire quelque chose, car elle présente beaucoup d'avantages. Au lieu d'arrêter les branches réservées de l'Églantier à un pied ou environ, ainsi qu'on le fait souvent, on doit les laisser pousser dans toute leur longueur, et lorsqu'elles ont atteint à peu près deux pieds, on leur fait décrire en les courbant en dessous un arc étendu, afin de ne pas les rompre, et on les attache un peu avant leur extrémité à la tige de l'Églantier. Quelques jours après, les rameaux ont pris l'habitude de cette courbure et l'on peut les greffer. Il y a des personnes qui font d'abord les greffes et qui courbent ensuite les rameaux, mais ceux-ci sont alors exposés à se rompre à la place de la greffe. Les écussons doivent se trouver placés sur la branche arquée dans la partie qui est la plus proche de la tige. Par ce moyen la sève ne se trouve point arrêtée dans l'Églantier, ainsi que cela avait lieu dans la greffe à la pousse que l'on pratiquait il n'y a encore que quelques années, en coupant la tête des sujets au même moment, ce qui arrêtait tout à fait la sève ou au moins la suspendait pendant plusieurs jours.

» Lorsqu'on agissait encore d'après cette dernière manière, on était quelquefois obligé de cesser l'écussonnage pendant plus ou moins long-temps, si, comme cela avait lieu dans quelques grandes pépinières, on avait fait préparer à l'avance un certain nombre d'Églantiers par un ouvrier particulier,

afin que le greffeur pût aller plus vite; celui ci, étant obligé par un mauvais temps de suspendre son ouvrage pendant deux à trois jours, ne trouvait plus de sève dans les sujets quand il voulait le reprendre, et il était forcé d'attendre une nouvelle ascension de sève.

» Les yeux placés, comme il vient d'être dit, se développent forcément, en ayant soin de retrancher ceux des Églantiers qui les avoisinent, et à mesure qu'ils s'allongent on supprime successivement quelques parties des branches qui ont reçu la greffe; et lorsque les rameaux donnés par les écussons ont 6 à 7 pouces de longueur, on peut couper la branche arquée à 2 ou 3 pouces au-dessus de la greffe, en ayant d'ailleurs le soin d'empêcher aucun des yeux de l'Églantier de se développer. Comme on le voit, ce procédé est véritablement une greffe à la pousse, modifiée et pratiquée dans des conditions plus favorables que celle dans laquelle on retranchait tout de suite la partie supérieure d'un sujet qu'on venait de greffer. »

Toutes les greffes à œil poussant produisent des fleurs quelques mois après avoir été faites quand on y a employé des écussons de Roses perpétuelles; cependant, comme leurs rameaux ne sont pas toujours suffisamment aoûtés lorsque les gelées arrivent, ils sont souvent exposés à périr pendant l'hiver qui suit. Les écussons faits à œil dormant ne donnent des fleurs qu'au printemps suivant, mais ils craignent

bien moins la gelée, parce que, ne se développant qu'au printemps, leur bois peut se fortifier avant les froids.

Quelques amateurs se plaisent à greffer sur le même sujet deux à trois espèces ou variétés de Roses; mais rarement peuvent-ils jouir plusieurs années de suite de l'agrément de voir le même pied porter des Roses de différentes sortes, parce que l'espèce la plus vigoureuse attire presque toujours la sève à elle seule, et fait périr les autres. Cependant, en ayant soin de choisir des variétés dont la force de végétation soit égale, des Roses différentes peuvent vivre ensemble pendant beaucoup plus long-temps. Il faut surtout que les variétés qu'on veut ainsi allier appartiennent à la même espèce. On doit se garder de mettre ensemble une Rose de Bengale et une Cent-feuilles, une Rose du Roi et une Noisette.

Quoi qu'il en soit des procédés de propagation par les pratiques ordinaires de la greffe, depuis que le goût pour les Roses s'est généralement répandu, et depuis surtout qu'un grand nombre d'amateurs ont mis beaucoup d'importance à posséder les variétés nouvelles le plus tôt possible après leur apparition, cela a excité le zèle des horticulteurs marchands pour leur faire trouver des moyens de multiplication encore plus prompts que ceux qui se pratiquaient autrefois; ils ont dû en chercher qui fussent, pour ainsi dire, accélérés, et c'est à quoi ils ont réussi. Aussitôt donc qu'il vient à pa

raître maintenant dans l'empire de Flore une nouvelle variété de Rose, qui se fait remarquer par la beauté ou la singularité de ses formes, par les nuances de ses vives ou douces couleurs, et par la suavité de son parfum, dès qu'elle est, je ne dirai pas connue, mais seulement indiquée par une courte description à la curiosité des amateurs, un grand nombre de ces derniers brûlent de la posséder, et ils s'empressent de la demander. Le cultivateur qui l'a trouvée la met à un prix plus ou moins élevé, selon qu'il peut espérer que les qualités brillantes qui rendent sa Rose recommandable la feront rechercher. Alors, de deux choses l'une, ou le possesseur vend le premier pied qu'il a obtenu, sans en rien réserver, ou il le multiplie lui-même le plus qu'il lui est possible s'il n'en a pas trouvé la somme qu'il désirait, et, quand il en a fait un nombre suffisant de sujets, il les propose par souscription ou autrement pour un prix déterminé. C'est ainsi que des variétés nouvelles ont été vendues depuis 1,000 fr. jusqu'à 3,000 et même plus.

Mais, en général, les Roses les plus belles ne se soutiennent pas à un prix aussi élevé et aussi extraordinaire. Elles ne le peuvent pas à cause de l'empressement que l'on met à les propager, et, par la facilité qu'on trouve à le faire, elles tombent même, par comparaison à vil prix. Il ne faut en excepter qu'un petit nombre de variétés dont la multiplication est difficile par les moyens connus : telle est, par

exemple, la Mousseuse blanche remontante. A l'époque où l'on faisait des folies pour les tulipes, et où l'on payait un oignon de ces fleurs 3 à 4,000 francs et même beaucoup plus, ainsi qu'on en cite des exemples, l'amateur qui en faisait l'acquisition pouvait être sûr que, pendant plusieurs années, il jouirait exclusivement à tout autre de la tulipe qu'il avait payée si cher (lui seul en effet la possédait dans son jardin), et, la multiplication des tulipes étant souvent assez lente, il pouvait à la rigueur s'opposer à cette propagation en anéantissant une plus ou moins grande partie des caïeux que lui aurait donnés sa plante chérie; ce que faisaient souvent alors les fous tulipiers, afin que leurs fleurs restassent toujours rares. Mais une pareille manière de faire est presque impossible avec les Roses, dont avec un seul œil on peut, en quelques mois, faire des centaines de sujets pareils à la plante-mère ainsi que je vais l'expliquer.

Le moyen de propagation extraordinaire par lequel on peut, d'un seul œil ou bourgeon d'une variété de Rose, en tirer 4 à 500 et même beaucoup plus dans le cours de 12 mois, quoiqu'il paraisse presque incroyable, n'en est pas moins possible; on peut même à la rigueur doubler et tripler les nombres que je viens de dire. Ce qu'il y a de certain c'est que d'habiles multiplicateurs, M. Margottin et M. Lévêque, se sont à peu près accordés sur ce point, et qu'ils m'en ont démontré la possibilité par

le raisonnement, de manière que d'un rameau greffé en janvier sur des sujets convenables il y avait moyen d'avoir à la fin de décembre suivant 1 à 2,000 sujets. L'horticulteur qui voudra s'occuper activement de la multiplication accélérée des variétés rares de Roses, devra d'abord se procurer une quantité suffisante de jeunes plants du Rosier bifère, nommé vulgairement Rosier des quatre saisons (1). Il plantera de novembre à mars chacun de ces plants dans un godet de 3 pouces 1/2 à 4 pouces de diamètre sur une profondeur à peu près pareille ; et toutes les fois qu'il voudra en greffer un nombre quelconque, il devra les mettre dans une serre ou sous un châssis à la température qui va être dite. Quant au procédé de greffe accélérée, le voici tel qu'il m'a été communiqué. Soit, au commencement de janvier, un rameau d'une Rose remontante quelconque appartenant aux Bengales, Noisettes, Bourbons, etc., ayant deux ou trois yeux; greffez-le en fente sur un petit sujet haut de trois à quatre pouces, tel qu'il vient d'être dit, planté en pot depuis au moins un mois et qui soit bien en sève. Aussitôt que la greffe sera faite, vous

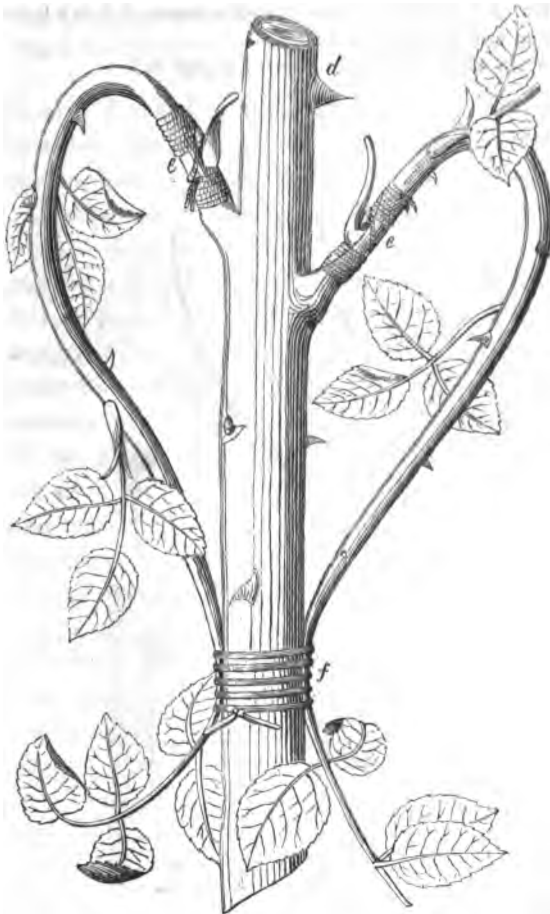
(1) Ces jeunes plants sont connus dans le commerce sous le nom de Chenevottes; on s'occupe principalement de leur multiplication à Fontenay-aux-Roses. De jeunes plants de la Rose de Provins pourraient aussi servir de sujets pour la greffe forcée; mais on préfère en général y employer ceux de la Rose bifère, dont la propagation est plus facile.

le placerez dans une serre à boutures chauffée à 12 ou 15 degrés (Réaumur). Si la greffe a été bien faite et qu'elle réussisse, chacun des yeux se développera en un petit rameau dont ce qui aura poussé au 1er mars fournira très-facilement deux ou trois nouveaux petits rameaux pourvus chacun de quatre ou cinq yeux, dont on pourra facilement former 8 à 12 écussons. En prenant alors autant de nouveaux sujets, ceux-ci étant greffés et traités de même, ils fourniront pour deux mois plus tard, c'est-à-dire pour le 1er mai, de quoi faire 24 à 36 écussons. Avec les mêmes soins et précautions cette dernière quantité d'écussons en produira au moins un cent pour le 1er juillet ; et comme nous ne sommes encore qu'à la moitié de l'année, on peut comprendre que, pendant les six mois qui restent, il sera facile de parvenir aux nombres que j'ai fixés ci-dessus.

Si, au lieu de greffer en fente, on emploie à l'époque précitée la greffe en écusson à un seul œil et qu'on la force à la pousse par les mêmes moyens, on obtiendra des résultats analogues, seulement ils seront moins nombreux.

Quelle que soit l'espèce de greffe qu'on ait pratiquée, il est nécessaire que tous les sujets qui seront greffés pendant les cinq premiers mois de l'année et pendant les trois derniers, soient préservés du moindre froid, en les tenant constamment dans une serre, ou sous un châssis à la température convenable.

PLANCHE I.



GREFFE EN ÉCUSSON AVEC ARCURE DES RAMEAUX (V. p. 209)

Fig. *d*. Le sujet avec les rameaux arqués tels qu'ils doiven

l'être; fig. *e e*, les écussons à la place qu'il convient de les mettre.

Fig. *f f*. Les deux rameaux greffés, arqués et fixés à la tige par un brin d'osier ou de jonc.

N. B. Cette planche se rapporte à la page 207.

PLANCHE II.



Fig. *a*, partie du sujet prêt à recevoir l'écusson ordinaire.

Fig. b l'écusson vu par dessous.
Fig. c, le sujet sur lequel l'écusson vient d'être placé.

La sève devra d'ailleurs toujours être entretenue en activité par un degré de chaleur aussi constant que possible, et par tous les soins convenables.

Quelque surprenants que puissent paraître des procédés de multiplication qui présentent une aussi grande rapidité, M. Lecoq, jardinier pour le terrain d'expériences de la Société royale d'horticulture, m'a assuré que ces moyens pouvaient encore être doublés, même décuplés et bien au delà, en employant la greffe herbacée à un seul œil, faite en fente (V. p. 221, pl. III, fig. *a*) sur des sujets de Rose bifère ou de Bourbon. Il ne faut que deux jours à cette sorte de greffe pour reprendre, et en vingt-cinq à trente elle a poussé un rameau suffisamment long, qui, relativement à tous les yeux qu'il porte, au nombre de quatre à cinq, peut fournir les moyens de faire quatre à cinq nouvelles greffes. Ainsi en un mois au plus, comme il est facile de le comprendre, on peut par ce procédé quadrupler les sujets d'une variété de Rose rare, et, par conséquent, il n'est pas impossible de se s'en procurer en douze mois, non pas seulement un à deux mille, mais, en poursuivant la progression mathématique 4, 16, 64, 256, 1024, etc., on arrivera à des centaines de mille, même à des millions, et l'on ne sera arrêté dans la reproduction que par le manque de sujets et d'appareils suffisants.

Cette greffe herbacée exige absolument les mêmes précautions et la même température mentionnées plus haut. Un soin qu'il faut prendre pour toutes les deux, c'est de donner de temps en temps un peu d'air aux plants, et quand les greffes ont bien repris et qu'elles ont déjà poussé de la hauteur de deux à trois pouces, on les y accoutume tout à fait en les y habituant graduellement.

Quel que soit d'ailleurs celui des deux procédés dont on fasse usage, une condition essentielle pour greffer les sujets est qu'ils soient bien en sève. Ensuite, aussitôt qu'ils sont greffés, il faut les placer sur une couche tiède, en les réunissant à l'étouffé par dix à douze ensemble sous une cloche ordinaire.

On ne manquera pas sans doute de m'objecter que dans une aussi grande quantité qu'on suppose de greffes forcées, il devra nécessairement s'en trouver un plus ou moins grand nombre qui manqueront, par une cause ou par une autre. Je conviendrai volontiers que cela doit arriver et je supposerai le quart pour les greffes qui failliront, quoique ceux de qui je tiens les procédés, m'aient assuré que cela n'allait jamais là chez les habiles multiplicateurs. Mais en supposant qu'il en soit réellement ainsi, on voit toujours que le nombre des bonnes greffes qui pourront rester ne sera pas inférieur à celui que j'ai fixé plus haut.

PLANCHE III.

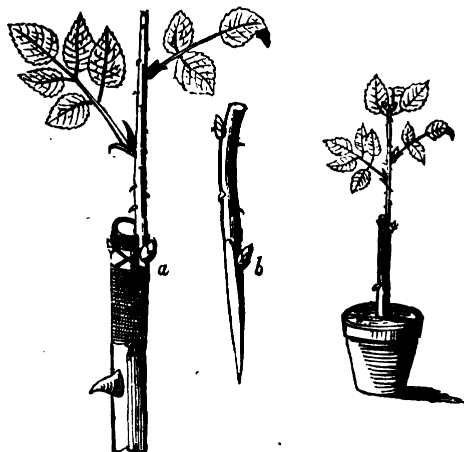


Fig. *a*, greffe herbacée faite en fente telle qu'elle se pratique pour la multiplication accélérée des Rosiers. — Le sujet greffé et planté dans un godet, prêt à être mis sur couche.

Fig. *b*, greffe pour la fente (V. p. 228, fig. *aa*), telle qu'elle doit être taillée. (V. la fig. *a a* de la page 228.)

Avec de tels moyens de propager les Roses rares et chères, on peut se convaincre qu'il n'est pas possible que les plus belles de ces fleurs, à quelque prix élevé qu'elles aient d'abord été vendues, puissent s'y maintenir pendant long-temps. Elles doivent tomber plus ou moins promptement, à moins qu'elles ne présentent quelques difficultés particulières dans leur multiplication, ce qui, en général, est assez rare.

La greffe herbacée en applique est une modifica-

 de la faire.

Cette greffe herbacée exige abso... d'une jeune précautions et la même tem... à peu près; on plus haut. Un soin qu'il f... sa moitié inférieure, les deux, c'est de donn... dans une ouverture pra- d'air aux plants, et ... , comme pour recevoir un pris et qu'elles o... auquel on a coupé la tête, en deux à trois po... réserver à son sommet un œil en en les y habi... la place où la greffe doit être mise.

Quel o... destiné à servir d'appel à la sève jusqu'à dont or... greffe elle-même soit reprise. Au reste dès greff... celle-ci a été appliquée, comme il vient d'être s... on la recouvre par les deux lambeaux d'écorce faits au sujet, et on la maintient en position au moyen de plusieurs tours d'un fil de chanvre qu'on finit par recouvrir de suffisante quantité de mastic, ainsi que la coupe faite à la partie supérieure de la tige.

Cette greffe, sans être très-difficile à faire, exige beaucoup de précautions. Elle ne se pratique que sur de petits sujets plantés dans des godets, qu'on place plusieurs ensemble sur couche et sous cloche, comme on fait pour les deux précédentes.

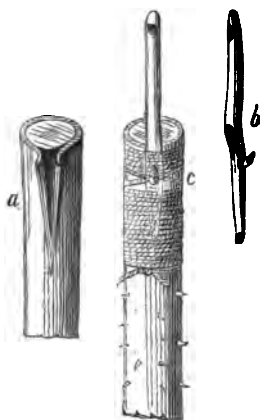
La fig. *d* de la planche V placée à la page 228, représente cette sorte de greffe.

Cependant, je dois dire que de très-bons cultivateurs blâment ces moyens exagérés de multiplication. M. Vibert dont les grandes connaissances en fait de Rosiers sont bien connues, m'écrivait dernièrement à ce sujet : « Il peut être possible de faire

« les procédés que vous m'indiquez un très-grand
bre de Rosiers en peu de temps, mais il est im-
e d'obtenir par de tels moyens de bons sujets
de vivre dans les mêmes conditions de vé-
ie ceux greffés à œil dormant. Aujour-
a force outre mesure la multiplication des
siers aux dépens de leur durée. » M. Verdier, également avantageusement connu pour ses belles cultures de Rosiers et que j'ai aussi consulté à ce sujet, est du même avis que M. Vibert. Cependant M. Berger, qui est très-habile en fait de multiplication forcée, croit que les deux savants horticulteurs que je viens de citer s'exagèrent les inconvénients des greffes accélérées. Il convient que celles-ci exigent beaucoup de précautions pour parvenir à leur entière conservation, mais il assure que lorsqu'on a le soin de ne pas les faire passer trop brusquement de la température élevée de la serre à celle de l'air ambiant, en les y accoutumant peu à peu, il est rare qu'elles n'aient pas un plein succès. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet horticulteur s'étant procuré, à la fin d'octobre 1843, un pied de la belle Rose de la reine de M. Laffay, en pleine végétation, il a pu en faire d'abord un certain nombre de greffes, qui en second lieu lui ont permis d'en porter le nombre total à une centaine, dont le 23 mars dernier j'en ai encore vu quelques-unes chez lui. Ces greffes qui lui restaient m'ont paru avoir toutes des caractères viables assez prononcés. Elles avaient

cinq à six pouces de longueur, et quelques-unes portaient déjà un bouton de fleur. Outre ces cent greffes, M. Berger avait encore une cinquantaine de boutures de la même variété nouvellement faites, et qui presque toutes étaient parfaitement reprises.

PLANCHE IV.



Greffe avec un rameau à deux yeux appliqué à la manière d'un écusson. Cette sorte de greffe convient bien pour la multiplication accélérée. Voyez page 236 Fig. *a*, le sujet prêt à recevoir le greffe; fig. *b*, la greffe; fig. *c*, le sujet avec la greffe en place.

On est en général si pressé de jouir aujourd'hui, que producteurs et consommateurs, à l'envi les uns des autres, se hâtent d'arriver à leur but par tous les moyens possibles. Au reste, je vais donner deux exemples qui prouveront combien, dans des mains habiles, la propagation des Roses rares est facile.

Il y a quelques années, M. Paillet, qui dès lors était très-habile à multiplier les Rosiers, ayant rencontré dans le jardin d'un autre horticulteur, vers le milieu du mois d'août, une variété de Rose remontante encore peu répandue et assez recherchée, qu'il n'avait pas dans ses propres cultures, lui proposa de la lui acheter. Le cultivateur y ayant consenti, M. Paillet tira de sa poche le prix convenu, le donna à son vendeur en lui disant : Hé bien ! vous voilà payé, arrachez-moi mon Rosier, je veux l'emporter tout de suite. L'autre de s'y refuser en alléguant que dans la saison où l'on était alors, arracher l'arbuste c'était s'exposer à le faire périr, et qu'il fallait attendre pour le lever de terre qu'on fût au mois de novembre. Comment, dit M. Paillet, vous en êtes encore là ! pour moi je ne crains nullement de perdre mon Rosier, car il est bien à moi puisque je viens de vous le payer, et sans plus attendre je l'emporte à l'instant même ; et comme je n'ai pas besoin de l'églantier sur lequel il est greffé, je vous le laisserai, il pourra vous servir à greffer une autre espèce. En disant cela, à la grande surprise de son vendeur, il prend sa serpette, coupe la tête du Rosier, l'emporte chez lui, et dès qu'il y est arrivé il en convertit tous les yeux, au nombre de vingt à vingt-cinq, en autant d'écussons qu'il place à œil poussant sur autant de sujets de Provins ou de Bifères qu'il avait plantés en pot depuis quelque temps et qui étaient bien en sève. Il avait eu

soin en écussonnant d'arquer les rameaux des sujets sur lesquels il greffait, et par ce moyen toutes ses greffes étant à œil poussant commencèrent à se développer du dixième au douzième jour après. Enfin tous les écussons faits ainsi à œil poussant ayant bien réussi, il eut vers la mi-octobre de quoi en faire une si grande quantité de nouveaux, qu'il avait à la fin de l'année cent cinquante sujets greffés de la même variété de Rosier, dont vingt avaient déjà poussé des rameaux. Ces derniers auraient même pu avoir donné des fleurs, s'il n'eût préféré employer les jeunes pousses à en retirer autant d'écussons à œil dormant qu'il y avait d'yeux, mais dont alors la presque totalité était en voie de pousser au printemps suivant, et qui même auraient pu le faire plus tôt s'ils avaient été placés dans une serre ou sous châssis.

Voici un autre exemple de la rapidité avec laquelle on peut aujourd'hui propager les Roses rares, et en peu de temps les rendre communes. M. Lecoq, que j'ai déjà eu occasion de citer plus haut, m'a dit qu'il y a neuf ans il avait pu multiplier la Noisette Desprez qui, naguère encore, avait été d'un prix plus élevé qu'aucune autre, avec non moins de facilité. S'étant procuré vers le 1er juin une tête de ce Rosier qui lui avait fourni de quoi faire, sur églantier et à l'air libre, vingt-quatre écussons à œil poussant, il avait retiré de la pousse de ceux-ci, et dès la mi-juillet, un nombre d'écussons en-

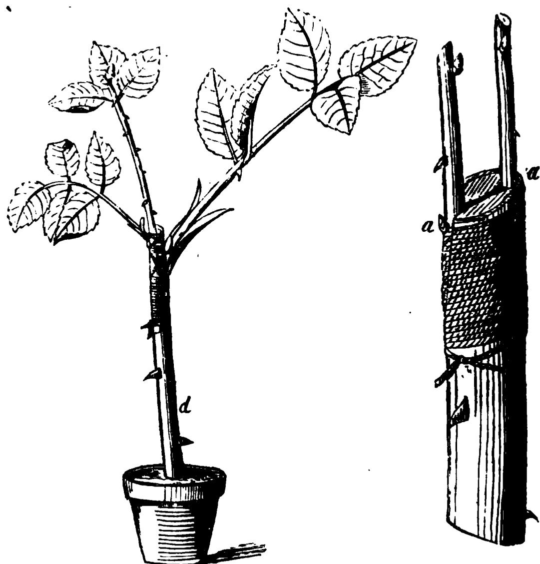
core plus considérable. Ces derniers ayant aussi été pratiqués à œil poussant et sans plus de précaution, il en avait pris vers la fin de septembre de quoi faire encore de nouvelles greffes, et de telle sorte, qu'à la fin de l'année il put livrer au commerce six cents pieds de la Noisette Desprez, dont tous ceux greffés à la fin de septembre étaient à œil dormant, mais dont les premiers et les seconds avaient commencé à pousser des rameaux. Quelques-uns même de ceux dont il n'avait pas employé les yeux à faire de nouvelles greffes, avaient déjà donné des fleurs.

Je n'ai dit qu'un mot de la greffe en fente au commencement de ce chapitre, parce que j'ai été entraîné à parler de celle en écusson, et surtout de ces greffes accélérées telles qu'on les pratique actuellement pour propager le plus rapidement possible les variétés de Roses rares et nouvelles. Il est donc à propos que je revienne à la première, ainsi qu'à quelques autres moins usitées, mais qu'il convient cependant de faire connaître.

La greffe en fente était beaucoup plus en usage il y a quelques années qu'elle ne l'est maintenant. Cette sorte de greffe me paraît surtout convenir aux amateurs qui ne courent pas après les nouveautés, et pour toutes les variétés qui ne remontent pas. Elle a l'avantage de donner presque tout de suite des jouissances ; en effet, si l'on peut se procurer à la fin de février ou au commencement de mars, au moment où l'on taille les Rosiers, des rameaux des an-

ciennes espèces de Roses, parmi lesquelles il y en a de si belles, on les conserve enterrées, au nord, dans un coin de son jardin, jusqu'au moment de les greffer. Il est préférable d'avoir planté, un an à l'avance, les églantiers sur lesquels on voudra les placer ; mais à la rigueur il suffira que ces sujets aient été mis en terre en novembre ou décembre, et même en janvier et février. Quelle que soit d'ailleurs l'époque où les églantiers ou sujets aient été plantés, il vaudra mieux, pour faire ses greffes, attendre que l'ascension de la sève commence à s'y manifester par le développement de quelques bourgeons, d'un demi-pouce à un pouce de longueur.

PLANCHE V.



Lorsque ce moment favorable est arrivé pour pratiquer la greffe en fente, ce qui a lieu plus tôt ou plus tard dans le courant de mars ou seulement au commencement d'avril, selon que l'on habite plus près du Midi, ou que l'on est plus reculé dans le Nord, et selon aussi comme la saison s'annonce devoir être hâtive ou tardive, alors on s'y dispose. A cet effet on retire de terre les petits rameaux destinés à former les greffes et, après les avoir nettoyés, on les taille bien net en biseau par leur base, à commencer d'un œil, et de manière que l'écorce, laissée seulement du côté de celui-ci, puisse se bien ajuster avec celle du sujet, que préalablement on a coupé horizontalement à la hauteur que l'on a jugée convenable. Ensuite on fend perpendiculairement le sujet par le milieu et suffisamment pour y introduire la greffe, (V. pl. III, p. 221, fig. *b)*, qui doit être enfoncée jusqu'au commencement du biseau et de façon que l'écorce et l'œil soient placés extérieurement. Les greffes doivent être choisies de manière qu'elles aient deux yeux ou boutons; mais à moins que l'églantier ne soit vigoureux et anciennement planté, il n'en faut pas laisser trois ou quatre. Lorsque l'églantier ou sujet est petit, on n'y place qu'une greffe en ne le fendant alors que d'un seul côté; c'est même ce que conseillent, dans tous les cas, de bons horticulteurs, en recommandant de laisser au sujet un œil opposé à la greffe. M. Victor Verdier, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, et qui réprouve la greffe

en fente avec deux greffes opposées, m'a assuré qu'en la faisant, au contraire avec un seul rameau, et telle qu'il vient d'être dit, la greffe en fente vivrait certainement aussi long-temps et aussi bien que la meilleure greffe en écusson. Cependant, si le sujet est assez gros et bien en sève, je crois, d'après ma propre expérience, qu'on peut en mettre deux en regard, une de chaque côté. Les choses étant ainsi disposées, on assure les greffes avec plusieurs tours d'un fil de laine, (V. p. 228, fig. *a a.*) et enfin on recouvre le haut du sujet ainsi que ses fentes et tout le tour de la greffe avec une sorte de mastic composé de deux parties de colophane et d'une de cire jaune ou blanche, fondues et bien mêlées ensemble.

Cette composition doit être appliquée assez chaude pour bien s'attacher aux parties qu'elle est destinée à mettre à l'abri du contact de l'air, mais pas trop, pour ne pas les brûler. Plusieurs jardiniers et pépiniéristes, qui ont une grande quantité de Rosiers à greffer, remplacent le mastic dont je viens de donner la recette par la composition suivante qui est plus économique, et qui s'applique de même modérément chaude : cinq parties de poix noire, une de résine, une de suif, une de cire jaune. On peut ajouter une petite quantité de tuile ou de brique pulvérisée et finement tamisée, cela donne plus de liant et en même temps plus de consistance au mastic.

Si les greffes ont été bien choisies et bien faites, elles reprennent presque toutes et fleu-

rissent dès l'été suivant, quelques jours seulement plus tard que si leurs rameaux étaient restés sur les Rosiers qui les portaient primitivement. On peut faire venir de loin des greffes pour la fente, en ayant soin de les enfoncer par le gros bout dans de la terre glaise humide ou dans une grosse pomme de terre, et de les emballer dans de la mousse afin qu'elles ne se dessèchent point en chemin. Au moment où l'on veut employer ces greffes, on les rafraîchit par le bas en les taillant comme il a été dit ci-dessus. En plongeant même tout entiers les rameaux destinés à faire des greffes dans du miel, on peut les envoyer à de grandes distances, jusqu'en Amérique par exemple. On m'a indiqué dernièrement un autre procédé pour la conservation des greffes destinées à être envoyées au loin ; il consiste à les couvrir exactement de plusieurs couches d'une dissolution de gomme arabique qu'on laisse bien sécher, et qu'on emballe ensuite dans de la mousse sèche pour les expédier.

Les personnes qui reçoivent ces greffes doivent d'abord les mettre tremper dans l'eau, où le miel ou la gomme se fondent promptement, puis on les rafraîchit, on les taille convenablement par le bas et on les emploie comme à l'ordinaire.

On a reproché à la greffe en fente de n'être pas solide et de se décoller facilement. Il est possible que sous ce rapport elle ne convienne pas aux horticulteurs marchands, aussi n'en font-ils point du tout

usage, mais je puis assurer, d'après ma propre expérience, qu'elle est avantageuse à pratiquer par un simple amateur et qu'elle produit de fort beaux sujets.

Je puis encore citer, en faveur de la greffe en fente des Rosiers, ce que j'ai vu, jusqu'à trois fois différentes et dans diverses localités, dans le jardin d'un de mes amis. Celui-ci qui était fonctionnaire public, avait été forcé, dans l'espace de quarante ans, de transporter jusqu'à sept ou huit fois sa résidence à des distances souvent très-éloignées. Comme il aimait beaucoup l'horticulture et particulièrement les Roses, il s'empressait chaque fois qu'il changeait de demeure de se créer un jardin selon son goût. Pour cela, dès que la saison pouvait le lui permettre, il se procurait le plus tôt qu'il lui était possible une centaine d'églantiers ou plus, les faisait planter, et il ne manquait pas au commencement du printemps suivant, aussitôt que le temps était favorable, de greffer lui-même tous ses églantiers avec les plus belles roses qu'il pouvait se procurer. Dès l'été d'après il jouissait de leurs fleurs, dont chaque sujet lui donnait déjà plusieurs. Les années suivantes ses Rosiers formaient de superbes têtes. Je les ai vus quelquefois à la troisième et à la quatrième année, et ils étaient toujours d'autant plus beaux qu'ils étaient greffés depuis plus long-temps. Il se gardait bien de les tailler aussi court que je le vois faire dans la plupart des jardins de Paris, aussi avait-il une

bien plus grande abondance de fleurs, et je ne lui ai pas ouï dire que cela eût une influence fâcheuse sur ses églantiers et sur les greffes elles-mêmes.

Quoi qu'il en soit, la greffe en fente convient principalement pour changer les espèces et les variétés que portent de vieux et forts églantiers, parce que par son moyen on peut très-promptement se procurer de nouveaux Rosiers ayant tout de suite une forte tête.

Les vieux sujets anciennement greffés sont très-propres aussi pour former des sujets francs de pied, il ne faut qu'incliner leur tête vers la terre, et lorsqu'on y est parvenu, on marcotte toutes leurs branches qui sont assez fortes. Si la greffe a été faite au niveau de la terre, il n'est pas besoin que ce soit un vieux sujet, on se contente de l'enterrer, et quand elle a suffisamment poussé, on en marcotte les rameaux qui ne tardent pas à prendre racine.

La greffe par incrustation est peu usitée, mais elle mériterait de l'être davantage. Elle se pratique au commencement d'avril, au moment où la végétation s'annonce dans l'églantier par le développement de quelques bourgeons. Elle se fait à l'air libre et voici comment : on fend longitudinalement le sujet dans la longueur de deux pouces ou environ, à la hauteur convenable (voy. p. 237, pl. VI, fig. *d*), et à quelques lignes au-dessous d'un œil dont la végétation est déjà commencée, puis on insère dans la fente pratiquée un œil de la greffe tenant à son bois,

lequel est taillé en biseau de deux côtés (Id., fig. *e*). On l'enfonce jusqu'à ce que les deux écorces soient parfaitement jointes entre elles, comme on fait dans la greffe en fente ordinaire, et on l'arrête avec quelques tours d'un fil de laine un peu gros, passés au-dessus et au-dessous de l'œil lui-même, absolument comme on fait pour l'écusson ordinaire. Cette sorte de greffe ne tarde pas à se développer ; elle offre l'avantage de donner des fleurs trois mois après qu'elle a été faite, et d'être par conséquent de deux mois en avance sur l'écusson à œil poussant qui ne peut se pratiquer, dans le climat de Paris, qu'à la fin de mai ou au commencement de juin, et qui ne produit de fleurs qu'à la fin de juillet ou même au commencement d'août. M. Lecoq m'a assuré avoir exécuté cette greffe nombre de fois, depuis l'année 1830, et que toujours il l'avait pratiquée avec succès ; il l'a depuis communiquée à d'autres horticulteurs auxquels elle a de même bien réussi.

C'est encore d'après le même praticien que j'indique une autre espèce de greffe dite aspirante. Celle-ci, à ce qu'il me paraît, n'est qu'une modification de celle en fente. On la pratique de la manière suivante, et à la même époque que la précédente. On prend un sujet de la grosseur d'une plume à écrire ou au plus du petit doigt; ceux qui seraient plus gros présenteraient trop de difficulté pour être fendus ainsi qu'il est nécessaire. A deux pouces au-dessous d'un œil qui est sur le point de

se développer, on commence à évider transversalement la tige du sujet, de manière que l'entaille que l'on pratique s'élargisse insensiblement jusqu'à ce que deux pouces plus bas l'échancrure soit parvenue à la moitié de l'épaisseur du sujet. A cette dernière distance on pratique perpendiculairement sur la tige une fente comme on pourrait le faire pour greffer en fente d'un seul côté; dans cette fente on insère une greffe à deux yeux, faite absolument comme dans l'espèce dont il est question, et on l'assure par plusieurs tours d'un fil de laine, qu'on finit par recouvrir de mastic à greffer, ainsi qu'il a été dit ci-dessus. L'œil laissé en végétation sur le sujet, immédiatement au-dessus de la greffe, continue à attirer ou aspirer la sève jusqu'à ce que la greffe elle-même puisse se développer, et c'est de là qu'elle a reçu le nom d'aspirante. Lorsque la greffe a poussé d'environ deux pouces, on retranche la tête du sujet, et on la recouvre de l'espèce de mastic dont j'ai donné la composition (1). La laine dont on a entouré la greffe doit être laissée encore deux à trois mois, seulement, pour prévenir l'étranglement, on interrompt les tours par une coupe perpendiculaire faite avec la lame du greffoir. Cette greffe est moins facile et moins avantageuse à pratiquer que la précé-

(1) Toutes les fois qu'on retranche la tête d'un églantier, il est essentiel d'en recouvrir la coupe avec un peu de mastic, afin d'empêcher l'altération de la moelle qui a beaucoup d'épaisseur dans ces arbrisseaux.

dente, et on le conçoit, parce que la partie dénudée du sujet se trouve privée de sève qui passe de préférence dans la partie restante de la greffe et qui est opposée à celle-ci. (V. p. 237, pl. VI, fig. *a* et *b*.)

La greffe en placage, usitée avec tant d'avantage pour le camélia, ne donne aucun bon résultat pour le Rosier.

Une sorte de greffe peu usitée sur le Rosier est celle que j'ai fait figurer p. 224, pl. IV, et dont je dois encore la connaissance au sieur Lecoq. Voici comment elle se pratique : On prend un petit rameau garni de deux yeux, dont l'un soit situé vers la base et le second dans la partie supérieure. On taille d'abord en biseau ce rameau dans toute sa moitié inférieure et on laisse la supérieure entière ; lorsque le rameau est ainsi préparé, on l'applique par son côté dénudé dans la fente du sujet, dont l'écorce a été soulevée à droite et à gauche en deux lambeaux, comme pour l'écusson ordinaire. On finit, pour maintenir cette greffe, par l'entourer de plusieurs tours d'un fil de laine, ainsi qu'on fait pour celle d'un écusson. Elle se fait d'ailleurs à la même époque que celle-ci et à l'air libre; l'avantage qu'elle présente c'est que comme on la pratique avec deux yeux, s'il arrive que le supérieur ne prenne pas, l'inférieur ne manque presque jamais, et il se développe comme aurait fait un écusson simple. On peut s'en servir comme greffe forcée, en la faisant sur de petits sujets qu'on met en serre ou sous châssis chaud, et dont on hâte la re-

prise par les moyens que j'ai dits plus haut.

PLANCHE VI.

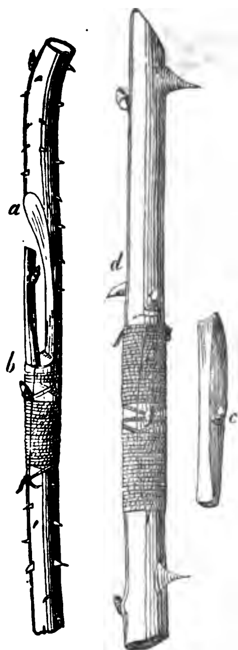


Fig. *a*. Le sujet tel qu'il doit être évidé d'un côté.

Fig. *b*. La greffe placée comme il le faut. C'est à la rigueur une greffe en fente surmontée d'un œil qui continue à tirer ou à aspirer la sève.

La greffe du Rosier sur les racines de l'églantier, ou sur celles de quelques autres espèces, produit des fleurs trois mois après qu'elle a été faite, quand on a eu la précaution de choisir des rameaux convena-

bles. Lorsqu'on veut la pratiquer, on prend des racines longues de cinq à six pouces, grosses comme une plume à écrire, bien garnies de chevelu, et on les greffe en fente par leur plus gros bout à la manière ordinaire. Aussitôt qu'elles sont faites on les plante en pot, en ne laissant passer que la greffe, et on les place sur couche tiède et sous châssis, où elles ne tardent pas à se développer. Cette espèce de greffe est très-facile à faire, puisqu'elle peut se pratiquer au coin du feu et dès le mois de mars; je crois qu'on devrait la mettre plus fréquemment en usage. Voyez d'ailleurs sur ce sujet la note de M. Jacques, dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*, tome X, page 154.

CHAPITRE VII.

Des autres moyens de multiplication par drageons, traces, éclats des anciens pieds, marcottes et boutures.

Après les semis qui sont le moyen de multiplication le plus naturel, les drageons ou les rejets venant autour des anciens pieds, les traces qui poussent au loin, les pieds eux-mêmes quand ils se divisent en plusieurs branches, ensuite les marcottes produites primitivement par des rameaux traînants sur la terre et qui s'y sont enracinés; tel est, je crois, l'ordre dans lequel ces divers moyens de propagation ont dû se présenter et être successivement employés pour la multiplication des Rosiers, comme pour celle des autres arbres et arbustes. Après ces premiers moyens tout naturels, sont venues les marcottes faites artificiellement; enfin celles-ci ont dû donner l'idée de faire des boutures, puisque ces dernières sont aussi des rameaux qui, au lieu de tenir encore à la plante-mère pendant plus ou moins long-temps, en sont séparés brusquement et mis en terre avant d'avoir formé des racines. En suivant ce raisonnement, les boutures n'auraient été imaginées qu'après les marcottes, et enfin la greffe serait venue la dernière.

Après avoir vu la bouture s'enraciner dans la terre, on aura été conduit à essayer d'implanter le rameau dans la tige d'un arbre de la même espéce, au lieu de le mettre en terre; mais l'art de greffer ne s'est point arrêté là, on a été jusqu'à faire la greffe en écusson, par laquelle un seul œil ou bouton enlevé avec un peu d'écorce à un arbre ou à un arbrisseau, et reporté sur un autre sujet, en l'y appliquant intimement entre le bois et l'écorce, s'unit à lui pour produire des branches, des rameaux et une nouvelle végétation complète.

Dans toutes les espèces qui produisent naturellement de leurs racines et autour de leurs pieds des drageons ou rejets, on arrache avec précaution ces pousses et on les replante à part; cela suffit pour la multiplication de ces espèces, si l'on ne veut en avoir qu'une quantité bornée.

La séparation des vieux pieds en autant de tiges qu'on peut les diviser, avec chacune une portion de racines, peut être assimilée à la multiplication par rejets; il en est de même des morceaux de racines, en prenant la précaution de placer hors de terre cinq à six lignes du gros bout de chaque tronçon. Les espèces qui peuvent facilement se propager de cette manière sont principalement la Rose bifère, la Cent-feuilles, la Blanche, la Jaune (*Rosa sulphurea*), les Provins, les Pimprenelles, les Pompons, etc.

Quelques espèces ne donnent point de rejets ou n'en fournissent qu'en très-petite quantité, tels sont

particulièrement le Rosier multiflore, le Musqué. Le Rosier de Bengale, celui de Bourbon, de Banks, le Noisette et le Thé n'en donnent pas du tout. La division des vieux pieds en éclats enracinés serait un moyen facile de propager ces espèces, mais ils reprennent mieux que tous les autres de marcottes et de boutures.

Si le marcottage est un des moyens de propagation pour les dernières espèces de Rosiers que je viens de nommer, celui-ci peut aussi être appliqué à toutes les sortes indifféremment; et voici comment on le met en pratique. Cette opération peut avoir lieu au printemps sur le bois de l'année précédente, et au mois de juillet sur le nouveau. Il est bon de faire à l'avance suffisante provision de petits crochets en bois de diverses grandeurs et grosseurs. Puis on pratique autour du pied à marcotter, ou de la tête d'un Rosier greffé, qui a été abaissé à cet effet jusqu'à terre, une petite fosse circulaire de trois à quatre pouces de profondeur, et proportionnée à la force du sujet, et dans laquelle on couche les rameaux. Cela fait, à trois ou quatre pouces de la naissance de chacun de ceux-ci, on pratique une incision de huit à dix lignes de longueur à moitié bois, en observant de laisser un œil extérieurement sur la partie incisée et d'écarter celle-ci, comme pour former un talon, de celle qui est opposée, et que l'on maintient couchée en la fixant dans cette position par un crochet enfoncé en terre. Le rameau

qui forme la marcotte est ensuite raccourci à une longueur telle qu'il en puisse sortir trois ou quatre pouces hors de terre. Enfin, on le relève à angle droit et on le fixe dans une position verticale en l'attachant à une petite baguette par un lien d'osier, et en l'appuyant dans le bas avec deux poignées de bonne terre substantielle que l'on place autour de la partie incisée, et dont on a auprès de soi une provision suffisante dans une corbeille.

Après avoir successivement opéré de la même manière sur tous les rameaux, on supprime ceux qui sont trop faibles ou trop âgés et on remplit la fosse avec la terre qui en est sortie, en laissant subsister dans le milieu un sillon circulaire par le moyen duquel les arrosements pénètrent plus facilement, et on finit par répandre sur le tout deux pouces d'épaisseur de fumier bien consommé. Dans la suite du temps il n'y a plus rien à faire qu'à supprimer les drageons qui pourraient pousser autour des sujets greffés, et à arroser au besoin.

Les racines se développent non-seulement du talon de la partie incisée et munie d'un œil, mais encore des bourgeons qui proviennent des yeux enterrés. Si quelque bourgeon trop vigoureux partant du pied menaçait d'absorber une trop grande quantité de sève, il faudrait le couper à deux pouces au-dessous du sol. On peut sevrer à la fin d'octobre les marcottes faites au printemps ou au mois de juillet; mais il est préférable selon M. Vibert, qui m'a trans-

mis de très-bonnes notes au sujet des marcottes en général, de ne le faire qu'au commencement de la seconde année, en ayant la précaution de les couvrir pendant les fortes gelées avec des feuilles sèches ou de la litière. Toutes les espèces et variétés rares, précieuses ou délicates, doivent être plantées en pot lorsqu'on les sépare, afin de pouvoir être mises à l'abri des froids dans l'orangerie.

Il est encore possible d'obtenir au printemps le même résultat par un autre moyen : on opère comme il a été dit ci-dessus, mais, au lieu d'inciser et de redresser les rameaux, on les laisse à quatre ou six pouces suivant leur force, on les fixe simplement en terre avec un crochet et on remplit la fosse à moitié avec de la terre préparée. Ce n'est que lorsque les jeunes bourgeons ont atteint environ quatre à cinq pouces de longueur qu'on remplit entièrement la fosse. Un procédé extrait des livres chinois indique qu'il est possible de coucher des rameaux taillés très-longs, et même d'obtenir des bourgeons de tous les yeux placés dans leur longueur et qui alors forment autant de plants.

A ce sujet, M. Vibert me marquait dernièrement : « Je me suis livré autrefois à un grand nombre d'expériences sur tout ce qui se rapporte aux Rosiers ; et à cet égard, voici ce que j'ai vu. En couchant avec les précautions voulues des rameaux de quinze à vingt-quatre pouces de longueur, soit en jeune bois, soit en bois d'un an, et en les fouillant

avec soin après douze à dix-huit mois de séjour en terre, on voit que le développement des bourgeons n'a eu lieu que sur les premiers yeux des rameaux, et que le reste a péri. J'ai rarement vu le cinquième œil sé développer et j'ai vu assez souvent le rameau mourir en entier. Je parle en thèse générale, car il y a quelque rares exceptions et les diverses variétés des quatre saisons (Rosier bifère) pourraient être données pour preuve qu'il s'enracine un plus grand nombre d'yeux du même rameau. »

Les boutures faites en place au commencement du printemps, avec des rameaux de l'année précédente, longs de huit à dix pouces, dont on ne laisse sortir que deux yeux hors de terre, prennent promptement racine, et dans les Bengales, Noisettes et autres de cette série elles fleurissent dès l'été suivant. Celles qu'on fait en juillet, août et même en septembre, avec du bois suffisamment mûr, prennent généralement dans une plus grande proportion que les boutures du printemps, mais elles ne fleurissent que l'année suivante. On peut les faire indifféremment avec rameaux qui aient deux ou trois yeux; et à la rigueur un seul œil est suffisant, comme l'expérience me l'a appris. Je crois même avoir été un des premiers qui en aient fait de cette dernière manière.

Ainsi, le 17 juin 1829(1), je présentai à la Société d'Horticulture, des boutures du Mûrier des Philippi-

(1) Voyez les Annales de la Société d'Horticulture de Paris, tome V, p. 64.

nes, qui faites avec un seul œil avaient très-bien repris. A cette époque j'avais fait avec le même succès des boutures de vigne, et également avec un seul œil. Je ne tardai pas à essayer du même moyen pour les Rosiers de Bengale et il me réussit aussi parfaitement.

Toutes les espèces de Rosiers peuvent à la rigueur se multiplier de boutures, cependant celles qui donnent naturellement des drageons y sont moins disposées que celles auxquelles la nature a refusé ce moyen de propagation : telles sont, par exemple la Rose bifère, celle de Provins, la Cent-feuilles, la grosse Jaune, les Pompons, etc.; tandis que les Bengales, les Noisettes et tous les autres de la même série reprennent facilement de boutures, mais ne produisent jamais de drageons.

Selon l'époque à laquelle on fait des boutures, on doit leur donner des expositions différentes. Au commencement du printemps et passé le milieu de l'été, il est moins nécessaire de choisir la place, celle-ci peut être en plein comme à mi-soleil; mais il faut absolument les mettre à l'ombre à compter du milieu du printemps et pendant les deux premiers mois de l'été. Une terre légère, même sablonneuse, est celle qui leur convient le mieux, et pour leur réussite une température sèche leur est toujours plus favorable, à ce que m'assure M. Vibert, toutefois en ne leur ménageant pas les arrosements.

Pour activer la végétation des espèces et des variétés plus délicates et plus difficiles à la reprise, on

en fait des boutures à chaud, en les mettant dans de petits godets de la largeur du pouce, car il est d'observation que plus le pot est petit, plus la bouture s'enracine facilement. On les place sur une couche dont la chaleur soit de douze à quinze degrés au plus, et pour s'assurer encore davantage de leur reprise, on les met à l'étouffé sous un verre ou sous cloche. Ces boutures demandent les mêmes précautions que celles faites en pleine terre, mais il faut leur ménager davantage les arrosements afin d'éviter la moisissure et la pourriture. Le degré de chaleur de la couche doit d'ailleurs être soutenu le plus également possible. Il est nécessaire de leur donner de l'air de temps à autre, et la quantité dont elles ont besoin se détermine d'après l'état des plants et d'après le degré d'humidité. Les boutures, ainsi traitées, s'enracinent dans l'espace de vingt à vingt-cinq jours. A cet âge elles ont déjà dû être un peu accoutumées à l'air. Pour juger du moment où elles sont assez enracinées, on en dépote quelques-unes en frappant légèrement sur un corps quelconque un des bords du godet renversé et soutenu dans l'intérieur de la main, la petite bouture étant passée entre deux doigts un peu écartés. Si l'on trouve qu'elles ont fait suffisamment de racines on peut les rempoter dans des godets un peu plus grands et on les accoutume à plus d'air et à une température moins élevée en les plaçant sous un châssis froid, ou dans une serre tempérée, ou même à l'air libre, selon la saison.

Pour faire cette sorte de boutures et le premier rempotage, on se sert de terre de bruyère, mais dans un âge plus avancé, il faut une terre plus substantielle. Ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est que la température dans laquelle se trouve le pied des boutures dans leur premier âge doit toujours être sensiblement plus élevée que celle qui entoure la partie hors de terre.

Je crois que l'appareil de M. Lecoq, sur lequel j'ai fait un rapport à la Société royale d'Horticulture pourrait être employé avec avantage pour faire reprendre les Rosiers de boutures (1).

J'ai vu, ainsi que je viens de le dire un peu plus haut, le 23 mars dernier, chez M. Berger, des boutures herbacées de la Rose de la reine, dont plusieurs avaient poussé des racines en moins de vingt jours, ayant été mises sous cloche et activées par les moyens expliqués ci-dessus. Cet horticulteur, qui se livre principalement à la culture des Roses remontantes, en possède une belle collection qu'il multiplie de préférence par le moyen des boutures herbacées qui offrent l'avantage de fournir des sujets francs de pied, lesquels convenablement traités par la suite deviennent très-robustes, et sont sous ce rapport préférables aux sujets greffés.

M. Margottin qui s'occupe spécialement de la culture des Roses remontantes, et qui d'ailleurs fait

(1) Voyez le XXXII[e] vol. des Ann. de la Soc. d'Hort., p. 90.

preuve de beaucoup de talent pour la multiplication des variétés rares en les propageant rapidement par la greffe forcée, M. Margottin, dis-je, emploie beaucoup aussi le moyen des boutures pour les Rosiers; il en fait depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été, et il m'a assuré que, chez lui, elles reprenaient dans la proportion de onze sur douze. Il m'en a montré également qu'il avait fait reprendre d'un seul œil.

Mais quelque facilité qu'on ait à faire reprendre les Rosiers de boutures, c'est toujours à la greffe qu'il faut avoir recours pour la plus prompte propagation.

Plusieurs végétaux, comme des expériences déjà anciennes nous l'ont appris, ayant la faculté de se multiplier par leurs feuilles faites de boutures, M. Lecoq a eu l'idée, il y a quelques années, d'essayer de propager ainsi les Rosiers. Il a cueilli de très-jeunes feuilles du Rosier de Bengale, à peu près au quart de leur développement, en les coupant au ras de leur aisselle ou de l'écorce, et il les a plantées en terre de bruyère, dans de très-petits godets n'ayant d'ouverture que la largeur du pouce. Ainsi préparées il les a enterrées, en les rapprochant trois par trois, dans une couche tiède ayant quinze degrés de chaleur. Puis il a recouvert d'un verre à bière chaque groupe de trois, et enfin pour que la privation d'air fût encore plus complète il a placé, par-dessus plusieurs groupes rapprochés, une cloche ordinaire à melon. Il a fallu sept à huit semaines à ces boutures pour s'enraciner, et ce n'a été que le plus

petit nombre qui y soit parvenu. Dans l'intervalle M. Lecoq les visitait de temps en temps, en ne leur laissant prendre l'air que le moins possible. Quant à la reprise, voici comme elle eut lieu: il se forma d'abord un bourrelet à la base de la feuille, puis le bourrelet produisit des radicelles de sa partie inférieure, et il parut à la supérieure un petit bourgeon, d'où s'éleva enfin une tige qui développa des feuilles et une plante complète. Cette expérience est sans doute très-curieuse, car elle nous prouve combien sont grandes, dans le règne végétal, les forces de la nature pour la reproduction des êtres, et elle doit nous encourager à tenter de nouveaux essais de multiplication des plantes avec quelques autres de de leurs parties qui n'ont point encore été mises en usage, comme les folioles des calices, les pétales, les étamines, les pistils, etc.

PLANCHE VII.



BOUTURE PAR FEUILLE.

Avant de terminer ce qui a rapport à la multiplication des Rosiers, je dois faire remarquer que le premier moyen, celui du semis, est le seul par lequel il nous soit possible de produire réellement des individus nouveaux qui puissent revêtir des formes plus ou moins différentes des plants auxquels ils doivent la vie, et voilà pourquoi les semis ont tant enrichi nos jardins depuis quarante ans. Par tous les autres procédés de propagation, au contraire, comme les greffes, les drageons, les éclats des pieds ou des racines, les marcottes et les boutures, on ne fait que prolonger et étendre l'existence des premiers individus que le semis a créés et dont on les a séparés, mais sans y produire aucune altération bien sensible, car les nouveaux sujets qu'on a faits sont en tout semblables à leurs pères. Si ces derniers moyens sont d'une application moins importante, ils nous offrent cependant l'avantage de pouvoir conserver toutes les richesses que nous avons acquises par le premier.

CHAPITRE VIII.

Culture générale des Rosiers.

Depuis que le goût des Roses a pris de plus en plus faveur, on a presque généralement abandonné l'ancienne manière de planter, en touffe ou en buisson, les arbustes qui les portent, et, dans presque tous les jardins, on ne les voit plus que formant une tête plus ou moins arrondie et placée sur une seule tige haute de trois à quatre pieds. Tous les Rosiers, au contraire, sans en excepter un seul, se ramifient naturellement dès leur base et ne croissent qu'en buissons touffus. J'ai bien vu déjà, il y a cinquante et quelques années, un amateur qui, en retranchant à ses Rosiers toutes les tiges secondaires, les forçait ainsi à croître sur une seule; mais il lui était assez difficile de pouvoir les maintenir ainsi. C'est ce qui a sans doute engagé à greffer presque tous les Rosiers destinés à l'ornement des jardins sur des espèces sauvages du même genre, dont les tiges plus fortes et plus robustes se prêtaient mieux aux nouvelles formes qu'on désirait donner à ces arbustes.

Les botanistes distinguent plusieurs espèces dans

les Rosiers sauvages qui croissent naturellement dans les bois, dans les buissons et dans les lieux incultes des campagnes; ce sont le Rosier velu, le Rosier rouillé, le Rosier des haies, celui de montagne, celui de chien et celui des collines. Mais les horticulteurs ont l'habitude de confondre ensemble toutes ces espèces sous le nom général d'églantier. La première, la troisième et la cinquième sont les meilleures pour servir de sujet pour la greffe, la quatrième et la sixième sont moins estimées, et la deuxième est regardée comme la moins bonne de toutes.

La grande consommation que, depuis un certain nombre d'années, on fait des églantiers pour les jardins, a rendu ces arbrisseaux beaucoup moins communs dans les campagnes. Maintenant les besoins des seuls horticulteurs de Paris et des environs s'élèvent peut-être tous les ans à près de deux cent mille. Il y a des hommes qui font métier, pendant l'automne et l'hiver, d'aller les arracher partout où ils peuvent en trouver, et ils les apportent sur le marché, où le prix du cent de ces plants varie depuis 5 à 6 francs pour les plus petits et les plus faibles, jusqu'à 20 et 25 fr. pour les plus beaux; en général, plus les tiges sont droites et saines plus les sujets sont chers. Comme les églantiers sont devenus assez rares aux environs de Paris et même à une certaine distance, on m'a assuré que les gens qui vont ainsi les arracher pour les vendre sont obligés aujourd'hui d'aller à

leur recherche jusqu'à vingt et trente lieues de la capitale et même plus.

Quoique l'Églantier ait été généralement adopté pour servir de sujet à greffer indifféremment presque toutes les espèces de Rosiers qui sont cultivées de nos jours, cet arbrisseau a pourtant sous ce rapport plusieurs inconvénients plus ou moins graves. M. Vibert, dans la quatrième livraison de son *Essai sur les Roses*, a traité fort longuement des inconvénients de la greffe sur Églantier ; mais ne pouvant comme lui entrer dans toutes les considérations auxquelles il s'est livré, je renverrai à son livre, en prévenant seulement que je crois qu'il s'est un peu trop exagéré les dangers de cette greffe.

Cet horticulteur distingué propose d'ailleurs d'employer pour sujets, à la place de l'Églantier, le Rosier blanc et plusieurs de ses variétés, le Rosier de Provins et quelques-unes de ses variétés, le Rosier des Alpes, la Rose Boursault, etc. Si l'on adoptait ces propositions elles fourniraient sans doute matière à de nouvelles observations et à des expériences qui pourraient être curieuses, mais ce qui les rendrait difficiles à entreprendre, ce serait de trouver d'abord des pépinières où l'on pût se fournir de ces espèces, tandis que celles d'Églantiers sont partout.

Ce n'est pas que l'Églantier ne soit point assez vigoureux, au contraire il l'est en général beaucoup plus que la plupart des autres Rosiers dont on lui fait porter les greffes. Mais on peut croire que, dans

beaucoup de cas la mort dont il est frappé, ou celle des greffes dont il est chargé, est causée parce qu'il n'y a pas d'analogie assez complète entre lui et les variétés qu'on lui donne à nourrir. Peut-être au lieu de le prendre indistinctement comme sujet pour toutes les espèces de Rosiers, faudrait-il étudier si, parmi celles qu'il renferme, il n'y en aurait pas qui conviendraient plus particulièrement à tel ou tel de nos Rosiers cultivés. Au reste voici deux faits qui prouvent combien par lui-même l'Églantier est robuste et vivace.

Son tronc grossit très-lentement, mais il est susceptible de vivre fort long-temps. Je me souviens d'en avoir vu, il y a déjà plus de trente ans, un pied dans le jardin de Dupont, sur lequel il me dit avoir compté cent vingt couches concentriques, ce qui annonçait par conséquent, pour ce pied, un nombre égal d'années d'existence. Cependant le tronc de cet Églantier avait tout au plus trois pouces de diamètre.

Il existait encore il y a peu d'années (1), dans le cimetière de la cathédrale de Hildesheim, dans la Basse-Saxe, un pied d'Églantier, dont le tronc se partageait en deux branches très-fortes de trente-quatre pieds d'élévation, qui s'étendaient sur une largeur de trente. A la hauteur de sept pieds, l'une de ces branches avait cinq pouces trois quarts de

(1) *Bulletin des sciences agricoles* de Férussac, tome XVII, page 149 (1831).

circonférence, et l'autre quatre pouces. D'après le témoignage du sacristain, qui était depuis trente-huit ans en fonction dans cette église, une souche encore plus forte que celle qui vient d'être décrite avait séché. Selon une tradition, cet Églantier existait du temps de Louis-le-Pieux, roi de Germanie, c'est-à-dire depuis le neuvième siècle.

La longévité de cet Églantier est sans doute très-exagérée; cependant il ne serait pas impossible que les tiges dont il vient d'être question n'eussent été produites par les racines d'un très-vieux pied qui, de siècle en siècle, aurait repoussé de nouvelles tiges qui auraient pu faire croire que l'existence du tronc de cet Églantier remontait à une époque aussi éloignée que celle qu'on suppose.

Les horticulteurs, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne se donnent pas la peine de cultiver à l'avance les sauvageons d'Églantiers dont ils se servent comme sujets pour greffer les espèces et variétés de Rosiers qu'ils ont intérêt à propager; ils en achètent les pieds tous venus des hommes qui font métier d'aller les arracher çà et là dans les campagnes, et ils les replantent en pépinière pour les employer au besoin. Peut-être vaudrait-il mieux se procurer ces sujets par le moyen des semis; probablement que ceux qui en proviendraient seraient plus vivaces, et qu'ils traceraient moins de leurs racines, les Églantiers venus de rejets, tels que ceux dont on se sert, ayant au contraire l'inconvénient de beaucoup tracer.

Mais il n'y a pas lieu de croire qu'avec la facilité qu'on a de se procurer à bon marché des Églantiers sauvages, on prenne jamais la peine de les élever, en leur donnant une culture soignée, parce que cela serait plus long et plus dispendieux. Ce qui pourrait être plus praticable ce serait de multiplier l'Églantier de boutures, et je ne pense pas que ce fût une mauvaise spéculation pour les habitants des campagnes qui ne sont que peu éloignés de Paris, de consacrer quelques portions de terre à cette culture; car huit ou dix arpents, je crois, pourraient fournir à tous les besoins de la capitale. En deux années, les boutures, si elles étaient bien faites et si elles avaient bien réussi, devraient être propres à recevoir les greffes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit, au chapitre des greffes, comment les horticulteurs pépiniéristes faisaient replanter leurs Églantiers; j'y renvoie donc.

Arbuste indocile, ce n'est que par des soins continuels et une attention soutenue qu'on peut faire vivre l'Églantier sur une tige unique. Pour le contraindre à cette façon d'être, on doit lui supprimer tous les bourgeons qui paraissent vouloir pousser de son pied. Quant à ceux qui se développent sur le corps même de la tige, il faut choisir de bonne heure ceux qui plus tard devront recevoir la greffe. Le nombre de ces bourgeons se détermine d'après la vigueur plus ou moins grande des plants, et il varie de deux à quatre, en conservant autant que

possible les plus forts et les plus rapprochés les uns des autres, pourvu qu'ils soient opposés entre eux. Afin de rendre plus libre l'accès des sentiers, lorsqu'on a planté par planches, on supprime de préférence les bourgeons placés sur le devant, ce qui rend les travaux subséquents plus faciles. Les mêmes précautions doivent être prises pour les jeunes sujets destinés à être greffés sur le corps même de la tige.

Les bourgeons conservés au printemps étant les seuls qui puissent acquérir leur aoûtement complet, il faut, aussitôt qu'ils sont suffisamment développés, supprimer tous les autres avec le plus grand soin, afin d'utiliser toute la sève au profit des rameaux réservés. Lorsque ceux-ci ont atteint dix à douze pouces de longueur, on les arrête en cassant leur extrémité. Cette opération a pour but de faire grossir la jeune branche à sa naissance et d'y maintenir la sève.

L'Églantier greffé et planté en place exige encore des soins assidus; ceux qui lui sont indispensables consistent à le tailler tous les ans avant la fin de l'hiver, afin de donner par là, toutes les fois que cela est possible, une forme régulière à sa tête. Il faut surtout veiller à ce que dans le cours de la belle saison il ne pousse sur le corps de la tige aucun gourmand qui affamerait la greffe et pourrait la faire périr. Les drageons qui viendraient à croître au pied auraient le même inconvénient, il faut donc ne ja-

mais manquer de les supprimer peu après qu'ils se sont montrés.

Presque toutes les espèces de Rosiers sauvages ou d'Églantiers, surtout celles dont les tiges sont armées de forts aiguillons, sont propres à faire des haies de défense pour enclore les propriétés rurales, mais il faut avoir soin de les tailler tous les ans, ou au moins tous les deux ans, afin d'empêcher le grand accroissement des rameaux qui, en s'élevant et en s'étendant, occupent beaucoup de terrain et affaiblissent d'ailleurs la solidité du corps de ces sortes de haies. Lorsqu'elles sont au contraire bien entretenues, elles deviennent impénétrables et durent très-long-temps. Les rameaux qui en sortent lorsqu'on les tond peuvent être employés à chauffer le four, de même que ceux de tous les Rosiers sauvages qu'on coupe, pour les faire servir au même usage, dans les buissons et partout où ils se trouvent dans les campagnes.

Quant à la taille des Rosiers greffés, je trouve qu'on la fait généralement trop courte, en la ravalant jusqu'à deux ou trois yeux sur le vieux bois. On se prive ainsi d'une grande quantité de Roses, surtout pour les anciennes espèces qui ne remontent pas, comme les Cent-feuilles, les Mousseuses, les Pompons, les Provins, les Blanches, etc.

Quant aux Roses perpétuelles, excepté la Rose du roi et celles de la même série, toutes les autres de la race des Bengales, des Bourbons, des Noi-

settes et des Thés valent bien mieux quand elles sont cultivées franches de pied que lorsqu'elles sont greffées sur Églantier. Cependant la mode a prévalu et l'on en voit bien davantage de cette dernière manière qu'autrement. Un des plus graves inconvénients auxquels ces Roses sont exposées quand elles sont greffées sur Églantier c'est qu'elles sont sujettes à périr en entier lorsque les hivers sont rigoureux, ou lorsqu'une gelée un peu forte les surprend quand elles sont encore en végétation.

Les Églantiers greffés à huit, dix pieds de hauteur ou même plus, et que l'on met en palissade contre des murailles, sont très-propres à en décorer les surfaces. J'en ai vu ainsi dans une maison de campagne, qui couronnaient toutes les croisées du rez-de-chaussée, et qui pendant le temps de la floraison produisaient un effet délicieux. Les variétés qu'il faut employer de cette manière sont les différentes sortes de Bengales, de Bourbons, et principalement les Noisettes sarmenteuses. Ces Rosiers ne doivent jamais être taillés courts; il ne faut leur supprimer que les branches mal placées et le bois mort. Je n'ai encore que peu vu de ces Rosiers plantés au pied de petits arbres leur servant d'appui; on enlacerait les rameaux dans leurs branches, et je crois qu'ils y produiraient un charmant effet. J'ai principalement rencontré disposés de cette manière deux ou trois Rosiers sauvages qui, ayant uni leurs rameaux à des arbres, s'étaient élevés, par

leur secours, à trois ou quatre hauteurs d'homme.

Quant aux gelées qui peuvent frapper les espèces qui y sont sensibles, dans l'hiver de 1836 à 1837, une grande partie des Rosiers Bengales, Noisettes et Thés qui étaient greffés sur Églantier, périrent quoique le thermomètre ne fût descendu qu'à 9 degrés (R.). Ce qui causa cet accident, c'est que l'automne avait été doux, très-pluvieux, et que les Rosiers étaient encore en sève lorsque le froid survint dans les premiers jours de janvier. Presque tous ceux de ces Rosiers qui étaient greffés sur Églantier périrent alors, tandis que dans l'hiver de 1829 à 1830, et en janvier 1820, le thermomètre descendit de 4 à 5 degrés plus bas, sans que le froid les fît autant souffrir. Mais dans l'hiver de 1837, tous ces mêmes Rosiers qui étaient francs de pied ne perdirent que leur tige et repoussèrent tous de leurs racines. A cette dernière époque, j'ai perdu un superbe Rosier Noisette qui était greffé sur Églantier de plus de six pieds de hauteur, et qui avait au mois de septembre précédent une magnifique tête, ayant plus du double en circonférence, et laquelle portait au moins deux mille fleurs. J'avais déjà ce même Rosier depuis plusieurs années dans l'hiver de 1829 à 1830; il était alors palissé contre un mur exposé au Nord. En 1837, au contraire, il formait une ample tête, comme je viens de le dire, était exposé au Midi, et c'est alors qu'il gela. Ce qui fait périr les Rosiers de Bengale, Noisettes et autres, est

donc moins l'intensité du froid que l'exposition à laquelle ils sont placés, et la prolongation de la végétation par suite de la douce température survenue trop tard en automne.

M. Vibert ne pense pas que le Rosier de Bengale puisse jamais se naturaliser dans le climat de Paris, quoiqu'il y ait quelquefois poussé des tiges de quinze à vingt pieds de haut, car cela ne l'a pas empêché dans les hivers rigoureux de geler jusqu'au rez du sol. Les Roses Thés sont encore plus délicates, les Noisettes le sont un peu moins; les Bourbons sont les plus robustes de cette section.

Dans la troisième livraison de son *Essai sur les Roses*, le même horticulteur s'est longuement étendu sur la culture des Bengales, Noisettes, Bourbons et Thés, qui étant plus délicates que nos Roses indigènes ou depuis long-temps naturalisées, exigent plus de soin, un meilleur terrain et plus de précautions contre les gelées. Pour préserver tous ces Rosiers lorsqu'ils sont greffés sur Églantier, il conseille de les tailler un peu court, par un beau temps bien sec, sans s'embarrasser de 4 à 5 degrés de froid, ensuite de les envelopper également partout avec de la mousse bien sèche, recouverte d'un peu de paille ou de foin qu'on assujettit avec de l'osier ou de la ficelle. Lorsque cela est fait, on place par-dessus cette sorte de poupée, un vase ou pot à fleur de grandeur appropriée qu'on fixe au sujet par un bon tuteur. On doit observer qu'il faut que les trous

des pots à fleurs soient soigneusement bouchés.

Pour ce qui est de ces mêmes Rosiers francs de pied, il faut les couvrir de cinq à six pouces de grande paille ou de feuilles bien sèches. Les variétés les plus délicates ont besoin d'être abritées avec de la mousse, et recouvertes de pots à fleurs par-dessus. Enfin, celles qui redoutent encore plus le froid doivent être cultivées en pot et rentrées dans l'orangerie dès que le thermomètre descend à 2 ou 3 degrés au-dessous de 0.

Les lombrics ou vers de terre qui pénètrent dans les pots par les trous percés au fond, nuisent aux Rosiers parce qu'ils se nourrissent de la partie la meilleure de l'humus, et encore parce qu'ils bouleversent la terre par les sinuosités qu'ils creusent, et en donnant par là un trop libre accès à l'air. On remédie, autant que possible, à cet inconvénient en recouvrant lors de l'empotage le fond des pots avec des tessons qui empêchent les vers d'y pénétrer, et qui en même temps ne permettent pas aux racines de se faire jour au dehors.

Après avoir traité avec assez de détails de la culture des Rosiers greffés sur Églantier, je vais parler de chacune des espèces en particulier, et je commencerai par celles qu'une longue culture nous a accoutumés à regarder comme presque indigènes.

Tous ces Rosiers, en général, ne sont pas délicats sur la nature du sol; ils végètent assez bien dans toute espèce de terrain, quoique véritablement

leur végétation soit toujours plus belle dans les terres riches et fertiles. Ils supportent les froids les plus rigoureux de nos hivers sans en éprouver de dommage, ainsi ils n'ont nullement souffert de celui de 1788 à 1789, qui fut si violent, si prolongé et pendant lequel le thermomètre descendit à 17 degrés 1/2 au-dessous du terme de la congélation.

Le Rosier à cent-feuilles, *Rosa centifolia*, Linn.; celui qui a produit cette magnifique Rose à laquelle depuis l'antiquité la plus reculée on a donné le nom de reine des fleurs, n'a jamais été trouvé sauvage dans les temps modernes. Dupont, il y a cinquante et quelques années, en ayant vu, dans le jardin de Vilmorin père, un pied dont quelques fleurs n'avaient qu'un petit nombre de pétales, en recueillit les graines. Selon ce que m'a dit lui-même cet horticulteur, ce sont ces graines qui lui ont donné le Rosier de cette espèce à fleurs simples dont sont issus ceux de la même sorte, qu'on a cultivés depuis dans les jardins de botanique. Cependant, on doit croire qu'avant Dupont on avait cultivé des Rosiers cent-feuilles à fleurs simples, puisque long-temps avant on avait déjà obtenu plusieurs variétés remarquables de cette belle Rose, lesquelles n'avaient pu être trouvées que dans des semis provenus eux-mêmes de fruits récoltés sur d'anciennes variétés à fleurs simples, ou au moins semi-doubles. Quant à la Rose cent-feuilles parfaitement double, personne ne sait aujourd'hui si celle que nous cultivons dans nos

jardins est issue de l'espèce dont a parlé Hérodote ou de celles qui, selon Théophraste et Pline, croissaient naturellement sur le mont Pangée..

Lorsque les Rosiers cent-feuilles, francs de pieds, deviennent trop vieux et qu'ils paraissent languir, on les rajeunit en coupant toutes leurs tiges rez de terre. En pratiquant cette opération en hiver, on obtient au printemps suivant des pousses très-vigoureuses, mais on n'a pas de fleurs. En faisant, au contraire, cette taille extraordinaire aussitôt que les Roses sont défleuries, vers la fin de juin, on obtient dès l'automne suivant des rejets assez robustes qui au printemps d'après, donnent des fleurs fort belles et fort abondantes. J'ai connu un jardinier qui, tous les ans à la fin de juin, ravalait ainsi tous ses Rosiers cent-feuilles qu'il ne cultivait que pour en vendre les fleurs, et celles qu'il obtenait chaque printemps étaient magnifiques. Ce genre de taille est applicable aux Rosiers de Provins, aux Pompons et à quelques autres.

Deleuze dit que si l'on coupe les boutons de fleurs du Cent-feuilles avant leur épanouissement, on obtient de nouvelles Roses en automne.

Le Rosier pompon ou de Bourgogne, *Rosa burgundiaca*, Decandolle, n'est, selon toute apparence, qu'une variété du Cent-feuilles; cependant on dit qu'il fut trouvé sauvage en 1735, par un jardinier de Dijon, qui l'aperçut en coupant du buis sur une montagne aux environs de cette ville. On en a ob-

tenu plusieurs variétés, dont l'une des plus remarquables est le petit pompon, dont j'ai fait une espèce particulière sous le nom de Rosier nain, *Rosa nana*, dans le nouveau Duhamel ou Traité des arbres et arbustes (1). Ses tiges ne s'élèvent qu'à douze ou vingt pouces au plus, et périssent souvent après avoir fleuri.

Philippe Miller, qui passe pour avoir cultivé le premier le Rosier mousseux, *Rosa muscosa*, Aiton, ne nous a d'ailleurs rien laissé sur son origine, et, ce qui pourra paraître surprenant, c'est qu'il le regardait comme ayant des rapports avec le Provins, tandis qu'aujourd'hui les horticulteurs et les botanistes le considèrent comme provenant du Rosier cent-feuilles, opinion beaucoup plus vraisemblable. Quant à la cause de la production de ses poils glanduleux si singuliers, ayant en quelque façon l'aspect d'une espèce de mousse, quelle est-elle? Comme je ne sache pas que jusqu'ici on ait cherché à en donner l'explication; si l'on peut à ce sujet former quelques conjectures, je hasarderai la suivante : cette mousse n'aurait-elle pas de l'analogie avec les bédéguars qui croissent quelquefois sur les rameaux des Rosiers? Mais, si je ne me trompe pas, comment les poils de ces excroissances, causées par la piqûre d'un insecte, se trouvent-ils transportés dans ceux qui revêtent les pédoncules et les calices des Roses mousseuses? Quoi qu'il en soit, je crois que les

(1) Tome VII, page 38.

amateurs de ces charmantes et singulières fleurs trouveront ici avec plaisir les excellentes observations que M. Vibert a bien voulu me communiquer à leur sujet (1).

(1) Buffon a dit quelque part : « L'homme ne sait pas assez tout ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle. » Si dans le règne végétal cette importante vérité avait besoin de preuves, elles se rencontreraient irrécusables et multipliées parmi les nombreuses variétés de Roses que l'industrieuse activité de nos horticulteurs a su créer depuis vingt-cinq ans. Les Mousseuses surtout sont un exemple frappant de ce que l'on peut obtenir d'une longue persévérance appuyée sur de judicieuses observations. La première Rose mousseuse, la Mousseuse rose commune, a été découverte en Angleterre; et c'est évidemment un jeu de la nature, un heureux accident que l'art a su fixer, et dont l'époque ne paraît pas avoir été conservée d'une manière positive. Madame de Genlis nous apprend, dans sa Botanique historique, que ce fut elle qui, lors de son premier voyage en Angleterre, rapporta à Paris le premier pied de Rose mousseuse qu'on y ait vu; mais elle n'indique pas l'époque précise de ce voyage, ce qui laisse incertaine celle de son introduction en France. Toutefois, on aurait tort de croire d'après elle, qu'on peut élever ce Rosier à la hauteur de nos cerisiers ; sa nature, comme celle des Cent-feuilles franches, ne permettant ni une taille raisonnée, ni une telle élévation.

En 1810, nous ne possédions encore que la Mousseuse rose commune ; en 1844, en y comprenant trente variétés environ, cultivées plus particulièrement pour graines, le nombre des Mousseuses s'élève à plus de soixante-dix, d'ici à quatre ans, il excédera cent, et je pourrais même assurer que ce nombre sera dépassé. Si l'on veut savoir la raison sur laquelle je fonde mon opinion, la voici : c'est qu'il faut bien moins de temps pour obtenir un certain nombre de bonnes Roses dans quelques sortes qu'il n'en faut pour se procurer les éléments convenables de production.

Le Rosier bifère, *Rosa bifera*, Persoon, plus connu dans les jardins sous les noms de Rosier des

Or, ces éléments de production existent aujourd'hui, et pour ma part seule, plus de soixante pieds de Mousseuses diverses sont cultivés chez moi seulement pour leurs graines, et en deux ans je pourrais doubler ce nombre. Il est bien important de remarquer que c'est par suite d'accidents, c'est-à-dire par des Mousseuses que le hasard avait rendu simples, semi-doubles ou peu doubles, que sont devenues fertiles des Roses qui dans l'origine ne pouvaient se reproduire par excès de duplicature, et que nous avons obtenu cette grande quantité de variétés de Mousseuses. L'histoire de nos Roses ne présente aucun exemple analogue : et, à ce sujet, une considération se présente à l'esprit, c'est que l'espèce des Cent-feuilles a produit à elle seule plus de ces jeux ou écarts de la nature que toutes les autres espèces réunies. Aucune même n'a donné de singularités plus opposées ou plus remarquables; et même, sans rien emprunter aux Mousseuses, on peut citer les Cent-feuilles à feuilles de chou, à feuilles de céleri, les Pompons, etc.

Si cette dégénération de la Cent-feuilles en Mousseuses n'eut point affecté la duplicature, nous serions très-probablement restés avec les quelques variétés dues à cette première cause; mais heureusement pour nous il n'en a pas été ainsi. Portant seulement sur le nombre des pétales, deux dégénérations ont eu lieu qui nous ont donné une Mousseuse simple et une semi-double. Ce fait qui, il y a trente ans, serait sans doute resté inaperçu, ne pouvait manquer de fixer l'attention à une époque où l'on s'occupait avec tant de zèle des semis de Roses. Telle a été l'origine des premières Mousseuses qui ont été obtenues par la voie des semences, et qui ont produit plus tard le grand nombre de variétés semi-doubles et doubles que nous possédons maintenant. On ne peut voir sans quelque étonnement les dispositions singulières qui affectent cette représentation de la mousse sur plusieurs de

quatre saisons, de tous les mois, a aussi reçu celui de Rosier de Damas, parce qu'il passe pour avoir été

nos Roses mousseuses, et il y a eu véritablement pour ces Roses deux dégénérations successives. La position de la mousse telle qu'elle a lieu ordinairement, ne se reproduit pas de la même manière dans la Mousseuse panachée semi-double, dans la *Cristata*, et chez quelques autres. Toutes celles d'ailleurs qui ne doivent pas leur origine aux semis sont des accidents de la Mousseuse primitive, à laquelle plusieurs retournent quelquefois, soit par excès de vigueur, soit par défaut de culture. La *Cristata* mousseuse, non sur son ovaire, mais sur les divisions de son calice, est un exemple singulier des écarts de la puissance de la nature qui n'a pas d'analogue encore, et qui partage avec la Mousseuse commune le privilége d'être sortie directement de la Cent-feuilles. Mais cette altération ne s'est pas bornée à couvrir de filets mousseux l'ovaire de quelques Cent-feuilles, elle a pénétré bien plus profondément dans l'organisation de quelques-unes de nos Mousseuses. Pour plusieurs elle a modifié ou changé les couleurs, ajouté à leur volume, et augmenté le nombre de leurs pétales, quelquefois en les oblitérant. Pour d'autres, elle a réduit ou triplé la quantité de leurs aiguillons, atténué fortement les caractères de l'espèce. Je citerai dans les premières les Mousseuses blanches, carnées, panachées, prolifères, celle dite sans pétales, quoiqu'elle en ait; dans les secondes, les Mousseuses panachées semi-doubles, celle à feuilles de sauge, le Pompon et la Zoé. Ici peut trouver à se placer une observation qui, je pense, n'est encore consignée nulle part : c'est que les mêmes accidents ou altérations qui ont eu lieu pour la Cent-feuilles se sont également répétés pour les Mousseuses. Ainsi nous avons l'Unique blanche et la panachée, les Mousseuses blanches et les panachées, la Rose œillet et la Cent-feuilles foliacée, la Mousseuse sans pétales et la prolifère, la Rose Vilmorin, et le Pompon, les Mousseuses carnées et le Pompon. Parmi ces Mousseuses qui ont leurs analogues dans les

rapporté des environs de cette ville de Syrie à l'époque des croisades. Il se pourrait bien aussi que

Cent-feuilles, les caractères hors la mousse, sont les mêmes, deux seulement diffèrent un peu. Cette propriété de transformation, qui semble inhérente à l'espèce de la Cent-feuilles, serait-elle le résultat d'une culture qui date déjà de deux à trois mille ans; en serait-il de cette Rose comme de quelques-uns de nos animaux domestiques pour lesquels nos soins intéressés ont tellement modifié leur nature que les caractères des types primitifs sont à peu près perdus au milieu de leurs nombreuses variétés? Quoi qu'il en soit de cette opinion, il n'en reste pas moins vrai que, dans l'état actuel des choses, aucune espèce de Rose n'a reçu au même degré que la Cent-feuilles l'avantage de ces modifications naturelles auquel tout notre art ne saurait encore atteindre.

La plupart des accidents de la Mousseuse ont été fixés en France et en Angleterre, la *Cristata* seule appartient à la Suisse.

Voici les noms des Mousseuses de provenances accidentelles, c'est-à-dire par suite de jeux ou d'écarts de la nature, obtenues

EN FRANCE.	EN ANGLETERRE.
Mousseuse simple,	Mousseuse commune,
— semi-double,	— blanche, deux variétés, dont il n'est plus cultivé qu'une seule.
— *minor*,	— à feuilles de sauge,
— rose-foncé,	— Pompon.
— carnée,	
— panachée semi-double,	
— panachée double,	
— prolifère,	
— Zoé,	
— sans pétales,	
— unique de Provence.	

J'ai suivi autant que possible, dans ces tableaux, l'ordre dans lequel ces accidents de Mousseuses, se sont présentés à nous, accidents dus en général à la seule nature, et pour lesquels nous ne pouvons revendiquer qu'une bien faible part d'influence, s'il est vrai encore qu'une culture qui ne fut jamais dirigée dans le but de provoquer de tels accidents, ait pu contribuer à les faire naître. Il sera toujours regrettable que les belles Roses qui appartiennent

d'un autre côté il nous fût venu de l'Italie. Il a été pendant long-temps la seule espèce qui nous donnât

aux Cent-feuilles durent si peu sur l'églantier, et s'y conduisent si mal; toutefois, on peut beaucoup atténuer ce grave inconvénient en les cultivant greffées très-bas; mieux vaudrait même les cultiver franches de pied, si le public était assez raisonnable pour les payer ce qu'elles pourraient valoir.

Mais pendant que la nature, à d'assez longs intervalles, nous donnait une vingtaine de Roses mousseuses, le temps marchait et ne le faisait pas inutilement; les procédés de culture se perfectionnaient, et la nature, mieux et plus fréquemment interrogée, cédait aux patientes investigations de quelques zélés horticulteurs une partie de ses secrets. Livrée à elle-même, elle pouvait arbitrairement dispenser ses faveurs; depuis que nous l'avons rendue notre auxiliaire, il n'en a plus été ainsi. La prééminence de cette culture reste incontestablement à la France, et de toutes les Mousseuses de semences portées aux différents catalogues du commerce, il n'en est pas une seule jusqu'à présent, si on en excepte une d'origine douteuse, qui ne soit née chez nous. La première Mousseuse que les semis aient donnée est celle de La Flèche, obtenue par un amateur de cette ville, il y a environ vingt ans. Il nous faut ensuite franchir un intervalle de dix ans pour arriver à la Mousseuse rouge du Luxembourg, qui la suivit: peu de temps après parut la Mousseuse Lancel, que je crois d'origine belge ou du nord de la France. Dans l'espace de douze à quinze ans nous n'avons obtenu que trois à quatre Mousseuses de semis. Comme on voit, nous n'allions pas vite alors, mais il ne faut pas oublier que les Mousseuses simples et semi-doubles, seules susceptibles de donner de la graine, nous manquaient. Il n'en est plus de même aujourd'hui; les variétés de semi-doubles ou peu doubles sont déjà nombreuses, et la quantité s'en augmente tous les jours. Lorsque nous semons les graines qu'elles nous donnent, nous n'en obtenons qu'un certain nombre de plants qui produiront

des Roses remontantes, et encore ce n'était guère qu'avec des soins particuliers qu'on en obtenait des

des Roses mousseuses, et trois à quatre mois après qu'ils sont levés, on peut déjà reconnaître ces derniers des autres qui ne seront pas mousseux. Ces derniers donnent des Rosiers plus ou moins altérés, s'éloignant à divers degrés de la Cent-feuilles, c'est ce qui forme nos hybrides. Il m'a été possible dans ces derniers temps d'obtenir des fécondations entre les Mousseuses et quelques Provins ponctuées, et je possède en ce moment quelques semi-doubles marbrées et ponctuées qui permettent d'espérer qu'elles doubleront sous peu. Ces Mousseuses se sont tellement modifiées dans les caractères propres à leur végétation intérieure qu'elles tracent comme les Provins qui les ont fécondées.

Si, pour croire à l'hybridité des plantes, vous exigez le résultat d'observations appuyées du témoignage des yeux, on n'en pourrait pas produire parce que la faiblesse de nos organes s'y oppose, mais ce serait nier l'évidence que de ne pas reconnaître l'hybridité parmi toutes ces productions journalières en partie dues au travail de l'homme; il ne serait même pas possible d'expliquer autrement l'existence de ces productions.

Il faut placer, parmi ces Mousseuses hybridées, cette jolie variété, unique encore pour sa couleur et ses stries, mise dernièrement dans le commerce, sous le nom de Lassezeur ou Panaget. Parmi les Mousseuses de semences semi-doubles, doubles et pleines, nous possédons déjà à peu près toutes les nuances ou couleurs, hors celles qui tirent sur le violet; les pourpres plus ou moins foncées laissent quelque chose à désirer sous le rapport du diamètre, ces fleurs ne sont ordinairement que d'une grandeur moyenne.

Il est dans l'histoire des Mousseuses de semences un cas unique encore et tout à fait exceptionnel qui s'est présenté dans ces dernières années, et dont je ne peux me dispenser de parler. Il s'agit de la Mousseuse perpétuelle obtenue à Orléans, qui paraît être, à l'inspec-

fleurs une seconde fois. Abandonnée à elle-même la deuxième floraison de ce Rosier est très-précaire, à peine si le quart de ses rameaux donne des Roses en septembre et octobre. Mais l'art des jardiniers a su depuis l'époque de l'empire chez les Romains, et même avant, le forcer par une culture soignée à en produire en différentes saisons et même au milieu de l'hiver, ainsi que je l'ai dit pages 53 et 134.

tion de son bois, un croisement d'une Mousseuse et d'un Portland. Cette Rose, pendant les deux premières années, s'est annoncée comme très-florifère, mais très-délicate, c'est un fait incontestable. L'année dernière, chez tous ceux qui la possédaient, elle a repris une assez grande vigueur, et j'en ai vu des rameaux de plus de trois pieds (un mètre) de longueur, dont beaucoup n'ont pas donné de secondes fleurs. Cette vigueur se soutiendra, il n'y a pas de doute, mais à quel degré cette Rose restera-t-elle remontante, c'est ce que l'été prochain nous apprendra, d'autant mieux qu'il sera possible de la juger sur des greffes de deux ans. Ce Rosier si digne d'intérêt, est le premier exemple d'une fécondation naturelle entre les Mousseuses et les Perpétuelles. On peut donc maintenant, avec espérance de succès, tenter la reproduction de ce fait. Parmi toutes ces nouvelles Mousseuses que nous devons aux semis, beaucoup sont bien plus robustes que celles d'accident et se greffent avec plus d'avantage sur l'Églantier.

Quelques horticulteurs et amateurs s'occupent avec succès depuis quelque temps de la propagation des Mousseuses par la voie des semis, et je me serais fait un devoir de signaler leurs noms à la reconnaissance des amis de l'horticulture, si ma position particulière et les convenances ne m'eussent impérieusement interdit les noms propres.

VIBERT.

Angers, le 16 mars 1844.

Comme aujourd'hui, de même que dans l'antiquité, on fait un grand usage du Rosier bifère pour l'employer à donner des fleurs dans les différentes saisons de l'année, c'est un motif pour lequel on le multiplie plus que les autres. Une autre raison qui a encore porté à sa multiplication, c'est qu'il sert de sujet pour greffer beaucoup d'autres espèces. Il peut prendre de boutures, mais comme ce moyen est plus long que celui des marcottes, les cultivateurs préfèrent employer ce dernier pour sa propagation. J'ai dit plus haut comment il se pratiquait, c'est pourquoi j'y renvoie. Ce sont particulièrement les cultivateurs de Fontenay-aux-Roses, près de Paris, qui s'occupent de la culture du Rosier bifère pour en faire des marcottes, connues dans le commerce ainsi que je l'ai déjà dit, sous le nom de chenevottes.

Quant aux moyens que les jardiniers emploient pour faire produire à ce Rosier des fleurs dans les différentes saisons de l'année, voici les procédés qu'ils mettent en pratique. Ils plantent à la fin de l'hiver leurs Rosiers dans des pots de grandeur moyenne, qu'ils enterrent jusqu'à la hauteur du rebord, et ils leur laissent au printemps donner naturellement leurs fleurs. Aussitôt que celles-ci sont passées ils transportent les pieds dans un coin de leur jardin à l'exposition du Nord et cessent de les arroser, à moins qu'il ne fasse une forte sécheresse, et alors ils ne leur donnent un peu d'eau que pour

les empêcher de mourir. Lorsque par ce traitement ils sont complétement fanés on les garde dans le même état jusqu'à ce qu'on veuille les disposer à fleurir. Alors, plus tôt ou plus tard on les taille, et on les met sous un châssis (1) autour duquel on fait un réchaud en fumier qu'on renouvelle au besoin et selon la température de la saison. Traités de cette manière, il faut, en général, deux mois à ces Rosiers pour donner leurs fleurs. En ne les mettant que successivement sous les châssis, on s'en procure ainsi pendant tout l'automne, l'hiver, et même au commencement du printemps avant la floraison naturelle. Lorsqu'on veut en avoir en fleur en août et septembre on peut se servir de ceux qu'on a plantés en pleine terre. Alors on empêche ceux-ci de fleurir en juin en leur retranchant tous leurs boutons à fleurs dès le mois de mai, puis on les fait souffrir pendant quelque temps en les privant de tout arrosement. Après les avoir traités ainsi, jusqu'au commencement de juillet ou d'août, on les taille et on les arrose fréquemment (2).

A une époque où l'on ne connaissait en Roses re-

(1) Les pucerons sont le fléau des Rosiers sous châssis, et le meilleur moyen de les en préserver est d'employer les fumigations avec le tabac. A cet effet, on se sert depuis quelque temps d'un instrument particulier, connu sous le nom de fumigateur, qui se vend à Paris, chez M. Bernard, rue Saint-Jacques, n° 218.

(2) On peut même les arracher, car voici ce que Miller dit à ce sujet : « Ayant été obligé de transplanter, en 1718, une grande quantité de Rosiers au mois de mai, lorsqu'ils allaient

montantes que celles du Rosier bifère dont il vient d'être question, ce fut un phénomène d'en voir paraître naturellement en hiver, et un grave auteur de l'Histoire des premiers temps de la monarchie française, Grégoire de Tours, nous a transmis comme un prodige l'apparition de ces fleurs au mois de janvier 584, et quatre ans plus tard en novembre 589. En cette dernière année, dit cet historien contemporain, les arbres fruitiers fleurirent pour la seconde fois en automne et donnèrent des fruits comme ils avaient déjà fait, et l'on vit paraître des Roses au mois de novembre (1).

J'ai dit ailleurs que je croyais qu'il serait possible d'employer le froid des glacières pour retarder la floraison des espèces de Roses qui ne donnent leurs fleurs qu'une seule fois dans l'année. Ainsi je crois

commencer à fleurir, j'en fis couper tous les boutons à fleurs, puis les fis replanter dans des rigoles creuses à cet effet, en les faisant abondamment arroser. Par la suite j'ai répété ces arrosements deux à trois fois par semaine. Un mois après, ces Rosiers ont commencé à pousser, et ont produit dans les mois d'août et de septembre beaucoup de fleurs qui étaient aussi belles que celles du mois du juin. Dictionnaire des Jardiniers, traduit de l'anglais, tome VI, in-4°, Paris, 1785, p. 336.

(1) « Hoc anno (584) multa prodigia adparuerunt in Galliis, vastationesque multæ fuerunt in populo. Nam mense januario Rosæ visæ sunt; circà solem quoque circulus adparuit. » Sancti Gregorii Turonensis Historiæ Francorum, ex edit. Taranne, 1837, lib. VI, p. 507. « Eo anno (589), arbores in autumno floruerunt, et poma, sicut priùs dederant, ediderunt. Mense nono Rosæ adparuerunt. » L. C., lib. IX, p. 401.

que ce procédé serait parfaitement applicable à la Rose mousseuse, à la Cent-feuilles, à la Blanche, aux Provins, aux Pompons et à toutes leurs variétés. On pourrait aussi en faire usage pour les lilas, les pivoines, les camélias et beaucoup d'autres arbustes. Pour les personnes qui ont des glacières, ce serait un moyen de prolonger leurs jouissances en retardant ainsi pendant deux ou trois mois beaucoup de fleurs d'une trop courte durée. C'est ainsi que j'ai présenté, le 5 juillet 1837, à la Société royale d'Horticulture (1), une jacinthe en fleur. Le 15 de mai de la même année, j'avais aussi mis dans la glacière des oignons de jonquilles plantés dans des pots et dont les fleurs étaient alors en bouton; le 11 juin suivant, j'ai retiré ces mêmes fleurs qui étaient restées aussi peu développées. Dans la terre du pot où étaient les jonquilles, j'avais fiché deux boutons de Rose pompon portés sur leur pédoncule, et je les ai retrouvés au bout de vingt-sept jours, aussi frais qu'au moment où je les avais mis dans la glacière.

Le temps et surtout les moyens de continuer ces observations m'ont manqué, n'ayant que difficilement une glacière à ma disposition, et celle-ci se trouvant située hors Paris, trop loin de mon domicile. Mais je crois qu'il y aurait à faire sur ce sujet beaucoup d'expériences qui pourraient offrir de l'intérêt. Je suis même persuadé qu'aujourd'hui où

(1) Voyez les Annales de cette Société, tome XXI, p. 61.

l'on fait des spéculations de toute sorte, celle-là pourrait avoir des chances de succès dans les mains d'un homme habile.

Le Rosier de France, *Rosa gallica*, Linn., auquel on donne plus communément le nom de Provins, croît naturellement en France, quoique quelques auteurs aient dit qu'il était originaire de l'Orient; mais on doit croire que celui qu'on rapporta de ce pays au temps des croisades n'était qu'une plus belle variété de l'espèce sauvage que nous possédions déjà. La variété à laquelle on a donné le nom de Portland ne me paraît pas différer assez du Provins pour mériter d'en être séparée comme espèce distincte, quoique la plupart des horticulteurs l'aient fait. Quoi qu'il en soit, le Rosier de France est de toutes les espèces celle dont on a le plus semé les graines surtout dans les commencements, lorsqu'on ne possédait pas encore les Rosiers exotiques à fleurs perpétuelles. Les semis multipliés avec les graines des Rosiers de Provins ont fait produire à cette espèce plus de variétés qu'à aucune autre. M. Desportes, dans son *Rosetum gallicum* publié en 1828, n'en compte pas moins de 1191; et M. Prevost qui a été beaucoup plus réservé (1) dans le choix des variétés de son Catalogue des Roses cultivées par lui à Rouen, en a encore conservé cent trente-quatre, en comp-

(1) Catalogue descriptif, méthodique et raisonné des espèces et variétés du genre Rosier, etc. Un vol. in-8°, Rouen, 1829.

tant celles de son supplément, mais sans y comprendre les Portlands dont il fait une espèce à part. C'est dans cette dernière qu'il place la Rose du Roi, dont les fleurs sont parfaitement remontantes. Celle-ci a été trouvée dans un semis fait au fleuriste du roi à Sèvres, en 1816, par M. le comte Le Lieur. Cette charmante Rose a été considérablement multipliée depuis, et il est peu de jardins dans lesquels on ne la rencontre pas. M. Ragonot-Godefroy, horticulteur à Paris, a trouvé de bonne heure le moyen de la multiplier franche de pied, et il en avait ainsi, dès 1832, des sujets de quatre à cinq pieds de hauteur.

Si au lieu de la propager par la greffe sur l'Églantier ou sur le Bifère, ainsi qu'on est dans l'usage de le faire le plus ordinairement, on la marcottait de préférence, les pieds qu'on obtiendrait donneraient, bien plus facilement encore que la dernière espèce, des fleurs dans toutes les saisons.

Le Rosier de Champagne ou de Meaux est une variété naine ou un pompon de Provins.

Le Rosier blanc, *Rosa alba*, Lin., est indigène de France; c'est une des espèces les plus anciennement cultivées.

Le Rosier des collines, *Rosa collina*, Jacquin, croît naturellement en France, dans les bois, les buissons et les haies. Il n'y a que peu de temps qu'on le cultive.

Le Rosier turbiné ou de Francfort, et encore plus

vulgairement Rosier à gros-cul, *Rosa turbinata*, Aiton, passe pour être originaire de l'Europe; mais on ne connaît pas au juste dans quel pays il croît naturellement.

M. Jacques a publié, dans le *Journal d'Agronomie pratique* (1), un procédé de culture pour les Rosiers à tiges sarmenteuses, à l'aide duquel on peut hâter de huit à dix jours la floraison des Roses de ces variétés. Il ne s'agit que de palisser sur la terre, ou seulement d'y laisser traîner naturellement leurs tiges. J'ai surtout vu les variétés à fleurs doubles du Rosier toujours vert, produire de cette manière, à la fin du mois de mai, un charmant tapis de verdure émaillé des plus jolies fleurs. Cette espèce, *Rosa sempervirens*, Lin., croît naturellement dans les parties méridionales de la France.

Le Rosier cannelle, *Rosa cinnamomea*, Lin., et le Rosier de mai, *Rosa mialis*, Hermann, ont beaucoup de rapports entre eux, et peut-être devrait-on les confondre en une seule espèce; ils croissent spontanément dans plusieurs de nos contrées montagneuses et dans le midi.

Le Rosier des Alpes, *Rosa alpina*, Lin., est remarquable par ses tiges souvent dépourvues d'aiguillons. Il se trouve naturellement dans les Alpes et dans plusieurs autres de nos montagnes.

Le Rosier rouillé, *Rosa rubiginosa*, Lin., est une

(1) Juillet 1830, page 230.

espèce commune dans les bois, les haies et les buissons. J'en ai vu trois variétés à fleurs semi-doubles chez MM Descemet et Noisette. Dupont l'a possédé, dit-on, à fleurs doubles. Ses feuilles ont l'odeur suave de la pomme de reinette; séchées à l'ombre et préparées en infusion théiforme, elles font une boisson saine et agréable.

Le Rosier à feuilles de pimprenelle, *Rosa pimpinellifolia,* Lin., croît spontanément en France dans les lieux secs, pierreux et surtout ceux qui sont sablonneux; il est très-commun dans la forêt de Fontainebleau. Dupont en avait obtenu en, 1809, une variété presque sans épine, et à la même époque j'en ai vu chez lui une autre variété remarquable par ses fleurs panachées de rouge sur un fond blanc. Je crois que cette espèce, à cause de sa petite taille, pourrait servir de sujet pour greffer le Rosier à feuilles d'épine-vinette qui est devenu fort rare.

Le Rosier églantier, *Rosa eglanteria,* Lin. (très-différent des Églantiers communs), est indigène de France. Ses fleurs exhalent une odeur fétide, analogue à celle de la punaise; ses feuilles, froissées entre les doigts, rendent au contraire une odeur balsamique assez agréable. On en connaît deux variétés principales : l'une à ses fleurs rouge-ponceau en dedans et jaunes en dehors, l'autre les a tout entières de cette dernière couleur. Les horticulteurs ont beaucoup semé les graines de ce Rosier, et cela avec peu de succès; la seconde va-

riété est la seule qui jusqu'à présent ait donné des fleurs doubles.

Le Rosier jaune, *Rosa sulphurea*, Lin., est originaire du Levant; Nicolas Lete, riche marchand de Londres, le fit venir, vers la fin du seizième siècle, de Constantinople, où il passait pour avoir été apporté de la Syrie; mais on le perdit bientôt. Quelque temps après, un autre amateur de Londres, Jean de Franqueville, le fit revenir, en prit beaucoup de soin, le multiplia et le répandit dans beaucoup de jardins d'Angleterre, d'où il fut ensuite transporté en France. Dans les premiers temps on prenait soin de le préserver de la gelée; mais qu'il se soit acclimaté ou autrement, il brave maintenant les froids les plus rigoureux de nos hivers sans en souffrir. On en possède une variété très-petite dont on ne connaît pas l'origine, et dont les fleurs ne sont pas plus grandes que celles des Pompons.

Les anciens ne paraissent pas avoir connu ce Rosier, qui est trop bien caractérisé par ses fleurs jaunes pour que Pline ne l'eût pas indiqué s'il eût été cultivé de son temps. Cette espèce réussit mal, greffée sur Églantier, si on veut l'astreindre à une taille régulière; pour qu'elle donne de belles fleurs il faut la laisser croître en liberté, et palisser ses rameaux le long d'un mur élevé. M. Godefroy (1), de Ville-d'Avray, qui, depuis plus de trente ans, s'est occupé

(1) Annales de la Société d'horticulture de Paris, tome XX, page 158.

avec succès de la culture des Roses, assure obtenir de ce Rosier également des fleurs parfaites par un moyen qui est encore plus simple. Il le plante isolément en bonne terre, lui donne un bon et fort tuteur, à la faveur duquel cet arbrisseau s'élève en pyramide ou en quenouille; il ne le taille jamais et se borne à pincer l'extrémité des pousses qui tendraient à lui faire perdre sa forme régulière. M. Godefroy pense que si ce Rosier donne peu de fleurs dans les jardins, et le plus souvent crevées, cela provient de ce qu'on le soumet à une taille trop rigoureuse.

Le Rosier musqué, *Rosa moschata*, Aiton, croît naturellement en Perse et autres pays de l'Orient, où il s'élève à la hauteur d'un petit arbre. Sa végétation n'est pas aussi belle en France; cependant, dans nos départements du midi il donne chaque année des rejets de huit à dix pieds de hauteur; appuyé et palissé contre un mur il peut s'élever au double. Il reprend très-facilement de boutures et il pourrait servir de sujet pour greffer d'autres espèces de Rosiers, s'il ne craignait pas trop le froid et n'était pas susceptible de geler. C'est de toutes les espèces celle dont les fleurs ont le plus de parfum, et sont réunies un plus grand nombre ensemble. Il n'est pas rare, surtout dans le Midi, d'en voir de cinquante à cent ressemblées sur la même panicule. Elles paraissent plus tard que dans toutes les autres espèces; et ne commencent guère à s'épanouir

avant le mois d'août. Ce Rosier était fort rare en Europe du temps de Gesner. Ce botaniste, dans une lettre au docteur J.-H. Occon, datée de Zurich 1565, dit qu'il sait qu'il existe dans le jardin de Fugger à Augsbourg, et qu'il désirerait vivement qu'on pût lui en procurer des rejetons. On croit que la Rose musquée est la même que celle de Cyrène, dont Athénée a parlé comme fournissant un parfum délicieux. Aujourd'hui c'est principalement d'elle que, dans tout l'Orient, on retire l'essence de Rose.

Je viens de parler des Rosiers que nous possédions il y a une cinquantaine d'années; mais depuis ce temps nous nous sommes enrichis de plusieurs espèces toujours recommandables par leurs formes gracieuses, par leurs charmantes couleurs, et plusieurs surtout par la perpétuité de leurs fleurs.

En première ligne sous ce rapport, je dois citer le Rosier de Bengale, *Rosa bengalensis*, Persoon, qu'on a aussi nommé Rosier toujours fleuri, *Rosa semperflorens*, à cause de l'inappréciable avantage dont il a été doué par la nature de pouvoir fleurir continuellement pendant toute l'année. J'en ai déjà parlé plus haut; mais, à cause de l'importance dont il est aujourd'hui dans nos jardins, je crois à propos d'y revenir. Ce Rosier, depuis qu'on s'est mis à semer ses graines, a produit d'innombrables variétés, dont beaucoup nous intéressent par leurs fleurs presque sans cesse remontantes, et par les nuances variées qu'elles présentent dans leurs couleurs. Planté dans un bon

sol, il prend plus de développement que la plupart de nos anciennes espèces. J'en ai vu un aux environs de Paris qui s'élevait à plus de deux hauteurs d'homme, et qui formait un épais buisson que quatre personnes auraient eu de la peine à embrasser. Ce Bengale, lors de sa première floraison, en mai, portait peut-être deux ou trois mille fleurs, et pendant le reste de la belle saison il en avait encore plusieurs centaines. Dans nos départements du midi, et surtout dans ceux de l'ancienne Provence, d'après ce que me marquent M. Robert, que j'ai déjà cité, et M. Théodore Aurran, propriétaire à Hyères, on en fait des haies de clôture que l'on tond aux ciseaux, et des tonnelles de neuf à dix pieds de hauteur, qui sont généralement en fleurs pendant neuf mois de l'année. A Paris même, lorsqu'il n'a que très-peu gelé pendant l'automne, comme dans celui de 1826, je me souviens d'avoir cueilli, dans mon jardin, un bouquet de Roses de Bengale le 8 janvier 1827.

Dans un des voyages que M. Audot a faits en Italie, il a vu à Rome dans un jardin appartenant à un anglais, M. Mills, sur l'emplacement de l'ancien palais des empereurs, plusieurs arcades formées uniquement de ce Rosier. Les Italiens donnent en général le nom de *Pergole* à ces arcades de verdure. Celle de M. Mills est élevée de trois mètres, sa largeur est aussi de trois mètres; elle est partagée en deux par deux supports, et l'ouverture de chaque arcade est également de la largeur qui vient d'être

dite. « Cette Pergole, dit M. Audot (1), est construite de charpente très-légère et entièrement couverte de Rosiers du Bengale qui, sous cet heureux climat, ne sont pas offensés par les gelées comme dans le nord de la France. Aussi est-il impossible de se figurer une floraison plus splendide que celle de ce Rosier palissé sur une pergole aussi gracieuse, ou en espaliers tels qu'on en voit dans les jardins de la vigne Massani, au faubourg du Peuple. Les feuilles disparaissent sous les riches tentures de Roses éclatantes.»



Pergole italienne.

Dans les climats encore plus favorisés, comme à Bourbon, dans les Antilles, etc., la floraison des Bengales est continuelle; elle n'est ralentie que par les sécheresses, et si l'on y suppléait aux pluies par des arrosements, les fleurs ne s'arrêteraient jamais.

(1) Notes sur les jardins de l'Italie, recueillies pendant un voyage fait en 1839-40, Appendice.

Il est difficile d'expliquer à quelle cause on peut attribuer la préférence donnée pendant si long-temps à d'autres plantes, jolies sans doute, mais qui sont toutes loin de posséder les brillantes qualités qui sont propres à la Rose. Ce qui doit faire excuser le goût que certains amateurs avaient pour les jacinthes, les œillets, les tulipes, etc., c'est qu'autrefois les Roses n'avaient qu'une saison et qu'il fallait bien les remplacer avant que leur époque fût arrivée et lorsqu'elle était passée. Cependant toutes les plantes que je viens de nommer exigent beaucoup plus de peines que la Rose, tandis que ceux qu'il faut à celle-ci sont infiniment plus simples. Elle n'a pas besoin, pour nous donner les plus agréables jouissances, de soins de tous les jours et de tous les instants. Un Rosier une fois planté (je parle de celui qui est franc de pied) donne pendant un longue suite d'années ses jolies fleurs, et ce ne sont point des fleurs isolées qui se font long-temps attendre, ce sont de magnifiques bouquets, depuis surtout que nous connaissons la charmante Rose de Bengale, la délicieuse Noisette, l'éclatante Rose du Roi et autres espèces dites Perpétuelles, dont les fleurs se succèdent pendant toute la belle saison; de sorte que lorsqu'on a vu éclore la première Rose, tous les jours il en paraît de nouvelles sans interruption jusqu'à l'hiver. Et encore, à cette époque de froidure, un assez simple abri contre la gelée suffit à tous ces arbustes pour les voir produire leurs fleurs, malgré la bise et les frimas.

Les Roses peuvent donc remplacer une foule d'autres fleurs qui ne se développent qu'à une seule époque de l'année ; je ne crains pas même de dire, elles peuvent les remplacer toutes ; car avec un nombre suffisant de Rosiers on voit éclore de nouvelles Roses tous les jours, et avec l'attention de cultiver des variétés différentes de formes et de couleurs, on aura jusqu'à un certain point comme autant de fleurs diverses. Ainsi donc, que les amateurs qui veulent avoir chaque jour des jouissances nouvelles, plantent beaucoup de Rosiers Noisettes, de Bengale, de Bourbon, du Roi ou autres arbustes de ce genre à fleurs remontantes, et avec les soins les plus ordinaires ils verront chaque matin éclore de ces tendres fleurs.

Le Rosier de Bourbon, *Rosa borboniana*, est, ainsi que j'en ai fait l'histoire, originaire de l'île Bourbon, et d'après les rapports prononcés qu'il a avec le Bengale, tout ce qui a été dit sur ce dernier lui convient. Il revendique aussi les reproches que je fais à l'espèce qui suit.

Le Rosier Noisette, *Rosa noisettæana*, ne paraît pas être une espèce naturelle ou un type proprement dit, puisque je crois avoir prouvé plus haut qu'il provient de la Rose musquée. Cependant je le laisse au rang des autres, quoi qu'il soit constant pour moi qu'il y occupe une place usurpée. C'est au reste comme plante florifère un Rosier des plus recommandables.

Le Rosier Thé, *Rosa indica*, Lin., est originaire

de l'Inde ou de la Chine. Il a, comme je l'ai déjà dit, les plus grands rapports avec le Bengale, dont il n'est probablement qu'une variété. Quoi qu'il en soit, son bois est plus faible, plus délicat, et ses fleurs non moins belles que celles du Bengale ont, dans plusieurs variétés, une odeur de thé très-prononcée.

Le Rosier de Laurence, *Rosa lawrenceana*, a la même patrie que le Rosier Thé et celui de Bengale. Il doit probablement aussi son origine à cette dernière espèce, dont il est la représentation parfaite en très-petit, comme le Pompon rose est la miniature de la Cent-feuilles.

Le Rosier multiflore, *Rosa multiflora*, Thunberg, est une charmante espèce originaire de la Chine et du Japon, et que nous devons à notre commerce avec l'Angleterre. C'est dommage qu'il soit très-sensible à la gelée dans le climat de Paris, car il serait très-propre à faire des berceaux, des tonnelles qui seraient d'un magnifique effet. Il n'en fait, au contraire, que fort peu quand il est greffé sur églantier. Franc de pied, les nouvelles pousses qu'il produit chaque année acquièrent souvent dans un bon terrain huit à dix pieds de longueur et même plus, et l'année suivante il sort de chaque œil un bourgeon qui produit vingt à cent fleurs. Ces jeunes rameaux florifères en s'inclinant sous le poids de leur corymbe, forment une longue guirlande des plus agréables à voir. Il y a trente ans que j'ai vu ainsi

dans une des serres de M. Noisette, un Rosier de cette espèce qui formait une guirlande d'au moins vingt-cinq pieds de longueur, et d'où pendaient une multitude de charmants bouquets sur lesquels on comptait douze, vingt, trente et jusqu'à cent fleurs roses de l'aspect le plus gracieux.

Le Rosier à bractées, *Rosa bracteata*, Willd., est originaire de la Chine, d'où il a été apporté en Europe par lord Macartney, lors de son ambassade dans le Céleste-Empire, en 1792 et 1793. Cels père l'a cultivé dès 1798. Ses rameaux longs et flexibles sont très-propres à couvrir des berceaux, d'autant plus qu'ils conservent leurs feuilles d'un beau vert-luisant très-avant dans l'hiver, et qu'à compter du mois de juillet les fleurs, qui ont une odeur fort douce, comme celle de l'abricot, se succèdent sans interruption jusqu'aux premières gelées.

Lorsqu'on n'a vu que les Rosiers cultivés dans les jardins de Paris, on ne peut se faire une idée de la belle végétation de ces arbrisseaux dans les pays favorisés par un plus doux climat. Le jardin de la Marine à Toulon possède maintenant un superbe Rosier de Banks, *Rosa Banksiana* (Herbier de l'amateur), dont les Anglais ont introduit chez eux l'espèce, qu'ils ont fait venir de la Chine en 1807, et sur lequel M. Robert, directeur de l'établissement de Toulon, a bien voulu me communiquer les renseignements suivants.

Ce Rosier est maintenant âgé de trente ans, ayant

de l'Inde ou de la Chine. Il a, ar M. Bonpland.
dit, les plus grands rapports deux à trois ans, il y
il n'est probablement qu'ur ensuite mis en pleine
soit, son bois est plus un accroissement rapide,
fleurs non moins be juger par les dimensions qu'il
dans plusieurs va En 1833 son tronc avait à sa base
noncée. uces de circonférence (41 centimè-

Le Rosier de l'année dernière cette même cir-
même pa était de deux pieds quatre pouces (75 cen-
Il doit il se divise de bonne heure en six bran-
nière dont l'une des plus grosses a onze pouces (30
tr centimètres) de tour. Il couvre de ses rameaux toute la surface d'un mur dans une étendue de soixante-quinze pieds (25 mètres) de largeur, sur quinze à dix-huit pieds (5 à 6 mètres) de hauteur, et il se serait encore étendu bien davantage, si l'on n'était pas forcé, la place qu'il occupe n'étant pas plus large, d'en retrancher, tous les deux ans, une grande partie, dont on fait des fagots pour chauffer le four.

Plus on le taille, plus il pousse de longs jets, et ceux qu'il donne chaque année ont jusqu'à douze à quinze pieds de longueur (4 à 5 mètres), et sont gros par le bas comme le pouce. Il commence à fleurir au 15 avril et sa floraison dure un mois. Dans le moment où ses fleurs blanches sont développées en plus grand nombre, il n'en porte peut-être pas moins de cinquante à soixante mille; alors son effet est magnifique et presque magique. Aux mois de novembre et de décembre il porte encore quelques

mais assez rares à cette époque. M. Robert greffer vers les extrémités de quelques-uns rameaux des Roses remontantes de diverses ...s, ce qui lui donne un nouvel aspect.

M. l'abbé Berlèze m'a dit avoir vu, en 1819, à Caserta, dans le royaume de Naples, un Rosier de Banks, dont les rameaux s'étaient élevés jusqu'au sommet d'un grand peuplier haut de soixante pieds ou environ. Ce dernier était mort, étouffé peut-être par les rameaux trop pressés de l'arbrisseau, qu'il portait, mais il était resté sur pied, et le Rosier avait continué à s'y soutenir, à y végéter et l'avait en quelque sorte transformé en un nouvel arbre qui, à l'époque de la floraison des Roses, présentait un aspect véritablement admirable.

J'ai vu deux beaux pieds de cette espèce aux environs de Paris, l'un chez M. Godefroy, à Ville-d'Avray, et l'autre chez M. Billard, à Fontenay-aux-Roses ; mais ils sont encore loin d'atteindre à la taille pour ainsi dire monstrueuse de celui du jardin de Toulon, qui fait l'admiration de tous les étrangers qui visitent cet l'établissement.

Le Rosier à petites feuilles, *Rosa microphylla*, est originaire des montagnes de l'Himalaya, d'où il a été transporté en Europe par les Anglais. Ses fleurs sont d'un rose tendre, bien doubles et paraissent de puis le mois de juillet jusqu'en septembre; leur calice est hérissé de petites pointes qui, avant leur dé-

veloppement, lui donnent l'apparence d'une petite châtaigne.

Mistress Trollope(1), qui voyageait naguère dans les États-Unis d'Amérique, vante les Roses sauvages de la Virginie, qui, selon elle, « pourraient être les fleurs favorites d'un parterre. Il est rare qu'elle soient très-doubles, mais elles ont un éclat remarquable; elles offrent toutes les nuances, depuis le cramoisi le plus foncé jusqu'au rose le plus délicat. L'odeur en est riche et délicieuse. Elles sont plus grandes qu'aucune rose simple, il y en a qui ont souvent plus de quatre pouces de diamètre. »

Le Rosier à feuilles ridées, *Rosa rugosa*, Thunberg, croît en Chine et se trouve sauvage dans la partie septentrionale du Niphon au Japon. Il se cultive partout dans ces deux royaumes, où l'on en rencontre dans les jardins plusieurs variétés à fleurs d'un rouge pâle ou tout à fait blanches. Celles de la plante spontanée sont d'un pourpre foncé. M. Siebold dit, dans sa Flore du Japon, que ce Rosier était déjà cultivé en Chine vers l'an 1100, et que les dames de la cour, sous la dynastie des *Song*, préparaient avec ses fleurs un pot-pourri fort recherché, en mêlant aux pétales du musc et du camphre.

Le Rosier à feuilles d'épine-vinette, *Rosa berberifolia*, Pallas, croît naturellement dans les parties septentrionales de la Perse, où il est si commun

(1) Mœurs des Américains, tome II, p. 64.

qu'au rapport de Michaux père, qui le premier l'avait importé en France, on s'en sert pour chauffer les fours. Cette espèce diffère de toutes ses congénères par ses feuilles simples. C'est un faible arbuste qui n'a de mérite que par sa singularité. Ses fleurs sont simples, assez petites; elles ont leurs pétales d'un jaune clair avec une tache d'un rouge foncé en leur onglet. J'ai vu, il y a trente et quelques années, ce Rosier dans la collection de Dupont. Il est fort rare dans les jardins parce qu'il est assez délicat; cependant, M. Hardy en avait un pied qu'il avait obtenu de semis de graines envoyées de Russie par M. Fischer. Ce pied avait considérablement drageonné, il s'était étendu en tout sens à au moins deux pas de distance, il fleurissait bien tous les ans en mai et juin, mais il n'a jamais donné de fruits. Après avoir cultivé ce Rosier pendant dix à douze ans, M. Hardy, se fiant sur la vigueur de la touffe qu'il possédait, a négligé de le multiplier de drageons, mais tout à coup la touffe a péri en entier sans qu'il ait pu en soupçonner la cause. Il n'existe aujourd'hui, à ma connaissance, qu'au Jardin-du-Roi.

Telles sont les espèces de Rosiers que j'ai pu observer jusqu'à présent; mais il est à croire que nos jardins ne doivent pas en rester là (1). D'un côté, les

(1) En voyant dernièrement, dans les premiers jours du mois de mai, les superbes lilas du Luxembourg, qui dans le moment

semis incessants auxquels se livrent aujourd'hui nos horticulteurs à l'envi l'un de l'autre feront naître de nouvelles variétés; d'un autre côté, les découvertes des voyageurs et surtout les succès que viennent d'obtenir les Anglais dans leur guerre avec la Chine nous ouvrent les portes de ce vaste empire, où l'on peut espérer, d'après les jolies espèces de Roses que nous en avons déjà tirées, d'en trouver encore d'autres plus nouvelles et tout aussi charmantes.

de leur floraison en font le plus bel ornement, j'ai pensé qu'il serait tout aussi facile de former dans les jardins publics, de gros buissons de Rosiers de Bengale, Bourbon et Noisette, qui y produiraient un effet non moins magnifique, et qui auraient l'avantage de se couvrir de fleurs pendant une grande partie de la belle saison, tandis que, tout beaux que soient les lilas quand ils sont fleuris, ils n'existent ainsi que quelques jours, et il faut ensuite les attendre une année entière.

CHAPITRE IX.

Nomenclature des Roses.

Les botanistes désignent les variétés qu'ils distinguent dans les espèces par des noms empruntés aux caractères tirés de la forme et de la consistance des feuilles, de la disposition et du nombre des fleurs, de la grandeur et de la couleur des corolles, de la grosseur et de la saveur des fruits, etc. Mais la plupart des variétés telles que les amateurs de Roses les reconnaissent, ne réunissent pas, à beaucoup près, autant de caractères; souvent de simples nuances dans la couleur des corolles, dans le nombre et dans l'ordonnance des pétales suffisent pour les faire admettre. Aussi le plus ordinairement manque-t-on d'expressions pour bien définir les légères différences qu'elles présentent.

Ne pouvant emprunter des noms suffisamment caractérisés à des nuances infiniment légères qui seules distinguaient les variétés presque innombrables des jacinthes, des œillets, des tulipes, etc., les premiers amateurs de ces fleurs les ont désignées par des dénominations qu'on peut appeler de fantaisie, puisqu'elles étaient prises dans un ordre de

choses tout à fait différent, c'est-à-dire dans les noms des divinités de la fable, de l'histoire sacrée, de celle de Rome, de la Grèce, etc.

Les modernes Rosomanes ont fait de même; un grand nombre de noms qui avaient été attribués aux variétés des genres précités, ont été repris et donnés aux Roses. Les autres ont été empruntés à l'histoire contemporaine, et souvent, dans ces derniers temps, la politique a beaucoup contribué aux choix des noms donnés par les amateurs. Selon leurs inclinations, les uns ont choisi les noms imposés à leurs nouvelles Roses dans les souvenirs de l'Empire, de la République, de la Restauration, ou parmi les idées qui s'y rattachaient. Ainsi, on trouve dans les mêmes catalogues, et quelquefois à côté l'un de l'autre dans le même jardin, Louis XVI et Camille Desmoulins, Napoléon et le duc d'Enghien, le roi de Rome et le duc de Bordeaux, le duc Decazes et Chateaubriand, etc.

M. Poiteau dit, dans le Bon Jardinier, que chez les Hollandais, qui les premiers se sont occupés de la culture des jacinthes et des tulipes par le moyen des semis, lorsqu'une de ces plantes fleurissait pour la première fois, les horticulteurs les plus habiles se rassemblaient entre eux pour prononcer sur le mérite de la nouvelle fleur, et c'était d'un commun accord qu'ils lui donnaient un nom, lorsqu'ils l'avaient jugée digne d'être conservée. Aujourd'hui il ne peut plus en être de même, le nombre des ama-

teurs et cultivateurs de Roses étant beaucoup plus nombreux que ne le furent jamais ceux qui ne s'occupaient que de jacinthes ou de tulipes, et se trouvant d'ailleurs répandus dans plusieurs pays différents, il suit nécessairement de là, que la nomenclature des variétés est exposée à beaucoup de confusion, parce que chacun de son côté, dès qu'il croit avoir trouvé une variété nouvelle, se croit aussi le droit de lui donner un nom de son choix. Différents horticulteurs agissant ainsi à leur fantaisie, il n'est pas rare que la même Rose reçoive plusieurs noms, parce qu'elle a été trouvée en même temps, ou presque en même temps, par deux ou trois amateurs éloignés l'un de l'autre.

Un autre inconvénient de la nomenclature actuelle, c'est qu'un grand nombre de dénominations ne rappellent rien à l'imagination; ce sont des noms vulgaires qui ont été consacrés par l'amitié, la reconnaissance, ou tel autre sentiment à des personnes qui pouvaient être chères à ceux qui les ont donnés, mais qui ne peuvent laisser aucun souvenir dans la mémoire de celui qui retrouve des Roses ainsi dénommées. Enfin, un des grands inconvénients de la nomenclature, c'est qu'elle offre un mélange bizarre de noms français, allemands, anglais, belges, hollandais, etc., dont la discordance est tout à fait désagréable.

M. Vibert (1) fait des vœux pour que l'on puisse

(1) Essai sur les Roses, 2e livraison, p. 55.

parvenir à avoir une bonne nomenclature des Roses, et il fait sentir combien il serait à désirer qu'elle pût être fixée par des règles plus certaines que celles que l'on suit maintenant. Ce serait sans doute une excellente chose si les vœux de cet horticulteur recommandable pouvaient s'accomplir, mais je crois que cela est extrêmement difficile dans l'état actuel de la culture des Roses, et je n'entrevois pas même comment il pourrait devenir possible d'essayer une réforme. J'avouerai, quant à moi, toute mon insuffisance pour la tenter; ce serait un travail de plusieurs années, et, si l'on parvenait jamais à y réussir, il ne serait pas plutôt terminé, qu'il faudrait le recommencer, tant est rapide la succession de la découverte des nouvelles variétés.

Il faut vivre sans cesse au milieu des Roses pour qu'il soit possible de se familiariser avec la quantité presque innombrable que nous en possédons aujourd'hui, et je dois avouer que, malgré la passion que j'ai depuis long-temps conçue pour ces charmantes fleurs (1), et, malgré les visites réitérées que j'ai faites chez presque tous les horticulteurs de Paris

(1) J'ai toujours aimé les Roses; tout jeune, il y a 55 ans, je cultivais dans le jardin de mon père presque toutes les espèces, au nombre de 13 à 14, qui étaient alors connues. Plus tard, en 1817 et 1818, j'ai composé sur le Rosier, dans le VII[e] volume du *Nouveau Duhamel*, un article assez étendu, accompagné de le même sujet, planches, et en 1827 j'ai écrit un autre article de 46 pages sur qui a été imprimé dans le XLVI[e] volume du *Dictionnaire des sciences naturelles*, in-8°.

et des environs qui s'en occupent, je n'ai pu acquérir encore cette sûreté de coup d'œil qui permet aux horticulteurs de profession d'appliquer à une Rose son nom à la première inspection.

Peu satisfait d'ailleurs de toutes les méthodes botaniques qui ont été imaginées pour classer les Roses, et n'ayant pas osé en donner une nouvelle moi-même, je me suis contenté d'en présenter une nomenclature succincte, en publiant ici une liste abrégée extraite du catalogue de M. Vibert.

On trouvera, dans le *Bon Jardinier de* 1842 *et de* 1843, une autre liste rédigée par M. Poiteau, et classée d'après la méthode de Lindley.

ROSE DE FRANCFORT.

ANCELIN, fleur très-grande et pleine; pétales rose-foncé.

ROSES BLANCHES.

ANGÉLIQUE, moyenne, très-pleine, bombée, rose-clair au bord, rose-vif au centre.
ANTOINETTE, moyenne, double, blanche.
CANDIDE, moyenne, double, carnée.
CÉCILE LOISEL, moyenne, double, rose-tendre.
CÉLESTE BLANCHE, moyenne, double, blanche.
FÉLICITÉ PARMENTIER, moyenne, pleine, bombée, carnée.
FRANÇOISE DE FOIX, moyenne, pleine, rose.
LA SÉDUISANTE, moyenne, pleine, carné-rose.
MARIE DE BOURGOGNE, moyenne, double, rose, ponctuée.
NAISSANCE DE VÉNUS, moyenne, pleine, rose.
SOPHIE DE BAVIÈRE, moyenne, pleine, pourpre-clair.
PETITE CUISSE DE NYMPHE, petite, pleine, carnée.

Pompon-Bazard, petite, pleine, rose-tendre.

Princesse Lamballe, moyenne, pleine, blanche.

Royale, moyenne, pleine, rose.

Zénobie, moyenne, pleine, rose.

ROSES DES QUATRE SAISONS.

Quatre saisons blanc, moyenne, blanche.

— mousseux, moyenne, double, blanc-carné.

— pompon, très-petite, pleine, rose.

ROSES PERPÉTUELLES REMONTANT PLUS OU MOINS FRANCHEMENT:

Angélina, moyenne, pleine, rose-pourpre.

Antinous, moyenne, pleine, pourpre-cramoisi.

Belle Faber, grande, pleine, rose-foncé.

Bernard, petite, pleine, rose.

Claire du Chatelet, moyenne, double, rose.

D'Esquermes, grande, pleine, rose-foncé.

De Trianon, double, moyenne ou grande, presque pleine, rose-vif.

Desdémona, moyenne, double, rouge-carminé.

Duc d'Enghien, moyenne, pleine, carnée.

Du Roi, moyenne, double, pourpre-clair.

Du Roi a fleur striée, moyenne, double, pourpre-clair.

Ébène, moyenne, double, pourpre-violacé, la plus foncée de l'espèce.

Ferret, moyenne, pleine, rose.

Isaure Lablée, moyenne, pleine, rose-tendre.

Joséphine-Antoinette, grande, pleine, bombée, rose.

Lady Seymour, moyenne, pleine, rose-foncé et ponctué

La mienne, moyenne, pleine, rouge.

Lodoïska Marin, grande, pleine, rose-vif.

Louise Puget, moyenne, pleine, rose.

Mauget, moyenne, plate, pleine, carnée.

Monstrueuse, très-grande, double, rose.

Palmire, moyenne, pleine, rose.
Portland, grande, semi-double, rose.
Preval, moyenne, pleine, carnée.
Pulchérie, moyenne, pleine, rouge-violacé.
Requien, grande, pleine, carnée.
Saint-Barthélemy, moyenne, double, rose-tendre.
Saint-Fiacre, moyenne, double, pourpre-violet.
Six-Juin, petite, pleine, bombée, rouge-clair.

ROSES DE DAMAS ET PORTLAND PLUS OU MOINS ALTÉRÉES.

Arlinde, moyenne, pleine, rose-tendre.
Belle d'Auteuil, moyenne, pleine, bombée, rose.
Bouvet, moyenne, pleine, pourpre.
Césonie, grande, pleine, plate, rose-foncé.
Chateaubriand, moyenne, pleine, pourpre.
Impératrice de France, grande, double, rose-cerise.
La Constance, très-grande, double, rose-tendre.
La Négresse, moyenne, double, pourpre-foncé. La plus foncée de l'espèce.
La Ville de Bruxelles, grande, rose. Feuillage singulier.
Louis XVI, moyenne, pleine, rouge-pourpre.
Madame Hardy, grande, pleine, creusée, blanche.
Olympe, moyenne, pleine, pourpre-cramoisi.
Placidie, grande, pleine, rose.
Portland pourpre, grande, double, pourpre-clair.
Princesse Amélie, très-grande, double, rose-tendre.
Séléna, grande, pleine, rose-clair.
Sémiramis, grande, double, rose-cuivré.
Sylvia, grande, pleine, rouge-pourpre.
Tomenteux, moyenne, double, rose-panaché. Remonte un peu.
Triomphe de Rouen, grande, pleine, rose.
Véturie, moyenne, pleine, rose. Bois et feuillage singuliers.

CENT-FEUILLES. — Première division.

A feuilles de Céleri, moyenne, pleine, rose.
A feuilles de Chou, très-grande, pleine, rose.
Des Peintres, très-grande, double, rose.
Kingston, très-petite, pleine, rose.
Pompon blanc, très-petite, pleine, blanche.
Pompon nain, très-petite, pleine, rose. Vulgairement *pompon Saint-François*
Triomphe d'Abbeville, très-grande, double, rose-vif.
Unique blanche, moyenne, pleine, blanche.
Vilmorin, grande, pleine, couleur de chair.

HYBRIDES (1) DE CENT-FEUILLES. — Deuxième division.

Adeline, moyenne, pleine, bombée, rose.
Alain-Blanchard, grande, semi-double, violet foncé et ponctué.
Anaïs Ségalas, moyenne, pleine, rose-cramoisi.
Christine de Pisan, moyenne, double, rose marbré de blanc.
Clélie, très-grande, double, rose-tendre.
Duc d'Angoulême, grande, pleine, rose-foncé.
Duc de Choiseul, grande, double, rose-ponctué.
Duchesse d'Orléans, grande, double, couleur de chair.
Élisa Leker, moyenne, pleine, rose-foncé-marbré.
Foliacée-Carnée, grande, pleine, rose-tendre.
Hypacia, moyenne, pleine, rouge souvent ponctuée, globuleuse.
Inès de Castro, moyenne, pleine, couleur de chair-tendre.
La Fiancée, moyenne, pleine, couleur de chair-tendre.
La Tour d'Auvergne, grande, pleine, rose-rouge.

(1) Le temps m'ayant manqué pour me livrer à une étude assez approfondie de toutes les espèces et variétés de Roses afin d'en faire une classification régulière, je me sers ici du mot *hybride* sans y attacher aucune importance, et sans adopter à l'égard de cette dénomination le sens sous lequel les horticulteurs l'entendent ; je ne fais que copier ce mot sur le catalogue auquel j'ai emprunté la nomenclature des Roses que je donne ici.

LE GRAND TRIOMPHE, grande, pleine, cramoisie.
LISE BOUCOT, grande, double, rose-rouge, ponctuée.
MATHILDE DE MONDEVILLE, moyenne, pleine, couleur de chair.
NICOLETTE, moyenne, pleine, carnée.
PETITE BEAUTÉ, moyenne, pleine, rose-tendre.
POMPON DE LA QUEUE, moyenne, pleine, carnée.
SALMACIS, moyenne, pleine, rose-rouge-ponctué.
SULKOWSKI, grande, pleine rose-cramoisi-maculé.
WILBERFORCE, grande, double, rouge-pourpre.

MOUSSEUSES. — TROISIÈME DIVISION.

A FEUILLES DE SAUGE, moyenne, double, rose.
A FEUILLES LUISANTES, moyenne, pleine, rose-tendre à rosette au centre.
A FEUILLES POURPRES, moyenne, double, pourpre.
ALICE LEROI, grande, double, rose-lilacé.
BLANCHE, moyenne. pleine, blanche.
CARNÉE, grande, pleine, couleur de chair.
CATHERINE DE WURTEMBERG, moyenne, pleine, rose à filet au centre.
CHARLOTTE DE SOR, moyenne, pleine, rose, à feuilles d'agate.
COMMUNE, grande, pleine, rose.
COMTESSE DE MURINAIS, grande, double, blanche.
CRISTATA, grande, pleine, rose, les folioles du calice mousseuses.
DE METZ, moyenne, pleine, rose-rouge.
D'ORLÉANS, moyenne, pleine, pourpre-feu.
LANCEL, moyenne, pleine, rouge-vineux.
LOUISE COLET, moyenne, double, rose-tendre.
MALVINA, moyenne, double, rose.
MARBRÉE SEMI-DOUBLE, moyenne, semi-double, rose bien marbré.
MISTRISS WOOD, moyenne, pleine, pourpre-carmin.
OSCAR FOULARD, petite, pleine, rouge-pourpre.
PANACHÉE DOUBLE, moyenne, pleine, blanche ou couleur de chair, souvent panachée.

PANAGET, moyenne, peu double, pourpre strié de rouge. (La seule encore.)

PERPÉTUELLE MAUGET, moyenne, pleine, rose ; très-délicate.

POMPON FEU, moyenne, pleine, rouge-pourpre.

PONCTUÉE SEMI-DOUBLE, moyenne, semi-double, rose-rouge-ponctué.

PRÉCOCE, moyenne, pleine, rose-rouge quelquefois ponctué au bord.

ROSE-FONCÉE, grande, pleine, rose-foncé-vif.

ROUGE, moyenne, pleine, pourpre.

SÉLINA, moyenne, pleine, pourpre.

UNIQUE DE PROVENCE, moyenne, pleine ; pétales étroits et d'un blanc pur.

ZOÉ, moyenne, pleine, rose ; très-mousseuse partout.

BENGALES. — PREMIÈRE DIVISION.

ADELINE COME, moyenne, pleine, blanche.

ALPHONSINE, moyenne, double, rose.

ASSUÉRUS, moyenne, double, pourpre-brun.

BEAU CARMIN, moyenne, double, pourpre-velouté.

BELLE MENIS, moyenne, pleine, couleur de chair.

BOISNARD, grande, pleine, jaunâtre, plus foncée au centre.

BURET, grande, pleine, pourpre-foncé.

CARMIN D'YÈBLES, moyenne, double, pourpre-carmin.

CELS MULTIFLORE, grande, pleine, couleur de chair.

CRAMOISI SUPÉRIEUR, moyenne, double, pourpre-foncé.

ÉBLOUISSANT, moyenne, pleine, pourpre-foncé.

LA SUPERBE, grande, double, rouge-violacé.

LÉONIDAS, moyenne, double, pourpre-violet-velouté.

LOUIS-PHILIPPE, moyenne, pleine, pourpre-foncé.

MADAME DESPREZ, grande, pleine, blanche.

MARJOLIN, moyenne, pleine, pourpre-brun-foncé.

PRINCE CHARLES, moyenne, double, rouge-pourpre.

TANCRÈDE, moyenne, pleine, pourpre ; feuilles luisantes.

TRIOMPHE DE GAND, moyenne, double, rose-rouge.

THÉS. — DEUXIÈME DIVISION.

ADAM, grande, double, rose-tendre.
A GRANDES FLEURS, grande, double, rose.
AURORE, grande, pleine, jaunâtre.
BON SILÈNE, grande, pleine, pourpre-variable.
BOUGÈRE, grande, pleine, rose.
CAROLINE, moyenne, double, carné-rosé.
CHARLES REYBAUD, grande, double, rose-vif.
CLARA SYLVAIN, moyenne, pleine, blanche.
COMTE DE PARIS, grande, pleine, rose-tendre.
DESFONTAINES, moyenne, pleine, blanc-pur.
DUC D'ORLÉANS, moyenne, pleine, rouge-clair-nuancé.
ÉLIZA SAUVAGE, grande, pleine, jaunâtre.
FLORALIE, moyenne, pleine, couleur de chair.
GÉNÉRAL CHASSÉ, grande, pleine, rose.
HAMON, grande, double, rose passant au pourpre.
HYMÉNÉE, moyenne, double, blanc-jaunâtre.
JAUNATRE, grande, double, jaunâtre.
MADAME GOUBAULT, grande, double.
MANSAIS, très-grande, carné-jaunâtre-variable.
MOIRÉE, grande, pleine, globuleuse, jaune-aurore plus foncé au centre.
PRINCESSE MARIE, très-grande, pleine, carné-rose.
REINE DES BELGES, grande, pleine, blanc-jaunâtre.
STROMBIO, grande, double, globuleuse, blanc-carné.
TAGLIONI, grande, pleine, blanc-jaunâtre.
TRIOMPHE DU LUXEMBOURG, très-grande, pleine, couleur de chair nuancée d'aurore.

LAWRENCEA.

BLANC, très-petite, pleine, blanche.
DIEUDONNÉ, très-petite, pleine, rose.
LA GLOIRE DES LAWRENCEA, très-petite, pleine, pourpre-vif.

La Miniature, très-petite, pleine, rose-foncé-cramoisi.

Pourpre-Brun, très-petite, pleine, pourpre-brun.

NOISETTES.

Aimée Vibert, petite, pleine, blanche.

Belle Marseillaise, moyenne, pleine, rose-foncé.

Blanche d'Orléans, moyenne, pleine, plate, blanche.

Chromatella, grande, double, jaune-foncé.

Desprez, moyenne, pleine, rose-aurore-jaunâtre.

Du Luxembourg, moyenne, pleine, rose-lilas.

Julie de Loynes, petite, pleine, blanche; feuilles de Bourbon.

Lamarque, grande, double, blanc-jaunâtre.

La Victorieuse, moyenne, double, blanc-rosée.

Le Pactole, grande, pleine, blanche-jaunâtre.

Ophirie, moyenne, pleine, chamois-foncé.

Robert, moyenne, rose, odorante.

Similor, moyenne, pleine, jaune-safran plus foncé au centre.

Vitellina, moyenne, pleine, rose-foncé.

BOURBONS.

Aménaïde, moyenne, pleine, rose-tendre.

Amourette, petite, pleine, couleur de chair; pétales mucronés.

Athalin, moyenne ou grande, presque pleine, rose-foncé.

Bizarine, moyenne, bombée, rouge-pourpre.

Cardinal Fesch, moyenne, double, blanc-carné.

Cérès, moyenne, imbriquée, double, rose-tendre.

Comice de Seine-et-Marne, moyenne, double, cerise-vif.

Docteur Roques, moyenne, pleine, vermillon-pourpre.

D'Yèbles, moyenne, pleine, pourpre-violacé.

Émile Courtier, moyenne, pleine, rose-foncé-lilacé.

Grand Capitaine, moyenne, pleine, creusée, carmin-vif.

Impératrice Joséphine, moyenne, pleine, couleur de chair-clair.

Le Phénix, moyenne, pleine, rouge-pourpre.

Madame Desprez, moyenne, pleine, rose-lilacé.

Paul-Joseph, moyenne, pleine, pourpre-foncé.

Reine des iles Bourbon, moyenne, double, couleur de chair.

De la Reine, très-grande, pleine, rose, odorante.

Triomphe de Plantier, moyenne, pleine, rouge-clair-changeant.

HYBRIDES DE BENGALES.

A fleurs blanches, moyenne, pleine, blanche.

A odeur d'anisette, moyenne, double, rose.

Archevêque de Besançon, moyenne, pleine, violette.

Belle de Rosny, moyenne, pleine, rose-tendre.

Brennus, grande, pleine, pourpre-cramoisi.

Docteur Billard, moyenne, pleine, pourpre-vif.

Duc de Devonshire, grande, double, striée, rose-lilas.

Duc de Richelieu, grande, pleine, beau rose-vif.

Gloire des Hellènes, moyenne, pleine, striée, pourpre-ardoisé.

Général Kléber, moyenne, pleine, pourpre-vif, passant au violet.

La Nubienne, moyenne, pleine, globuleuse, lie-de-vin.

Lord Nelson, moyenne, pleine, pourpre-brun-velouté.

Triomphe d'Angers, moyenne, double, pourpre.

Triomphe de la Queue, grande, pleine, rouge-pourpre-nuancé.

Velours épiscopal, moyenne, pleine, pourpre-foncé.

Vibert, moyenne, pleine, pourpre.

HYBRIDES DE NOISETTE.

Briséis, moyenne, pleine, carnée-tendre.

Egérie, moyenne, pleine, rose-nuancé de pourpre.

Fleurette, moyenne, pleine, rose-tendre.

Hybride parfaite, moyenne, pleine, rose-tendre.

Maria Stella, moyenne, pleine, rose-foncé.

Pompon carmin, petite, pleine, rouge-carminé.

Sophie d'Houdetot, moyenne, pleine, rose-foncé.

HYBRIDES DES ILES BOURBON.

Andrieux, grande, pleine, rose-foncé.

A pétales mucronés, moyenne, pleine, rose-changeant.

Élisa Mercoeur, très-grande, pleine, rose.

Esméralda, moyenne, pleine, pourpre.

La Dauphine, grande, pleine, couleur de chair.
Legouvé, grande, pleine, rouge-cramoisi.
Victor Hugo, moyenne, pleine, rose-foncé.

PROVINS PLUS OU MOINS ALTÉRÉES.

Agénor, moyenne, pleine, pourpre.
Belle-Rosine, moyenne, pleine, rose.
Buffon, grande, pleine, pourpre-violet.
Camille-Desmoulins, grande, pleine, rose-cramoisi.
Cicéron, grande, pleine, cramoisi.
Clorinde, grande, pleine, rose-lilas.
Columelle, grande, pleine, pourpre-cramoisi.
Comte Lacépède, grande, pleine, rose-lilas.
Couronne impériale, grande, pleine, pourpre-cramoisi.
Didon, grande, pleine, rose.
Duc de Bordeaux, grande, pleine, rose-lilas.
Duguesclin, moyenne, pleine, violet-foncé.
Éclat des Roses, grande, pleine, rose.
Enchanteresse, grande, pleine, rose.
Eucharis, grande, pleine, rose-foncé.
Euridice, grande, pleine, rose-tendre.
Hermione, moyenne, pleine, rose.
Incomparable, grande, pleine, pourpre-nuancé.
Jeanne d'Albret, très-grande, pleine, rose-vif.
Latone, grande, pleine, rose-tendre.
La ville de Gand, très-grande, pleine, rose.
Le cordon bleu, moyenne, pleine, ardoisé-nuancé.
Louis-Philippe, grande, pleine, rose-vif.
Marie-Antoinette, grande, pleine, lilas-cramoisi.
Moyse, grande, pleine, pourpre-clair.
Ninon de Lenclos, grande, pleine, rose-foncé.
Oracle du siècle, grande, pleine, pourpre-cramoisi.
Roi de Rome, moyenne, pleine, pourpre-clair.
Rosamonde, moyenne, pleine, rose-lilas.

SUPERBE CRAMOISIE, très-grande, double, cramoisie.
TRIOMPHE DE FLORE, moyenne, pleine, rose-tendre.

PROVINS A FLEURS STRIÉES, MARBRÉES, PONCTUÉES ET PANACHÉES. — DEUXIÈME DIVISION.

A FLEURS ET FEUILLES MARBRÉES, petite, pleine, pourpre-cramoisi-marbré.
AIMABLE HENRIETTE, moyenne, pleine, rose-cramoisi-ponctué.
ANDRÉ THOUIN, moyenne, double, pourpre-marbré.
ARTÉMISE, moyenne, double, rose-rouge marbré.
BELLE-HERMIONE, grande, semi-double, lie-de-vin-ponctué.
BERLÈZE, moyenne, pleine, cramoisi-violet-ponctué.
CATINAT, moyenne, pleine, violet ponctué de pourpre.
CUVIER, moyenne, pleine, rose-cramoisi-ponctué.
DUC DE NEMOURS, moyenne, pleine, rouge-pourpre-ponctué.
FÉNELON, moyenne, double, pourpre-ponctué.
JEANNE HACHETTE, grande, double, rouge-cramoisi-ponctué.
LAVOISIER, moyenne, pleine, rose-foncé-ponctué; feuilles panachées.
MADELON FRIQUET, moyenne, pleine, plate, rose, ponctuée.
MALESHERBES, moyenne, pleine, pourpre-ponctué.
NÉRON, moyenne, pleine, cramoisi-violet-ponctué.
ŒILLET PARFAIT, moyenne, pleine, globuleuse, rose panaché de lilas ou de pourpre.
PANACHÉE, semi-double, moyenne, rose et lilas.
POURPRE STRIÉ DE BLANC, moyenne, pleine.
TRICOLORE, moyenne, double, rose varié de blanc et de pourpre.
TRIOMPHE DE BEAUTÉ, moyenne, pleine, pourpre strié de violet.

PROVENCES.

AGNÈS SOREL, moyenne, double, couleur de chair.
ASPASIE, moyenne, pleine, couleur de chair.
BLANCHE DE CASTILLE, moyenne, pleine, carné-tendre.
CLÉMENCE ISAURE, grande, pleine, rose.

CLÉOPATRE, moyenne, pleine, carné-tendre.

DE SÉVIGNÉ, moyenne, pleine, globuleuse, rosé.

DUCHESSE DE BERRI, grande, double, rose.

L'ADMIRABLE, moyenne, pleine, couleur de chair.

LA VESTALE, moyenne, double, blanche.

LE GRAND SULTAN, très-grande, rose.

MARGUERITE DE VALOIS, grande, pleine, rose-foncé-ponctué.

PRINCESSE CLÉMENTINE, très-grande, pleine, blanc-pur.

HYBRIDES INCERTAINES.

AMANDINE, grande, double, rose-tendre.

DUCHESSE DE KENT, moyenne, pleine, rose-clair.

MARGUERITE D'ANJOU, grande, double, rose; bois dépourvu d'aiguillons et d'un vert jaunâtre ainsi que les feuilles.

PETITE MIGNONNE, petite, pleine, rose.

REINE DES BELGES, grande, pleine, blanc pur.

HYBRIDES INCERTAINES REMONTANTES.

ARICIE, grande, double, globuleuse, beau rose.

COQUETTE DE MONTMORENCY, moyenne, pleine, rouge-violacé.

DUC D'AUMALE, moyenne, double, pourpre-foncé.

GLOIRE DES ROSOMANES, semi-double, grande, pourpre-brillant.

JULIE DUPONT, moyenne, pleine, pourpre.

MADAME LAFFAY, moyenne, pleine, rose-carminé.

MARÉCHAL SOULT, moyenne, pleine, rose-pourpre.

PRINCE ALBERT, moyenne, plane, pourpre nuancé de cramoisi.

LOUIS BONAPARTE, grande, pleine, lilacé-carmin-vif.

PRINCESSE HÉLÈNE, grande, double, rouge-clair-pourpre.

REINE DE FONTENAY, moyenne, pleine, rose-clair

REINE VICTORIA, moyenne, pleine, pourpre-clair.

ROSIERS A FEUILLES DE PIMPRENELLE.

BLANCHE DOUBLE, petite, double, rose.

JAUNE DOUBLE DES ANGLAIS, petite, double, jaunâtre.

ESTELLE, petite, double, rose. (Remontante.)

STANWELS, moyenne, double, rose-tendre. (Perpétuelle.)

MULTIFLORES.

GRAULHIÉ, très-petite, blanche.

LAURE DAVOUST, très-petite, pleine, rose-tendre.

A FLEURS COCHENÉES, moyenne, pleine.

ROSIERS *SEMPERVIRENS*.

DONA MARIA, moyenne, pleine, blanc-pur.

PRINCESSE MARIE, moyenne, pleine, creusée, rose-très-clair.

ROSIERS MUSQUÉS OU MUSCATS.

DOUBLE ANCIENNE, moyenne, très-double, blanche.

LA COMTESSE PLATER, moyenne, pleine, blanche, légèrement jaunâtre.

ROSIERS DE BANKS.

A FLEURS BLANCHES, petite, pleine, odorante.

A FLEURS JAUNES, petite, pleine, sans odeur.

BLANC A GRANDES FLEURS, très-double.

ROI DES BLANCS, blanc, double, superbe.

TRIOMPHANT, plein, blanc-jaunâtre.

ROSIERS A PETITES FEUILLES OU MICROPHYLLES.

POURPRE DU LUXEMBOURG, moyenne, pleine, pourpre.

TRIOMPHE DE MACHETEAUX, moyenne, très-pleine, blanche avec une teinte rosée.

Rosa Hardii, moyenne, simple, jaune à onglet pourpre.

ROSIERS A BRACTÉES.

Alba odorata, grande, pleine, blanche à centre jaunâtre.

Maria Leonida, grande, presque pleine, creusée, blanche.

LISTE

DES PRINCIPAUX AMATEURS, HORTICULTEURS ET PÉPINIÉRISTES FRANÇAIS

QUI S'OCCUPENT DE LA CULTURE DES ROSIERS OU QUI EN FONT LE COMMERCE.

AUDIBERT, frères, à Tonelles, près de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

BAUMANN, frères, à Bollwiller, près d'Ensisheim (Haut-Rhin).
BERGER, rue du Marché-aux-chevaux, 13, à Paris.
BRÉON, quai de la Mégisserie, 70, à Paris.
BILLARD, à Fontenay-aux-Roses, banlieue de Paris.

DE BUGNY, amateur, rue du Petit-Banquier, 4, à Paris.

CELS, barrière du Maine, à Paris.

COQUEREL, au Hâvre-de-Grâce (Seine-Inférieure).
DESPREZ, amateur, à Yèbles (Seine-et-Marne).

FERRAND, rue de la Glacière, 7, à Paris.

GAUTIER, avenue de Suffren, 6, près du Champ-de-Mars, à Paris.
GENTILHOMME, à Angers.
GODEFROY, à Ville-d'Avray près de Paris.
GUÉRIN (Modeste), rue des Trois-Couronnes, 84, à Belleville, banlieue de Paris.

HAM, mail des Acacias, à Tours.
HARDY, amateur, au jardin du Luxembourg, à Paris.

JACQUEMET-BONNEFONT, père et fils, à Annonay.
JACQUIN, frères, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

LAFFAY, à Bellevue, près de Sèvres.
LE ROI, fils aîné, à Angers.
LE ROI, veuve, à Angers.

LEFÈVRE, père et fils, à Morfontaine (Seine-et-Oise).
LEVÊQUE, boulevard de l'Hôpital, 46, à Paris.

MARGAT, jeune, rue Sainte-Adélaïde, à Versailles.
MARGOTTIN, rue des Trois-Ormes, près de la barrière d'Ivry, près de Paris.
MASSON, boulevard Saint-Jacques, 6, à Paris.
MASSON (Pierre), à Beaune (Côte-d'Or).
MAUGET, faubourg Bannier, à Orléans.
MIELLEZ, à Esquermes, près de Lille.

DE LA NEUVILLE, amateur, rue des Fossés-Saint-Marcel, à Paris.
NOEL, à Clamart, près de Paris.

OUDIN aîné, à Lisieux.

PAILLET, rue d'Austerlitz, près du boulevard de l'Hôpital à Paris.
PÉAN-SYLVAIN (veuve), rue d'Enfer, à Paris.
PHILIPPE, boulevard Sainte-Anne, à Lisieux.
PIQUOT, rue Pavée, 16, à Rouen.
POILPRÉ, ruelle Saint-Martin, au Mans.
POISSART, à Lyon.
PORTEMER, à Gentilly, près de Paris.
POURRIAU, au Mans.
PREVOTEAU, amateur, à Chartres.
PREVOST, fils, au Bois-Guillaume près de Rouen.

RAGONOT-GODEFROY, avenue Marbœuf, 9, à Paris.
RENARD-COURTIN, Pavé-Saint-Marceau, à Orléans.
ROBLIN, rue Marbœuf, 84, à Paris.
RYFKOGEL, rue de Vaugirard, 125, à Paris.
ROBERT, directeur du jardin de la marine, amateur, à Toulon.

SAVOUREUX, rue de Grammont, 32, à Rouen.
SIMON (Louis), frères, à Metz.
Sisley-Vandael, rue de Vaugirard, 31, à Paris.
SOUCHET, fils, à Bagnolet, banlieue de Paris.
SOULANGE-BODIN, à Ris (Seine-et-Oise).

TABOURIER, amateur, à Chartres.

TRANSON-GOMBAULT, rue Dauphine à Orléans.

TOUGARD, amateur, à Rouen.

UTHÉRART, à Farcy-les-Lis, près de Melun.

VALLET, rue d'Elbeuf, 25, à Rouen.

VERDIER (Victor), rue des Trois-Ormes, près de la barrière d'Ivry et de Paris.

VIBERT, à Angers.

VILMORIN, quai de la Mégisserie, 30, à Paris.

CHAPITRE X.

Maladies des Rosiers et accidents auxquels ils sont sujets.

Ces maladies et ces accidents reconnaissent pour causes, diverses cryptogames qui s'attachent à quelques parties des Rosiers, ou différents insectes dont les larves surtout vivent à leurs dépens.

Les cryptogames (1) observées jusqu'à présent sur les Rosiers, et principalement sur le Bifère, le Blanc, le Cent-feuilles et le Provins, sont les suivantes.

MUCÉDINÉES.

Sporotricum pulchellum, Duby. Filaments verdâtres, peu visibles. Sous les feuilles.

Oidium leuconium, Desm. Filaments blanchâtres, naissant sur les feuilles et les tiges malades.

URÉDINÉES.

Uredo pinguis, Decand. Petites plaques linéaires,

(1) Je dois cette liste à l'obligeance de M. le docteur Mérat, mon ami. Ces plantes sont décrites avec plus de détails dans le premier volume de son ouvrage intitulé : *Nouvelle Flore des environs de Paris*, 2 vol. in-18, IVe édition, Paris, 1836.

orangées. Sur les nervures des pétioles des feuilles et des fruits malades.

Uredo Rosæ, Persoon. Petits groupes nombreux, d'un jaune pâle. Sur les feuilles altérées. Fréquent. C'est le *Rouge du Rosier* des jardiniers.

Ces deux espèces de rouilles sont des plus communes et des plus dangereuses pour les Rosiers; elles couvrent souvent toutes leurs feuilles. Le moyen le plus efficace de préserver ces arbrisseaux de cette espèce de contagion, est de retrancher soigneusement toutes les branches qui en sont infectées et de les brûler; quelquefois même sur les Rosiers francs de pied, il faut rajeunir toutes les tiges en les coupant jusqu'au rez de terre.

Phragmidium incrassatum, Link. (*Puccinia rosæ*). Petits groupes noirs, pédicellés, épaissis à la base. Sous les feuilles malades. Commun. C'est le *Noir* de quelques jardiniers.

LYCOPERDACÉES.

Xyloma Rosæ, Decand. Pustules d'un gris noirâtre. Sur l'écorce.

Erysiphe pannosa, Link. Filaments blancs, nombreux, mêlés. Sur les pousses, les feuilles et les rameaux. C'est le *Blanc* ou le *Meunier* des jardiniers. Les jeunes Rosiers de semis n'ont pas de fléau plus redoutable.

HYPOXYLÉES.

Cytispora leucosperma, Fries. Petits points blancs, ronds, cirrhifères. Sur les rameaux malades.

Hysterium foliicolum, Fries. Petits points noirs, ovales, avec un sillon au milieu. Sur les deux côtés des feuilles malades.

Sphœria clypeata, Nées. Tubercules noirs, luisants. Sous l'épiderme des Rosiers malades.

Sphœria sepincola, Fries. Tubercules d'un noir mat, sous l'épiderme des feuilles malades.

LYCHÉNÉES.

Physicia ciliaris, Decand. et *Parmelia candelaris*, Fries. Des traces sur le bois des vieux Rosiers mourants.

Un assez grands nombre d'insectes vivent aux dépens des Rosiers, et leur font plus ou moins de tort. Ceux qu'on n'y trouve qu'à l'état d'insectes parfaits ne leur font, en général, que peu ou même point du tout de mal. Les plus nuisibles à ces arbustes, sont principalement ceux dont les larves vivent aux dépens de leurs feuilles, de la moelle de leurs tiges et de leurs rameaux, ou qui s'attachent à l'écorce tendre et encore herbacée de leurs jeunes pousses pour en sucer la sève. L'histoire de la plupart de ces insectes est encore très-peu connue. La classification et la connaissance des caractères sont les parties les plus avancées de l'entomologie, mais

on manque en général de bonnes observations sur les habitudes et sur la manière de vivre, surtout à l'état de larves, des petits animaux qui composent cette classe. Il serait à désirer que les amateurs d'agriculture et d'horticulture voulussent bien consacrer leurs loisirs à en faire le sujet de leurs études, ainsi que vient de le faire M. le docteur Mérat pour une espèce de Tenthrède qu'il a nommée *Tenthredo excavator*, ce qui l'a mis à même de composer une notice curieuse sur les habitudes de cet insecte, notice qu'il a bien voulu me communiquer et que je me fais un plaisir de publier ici dans son entier.

Le défaut de renseignements suffisants ne me permettant pas de faire connaître avec tous les détails qui seraient à désirer l'histoire des différents insectes qui vivent sur les Rosiers, je me vois forcé de ne présenter ici, jusqu'à un certain point, qu'une simple liste des principaux.

N° 1. Le Scarabée doré, *Scarabæus auratus*, Lin., *Cetonia aurata* des auteurs modernes, vulgairement éméraudine, mouche-verte. Ce coléoptère se trouve fréquemment dans les fleurs des Rosiers, il ne leur nuit nullement, il ne fait que sucer le miel qui se trouve dans les nectaires.

N° 2. Le Hanneton commun, *Melolontha vulgaris*, Fab. Se trouve quelquefois sur les feuilles des Rosiers, mais le plus souvent sur celles d'un grand nombre d'autres végétaux.

N° 3. La Chrysomèle à deux points, *Chrysomela bipunctata*, Lin. Coléoptère du genre *Cryptocephalus* de Geoffroy, qui ne fréquente les Rosiers que par hasard et ne leur fait aucun mal.

N° 4. Le Bupreste manca, *Buprestis manca*, Lin. C'est aussi un coléoptère qu'on ne trouve qu'accidentellement sur les Rosiers.

N° 5. La Cigale écumeuse, *Cicada spumaria*, Lin., *Aphrophora spumaria*, Germar. Se rencontre sur divers végétaux et non exclusivement sur les Rosiers.

N° 6. La Cigale de la Rose, *Cicada Rosæ*. *Jassus Rosæ*, Fab. Cet insecte vit sous ses trois états sur les Rosiers, auxquels il doit faire du tort en suçant leurs jeunes tiges.

N° 7. Le Puceron du Rosier, *Aphis Rosæ*, Lin. Les Pucerons sont un des fléaux des Rosiers, par la facilité avec laquelle ils se reproduisent : plusieurs générations consécutives pouvant avoir lieu sans que les femelles aient besoin d'être fécondées de nouveau. La multiplication facile et instantanée de ces insectes est cause que quelquefois les feuilles, les jeunes pousses et les boutons des fleurs en sont entièrement couverts. Les Pucerons vivent de la sève des Rosiers, qu'ils sucent. Sous ce rapport ils sont très-nuisibles à ces arbustes, ils peuvent même les faire périr quand ils sont trop nombreux ; sans compter que leur présence salit toutes les parties sur lesquelles on les trouve en grande quantité.

L'espèce la plus commune est d'un vert clair ; mais j'en ai observé une autre ou au moins une variété, qui est d'un jaune sale. Les petits oiseaux qui vivent d'insectes font une grande consommation de Pucerons, et ceux-ci ont de plus, pour ennemis, plusieurs petits hyménoptères des genres *Chalcis* et *Cynips*, et surtout les larves des Coccinelles et des Hémérobes. Celles de l'*Hemerobius persa*, Lin., ont même reçu, de Réaumur et de Geoffroy, les noms de *Lions des Pucerons*. Elles consomment chaque jour un grand nombre de ces petits insectes, dont elles sucent la substance ; et, après les avoir vidés, elles attachent leur peau sur leur dos, afin de se cacher par cet amas de dépouilles aux yeux de ceux qui doivent encore devenir leurs victimes.

N° 8. Le Grand-Paon, *Phalæna pavonia*, Lin. L'énorme chenille de ce grand papillon peut se trouver accidentellement sur les feuilles des Rosiers, mais elle vit le plus souvent sur celles des pommiers, des amandiers, etc.

N° 9. La *Phalæna libatrix*, Lin. ; *Gonoptera libatrix*, Boisduval. Sa chenille se trouve accidentellement sur les feuilles des Rosiers.

N° 10. La *Phalæna fimbria*, Lin.; *Noctua fimbria*, Boisduval. Sa chenille ne se trouve que par hasard sur les Rosiers.

N° 11. La *Phalæna betularia*, Lin., même observation

N° 12. La *Phalæna rosana*, Lin. Sa chenille ronge et roule les feuilles des Rosiers.

N° 13. Les larves de la *Phalæna forskaleana*, Lin., et de la *Phalæna cynosbatella*, Lin., font la même chose.

N° 14. *Cynips Rosæ*, Lin., Cynips du Bédéguar. La femelle perce l'épiderme des rameaux des Rosiers avec une sorte de tarière placée à l'extrémité de son *oviductus*, pour déposer ses œufs sous leur écorce. Cette piqûre produit cette sorte d'excroissance chevelue et comme mousseuse qu'on trouve sur les Rosiers et sur les Églantiers. Les larves vivent réunies plusieurs ensemble dans l'intérieur; elles y creusent des cellules arrondies, où elles passent l'hiver sous la forme de chrysalides. Les bédéguars étaient autrefois employés en médecine comme astringents.

N° 15. Le Cynips sans queue est le mâle du précédent.

Le Cynips de la Rose sans galle est une espèce encore indéterminée et parasite du vrai Cynips.

N° 16. Le *Tenthredo Rosæ*, Lin. (1); *Hylotoma* des auteurs modernes. Sa larve est très-nuisible aux Rosiers.

(1) En général, les tenthrèdes sont les insectes qui font le plus de mal aux Rosiers; après avoir vécu à l'état de larves sur les feuilles ou dans les rameaux des Rosiers et des autres végétaux, ils vont se cacher dans la terre pour y subir leurs métamorphoses. Les insectes parfaits ne sortent que l'année suivante. Quelquefois il y a deux générations.

N° 17. La *Tenthredo pavida*, Lin. La larve de cette Tenthrède fait aussi beaucoup de tort aux Rosiers.

N° 18. La *Tenthredo ustulata*, Lin.; Vraie-Tenthrède. Il n'est pas certain qu'elle soit nuisible aux Rosiers.

N° 19. La *Tenthredo cincta*, Lin. La larve se trouve en automne sur les feuilles des Rosiers, et elle perce leurs tiges.

N° 20. La *Tenthredo annulata*, Lin. La larve se rencontre sur les feuilles des Rosiers.

N° 21. La *Tenthredo* (*Selandria*) *excavator*, Mérat (1).

N° 22. La *Tenthredo cynosbati*, Lin.; *Lyda cynosbat*, Saint-Fargeau. Sa larve ronge les feuilles des Rosiers.

N° 23. L'Ichneumon du bédéguar de quelques auteurs est le même insecte que le n° 14. Le Diplolèpe du bédéguar de Geoffroy est encore un double emploi du même.

N° 24. Le Diplolèpe du bédéguar à galle lisse de Geoffroy, est probablement une autre espèce non encore distinguée. On devra l'étudier de nouveau sur le vivant.

N° 25. L'*Apis mellifica*, Lin., l'Abeille à miel. Cette espèce, de même que plusieurs autres de cette famille, se trouve fréquemment sur les fleurs des Roses de toute sorte, soit pour sucer avec leur

(1) Voyez la Notice à la fin de ce chapitre.

trompe la substance mielleuse recelée dans les nectaires, soit pour ramasser avec leurs pattes le pollen des étamines qui leur sert à fabriquer la cire.

N° 26. La *Musca pellucens*, Lin. Geoffroy dit q e cette mouche vit sur les Rosiers.

N° 27. La *Musca nigra*, Lin. Selon Geoffroy, cette espèce vit avec la précédente.

N° 28. L'*Acarus croceus*, Lin.; il suce probablement les tiges des Rosiers. Linné dit qu'il habite la Rose monstrueuse.

N° 29. M. le docteur Mérat vient de découvrir une espèce de Cochenille sur l'écorce des Rosiers; elle a son écaille blanche, très-mince, irrégulière et agglomérée de manière à couvrir la partie qu'elle attaque, surtout vers le sommet des tiges. Il n'a pas encore pu distinguer assez nettement cet insecte pour le décrire, mais il poursuit ses recherches à ce sujet. M. Guérin-Menneville croit cette espèce nouvelle, et M. Mérat propose de la nommer *Coccus Rosæ*. Elle pourrait faire périr les Rosiers sur lesquels elle serait trop abondante. Le remède qu'il emploie pour la détruire est facile, il lui suffit de racler les écailles qu'elle produit avec le dos de la serpette. Il ne faut pas la confondre avec le Blanc du Rosier, cryptogame qui attaque surtout les jeunes pousses.

Je n'ai donné ici que l'énumération de la plus petite partie des insectes qui vivent sur les Rosiers, mais il paraît qu'un beaucoup plus grand nombre

se nourrissent à leurs dépens, surtout quand ils sont encore à l'état de larves. Pour donner une idée de ce que des recherches suivies avec soin pourraient faire connaître à ce sujet, je dirai que, dans les premiers jours du mois de mai de cette année, j'ai trouvé, en moins d'une heure et seulement sur les feuilles de deux espèces de Rosiers, six sortes de petites chenilles, toutes différentes les unes des autres par le nombre de leurs pattes, par la couleur de leur tête et celle de leur corps, ou par les lignes ou les points dont elles étaient marquées. Toutes avaient d'ailleurs les mêmes habitudes. Elles vivaient entre une ou deux folioles qu'elles avaient repliées en les fixant par des fils de leur soie. Ainsi enveloppées et à l'abri, elles mangent la substance des feuilles jusqu'à ce que l'ayant consommée en entier, ou au moins en partie, elles changent de place pour aller s'établir sur une autre feuille dont elles s'enveloppent et qu'elles mangent de la même manière. Les Rosiers attaqués par ces sortes de chenilles se reconnaissent à leurs feuilles chiffonnées, à moitié rongées, et plus ou moins couvertes de soie.

Mais à quelles espèces d'insectes appartiennent ces différentes chenilles? C'est ce qu'il ne me paraît pas facile de reconnaître; car toutes celles que j'ai recueillies jusqu'à présent vivent isolées, chacune dans sa foliole, et paraissent avoir de la répugnance à être élevées autrement qu'en liberté sur les Rosiers mêmes, quoiqu'en les recueillant on leur four-

nisse en abondance de nouvelles feuilles fraîches. Comment donc parvenir à amener ces chenilles jusqu'au moment où elles doivent se changer en chrysalides, et enfin devenir des insectes parfaits?

DESTRUCTION

DES ROSES NAISSANTES

PAR LA LARVE

D'UN INSECTE TÉTRAPTÈRE

DE L'ANCIEN GENRE *TENTHREDO* (1),

PAR M. LE DOCTEUR MÉRAT.

La maladie des Rosiers que je vais faire connaître n'est décrite nulle part; à peine en trouve-t-on quelques traces dans les auteurs, bien que connue, par ses ravages, des jardiniers instruits et de quelques amateurs de Roses. Ce que je vais en dire est le résultat des observations que j'ai faites depuis quatre ans dans mon propre jardin.

(1) J'ai publié en 1840, dans les *Annales de la Société d'horticulture*, tome XXVII, p. 75, cahier d'août, une première Notice sur la maladie qui fait le sujet de celle-ci, qui peut être regardée comme la deuxième que j'annonçais à cette époque. Seulement, au lieu de traiter des divers dégâts causés sur les Rosiers par d'autres insectes analogues, comme je le promettais, je me borne dans ce qui va suivre à compléter et à rectifier mes idées d'alors sur les ravages de la mouche à scie dans les pousses des feuilles des Rosiers. Mon premier travail était intitulé : *Notice sur les ravages que fait dans les rameaux les plus tendres des Rosiers une fausse chenille*, etc.

Au mois d'avril, parfois dès les premiers jours, si la température s'élève à 12 ou 15 degrés Réaumur, des insectes, qu'on prendrait pour des mouches, voltigent en grand nombre autour des Rosiers qui donnent alors leurs premières pousses; ils se posent sur les feuilles naissantes, font une ouverture à l'aisselle de l'une d'elles, à l'aide d'une sorte de scie (ce qui les a fait appeler *Mouches à scie*), que les femelles font sortir de l'extrémité de leur abdomen, et y déposent un œuf ou plus probablement un petit ver vivant (ainsi que le fait la mouche carnivore). A peine cela est-il accompli qu'on voit cette larve, presque imperceptible d'abord, creuser un trou, s'y loger, pousser de haut en bas, dans le support de la Rose à naître, un petit canal, qu'elle augmente en le grossissant en longueur et en largeur, puis en ressortir à l'aide d'une autre ouverture qu'elle pratique à la partie inférieure de ce conduit.

L'apparition des mouches à scie n'a pas lieu chaque année à la même époque; elle coïncide toujours avec le premier développement des Rosiers; on comprend que s'il avait lieu avant cette apparition, ces mouches périraient faute de nourriture, sans pouvoir donner de postérité, ce qui est contre l'ordre naturel; si le développement était trop avancé, l'insecte, qui est très-faible, ne pourrait plus percer les pousses devenues trop consistantes, et sa reproduction ne pourrait encore avoir lieu.

Voici la date de cinq apparitions de ces insectes: En 1840, elle eut lieu le 5 mai; en 1841, le 25 avril; en 1842, le 15 avril; en 1843, le 3 avril. Il faut noter, pour cette dernière et précoce apparition, que depuis 15 jours il faisait un temps d'été, ce qui l'a avancée de 15 jours environ; en 1844, le 20 avril.

C'est à l'aisselle des petites feuilles et des bractées qui se voient sur la pousse qui va donner naissance à des Roses, qu'a lieu la piqûre de l'insecte. Ce support est plus succu-

lent; plus considérable que celui qui ne portera que des feuilles, ce qui explique pourquoi il est attaqué de préférence par l'animal, quoique l'autre n'en soit pas exempt. Le produit de la ponte est niché dans l'angle ou creux que forment ces folioles avec ce qui deviendra le support des fleurs ou des feuilles, concavité qui y accumule la chaleur solaire; de là il creuse le canal qui va le contenir et dont la pulpe, tendre alors, qu'il en déplace, lui sert d'aliment, à la manière de beaucoup d'autres insectes.

Cette fausse chenille, comme l'appellent les naturalistes (qui ne regardent comme vraies que celles qui naissent des papillons, qui ont cinq ou six yeux de chaque côté de la tête, etc.), s'allonge en grossissant pendant environ 12 ou 15 jours. D'abord imperceptible, ce *rodophage* finit par acquérir 3 à 6 lignes de longueur sur une demie et plus d'épaisseur; primitivement de couleur étiolée, il devient ensuite vert comme les feuilles du Rosier, et forme une de ces harmonies de la nature si agréablement décrites par Bernardin de Saint-Pierre. Son corps est lisse, à peu près transparent, cylindrique; sa tête est globuleuse, brillante, marquée de chaque côté d'un œil noir, semblable à une petite tache, et d'une bouche transversale rougeâtre avec un point plus coloré à chaque commissure. Le dessous de son corps présente six pattes antérieures, puis neuf rides, garnies chacune de deux mamelons, qui paraissent des pattes adjonctives ou postérieures. Si l'on regarde ce petit animal à contre-jour, on voit dans la longueur de son corps une ligne colorée qui es le gros intestin, renfermant les fèces, dont il ne se débarrasse sans doute que le moins fréquemment possible, à cause de la difficulté qu'il éprouve pour leur expulsion, étant obligé, ainsi que je le dirai, à un manége particulier pour y parvenir. On trouve parfois deux vers dans le même canal, ce qui dépend de ce que deux mouches à scie l'ont

attaqué à des points différents et se sont rencontrées dans la galerie ; alors ils sont chétifs et ne tardent pas à périr ; mais cette circonstance est rare. D'autres fois, quoiqu'il n'y ait qu'une seule larve, on la trouve morte, parce qu'elle n'a pu percer le canal pour sortir, ayant trouvé son tissu trop dur par suite de la nature compacte du Rosier ou de la consistance qu'il a prise depuis que l'animal y a pénétré ; peut-être cela tient-il aussi à ce que celui-ci y est devenu malade, etc. La durée ordinaire du séjour de cette larve, de l'entrée à la sortie, est de 12 à 15 jours, pendant lesquels elle vit à l'abri des rayons solaires ou du froid, fort douillettement dans un asile flexible, dont la pulpe tendre la nourrit.

Le canal creusé par le ver dans l'épaisseur du support est long de 18 lignes à 2 pouces ; il a ses parois lisses en dedans et est moulé en quelque sorte sur la fausse chenille, de sorte qu'elle ne peut s'y retourner. On sent, en pressant ces pédoncules entre les doigts, qu'ils sont fistuleux, et leur volume est réellement plus fort que celui des supports qui ne servent pas de repaire à ces animaux destructeurs.

Le résidu excrémentitiel de cette larve est porté par elle à l'orifice du trou d'ouverture où elle remonte à reculons de bas en haut, puisqu'elle ne peut se retourner dans sa galerie ; il consiste en petits cylindres un peu courbes. Elle l'amoncèle là en un petit tas roussâtre, puis presque noirâtre, qu'on aperçoit à l'œil nu, et qui décèle, à l'observateur un peu attentionné, cet ennemi de la plus belle de nos fleurs ; à mesure qu'elle prend plus de développement, les dernières déjections repoussent au dehors les plus anciennes, et le petit tas roussâtre devient plus visible à l'œil.

Le trou par lequel les vers sortent est proportionné à leur grosseur ; il est ordinairement placé à la partie inférieure du conduit, mais parfois on le voit au-dessus de son

plancher inférieur, quelquefois même au milieu du canal, probablement parce qu'à la base l'animal a trouvé la paroi plus épaisse, plus dure, et plus résistante sans doute, qu'au lieu qu'il a choisi pour son évasion. Quand on voit ce trou on peut assurer qu'il est délogé, à moins qu'il n'y en ait deux dedans, comme il arrive quelquefois. Dans quelques occasions j'ai vu le canal très-court, parce que la larve n'avait pu le creuser davantage, aussi était-elle chétive.

Cette larve sort, comme je viens de le dire, du canal où elle s'est nourrie et accrue, mais il m'a été impossible, sauf une seule fois, de la saisir sur le fait de sa sortie, parce que sans doute elle ne se fait que la nuit. Lorsque j'eus l'occasion d'en être témoin, elle se laissait couler à terre à l'aide d'un fil qu'elle sécrétait; malheureusement je la pris et la mis sous un verre avec des feuilles de Rosier, ce qui fut un autre tort, car, arrivée à cette époque de croissance complète, elle ne mange plus, et dans aucune occasion elle ne se nourrit de feuilles de Rosier. Il eût fallu la laisser couler complétement à terre, où probablement elle se serait enfoncée en s'entourant d'un réseau soyeux ou coque, comme elle le fit sous le verre, et s'y serait transformée en nymphe ou chrysalide pour ressortir insecte parfait au printemps suivant. J'aurais pu encore la recueillir et la placer dans du sable fin ou de la sciure de bois tenue dans un lieu frais jusqu'à sa métamorphose. C'est une expérience que je recommande aux amateurs d'horticulture, et qui exige beaucoup d'attention. C'est le seul moyen qu'on ait de s'assurer de l'insecte véritable qui produit la larve destructrice des Roses.

Dans mon premier travail, j'avais attribué cette larve à un insecte tétraptère du genre *Tenthredo*, et je l'avais appelé *Tenthredo excavator*, que je croyais nouveau. Depuis j'ai reconnu : 1° que non-seulement cette espèce n'était pas nou-

velle, mais de plus qu'il était douteux qu'elle fût la mère de cette larve ; 2° que cette *mouche rousse*, comme l'appellent les jardiniers (et sous ce nom ils en confondent plusieurs espèces différentes), est le *Tenthredo rosæ*, Panz. (1) ; 3° que ce n'est pas en creusant des conduits dans le pédoncule des Roses qu'elle leur nuit, mais qu'il est à croire que c'est elle qui perce la rose en gros boutons, et détruit ainsi le sommet de cette fleur, qui se fane et est dé-

(1) Plus de 60 espèces de l'ancien genre *Tenthredo* vivent aux dépens des différentes parties du Rosier, feuilles, fleurs, fruits, écorce, etc. Mais la larve de la mouche à scie, dont je fais connaître les ravages, y est pour plus des trois quarts, et est conséquemment celle qu'il importe le plus de signaler.

Réaumur parle dans ses *Mémoires* d'une fausse chenille (tome V, p. 98), qui perce les Rosiers en flûte, et il en figure la larve (pl. X), ainsi que les rameaux altérés (même planche, f. I et II). Ce n'est pas ainsi que les ravages de mon insecte se montrent, et il est probable, comme le pense M. de Saint-Fargeau, qu'il s'agit d'une autre espèce

Réaumur (*Mém.*, V, 102) parle aussi d'une fausse chenille qu'il appelle *chenille bizarre*, à cause de son extrémité postérieure qu'elle relève en forme de serpent ; elle ronge les feuilles du Rosier dans les mois de juin, juillet et août. Il figure cette larve, pl. XIV, f. I, II et III, et la mouche ou tenthredinée qui la produit, même planche, f. X ; on l'observe en fort grand nombre à cette époque de l'année, surtout dans les étés humides. Les Rosiers de pleine terre sont parfois dépouillés par elle de toutes leurs feuilles, dont il ne reste que le réseau ; or, cette larve, qui est rarement unique sur une feuille, les ronge par les côtés et non par le dessus.

Une autre larve, signalée encore par le même naturaliste, pl. XII, f. XX, XXI, ronge le dessous des feuilles des Rosiers ; elle est bien plus petite. Voilà les quatre mouches à scie, les deux dont je parle ici et les deux signalées dans le texte, dont les larves font le plus de dégâts sur les Rosiers ; les premières du moins ne nuisent qu'aux feuilles.

Les vers qu'on trouve dans les fruits, les légumes, sont presque toujours des larves de tenthredinées.

truite en partie tandis que son pédoncule resté ferme ; aussi ne gâte-t-elle que la Rose, qu'elle perfore, et même parfois que sa partie supérieure. On trouve en ouvrant ces fleurs altérées des vers plus gros que ceux qui creusent les pédoncules et qui résultent des œufs qu'elle y pond. En général, les larves des mouches à scie sont bien plus volumineuses que ne le ferait supposer l'insecte même, comme on peut le voir aux figures des uns et des autres qu'en a données Réaumur.

Comme je n'ai pas une certitude mathématique au sujet de cette larve, je recommande l'étude des mœurs de cette mouche rousse, dont je vais d'ailleurs donner la description afin qu'on puisse la reconnaître ; je ferai ensuite celle d'une autre tenthredinée à pattes blanches, soupçonnée avec plus de raison d'être productrice de la larve excavatrice des supports de la Rose.

La *Mouche rousse* des jardiniers, *Tenthredo rosæ*, Panz., *Hylotoma rosæ*, Fab., est un insecte tétraptère qui a pour caractères génériques d'avoir une seule cellule radiale et quatre cubitales à chaque aile supérieure, et des antennes un peu en masse ; elle est rousse dans la plus grande partie de son corps, sauf la tête, la partie supérieure du thorax, le point marginal des ailes supérieures, et les cercles des tarses, qui sont noirs ; elle a trois lignes et demie à quatre lignes de long sur une de large. Les antennes sont unies et n'ont pas d'articles distincts ; celles des mâles sont finement ciliées ; les ailes sont transparentes, fines comme la pelure d'oignon, réticulées par des lignes plus épaisses ; deux ailes sont plus près de la tête et sont dites supérieures, et deux plus éloignées appelées inférieures, toutes sont toujours un peu plissées ; la tête est quadrilatère, allongée ; les yeux sont allongés, blanchâtres ; l'abdomen semble se confondre avec le thorax, dont l'écusson noir, cordiforme, bombé, tranche en

dessus avec la couleur jaune du reste; cet abdomen a neuf anneaux distincts, et est un peu comprimé de bas en haut; l'extrémité postérieure est obtuse, fendue en dessous longitudinalement pour la sortie de la scie dans les femelles, en travers et béante dans les mâles; les pattes au nombre de six, comme dans tous les vrais insectes, ont deux épines à la première articulation du tarse, et des cercles noirs à toutes, la dernière a deux petites griffes, outre la pelote.

Cette mouche parfaitement glabre a le vol lourd, et se prend avec assez de facilité avec les doigts sur les feuilles épanouies des Rosiers, où elle se pose à toutes les heures du jour, depuis mai jusqu'au mois d'août; son apparition est plus tardive d'une quinzaine de jours au moins, que celle de la mouche à pattes blanches, mais elle n'est plus aussi nombreuse vers la fin de la saison, où l'on n'en voit plus que des individus isolés (1).

La *Mouche à pattes blanches* rentre dans l'ancien genre *Tenthredo* des auteurs et de M. de Saint-Fargeau (2) en particulier, et dans le genre *Selandria* des modernes. Son abondance à l'époque où les Rosiers sont attaqués et la cessation de cette maladie à sa disparition, font soupçonner avec quelque probabilité qu'elle leur est due. Ce genre est caractérisé par deux cellules radiales et quatre cubitales, inégales, aux ailes supérieures, et des antennes articulées, amincies à leur extrémité. Elle est noire partout sauf les pattes, qui sont d'un blanc pâle; elle a une ligne un quart de long sur

(1) M. le professeur Duméril m'a dit, le 29 août 1843, avoir vu pondre la mouche rousse le long de la tige des Rosiers, fait qui déciderait péremptoirement que cette espèce n'est pas celle qui produit la larve dévastatrice des supports des Roses. C'est en juin, juillet et août, qu'elle perce les Roses, surtout celles sur tige.

(2) *Monographia Tenthredinetarum synonymia extricata*, Parisiis, 1823, in-8°. *Auctore :* Amédée Le Peletier de Saint-Fargeau.

un quart de ligne de large ; les antennes ont neuf articles peu saillants et elles sont un peu amincies du bout ; les ailes sont transparentes, très-minces, à nervures brunes, un peu plissées, complétement repliées toutes les quatre l'une sur l'autre s'il fait froid, par un retour de basse température, fort variable à cette époque de l'année. Le froid ne les tue pas toujours, puisque le 17 avril 1842 il avait gelé à deux degrés Réaumur, et néanmoins le 21 je tirai un petit ver de l'aisselle du feuillage d'un de mes Rosiers. Les ailes supérieures sont plus rapprochées de la tête, qui est quadrilatère, avec un gros œil plus pâle de chaque côté. Les femelles ont l'abdomen terminé par une pointe d'où sort la scie, tandis qu'il est obtus dans les mâles ; elles ont une petite plaque blanche de chaque côté sur les épaules à la naissance de l'antenne. Les pattes sont de couleur blanchâtre, à l'exception, dans quelques individus, de la moitié de la cuisse la plus rapprochée de l'abdomen, qui est noire, ce qui paraît constituer une variété de cet insecte (1). Dans cette espèce, comme dans la *Mouche rousse*, on prend dix femelles contre un mâle, et celle à pattes blanches est vingt fois plus nombreuse et deux fois moins volumineuse que la rousse. Elle naît, comme je l'ai dit, en avril, pour cesser de se montrer environ un mois après ; il paraît qu'il n'éclôt plus de cette mouche, qui est parfaitement glabre, après ce laps de temps, du moins on n'en observe plus, tandis qu'on rencon-

(1) Ces individus à pattes, dont la cuisse est à moitié noire, paraissent constituer le *Tenthredo morio* de M. de Saint-Fargeau (*Monogr.* p. 105), *Selandria* (*Tenthredo*) *albipes* (*Gmel.*); mais comme il ne dit pas que les femelles de son espèce aient les épaules (plaques) blanches, il en résulte qu'elle n'est pas la mienne, qui en diffère par ce remarquable caractère; tandis que la couleur noire des cuisses, dans quelques individus, ne forme qu'une simple variété, car on passe par degrés du blanc complet à une couleur noire à des degrés différents.

tre la *Mouche rousse* une grande partie de l'été. Dans les matinées chaudes et dans certaines localités on voit la mouche à pattes blanches former des tourbillons autour des Rosiers ; sa petitesse et son agilité la rendent difficile à prendre autrement qu'au filet.

Je n'ai jamais pu observer son accouplement (une seule fois j'ai vu celui de la mouche rousse, qui a lieu *more canino*), j'en ai rencontré par fois de mortes dans les aisselles des feuilles, après la ponte sans doute.

M. Guérin Menneville, à qui j'ai remis de cette mouche à pattes blanches, la croit une espèce nouvelle (1), distincte du *Selandria albipes* (ou *Tenthredo morio*) et du *S. pallescens* de Gmelin; il voulait l'appeler *Selandria Meratii*, mais je préfère lui rapporter le nom d'*excavator* que j'avais appliqué dans ma première notice, ainsi que je l'ai dit plus haut, à la *mouche rousse* ; la désigner sous ce nom, devenu vacant, et l'appeler *Selandria excavator*, qui donne parfaitement l'idée de la manière dont la larve de cette mouche à scie détruit les Roses.

Quelle que soit l'espèce de mouche à scie qui produise le ver excavateur, point sur lequel la science n'est pas encore en mesure de prononcer avec une entière assurance, les ravages qu'il produit sont immenses, et aujourd'hui très-connus. Suivant que les jardins sont plus exposés au soleil, plus aérés, moins couverts, les Rosiers sont moins dévastés par cette larve. A Paris, la plupart de ceux attenant les maisons particulières en sont grandement atteints, et le mien est dans ce cas. Parmi ceux des monuments de la capitale, le Jardin-des-Plantes est celui où l'on remarque le plus de dommage, puis viennent le Luxembourg, le Palais-Royal; les Tuileries en

(1) Ce savant entomologiste doit la figurer ainsi que la larve destructrice dans le *Magazin de zoologie* pour 1844, dont il est le directeur.

ont fort peu. Dans ces grands établissements on y fait peu ou point d'attention, tant ils sont proportionnellement peu maltraités.

Notre fausse chenille attaque surtout le Rosier des quatre saisons; la Cent-feuilles, dont les pousses sont grosses et tendres; le Pompon, etc.; ceux plus tardifs, comme la Rose de Provins, celle de Francfort, etc., y sont moins sujets. Les Rosiers sur tiges, surtout les Bengales, si abondants aujourd'hui dans les jardins, résistent mieux au dégât de ces larves, soit que leur tissu soit plus dur, soit qu'ils poussent plus tardivement. Le Rosier mousseux, le Rosier spinosissime ou pimprenelle en sont rarement atteints, parce que la mouche ne peut facilement se placer pour introduire sa scie. Il en est de même des pousses de Rosiers trop garnies de pucerons, et par la même cause. Il est vrai que dans ce dernier cas l'arbuste n'y gagne guère, car ces petits animaux font aussi périr à leur manière les Roses sur le pédoncule desquelles ils s'amoncèlent.

Comme cette larve ne se voit guère que pendant un mois, il se trouve que les Roses remontantes n'en sont point atteintes; ainsi on a les secondes pousses de la Rose des quatre saisons, tandis que la Cent-feuilles ne remontant pas, n'a pas le même avantage. Il en est ainsi des Rosiers sur tiges, dont les espèces remontantes sont toujours préservées de sa dent meurtrière.

Le dégât consiste, ainsi que je l'ai dit, dans la destruction de la partie centrale des jeunes pousses des Rosiers, ce qui les prive des organes propres à leur accroissement. On voit que l'ennemi fait ses ravages lorsque ces pousses se flétrissent et sont penchées vers la terre. J'ai parfois observé la totalité d'un Rosier être dans ce cas. Plus des trois quarts des pousses de ceux de pleine terre de mon jardin sont ainsi détruites depuis quatre ans, sans qu'aucun des moyens dont

j'ai pu faire usage pour les en garantir ait pu les y soustraire.

Voici d'ailleurs la série de ceux que j'ai mis en usage dans l'espoir de remédier à ce désastre; d'abord j'ai pensé à détruire les nymphes ou chrysalides avant leur éclosion, et pour cela : 1° j'ai gratté, frotté, brossé, lavé, etc., les tiges de mes arbustes, dans la croyance où sont quelques auteurs que les mouches à scie déposent leurs œufs dans les rides ou les gerçures de l'écorce, comme le font naturellement quelques espèces de tenthrède, et cela sans succès; effectivement toutes mes recherches avec une loupe n'ont pu me faire découvrir un seul œuf sur l'écorce des Rosiers; 2° j'ai coupé rez-terre à l'arrière-saison ces mêmes tiges dans la même idée, et toujours les animaux dévastateurs sont venus excaver les pédoncules de mes fleurs; 3° j'ai labouré, bêché, retourné la terre du pied de mes Rosiers avant l'éclosion des nymphes de la mouche à scie, dans l'espoir qu'elles s'y nichent, puisque le ver se laisse couler du Rosier à son pied, de les tuer par ce remuement perturbateur, mais toujours inutilement; 4° j'ai placé au pied des Rosiers du charbon animal, substance amère et composée de débris rudes et piquants, dans le même espoir, mais sans le moindre résultat avantageux.

Toutes ces tentatives de destruction sont d'ailleurs inutiles, lorsque la mouche est éclose et qu'elle en est à déposer sa larve dans les jeunes pousses; alors c'est celle-ci qu'il faut chercher à détruire. Aussitôt qu'on s'aperçoit, en avril, que la température dépasse 12 à 15 degrés et que les Rosiers émettent de jeunes pousses, il faut surveiller ses arbrisseaux et les examiner avec soin; on voit, si l'on a de bons yeux, et les myopes sont ici nos maîtres, ou à l'aide d'une loupe, les petites piqûres produites par la scie de la mouche à l'aisselle des feuilles, et si l'on est assez heureux pour apercevoir le petit vermisseau on le tire avec une ai-

guille longue et fine, ou tout simplement avec une épingle. On ne l'aperçoit parfois que lorsqu'il a déjà un peu creusé le faible pédoncule; il est encore temps de l'en extraire par le même procédé; j'ai même fait monter sur un petit manche une longue aiguille pour faciliter l'extraction du ver à cette époque de sa naissance. Le plus ordinairement on ne reconnaît la présence de la larve que par l'apparition du petit tas de poussière rousse qui se voit à l'orifice de l'ouverture par laquelle elle s'est introduite; on peut alors porter la pointe de l'aiguille à travers le pédoncule creusé, ce qui la tue sans nuire à celui-ci, surtout si l'aiguille est très-fine, et si le ravage n'est pas encore grand. On peut se contenter de presser entre les doigts ce pédoncule, ce qui écrase le petit animal; mais il ne faut pas trop presser, car on tuerait en même temps le rameau attaqué. Le moindre attouchement détruit ce faible ver; mais si le mal est considérable, ce qui se reconnaît à la flétrissure du rameau, alors il n'y a plus de remède, il faut le séparer de l'arbrisseau, surtout si l'animal est encore dans son intérieur, ce que l'on reconnaît à l'absence du trou de sortie; mais ordinairement lorsque le désordre est aussi avancé il est déjà dehors. Enfin on peut chercher à durcir les pédoncules des Rosiers, en les traversant avec une aiguille avant que le ver y pénètre; il en résulte une cicatrice qui fait obstacle au fouissement de cet hôte incommode, et peut l'arrêter dans son trajet destructeur.

Malgré le peu d'efficacité des moyens que l'on possède pour y arriver, on doit pourtant chercher à détruire aussi l'insecte à l'état parfait. Le plus simple consiste à lui faire à outrance une chasse au filet; on en prend une centaine par jour si l'on met un peu de persévérance dans ses poursuites. J'ai pensé encore à empêcher la mouche à scie d'arriver au Rosier, en entourant d'une gaze la tête de l'arbrisseau: malgré toutes les précautions prises, je n'ai pu faire qu'il n'y en

arrivât pas quelques individus; peut-être parce que je m'y étais pris trop tard, quoique ordinairement j'aie placé la gaze avant le développement des pousses. D'autres fois, en m'y prenant de très-bonne heure, je préservais mes Rosiers de la mouche à scie, mais je les tuais dans ce cas par le défaut d'air, car on ne saurait croire combien un si faible réseau l'empêche d'arriver ou du moins de circuler; ce dont on a la preuve par l'étiolement des feuilles, à mesure qu'elles se développent; outre que d'autres larves, comme des chenilles surtout, se réfugient abondamment dans les parties renfermées. On ne peut même faire cet essai que sur les Rosiers à tige; car ceux en buisson ayant toujours beaucoup de branches, leur séquestration complète est presque impossible. Je dirai encore ici qu'ayant mis de la gaze autour des Rosiers où la larve de la mouche à scie existait déjà, celles-ci sont toutes sorties de leur canal et se sont échappées sans que j'aie pu en saisir une seule, et voir même par où elles avaient déguerpi.

Pour arriver au même but, d'éloigner la mouche du Rosier, j'ai enduit d'huile avec un petit pinceau les jeunes pousses de cet arbrisseau; j'ai eu alors un autre résultat, je n'ai pas eu de larves, mais j'ai tué la végétation de mes Rosiers. Je dois avouer pourtant que j'ai peu insisté sur les expériences de ce genre; on doit donc les répéter et varier le liquide dont on enduira les pousses du Rosier, car il peut s'en trouver qui ne nuiront pas à sa végétation, et qui chasseraient ces insectes: des liquides très-odorants pourraient avoir cette propriété (1); l'eau pure ne paraît pas leur nuire, car j'ai vu des Rosiers abîmés malgré une pluie presque conti-

(1) On peut encore garantir les Rosiers de la larve en les tenant en chambre ou en orangerie; mais il faut les y placer dès le mois de février, ou en mars au plus tard.

nue; peut-être avaient-ils été piqués avant qu'elle eût lieu.

Le meilleur, le plus assuré des préservatifs pour les Rosiers, c'est, comme je l'ai fait entendre, de donner de l'air aux jardins, d'y faire parvenir le plus de soleil possible, d'en chasser l'humidité, de les découvrir par des abatis d'arbres, de murs, etc., si on le peut. L'influence des agents atmosphériques durcit le tissu de ces arbustes, ce qui devient un obstacle pour pénétrer dans leur intérieur, outre que la mollesse de l'insecte et sa délicatesse, lui font rechercher l'ombre pour exercer la fonction de la ponte, qui paraît n'avoir lieu que la nuit (1).

En terminant ce petit travail, je préviens que je lègue à ceux qui le continueront plusieurs points à résoudre :

1° Quelle est exactement l'espèce de mouche à scie qui pond la larve dont je viens de décrire les ravages? 2° est-ce bien l'espèce à pattes blanches, celle que j'ai désignée sous le

(1) On lit dans les *Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris*, juillet 1842 (XXIX, 142), que la Société d'horticulture (sans doute de Boston) vient de proposer un prix de 125 dollars (625 fr.) à celui qui trouverait le moyen de détruire les *insectes* qui attaquent les Rosiers sans abîmer le feuillage. S'agirait-il ici des dégâts de la larve de notre mouche à scie, ou d'une espèce analogue? Le docteur Hoggerston réclame le prix, bien mérité, dit-il, pour le moyen qu'il croit avoir trouvé de les préserver de ce ravage. Il se sert d'une espèce d'huile de baleine ou plutôt du résidu de la clarification de cette huile (le savon noir peut être substitué au marc d'huile de baleine); il en étend une partie avec 60 d'eau et bassine les plantes avec, ou les en seringue à l'aide d'une pompe à main pour les préserver des ravages des insectes. Il y trempe les semences des crucifères, etc. Il assure que par ce moyen il garantit les végétaux des *Acarus*, des *Aphys*, des chenilles, des vers blancs du pêcher, de l'insecte qui cloque les feuilles de la vigne, de la petite araignée rouge, etc. On ne dit rien dans cette note qui puisse faire penser qu'il s'agisse des ravages de notre mouche à scie, qui n'existe peut-être pas de l'autre côté de l'Océan!

nom de *Mouche à pattes blanches* ? 3° quelle transformation subit la larve indiquée, après être sortie du conduit qu'elle a creusé ; 4° appartient-elle au *Selandria excavator?* 5° où va-t-elle attendre la saison de se transformer en insecte parfait?

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

GUIRLANDE DE ROSES

OU

CHOIX DE POÉSIES

SUR CES CHARMANTES FLEURS.

ÉTRENNE DE LA ROSE.

La belle Rose, à Vénus consacrée,
L'œil et le sens de grand plaisir pourvoit.
Si vous diray, dame qui tant m'agrée,
Raison pourquoy de rouges on en voit :
Un jour Vénus son Adonis suyvoit
Parmy jardins pleins d'espines et branches,
Les pieds tous nudz, et les deux bras sans manches,
Dont d'un Rosier l'espine luy mesfeit :
Or estoient lors toutes les Roses blanches,
Mais de son sang de vermeilles en feit.
De ceste ay jà faict mon prouffit
Vous estrenant, car plus qu'à autre chose
Vostre visage en douceur tout confict
Semble à la fresche et vermeillette Rose.

CLÉMENT MAROT, 1521.

LA ROSE.

Rose à la feuille délicate,
Qui, d'un éclat si lumineux,
Au milieu d'un trône épineux,
Étales ta pourpre incarnate;
Bien que la fraîcheur de ton teint,
Par le même astre qui l'a peint,
En peu d'heures te soit ravie;
Bénis l'auteur de ton destin,
Qui fait à la plus longue vie
Des plus belles des fleurs envier le matin.

RACAN, 1627.

LA ROSE.

Madrigal (1).

Alors que je me vois si belle et si brillante
Dans ce teint dont l'éclat fait naître tant de vœux,
L'excès de ma beauté moi-même me tourmente;
Je languis pour moi-même et brûle de mes feux,
Et je crains qu'aujourd'hui la Rose ne finisse
Par ce qui fit jadis commencer le Narcisse.

HABERT.

(1) Ce madrigal et les quatre suivants sont extraits de la *Guirlande de Julie*, ouvrage composé en 1641, en l'honneur de Julie Lucine d'Argennes comtesse de Rambouillet, dans l'hôtel de laquelle se tenaient ces fameuses soirées renommées par l'esprit et la galanterie des personnes qui y assistaient. Le duc de Montausier, qui en faisait partie, envoya à cette dame, le jour de sa fête, le livre ayant le titre déjà cité, et pour lequel chaque personnage de la société avait fait un madrigal relatif à une fleur. Le duc de Montausier pensait que ce recueil pourrait suppléer à la stérilité de la terre dans la saison où l'on était alors, car la fête arrivait en hiver.

LA ROSE.

Madrigal.

Devant ce teint d'un beau sang animé,
Je ne parais que pour ne plus paraître;
Je n'ai plus rien de ce lustre enflammé
Que de Vénus le sang avait fait naître;
Le vif éclat de ce teint nonpareil
Me fait pâlir, accuser le soleil,
Sécher d'ennui et languir de tristesse.
O sort bizarre! ô rigoureux effet!
Ce qu'a produit le sang d'une déesse,
Le sang d'une autre aujourd'hui le défait.

DE MALLEVILLE.

LA ROSE.

Madrigal.

Si vous n'aviez banni l'ardeur démesurée
Qui du cœur des mortels fait triompher l'amour,
Ma beauté près de vous serait mal assurée;
Aux chaleurs de l'été je ne dure qu'un jour;
Mais un sort plus heureux en ce lieu m'environne :
Le temps, dont le pouvoir de toute chose ordonne,
Par vos charmes puissants se trouve surmonté :
J'ai de vous obtenu la faveur désirée,
Et sur votre visage, où règne la beauté,
Je suis d'éternelle durée.

COLLETET.

LA ROSE.

Madrigal.

Quoi que la fable nous raconte,
Jamais la reine d'Amathonte

Ne changea ma couleur, ni mon lustre ancien ;
Si quelque trait de flamme à ma neige s'allie,
C'est de honte que j'ai que le teint de Julie
Est estimé plus vrai et plus beau que le mien.

COLLETET.

LA ROSE.

Madrigal.

Assise en majesté sur un trône d'épines,
Je porte le sceptre des fleurs,
Qui cèdent à l'éclat de mes grâces divines,
Quand l'aurore au matin m'arrose de ses pleurs ;
Mais, beauté que le monde adore,
Et qui sais doucement ravir,
J'estime beaucoup plus l'honneur de vous servir
Que celui de régner dans l'empire de Flore.

Marquis DE MONTAUSIER.

Les Roses nouvelles
Pour paraître belles
N'ont dans leur printemps
Que quelques instants :
Pour plaire, comme elles,
L'amour n'a qu'un temps.

DANCHET.

VERS

adressés à une dame qui avait attaché à son côté une rose artificielle très-bien faite.

De la fleur qu'embellit ton sein
J'admire l'élégant ouvrage ;

C'est de la Rose du matin,
Lise, la plus parfaite image;
Et l'on dira, si par hasard
On en découvre l'imposture :
Voici le chef-d'œuvre de l'art
Près de celui de la nature.

DE SAINT-BRICE.

LA ROSE.

Et toi, reine des fleurs, que des pointes piquantes
Arment contre les mains à te cueillir ardentes;
Toi qui n'ouvres ton sein qu'au souffle des zéphirs;
Qui du vif papillon sais fixer les desirs :
Que ton parfum exquis, ton éclat et tes charmes
Forcent toutes les fleurs à te rendre les armes;
Faut-il qu'un même jour te voie épanouir,
Briller à nos regards, et sécher et mourir!

DULARD.

L'ENFANT ET LA ROSE.

Un jeune enfant se plaignait autrefois
Que, quand il cueillait une Rose,
Il se piquait toujours les doigts.
— En vérité, c'est une étrange chose!
Disait-il en colère, et la nature a tort
De placer une fleur si belle
Sur un buisson. De quoi s'avise-t-elle?
Pour moi, je la blâme très-fort.
— Taisez-vous, jeune homme peu sage,
Lui répondit la Rose en son langage
(Car tout parlait alors, fruits, arbrisseaux et fleurs),

Le plaisir ne va point sans peine;
Il exige des soins; cette règle est certaine.
Vous dois-je mon éclat et mes belles couleurs?
Je vous les cède sans murmure;
Mais permettez au moins que la nature,
En vous comblant de ses faveurs,
Mette un léger obstacle à vos vives ardeurs.
La réprimande était juste. A la Rose
Tout parlement donnerait gain de cause.
Quant au jeune homme, il n'avait pas raison;
Sa petite colère était hors de saison.

BARBE.

L'ÉLOGE DES ROSES.

Imitation d'Anacréon.

Viens dans ces lieux, viens, aimable printemps,
Père des fleurs naguère écloses;
Viens présider à mes accents :
Je chante l'éloge des Roses.

Qu'à les cueillir on a de volupté,
Quoique leur épine piquante
Punisse la témérité
D'une main souvent imprudente!

La Rose fait le délice des dieux;
Elle embellit le teint de Flore
Et forme l'éclat radieux
Des charmes de la jeune Aurore.

Dans les festins consacrés à Bacchus,
Les buveurs en parent leur tête;
Les Grâces qui suivent Vénus
S'en couronnent les jours de fête.

Lorsque du sein de l'abîme des flots
Sortit la charmante Cyprine,
Alors aux rives de Paphos
Naquit la Rose purpurine.

Elle s'élève au milieu de ses sœurs ;
Zéphyr empressé la caresse;
Elle est l'objet de ses ardeurs;
Près d'elle il voltige sans cesse.

Viens dans ces lieux, viens, aimable printemps,
Père des fleurs naguère écloses;
Viens présider à mes accents :
J'ai chanté l'éloge des Roses.

François de Neufchateau.

QUATRAIN

à une jeune demoiselle en lui offrant un bouton de Rose.

Cette Rose dans son bouton
Peint l'innocence de ton âge,
Et de ses sœurs devance la saison,
Pour être la première à t'offrir son hommage.

***

LE SORT DES FLEURS.

La fleur printanière
Qui naît la première
Au premier beau jour,
Tant qu'elle est nouvelle,
Voit Zéphyr près d'elle
Soupirer d'amour :
Mais par la rosée

Qu'une autre arrosée
Vienne à s'entrouvrir;
Dès que sur sa tige
Ce dieu qui voltige
L'aperçoit fleurir,
La fleur printanière
Qui fut la première
Éclose en ce jour,
A la plus nouvelle
Voit Zéphyr, loin d'elle,
Porter son amour.

***

LE LIS ET LA ROSE
OU LE DÉBAT DES FLEURS,

Fable allégorique à l'occasion du mariage du duc de Berry avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche.

Toute belle veut plaire : un grain de vanité
Doit donc s'excuser chez les belles.
Dans un riant jardin, par Zéphyr habité,
Les fleurs avaient dispute entre elles.
Et chacune avec feu vantait sa qualité.
Si l'on en croyait l'Anémone,
Elle effaçait toutes ses sœurs
Par la diversité de ses riches couleurs.
Le Tournesol, étalant sa couronne,
Faisait valoir ses nobles attributs :
A l'entendre, il était l'image de Phébus.
— « Si tes rayons sont d'or, lui disait la Jonquille,
» C'est par l'or aussi que je brille ;
» Ton grand mérite est dans ce vain éclat :
» Moi, je flatte à la fois les yeux et l'odorat. »

— « Oui, ton parfum a de quoi plaire,
» Dit à son tour l'OEillet jaloux ;
» Mais en fait de parfum, ma chère,
» Le mien seul l'emporte sur tous. »
A ce mot le Jasmin, le Narcisse, l'Ambrette,
Le Muguet, et même, je crois,
L'humble et timide Violette,
Allaient contre l'OEillet revendiquer leurs droits,
Quand Flore, avec un doux sourire,
Leur dit : « Charmantes fleurs ! gloire de mon empire !
» Chacune de vous a son prix.
» En famille l'on vous admire ;
» Vous déployez l'éclat de l'écharpe d'Iris.
» Ainsi plus de querelle vaine.
» Dans la Rose déjà vous aviez une Reine ;
» Vous en comptez deux en ce jour,
» Dignes de vos respects, dignes de votre amour.
» Voyez cette Rose nouvelle,
» Qui, d'un lointain climat transportée à ma cour,
» Des grâces offre le modèle :
» C'est un bouton naissant dans toute sa fraîcheur.
» La tendre Sensitive est moins modeste qu'elle.
» Son teint du Lis égale la blancheur.
» A cette blancheur même aisément on devine
» Qu'elle tire du Lis son illustre origine.
» Ornements de ma cour, que la Rose et le Lis
» Soient donc à jamais réunis !
» Que leur tige prospère en s'élevant encore !
» C'est le vœu général de l'empire de Flore. »
Un murmure flatteur, redit par les échos,
Accompagne ces derniers mots,
Et, pour fêter ce royal hyménée,
La dispute des fleurs est soudain terminée.

LE BAILLY.

LA ROSE ROUGE ET LA ROSE BLANCHE.

— Que vous êtes pâle, ma sœur !
Disait la Rose rouge à sa sœur Rose blanche ;
Pardonnez-moi d'être si franche,
Votre teint blême me fait peur.
— C'est la candeur de l'innocence ;
Vous, pour rougir ainsi, ma sœur,
Vous avez vos raisons, je pense.
— Mes raisons? Du bel Adonis,
Du favori de Cythérée,
C'est le sang qui m'a colorée ;
J'éclate, et vos traits sont ternis.
— Cependant, d'une vierge pure
J'embellis encore la pudeur ;
J'éclate aussi, mais de blancheur.

***

REQUÊTE DES FILLES DE SALENCY

A LA REINE MARIE-ANTOINETTE

Au sujet de la contestation qui s'était élevée entre le seigneur et les habitants de cette paroisse, relativement à la fête de la Rose (1).

De nos hameaux déesse tutélaire,
Vous qui joignez, habile en l'art de plaire,
L'éclat piquant des grâces de la cour
Au cœur naïf d'une tendre bergère ;
Vous, des Français l'espérance et l'amour,
Que Vienne pleure et que Paris adore,
Protégez-nous ! Salency vous implore.
Du ravisseur de nos antiques droits,
Auguste Reine, accourez nous défendre.
Pourriez-vous bien être sourde à nos voix ?

(1) Voyez page 69 et suivantes.

Vous aimez tant à voir fleurir les lois,
Et votre cœur est si bon et si tendre!
Du haut du trône, où le ciel aujourd'hui
A vos côtés fait asseoir la justice,
Daignez nous tendre une main protectrice!
L'honneur du sexe en doit être l'appui.

On dit qu'on voit dans l'enceinte des villes
Des amis faux, des concurrents jaloux,
D'illustres noms cachant des âmes viles,
Des fils ingrats, d'infidèles époux,
L'intérêt seul unissant les familles,
Aux pieds du fort l'innocent abattu,
Et, pour de l'or, des mères sans vertu
Aux corrupteurs livrant leurs propres filles.
De ces malheurs Salency préservé,
Loin des cités, goûte une paix profonde,
Et sous nos toits le ciel a conservé
Les premiers dons que sa main fit au monde.
Vous le savez, la paix mène au bonheur;
A Salency, jamais rien ne l'altère :
C'est en ces lieux qu'exilés de la terre
Sont retirés la franchise et l'honneur.
Un champ fécond, la santé, la droiture
Sont les seuls biens estimés parmi nous.
La fille apporte à son heureux époux
L'honneur pour dot et vingt ans pour parure.
Les nœuds d'hymen, resserrés par l'amour,
Nous font chérir le tendre nom de mère.
L'enfant se plaît à nourrir son vieux père,
Pour que son fils le nourrisse à son tour.
Fille, on ne veut que mériter la Rose;
Épouse, on songe à respecter sa foi.
On bénit Dieu, gaîment on paie au Roi
Sur ses moissons le tribut qu'il impose;

Et le dimanche, à l'ombre des ormeaux,
Le plaisir seul animant la cadence,
Au son du fifre on folâtre ou l'on danse.
Le lendemain on retourne aux travaux.
Quand on s'occupe, on craint peu l'indigence,
Et c'est ainsi que loin du bruit des cours,
De la faveur les vagues incertaines
De nos destins ne troublent point le cours,
Et que nos nuits et nos paisibles jours
Coulent plus purs que l'onde des fontaines.

Riches si vains, et vous, grands fastueux,
Dans vos palais vous ne pouvez comprendre
Que, sous le chaume, on vive plus heureux :
C'est un secret, et l'on peut vous l'apprendre.
Vous saurez donc qu'à Noyon, sous Clovis,
Par son exemple instruisant le fidèle,
Le bon Médard, des prélats le modèle,
En digne apôtre, en saint vivait jadis.
Un vain blason n'ornait point son carrosse;
Sur le tissu de ses simples habits
N'ondoyaient point la moire et le tabis;
Dans un vieux chêne on façonnait sa crosse.
A tout l'éclat des pompes de la cour
Il préférait, tranquille et solitaire,
De Salency le champêtre séjour.
De nos aïeux il fut le tendre père;
De leurs enfants il est encor l'amour.
Ce saint pasteur voulut que, chaque année,
Celle de nous dont le cœur ingénu
Plus tendrement eût chéri la vertu
Fût en public de Roses couronnée.
Le ciel bénit sa pieuse ferveur.
D'un commun choix Agnès fut la première
Qui mérita l'heureux nom de Rosière;

Et dans Agnès Médard eut la douceur
De couronner une sainte et sa sœur.
Selon la loi que ce prélat impose,
Dans Salency toujours, depuis ce temps,
Lorsque l'été va suivre le printemps,
A la plus sage on a donné la Rose.
Pour l'obtenir, il la faut mériter.
On ne connait la faveur ni la brigue;
A sa rivale on sait la disputer
Par la sagesse et jamais par l'intrigue.
Jadis aux cieux, la fable nous le dit,
La Pomme d'or échut à la plus belle :
Mais, n'étant point de la troupe immortelle,
A la plus sage une Rose suffit.
Nous le savons, ce prix est peu de chose;
Mais qu'à nos yeux l'objet en est flatteur!
Et si chez nous la sagesse et l'honneur
Vivent encor, ce prix seul en est cause.

Mais de la fête annonçant le retour,
Déjà la cloche, et déjà le tambour
De tous côtés appelle un peuple immense.
On se rassemble, on part; et le clergé,
Vêtu de lin, dans un profond silence,
Marche à pas lents, sur deux files rangé.
Le curé suit, et la jeune Rosière,
En habits blancs, en longs cheveux épars,
N'osant lever sa timide paupière,
Par sa pudeur charme tous les regards.
A ses côtés douze vierges légères,
Lui disputant de sagesse et d'appas,
En jupon blanc, en corset de bergères,
Ornent sa gloire et ne l'effacent pas.
Dans le château la Rosière introduite
De son seigneur reçoit les compliments,

Et de sa main au temple reconduite,
Marche en triomphe au son des instruments.
Au sein du chœur, que la foule environne,
Pour cette reine un trône est préparé.
Elle s'y place, et des mains du curé
Reçoit enfin l'encens et la couronne.
Chacun se livre aux mouvements divers
Que dans son cœur cette pompe fait naître.
L'une est jalouse et craint de le paraître;
De cris joyeux l'autre frappe les airs;
La jeune Lise, à l'œil vif, au pied leste,
Sans jalousie, et non pas sans regret,
Voit triompher sa rivale modeste,
Pleure un instant, et se console après :
A sa vertu l'avenir moins funeste
Fait espérer un plus heureux succès.
D'un air content Églé voit à sa fille
Donner le prix qu'elle obtint autrefois.
Le jeune Alain admire en tapinois,
Dans la Rosière, innocente et gentille,
Cette beauté dont son cœur a fait choix;
Et le vieillard, courbé sur sa béquille,
Sourit de joie en voyant sa famille
De la vertu chérir encor les lois.
Dieu! quelle trace, au fond d'un cœur honnête,
N'imprime pas ce spectacle brillant!
Plus d'une fois Genlis et Chabrillant
De leur présence ont embelli la fête.
Ce roi puissant que servit Richelieu
Fit en son nom couronner l'innocence,
L'anneau d'argent avec le ruban bleu
Sont l'heureux fruit de sa munificence.

Après l'accueil consolant et flatteur
Dont un roi juste honora notre zèle,

Nous nous flattions, espoir trop enchanteur,
Que tous les ans, plus riante et plus belle,
Refleurirait une Rose nouvelle,
Et que des vents le souffle destructeur
Respecterait sa fraîcheur éternelle :
Mais tout à coup assiégeant ce climat,
Un aquilon veut en ternir l'éclat.
Oui, c'en est fait! oui, déjà sur nos têtes,
De ce hameau l'insensible seigneur,
Lui qui devrait de nos paisibles fêtes
Être a jamais le zélé défenseur,
De tous côtés appelle les tempêtes,
Et va changer en triste obscurité
De ce beau jour la brillante clarté.
Dieu ! verrons-nous cette Rose fidèle,
Dont la vertu formait tous les atours,
Entre ses mains se faner pour toujours?
Pour la soustraire à ses brigues profanes,
Il nous faut donc dans l'excès de nos maux,
Abandonnant nos champs et nos cabanes,
Aller gémir au pied des tribunaux !
Ah ! contre lui qui pourra nous défendre ?
De la chicane ignorant les détours,
La vertu simple est facile à surprendre :
C'est la colombe aux griffes des vautours.
Mais écartons cette image terrible.
Le juste ciel, pour calmer nos douleurs,
Mit sur le trône une reine sensible,
Qui sans pitié ne verra point nos pleurs.

BLAIN DE SAINMORE.

LA ROSE ET LES DEUX BOUTONS,

Fable allégorique sur la naissance du duc de Normandie.

Un arbre cher aux dieux, et l'honneur du printemps,
Portait déjà bouton et Rose :
Rose et bouton sont des présents
Que les Zéphyrs légers aiment sur toute chose ;
Et cette fleur à peine éclose
Fixa toujours l'ardeur de leurs vœux inconstants.
Un beau jour ils virent encore
Sur l'arbre précieux nouveau bouton éclore :
Oh ! combien les Zéphyrs alors furent contents !
Quand de trois dons si beaux le Rosier se décore,
Quels cœurs pourraient, hélas ! s'ils sont reconnaissants,
S'étonner que de l'air les volages enfants
Soient les adorateurs de Flore ?

L'abbé Aubert.

LA ROSE ET L'IMMORTELLE,

Fable.

Dans un bosquet la Rose et l'Immortelle
Prirent dispute un beau matin.
Vous qui de ces deux fleurs ornez votre jardin,
Écoutez leurs raisons, et jugez la querelle.
La Rose disait : Je suis belle.
Fille de Flore et du Zéphyr,
Je m'ouvre en saluant l'Aurore :
Je vois à mon aspect tout le ciel s'embellir,
Et les rayons du jour me recherchent encore
Lorsque dans l'onde ils vont s'ensevelir.
Des doux pleurs du matin mes feuilles imbibées,

Et vers mon sein vermeil mollement recourbées,
Forment une grotte d'amour,
D'où s'exhale une odeur qui parfume le jour.
J'accompagne Vénus, je flotte à son corsage;
Et lorsque dans Paphos on lui rendait hommage,
Les Amours ont souvent douté
Laquelle plaisait davantage,
Ou de la fleur ou de la déité.
Enfin, mon doux parfum, mon éclat, ma verdure,
Fixent autour de moi les Amours du canton,
Et j'orne du plus beau fleuron
La couronne de la nature.
— Ma sœur, vous vous vantez toujours,
Reprit l'humble Immortelle, et vous n'êtes pas sage.
Plus que moi, j'en conviens, vous plaisez aux Amours :
Mais j'ai sur vous un bien grand avantage :
Vous mourez avec les beaux jours,
On me voit briller à tout âge.

O vous en qui la vanité
Fait préférer à tout la gloire d'être belle,
Retenez bien cette moralité :
La Rose nous peint la beauté,
Mais le talent est l'Immortelle.

HOFFMANN.

LA ROSE,

Chanson.

L'aut' jour Lucas, dans la prairie,
Rencontrit la fille à Thomas;
Une Rose à peine fleurie
Rehaussait encor ses appas.
— De cette fleur, dit-il, la belle,
Daignez fair' présent à Lucas.

— Monsieur Lucas, répondit-elle,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

Tous les jours, ma mèr' me r'commande
De consarver ma Ros' comm' tout,
Tous les jours un chacun m' la d'mande,
Et d' l'avoir aucun n' viant à bout.
On a biau tourmenter Cécile,
Toujours en chantant je m'en vas:
Vot' poursuite est inutile,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

Mais Lucas, qu'est la finess' même,
Afin d'en v'nir à son projet,
S'avisit d'un bon startagème,
C'était l'Amour qui l'inspirait.
— En don je n' vous d'mand' pas vot' Rose,
Prêtais-la seul'ment à Lucas.
— M' la rendrais-vous? Sans cette clause,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

Quand on a bian envi d' queuq'chose,
On promet plus qu'on n' saurait t'nir;
Lucas donc promet d' rend' la Rose,
Et s' met en d' voir de l'obtenir.
Il eut d'abord un peu de peine,
Et Cécile criait : Lucas...
Lucas..., vot' entreprise est vaine,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

Dans le corset de la bergère
S'te chienn' de Ros' tenait trop bian,
Lucas pourtant s' tirit d'affaire,
Et l'Amour lian fournit l' moyan.
Cécil' d' loin voit r'venir sa mère,
— Rendais-moi vit' ma Ros', Lucas.

— Je le voudrais en vain, ma chère,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

Si vous avez encor vos Roses,
Fillettes, consarvez-les bian.
De ces fleurs, dès qual' sont éc'oses,
L'Amour est friand comme un chiand.
Ce p'tit fripon d' dieu, pour les prende,
Tant que l' jour dure est sur vos pas,
Et pis quand ce vient pour les rende,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

***

A LA ROSE.

Aimable Rose, au lever de l'aurore,
Un essaim de zéphyrs badine autour de toi;
Chacun d'eux jure qu'il t'adore,
Chacun d'eux te promet une éternelle foi.

Mais le soleil, en se couchant dans l'onde,
Voit à leurs tendres soins succéder le mépris;
La troupe ingrate et vagabonde
Déserte sans scrupule avec ton coloris.

Tel est le sort de la belle jeunesse,
Mille cœurs enchaînés s'offrent à ses désirs;
Mais bientôt survient la vieillesse,
La fleur tombe, et l'amour cherche ailleurs ses plaisirs.

***

SUR LA ROSE.

De Cythérée elle est la fleur chérie
Et de Paphos elle orne les bosquets.

Sa douce odeur, aux célestes banquets,
Fait oublier celle de l'ambrosie :
Son vermillon doit parer la beauté;
C'est le seul fard que met la volupté.
A cette bouche, où le sourire joue,
Son coloris prête un charme divin;
Elle se mêle au lis d'un joli sein;
De la pudeur elle couvre la joue,
Et de l'Aurore elle embellit la main.

DE PARNY.

Dans les champs où fut Sparte, entre les murs d'Athènes,
Aux poétiques bords d'Argos et de Mycènes,
Une Rose odorante étale sa blancheur,
Et sur leurs grands débris laisse courir sa fleur.
Son huile précieuse aux reines réservée,
Et dans des flacons d'or avec soin conservée,
Surpasse le nectar dont jadis ces beaux lieux
Firent aussi présent à la table des dieux.

CASTEL.

Une Rose un jour s'admirait
Au reflet d'une eau vive et pure.
Un zéphyr léger l'effeuillait,
Et l'onde emportait sa parure.

Madame DE JOLIVEAU.

Parmi les filles du matin,
C'est la Rose qu'Amour préfère;
Vénus aux fêtes de Cythère
En pare et sa tête et son sein.
Sur sa corolle demi-close
Zéphyr se plaît à voltiger;

Le papillon le plus léger
Se fixe en voyant une Rose.

ROGER.

Je veux, dans un repas charmant,
Entourer ma coupe de Roses;
Vénus en fait son ornement :
Au siècle des métamorphoses
La déesse les vit écloses
Du sang vermeil de son amant.
Quand l'Amour danse avec les Grâces,
La Rose orne ses beaux cheveux;
La Rose est le plaisir des dieux;
Le Zéphyr en est amoureux
Et Flore en parfume ses traces.
On aime à cueillir ses boutons,
Malgré leur épine cruelle :
Les Muses la trouvent si belle
Qu'elle est l'objet de leurs chansons.

Mais elle ira bientôt parer le noir rivage,
Oh! mes amis, comme elle on nous verra finir.
Eh! que laissons-nous après ce court voyage?
Une ombre, un peu de cendre, un léger souvenir.
A quoi sert d'embaumer nos dépouilles mortelles,
Et sur de vains tombeaux pourquoi semer des fleurs?
C'est tandis que la vie anime encor nos cœurs,
Qu'il faut nous couronner de guirlandes nouvelles :

Profitons du jour serein
Que ramène la nature;
L'impénétrable destin
A caché le lendemain
Dans la nuit la plus obscure.

Loin de nous, chagrin, tourment,
Inquiétude ennemie!
La saine philosophie
Est de voyager gaîment
Sur la route de la vie :
On n'y paraît qu'un instant :
Je le donne à la Folie,
Et je m'en irai content
Dans l'abîme où tout s'oublie.

LÉONARD.

NAISSANCE DE LA ROSE.

Ah! que la main des dieux en bontés est féconde!
Lorsqu'elle eut sur les champs
De l'épi nourricier courbé la tête blonde,
Quand pour charmer les soucis et les ans,
Elle eut noirci la grappe au penchant des collines,
L'homme admira ces largesses divines.
C'est peu, le ciel voulut, par un excès d'amour,
De l'homme encore embellir le séjour :
En se jouant, chaque dieu fit éclore
Mainte fleur qu'à son goût il parfume et colore.
Filles des dieux et quoique sœurs,
On les voit différer de parfums, de couleurs,
De formes et surtout de mœurs.
Jusqu'alors le seul Lis que Minerve fit naître,
De ces frêles tribus était l'orgueilleux maître,
Et sa tige et son front, brillant de pureté,
Mariaient l'élégance avec la majesté.
Ce don était digne de la déesse
A qui l'on doit l'arbre heureux de la paix;
Mais Hébé, mais Vénus, la grâce et la jeunesse,

D'aucune fleur encor n'avaient conçu les traits.
Minerve jusqu'alors doute de son succès;
Elle a présent aux yeux Pâris et ses arrêts,
Et cette pomme fatale
Qu'aux bosquets de l'Ida mérita sa rivale.
Hébé, Vénus conçoivent une fleur;
Pour l'embellir leur ardeur est égale :
Vénus de son beau sein lui donne la rondeur,
De son teint lui transmet la suave fraîcheur,
L'éclat, le charme et la tendre couleur;
Hébé qui des Amours suit sans cesse la reine,
Se penchant sur la fleur qui s'entr'ouvrait à peine,
Lui souffle le parfum de sa céleste haleine.
La Rose fut son nom.
Pallas vaincue admire de ce don
Les parfums, la forme et la grâce :
Le Lis eut la seconde place.
La Rose est l'ornement de la terre et des cieux;
Ganymède l'effeuille aux longs banquets des dieux;
Quand Phœbé pâlissant, au front du ciel s'efface,
L'Aurore en sème à pleine main
Le seuil doré des palais du matin;
Et quand Vesper ramène les étoiles,
Le douteux crépuscule en sème encor ses voiles;
Les Grâces en dansant en forment des festons.
Sur les sommets des prophétiques monts
Les Muses en chantant en fleurissent leur lyre,
Et jusqu'en son sommeil Sybaris la respire.
Ah! que la Rose est belle en ses leçons!
Elle est dans un festin la couronne du sage,
Elle semble lui dire, au sein même des jeux :
« Vide ta coupe, hélas! hâte-toi d'être heureux !
» Ainsi que moi, peut-être une journée
» Bornera ta destinée! »

La Rose pour l'hymen se façonne en berceaux;
C'est la fleur des banquets, c'est la fleur des tombeaux.
Des morts c'est la consolatrice!
Lorsqu'une tendre épouse ou qu'une amante en pleurs
Les a couverts du doux poids de ses fleurs,
Leur ombre croit encore en leurs molles odeurs
De la vie et du jour respirer le délice.
De leurs riantes couleurs
Quand je ne serai plus, une main triste et chère
Viendra-t-elle égayer mon tertre funéraire?
Serai-je regretté?
Si personne ne vient, Roses que je chantai,
De vous-mêmes naissant, au retour de l'année,
Peuplez de vos bosquets ma tombe abandonnée.

DENNE-BARON.

Bientôt dans les bosquets du superbe orient,
La plus belle des fleurs, la Rose, va paraître;
Elle s'ouvre, aussitôt son parfum se répand.
La nymphe des jardins, surprise en la voyant,
Croit qu'une autre Vénus en ce jour vient de naître.
Pour la reine des fleurs on veut la reconnaître;
La Rose est étonnée; une aimable pudeur
Couvre son sein charmant d'une vive rougeur.
Le rossignol la voit, frappe l'air de son aile,
Respire ses parfums, voltige sur son sein,
Chante l'amour heureux et s'envole soudain,
Quoiqu'il ait fait serment d'être toujours fidèle.

AIMÉ MARTIN.

HYMNE A LA ROSE.

Imitation d'Anacréon.

Toi qui couronnes la nature,
Reçois mon hommage, ô printemps!
Et toi sa plus belle parure,
Rose, je t'offre aussi mes chants.
La Rose des Dieux est l'haleine :
De l'homme elle est la volupté,
Des jeunes Grâces qu'elle enchaîne,
Elle augmente encor la beauté.

Lorsque le Zéphyr fait paraître
Tendres Amours avec les fleurs,
De la Rose qui vient de naître,
Vénus savoure les douceurs.
Sur les bords du docte Permesse,
Elle croît auprès du laurier,
Et les neuf sœurs avec tendresse
Se plaisent à la cultiver.

Cette reine de la nature,
Du poète fait le désir.
On chérit même sa piqûre,
Pourvu qu'on puisse la cueillir.
Qu'il est doux de s'approcher d'elle
Qu'elle est charmante, cette fleur!
Ne dirait-on pas qu'elle appelle
Tous les Amours par son odeur!

Dans nos fêtes, comme elle inspire
Des hymnes au dieu des raisins!
Quel charme, quand on la respire,
Mêlée au doux parfum des vins!
Regardez la brillante Aurore :

La Rose accompagne ses pas.
O Nymphes, elle vous colore :
Vénus, elle fait vos appas.

Au malade qu'elle soulage,
La Rose donne la santé :
Mort, elle s'oppose à l'outrage
Que tu fais à l'humanité.
Que le temps coule avec vitesse,
Elle brave le cours des ans :
Et jusqu'au sein de la vieillesse,
Elle a l'odeur de son printemps.

Mais célébrons son origine :
Quand s'élançant du sein de l'eau,
On vit l'adorable Cyprine
Prendre la mer pour son berceau :
Et toi, Pallas, déesse austère,
Du cerveau du plus grand des dieux
Quand tu naquis ; alors la terre
Offrit la Rose à tous les yeux.

Elle était blanche, elle était belle,
Elle portait envie aux dieux :
Bientôt ils versèrent sur elle
Le nectar le plus précieux.
Coulant sur ses jeunes racines,
Ce jus lui donna sa couleur.
Ainsi l'on vit dans les épines,
O Bacchus, paraître ta fleur.

D'ETINVALN.

ÉLOGE DE LA ROSE.

Que la Rose, amis, nous couronne :
Au nectar que Bacchus nous donne

Mêlons les Roses des amours.
Le front ceint de Roses nouvelles,
Buvons, et de joyeux discours
Faisons jaillir les étincelles.
Du printemps la Rose est l'honneur;
La Rose est des fleurs la plus belle;
Et des cieux la troupe immortelle
S'enivre de sa douce odeur.
Lorsque les Grâces demi-nues,
Formant leurs danses ingénues,
Appellent l'Amour à leurs jeux,
De la pourpre qui la colore
L'aimable fleur anime encore
Le front du plus charmant des dieux.
Vers ton temple, au son de ma lyre,
Je veux, Bacchus, dans mon délire,
Marcher, de Roses tout couvert;
Et d'une belle au sein d'albâtre
La danse naïve et folâtre
Viendra s'unir à mon concert.

Imitation d'Anacréon, par DE SAINT-VICTOR.

AUTRE ÉLOGE DE LA ROSE.

Des fleurs je chante la plus belle,
La Rose, trésor du printemps:
Thaïs, à ma chanson nouvelle,
Viens mêler tes aimables chants.
Des humains la foule charmée
Admire ce don précieux;
Et la pure haleine des dieux
De ses parfums est embaumée.
Dans la saison chère aux Amours,

Des Grâces la troupe riante,
Pour en composer ses atours,
Va cueillir la Rose naissante;
Vénus, empruntant ses couleurs,
En paraît encor plus charmante;
La Rose est chère aux doctes sœurs,
Et le poète heureux la chante.
Dans le buisson, pour la saisir,
La main glisse et brave l'épine:
Qu'il est doux alors de cueillir
De l'Amour la fleur purpurine,
Et, dans un ravissant loisir,
D'en savourer l'odeur divine!
De nos festins elle est l'honneur;
Et dans ces jours où le buveur
Livre à Bacchus son âme entière,
Pour lui moins douce est la lumière
Que ne l'est cette aimable fleur.
Sans la Rose que peut-on faire?
Des Sages qu'Apollon préfère,
Lisez les vers harmonieux:
Elle teint les doigts de l'Aurore;
Des nymphes le bras gracieux
Lui doit l'éclat qui le décore;
Et des plus tendres de ses feux
Vénus entière se colore.
Dans nos maux, sa vertu souvent
Fut utile au dieu d'Épidaure,
Et ses guirlandes sont encore
Des morts le dernier ornement.
Bien que le temps lui fasse outrage,
La Rose orne encor le bocage,
Et jusqu'à son dernier moment
A les parfums de son jeune âge.

Me faut-il raconter comment
La terre fit ce bel ouvrage?
Alors que glissant sur les flots,
Sortit du sein de l'onde émue
La belle reine de Paphos,
Cypris, rougissait d'être nue;
Quand du cerveau du roi des cieux
Terrible et respirant la guerre,
S'élança la déesse altière
Dont l'aspect fit trembler les dieux;
Cybèle, à ce double prodige,
N'opposa, pour charmer les yeux,
Qu'un bouton et sa jeune tige.
L'Olympe en le voyant sourit;
Et sur la plante répandit
Du nectar la douce rosée;
Des parfums du ciel arrosée,
La fleur vermeille s'entr'ouvrit:
Soudain, fraîche et majestueuse,
Parut sur sa branche épineuse
La Rose que Bacchus chérit.

Imitation d'Anacréon, par LE MÊME.

LA MÉTAMORPHOSE.

Philis, dont les jeunes appas
Semblaient désirer quelque chose,
Demandait un jour à Lucas
Comment le bouton devient Rose.

Vois, dit-il, l'amoureux Zéphyr
Qui sur cette fleur se repose;
Bergère, c'est le seul plaisir
Qui change le bouton en Rose.

Mais pour mieux faire concevoir
Et prouver l'effet par la cause,
Sur le gazon il la fit choir,
Soudain le bouton devint Rose.

L. MACQUART.

LES DEUX ROSES.

A Mlle Rose ***.

Entre deux draps d'un blanc satin,
La jeune Rose qui sommeille,
Est comme celle du jardin
D'une couleur fraîche et vermeille.
Quand, par les songes de l'Amour,
L'une dans son lit est bercée
Par Zéphyr, l'autre au point du jour
Est sur sa tige caressée.

L'une en ses yeux porte, je crois,
Le trait brûlant qui nous lutine;
L'autre nous blesse quelquefois
Du trait piquant de son épine.
Si l'une est la reine des fleurs,
L'autre exerce un plus doux empire;
Elle règne sur tous les cœurs
Que son charme puissant attire.

L'une est faite pour la beauté,
L'autre est faite pour la tendresse;
Et chacune, de son côté,
Doit vers son but tendre sans cesse.
L'une à l'Amour, cédant enfin,
Goûte un plaisir que rien n'égale;

Et l'autre, en suivant son destin,
Meurt sur le sein de sa rivale.

CROISZETIÈRE.

ENVOI D'UNE ROSE.

Que j'aime la métempsycose !
Que ne puis-je adopter ce système enchanteur !
Je m'offrirais à toi sous les traits d'une fleur,
Et ton amant serait la Rose,
Que tu placerais sur ton cœur.

A. DE LA BOUISSE.

LA ROSE,

Fable.

Ma sœur, qu'avez-vous donc ? vous répandez des pleurs,
Disait la Tulipe à la Rose.
— Ah ! c'est avec trop juste cause,
Apprenez quels sont mes malheurs.
J'aimais un papillon, brillant, jeune, adorable ;
Lui-même il me trouvait aimable,
Me le disait du moins, et de l'accent du cœur.
O dieux ! qu'il était enchanteur,
Quand reposant son vol sur ma tige flexible,
Soumis, il me jurait une éternelle ardeur !
Eh bien ! le croirez-vous, ma sœur ?
Il m'abandonne, le volage ;
La Jonquille aux pâles couleurs
Est l'objet qui l'engage.
Ah ! tous ils sont de même, inconstants et trompeurs ;
J'y renonce : l'amour m'a trop causé de peines ;

J'abjure pour jamais son empire et ses chaînes.
Elle exhalait ainsi ses mortelles douleurs.
Un de ces étourdis paraît, s'approche d'elle,
Avec transport il s'écria :
Que vous êtes charmante et belle!
A ces mots la Rose oublia
Qu'un Papillon est infidèle.

GRENUS.

ENCORE DES ROSES.

Chanson.

La jeune et simple bergerette
Est la Rose aux vives couleurs;
La fière et brillante coquette,
Est la Rose reine des fleurs.
Lise à la bouche demi-close
Est la Rose de nos salons;
Une tendre mère est la Rose,
La Rose avec tous ses boutons.

En Roses nous changeons les belles,
En belles nous changeons les fleurs;
Et chaque saison voit pour elles
Renaître les mêmes fadeurs :
Voulez-vous remonter aux causes
De ces éternels compliments;
Il est des belles et des Roses,
A peu près depuis deux mille ans.

Jadis la méthode était sûre,
Aujourd'hui c'est un vain secours,
Car on épuise la nature,
Quand on la fait parler toujours;

La Rose en vers, la Rose en prose :
Pour charmer quel pauvre moyen !
A force de sentir la Rose,
Nos couplets ne sentent plus rien.

Mais pourquoi des chansons nouvelles
Me montrer ainsi le censeur !
Chantez, messieurs, chantez les belles,
Chantez la Rose et sa fraîcheur;
Pour répéter les mêmes choses,
A vos talents donnez l'essor,
Partout les belles et les Roses
Plairont bien deux mille ans encor.

LAPORTELLE.

COMPARAISON
DE LA ROSE AVEC UNE JEUNE FILLE.
Imitation de Catulle.

La jeune fille est semblable à la Rose
Qui, solitaire, embellit un jardin;
Reine des fleurs, tant qu'aucun berger n'ose
La profaner d'une indiscrète main.
A la servir comme alors tout s'apprête !
Zéphyr, Phébus, et les Pleurs du matin,
L'amant heureux veut en orner sa tête,
La tendre amante veut en orner son sein.

Mais quand, cédant au doigt qui la détache,
Elle a quitté le rameau maternel,
Grâces, parfums, éclat pur et sans tache,
Elle a perdu tous ces présents du ciel.
Fillette ainsi qui n'a pas su défendre

Les beaux trésors de son jeune printemps,
Sur d'autres cœurs n'a plus rien à prétendre,
Elle est sans prix pour ses autres amants.

ROGER.

A UNE DAME QUI SE NOMMAIT ROSE.

Célébrons la Reine des fleurs,
C'est la plus belle d'un parterre,
Cependant aux vrais connaisseurs
La *Rose* d'ici doit mieux plaire;
Le symbole de la beauté
A pour nous un charme suprême,
Mais nous devons en vérité
Lui préférer la beauté même.

Cette fleur que nous admirons
De mille amants reçoit l'hommage;
Mais ces amants sont papillons,
Et le papillon est volage.
La *Rose* que l'on fête ici
A sans doute plus d'attraits qu'elle,
Puisqu'avec mille amants aussi
Aucun ne devient infidèle.

Roses! doux objet de nos soins,
Toutes deux vous êtes charmantes.
Rose, fleur, nous te chérissons,
Rose, femme, tu nous enchantes;
A nos transports, à notre amour,
En offrant vos grâces divines.
Ah! toutes deux daignez un jour
Ne plus leur opposer d'épines.

***

LE ZÉPHYR ET LA ROSE,

Ode anacréontique.

LE ZÉPHYR.

Fille du Printemps et de Flore,
Qui renais avec les beaux jours,
Je languis : hâte-toi d'éclore,
Ouvre ton sein à mes amours.

LA ROSE.

Toi qui viens chasser la froidure
Et nous ramener les plaisirs,
Volage amant de la nature,
Zéphyr! porte ailleurs tes soupirs.

LE ZÉPHYR.

Des rayons d'un astre propice
Les fleurs se hâtent de jouir;
Toi, leur reine, par quel caprice
Tardes-tu de t'épanouir?

LA ROSE.

L'exemple n'a rien qui m'impose,
Et mon sein se gonfle de pleurs
Quand je vois le deuil de la Rose
Ne pas toucher les autres fleurs.

LE ZÉPHYR.

Quand la présence de Thémire
Honore ton humble buisson,
Quand tout le parterre t'admire,
Tes pleurs seraient-ils de saison?

LA ROSE.

Quand le teint de cette merveille

Le dispute à mon coloris,
Et quand sa bouche est plus vermeille,
Est-ce bien la saison des Ris?

LE ZÉPHYR.

La Rose à tout est préférée,
Et les charmes, les attributs
De l'Aurore et de Cythérée,
C'est à la Rose qu'ils sont dus.

LA ROSE.

A la déité la plus belle
Je fus préférée autrefois:
Je perds ma gloire; une mortelle
Me force à lui céder mes droits.

LE ZÉPHYR.

Si Thémire pour sa parure
Te cueillait de sa belle main!
Si tu brillais dans sa coiffure!
Si tu reposais sur son sein!

LA ROSE.

Doux espoir! que je serais vaine
De m'embellir de ses appas!
Mais, ô Zéphyr! sans ton haleine
Les Roses naissent sous ses pas.

DESAINTANGE.

LA ROSE.

Vous dont la gloire est d'être belle,
D'un sexe aimable jeune fleur,
Prenez la Rose pour modèle,
Son éclat naît de sa pudeur.

Cet ornement de la nature
Se cache sous un arbrisseau,
Et pour garder sa beauté pure,
Arme d'épines son berceau.

Riche des présents de l'aurore
Tant qu'elle fuit le Dieu du jour,
Moins on la voit plus on l'honore
Sa sagesse enflamme l'Amour.

Ses grâces, toujours innocentes,
Font mille heureux pour un jaloux;
Elle est le bouquet des amantes
Et la couronne des époux.

Des jardins la fleur la plus belle,
Des autels le plus doux encens,
La nature a tout mis en elle,
Elle plaît seule à tous les sens.

L'oiseau qui voit naître la Rose
La chante au lever du soleil;
L'abeille vole et se repose
Au sein de son bouton vermeil.

Chaque soir l'aile de Zéphyre
De la Rose apaise les feux,
Et les parfums qu'il y respire
Embaument son souffle amoureux.

Le ruisseau s'arrête et serpente,
Charmé de la voir sur ses bords;
Cent fois son onde transparente
Effleure et baigne ses trésors.

Mais si, dès qu'elle vient d'éclore,
La main furtive de l'Amour
L'enlève aux caresses de Flore,
Sa beauté ne vivra qu'un jour.

Ah! puisse l'amant qui l'admire,
L'oiseau qui la chante au matin,
Le ruisseau, l'abeille et Zéphyre,
La retrouver le lendemain!

***

LES ROSES.

Quand l'haleine des doux Zéphyrs
Et la verdure renaissante
Annoncent la saison charmante
Et de l'amour et des plaisirs,
Vainement mille fleurs écloses
Appellent la main des amants,
On ne croit revoir le printemps
Qu'en voyant renaître les Roses.

Parmi les filles du matin,
C'est la Rose qu'amour préfère,
Vénus aux fêtes de Cythère,
En pare sa tête et son sein.
Sur sa corolle demi-close
Zéphyr se plaît à voltiger :
Le papillon le plus léger
Se fixe quand il voit la Rose.

Des plus aimables dons des cieux,
La Rose est l'image fidèle :
Souvent même elle est le modèle
Qui nous sert à peindre les Dieux :
Lorsque l'Aurore se dispose
A sortir des bras de l'Amour,
Pour ouvrir les portes du jour,
On lui donne des doigts de Rose.

Voyez dans cet humble réduit
Cette beauté simple et touchante :
Sa bouche est la Rose naissante
Que le plaisir épanouit :
Son sein, où l'Amour se repose,
Efface la blancheur du lis :
Mais qui lui donne tant de prix?
N'est-ce pas le bouton de Rose?

Toi, dont les charmes séducteurs
Souvent m'ont fait prendre la lyre,
C'est le même objet qui m'inspire
En chantant la reine des fleurs.
Hélas! mes vers sont peu de chose.
Que n'ai-je un plus heureux talent
Mais, Thémire, en te regardant,
On apprend à chanter la Rose.

Roger.

ÉLOGE DE LA ROSE.

Reine des fleurs, charmante Rose!
Que ton éclat plaît à mes yeux,
Mon cœur à l'amour se dispose
Par ton parfum voluptueux;
Le sang de Vénus te colore,
Cythère est ton premier séjour,
Jamais je ne te vois éclore
Sans avoir des pensers d'amour.

Si ton odeur pure et légère
Suffit seule pour m'enivrer,
C'est qu'au corset d'une bergère
Je crois encor te respirer.
O Rose, amante de Zéphyre

Du printemps le plus bel atour,
Non, jamais je ne te respire
Sans avoir des pensers d'amour.

D'une belle au printemps de l'âge
Tu m'offres l'incarnat naissant,
Si le plaisir peint son visage
C'est ta couleur qu'il y répand.
Puis-je te voir à peine éclose
Briller au matin d'un beau jour,
Sans songer à bouche de Rose,
Sans avoir des pensers d'amour !

Lorsque de ses perles brillantes
L'Aurore vient de t'arroser,
Je rêve à des lèvres charmantes
Qu'humecterait un doux baiser :
Quel frisson ton bouton me cause,
D'un sein j'effleure le contour !
Peut-on voir un bouton de Rose
Sans avoir des pensers d'amour !

***

ÉLOGE DE LA ROSE.

Imitation d'Anacréon.

Je veux chanter le doux printemps;
Son haleine féconde et pure
Vient rendre à nos vallons riants,
Des fleurs la brillante parure.

Déjà s'ouvre et brille à nos yeux,
La Rose, des mortels chérie :
Elle est les délices des Dieux;
A leur souffle elle dut la vie.

Dès que renaissent les beaux jours,
La Rose est l'ornement des Grâces;
Et la Rose naît sur les traces
De la déesse des amours.

Les Muses, de la fleur nouvelle,
Aiment à parer leurs cheveux :
Malgré son épine cruelle,
La Rose est l'objet de nos vœux.

J'aime de la Rose brillante
A respirer la douce odeur.
Le poète toujours la chante,
Elle brille au front du buveur.

N'est-ce pas elle qui colore
Des Nymphes les bras séducteurs,
Les doigts séduisants de l'Aurore,
De Cypris les traits enchanteurs!

Quand elle a perdu sa jeunesse,
Elle survit à son destin,
Et conserve dans sa vieillesse
Les parfums qu'exhalait son sein.

Aussitôt que l'onde calmée
Offrit Vénus à notre amour,
La Rose aussi reçut le jour,
Et para la terre charmée.

Les Dieux, que sa beauté ravit,
Cultivèrent la fleur chérie;
Par leurs soins la Rose embellie,
Sur sa tige s'épanouit.

Bacchus, d'une main complaisante,
De nectar arrose la fleur :
Ce fut à sa liqueur brillante
Que la Rose dut sa couleur.

DASTARAT.

LA ROSE ET LE ZÉPHYR,

Idylle.

Le plus tendre Zéphyr, la Rose la plus belle,
Sous les yeux de l'Aurore, en un riant séjour
L'un pour l'autre enflammés, se consumaient d'amour,
Leurs baisers se juraient une ardeur éternelle ;
Quand l'effroyable Parque aux ailes de vautour
Vint d'un souffle jaloux, hélas ! ravir au jour
    La beauté que Zéphyr adore.
    Soudain, voilé du noir Sommeil,
    Penche et s'éteint le front vermeil
    De cette fille de l'Aurore.
Toute à son jeune amant, elle exhale à ses yeux,
Et ses derniers parfums, et ses derniers adieux.
Zéphyr, pâle et tremblant, en vain la baise encore;
    Et lui-même, près de mourir,
Chère amante, dit-il, prends ce dernier soupir;
Que dans ton sein glacé mon âme encor repose!
    C'en est fait, il n'est plus de Rose!
    Il ne sera plus de Zéphyr.

LEBRUN.

PLAINTE D'UNE ROSE.

Grâce! grâce! disait à l'amant d'Aspasie
    La Rose, qu'il voulait cueillir;
Pour orner ma rivale, ô ciel! tu m'as choisie!
De ma défaite encor veux-tu l'enorgueillir?
Laisse une triste fleur; je ne puis l'embellir,
    Et je mourrais de jalousie.

LEBRUN.

COMPARAISON DE LA ROSE AVEC LA VIE.

La Rose offre à nos yeux un aspect enchanteur ;
A la voir aussi fraîche, on la croirait durable :
Il en est de la vie ainsi que de la fleur.
Hélas ! à toutes deux le destin est semblable :
L'une est à peine éclose, on la voit se flétrir ;
Souvent, à son matin, l'autre est près de finir.

Mlle DE FORGET.

A MADEMOISELLE ROSE A***.

Le jour de sa fête.

Une fleur est bien peu de chose ;
Moi-même je l'ai dit souvent ;
Et voilà qu'aujourd'hui pourtant
J'ai cueilli pour vous cette Rose !
Elle seule est tout mon bouquet.
Je voudrais l'offrir ? mais je n'ose...
Cependant, que donner à Rose
De plus joli que son portrait ?
Unique objet de tous les soins de Flore,
Par sa beauté, son parfum, ses couleurs,
La Rose est la reine des fleurs.
Et vous, à qui, dès votre aurore,
Vénus et le dieu d'Épidaure
Ont prodigué leurs plus rares faveurs,
Vous êtes la reine des cœurs !
La ressemblance en tout est si fidèle
Qu'on ne saurait décider, entre nous,
Laquelle à l'autre a servi de modèle :
En vous voyant on croirait que c'est elle ;
En la voyant on croira que c'est vous.
Il est également dans votre destinée

De charmer tous les sens et d'inspirer l'amour;
Mais elle n'est Rose qu'un jour,
Et vous l'êtes toute l'année.

MIGER.

IMPROMPTU A UNE JEUNE DEMOISELLE,

En lui présentant une marguerite.

La simple Marguerite est pour vous peu de chose;
Mais c'est la seule fleur que nous ayons ici·
Si nous étions à Salency,
Je vous aurais donné la Rose.

LA ROSE ET LA PUDEUR,

Comparaison.

Pour garder l'éclat du matin,
Le bouton se tient sous la feuille,
Tandis qu'en découvrant son sein,
La Rose pâlit et s'effeuille.
Ainsi se passe la fraîcheur
Des charmes qu'au jour on expose;
Oter le voile à la pudeur,
N'est-ce pas effeuiller la Rose!

GERSIN.

LA NAISSANCE DE LA ROSE.

Lorsque Vénus, sortant du sein des mers,
Sourit aux Dieux charmés de sa présence,
Un nouveau jour éclaira l'univers;
Dans ce moment la Rose prit naissance.
D'un jeune lis elle avait la blancheur;

Mais aussitôt le père de la treille,
De ce nectar, dont il fut l'inventeur,
Laissa tomber une goutte vermeille,
Et pour toujours il changea sa couleur.
De Cythérée elle est la fleur chérie,
Et de Paphos elle orne les bosquets;
Sa douce odeur, aux célestes banquets,
Fait oublier celle de l'ambroisie;
Son vermillon doit parer la beauté;
C'est le seul fard que met la Volupté ;
A cette bouche, où le Sourire joue,
Son coloris prête un charme divin;
Elle se mêle aux lis d'un joli sein;
De la Pudeur elle couvre la joue,
Et de l'Aurore elle rougit la main.

ÉVARISTE DE PARNY.

QUATRAIN.

Le premier talent des Amours
Est celui des métamorphoses :
Si le printemps durait toujours
On n'aimerait pas tant les Roses.

***

ÉPITAPHE D'UN JEUNE MILITAIRE.

Le Diable, qui de nous dispose,
Jadis me fit sacrifier,
Amant, mon bien pour une Rose;
Soldat, mon sang pour un laurier.

CAMBRY.

A UNE JEUNE FILLE.

Cueille les Roses nouvelles
Tant que brille ta fraîcheur ;
Et souviens-toi, jeune fleur,
Que tu dois passer comme elles.

VIGÉE.

LA ROSE.

D'une Rose qui vient d'éclore,
Églé, je veux parer ton sein,
Ses boutons et d'autres encore
Embelliront là son destin.
Plus d'une épine est demeurée
A la main qui vient te l'offrir,
Ainsi d'Amour flèche acérée
Reste au cœur que tu fais souffrir.

Rose jolie est ton image ;
Je trouve en comparant tes traits,
Sur la Rose et sur ton visage,
Même fraîcheur, mêmes attraits.
Doux pinceau d'une égale touche
Nuança la Rose et ton teint ;
Parfum de Rose ou de ta bouche
Trompe l'odorat incertain.

On doit, au printemps de la vie,
Aimer avant de jouir ;
Rose tendre et trop tôt cueillie
Se flétrit sans s'épanouir ;
Mais, Églé, quand l'Amour t'appelle,
Hâte-toi de suivre l'Amour ;

Rose dont l'épine est rebelle
Sur sa tige meurt en un jour.

MASSON.

LA ROSE ET LE PAPILLON,

Fable.

Dans un parterre un papillon
Voltigeait auprès d'une Rose,
Brillant était ce papillon,
Entr'ouverte était cette Rose;
Quoique léger, le papillon
Se fixe bientôt sur la Rose.
« Monsieur, dit-elle au papillon,
» Je suis fragile, je suis Rose,
» Et je sais trop qu'un papillon
» Peut ternir l'éclat d'une Rose;
» Retirez-vous beau papillon,
» Respectez l'honneur de la Rose...
» — Eh quoi! reprit le papillon,
» Vous me chassez, aimable Rose;
» L'Amour lui-même est papillon,
» Son teint a la couleur de Rose,
» Ses ailes sont d'un papillon,
» Ses flèches d'épines de Rose.
» Zéphyr n'est-il pas papillon?
» Et votre mère, aimable Rose,
» Flore, à ce joli papillon,
» N'a-t-elle pas donné sa Rose?
» Si les appas d'un papillon
» Brillent comme ceux de la Rose,
» Si tout l'éclat d'un papillon
» Ressemble à l'éclat de la Rose,

L'été passe, l'automne arrive;
L'Amour fuit avec le printemps;
Rose perd sa couleur si vive,
La femme perd ses agréments;
Mais, en rendant ainsi les armes,
La Rose exhale son odeur,
La femme répare ses charmes
Avec les vertus de son cœur.

***

LA ROSE ET L'AMARANTE.

Une Rose disait à certaine Amarante :
Ce n'est pas sans raison qu'on me trouve charmante;
Qui n'aimerait l'éclat de ma couleur
Et le parfum de mon odeur ?
Regardez-moi, sentez-moi, je vous prie.
— Eh bien je vous vois, je vous sens.
— Vous brillez moins, je pense ? — Ah ! Rose tant chérie,
Je brille moins, d'accord, mais je vis plus long-temps.

GUICHARD.

LA ROSE ET LE CHÊNE,

Fable adressée à une dame, en lui envoyant une Rose.

On était dans ce temps où l'amour nous rappelle
Dans les champs, sur le vert gazon;
Et déjà l'on voyait la jeune pastourelle,
Conduisant son troupeau, chanter quelque chanson.
Le doux printemps ranimait la nature,
Les fleurs et les oiseaux célébraient son retour;
Et le dieu des amants, caché sous la verdure,

Méditait encor quelque tour.
Un Chêne dans les airs portait sa tête altière,
Et des siècles sans nombre augmentaient sa fierté :
Non loin de lui la Rose printanière
Voyait par les Zéphyrs son feuillage agité;
Belle sans en être plus fière,
Elle avait tous les dons de plaire;
Mais rien ne charmait plus que sa simplicité.
A cette jeune fleur qui plaît tant à Cythère
Le Chêne dit ces mots pleins de fierté :
Fragile fille de la terre,
Comment oses-tu donc te mettre auprès de moi?
De tous les arbres je suis roi,
Je porte dans les airs une orgueilleuse cime,
J'ai vu fuir loin de moi plus de trois cents hivers,
Et, sans craindre le Dieu qui règne sur l'abîme,
Mes racines, mon trone vont jusques aux enfers.
Que voulez-vous? dit la modeste Rose,
Je vois votre grandeur sans un regard jaloux :
Les dieux nous font souvent dans leur courroux
Des dons qui de nos maux sont la première cause;
Je ne crains point les aquilons fougueux
Sous votre bienfaisant ombrage,
Et chaque jour le papillon volage
Vient entr'ouvrir mon calice amoureux.
Que dis-je? un plus beau sort peut-être
Sera le fruit de mon humilité :
J'ignore si l'amour ne m'a pas donné l'être,
Pour être offerte à la beauté.
Cette fleur achevait à peine,
Qu'on entendit dans l'air les tonnerres mugir :
L'Aquilon furieux déracine le Chêne,
Et sur votre beau sein la Rose vient mourir.

***

AMOUR ET ROSE.

De l'amour la Rose est l'image :
Tous deux ont la même fraîcheur;
Tous deux vous piquent, c'est l'usage,
La Rose au doigt, l'amour au cœur.
Dès qu'on voit naître amour et Rose
Il faut promptement s'en saisir;
A peine éclos, à peine éclose,
Amour et Rose vont mourir.

Ségur aîné.

LES EMBLÈMES.

Au sein d'une fleur tour à tour
Une heureuse image est placée :
Dans un Myrte l'on voit l'amour,
Un souvenir dans la pensée;
La douce paix dans l'olivier,
L'espoir dans l'iris demi-close,
La victoire dans un laurier,
Une femme dans une Rose.

Dupaty.

LA ROSE ET LE BOUTON,

Fable.

Une Rose à moitié fanée
Se moquait d'un bouton à peine encore éclos.
Le bouton à son tour la trouvait surannée,
Et sur elle il tenait d'injurieux propos.
Le tort est des deux parts, leur dit une Immortelle,
Vous, Rose, qui fûtes si belle,

Souffrez que le bouton le devienne à son tour;
Et toi, bouton, né de ce jour,
Souviens-toi que demain tu passeras comme elle.

GRENUS.

LA ROSE.

Imitation d'Anacréon.

La Rose, doux présent des cieux,
Semble sourire à la nature;
De la terre aimable parure,
La Rose est le souffle des dieux.

Vénus la reçoit ou la donne :
Les Muses en parent leurs fronts;
Et, l'entrelaçant en festons,
Les Grâces en font leur couronne.

Heureux celui qui la moissonne!
Fidèle image du plaisir,
Quoique l'épine l'environne,
On aime encore à la cueillir.

Charme de tout ce qui respire,
Vierges, elle orne votre sein;
Poète, elle ombrage ta lyre;
Buveur, elle embaume ton vin.

Partout la Rose : elle colore
Des nymphes les bras demi-nus;
La Rose est aux doigs de l'Aurore,
La Rose est au front de Vénus.

Quand elle a perdu sa jeunesse
Et son empire du matin,
Par son odorante vieillesse
Elle prolonge son destin.

On nous raconte que Cybèle,
Lorsque Vénus reçut le jour,
Embellit son nouveau séjour,
Et créa la Rose pour elle.

Les dieux cultivent cette fleur;
De son nectar Bacchus l'arrose,
Et ce nectar donne à la Rose
Et ses parfums et sa couleur.

MILLEVOYE.

LA ROSE.

Imitation du chant de la colombe dans les jardins d'Armide, chant XVI de la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

Voyez cette naissante Rose,
Aux premiers traits du dieu de la clarté,
Dans sa tunique encore demi-close
Cacher l'éclat de sa beauté.

Le fils d'Éole et de l'Aurore
De ses appas admire la candeur;
Elle rougit, et son sein se colore
Du vermillon de la pudeur.

Déjà Zéphyr, plus téméraire,
D'un vol léger butine ses trésors.
O doux moment!... Quand on brûle de plaire
S'offense-t-on de ces transports?

Victime de leur pétulance,
Elle s'effeuille et brille un seul moment;
Doit-on, hélas! regretter l'existence
Quand on la perd pour son amant?

Vous le savez, le temps s'envole,

Rien ne suspend, rien ne trouble son cours;
Mais que du moins le plaisir vous console
De la fuite de vos beaux jours.

De la nature rajeunie
Le doux printemps ranime les attraits...
Tout peut renaître, et la fleur de la vie
Se fane seule pour jamais.

BAOUR-LORMIAN (1796).

AUTRE IMITATION DU MÊME PASSAGE.

Voyez dans nos bosquets la Rose vierge encore
S'échapper du bouton qu'une nuit fait éclore;
Plus elle s'enveloppe et plus l'œil enchanté
Devine sa fraîcheur et prévoit sa beauté.

Moins timide bientôt la Rose printanière,
Se dégageant du nœud qui la tient prisonnière,
Aux caresses du jour abandonne son sein;
Hélas! et son éclat a disparu soudain.
Elle languit et meurt, cette Rose si belle,
Que brûlait de cueillir plus d'un amant fidèle.

De la jeunesse ainsi la fleur s'épanouit,
Ne brille qu'un moment, tombe et s'évanouit.
De myrtes, de rayons la tête couronnée,
L'aimable et doux printemps ranime chaque année;
Mais il ne peut, hélas! ramener dans son cours
La première fraîcheur de nos premiers beaux jours.
Eh bien! puisque le soir elle sera flétrie,
Cueillons dès le matin la Rose de la vie.

BAOUR-LORMIAN (1819).

1.

Viens, aimable Laïs, couronne-toi de Roses,
Que les vins parfumés coulent de toutes parts;
Et laisse-moi cueillir sur tes lèvres mi-closes
Le bonheur enivrant promis par tes regards.

2.

Que la Reine des fleurs et la Reine des belles
Disputent à l'envi d'attraits et de fraîcheur;
Les Roses sont en toi, je te retrouve en elles,
Et toutes deux ainsi, vous régnez sur mon cœur.

***

LE BOUTON DE ROSE.

Bouton de Rose,
Tu seras plus heureux que moi :
Car je te destine à ma Rose;
Et ma Rose est, ainsi que toi,
Bouton de Rose.

Au sein de Rose,
Heureux bouton, tu vas mourir!
Ah! si j'étais bouton de Rose,
Je ne mourrais que de plaisir
Au sein de Rose.

Au sein de Rose,
Tu pourras trouver un rival :
Ne joute pas, bouton de Rose;
Car, rien au monde n'est égal
Au sein de Rose.

Bouton de Rose,
Adieu ! Rose vient, je la voi ;
S'il est une métempsycose,
Grands dieux ! par pitié, rendez-moi
Bouton de Rose !

Madame CONSTANCE DE SALM.

MADRIGAL.

A madame Rose B***, le jour de sa fête.

Les dieux, en vous donnant le jour,
Vous ont accordé l'art de plaire,
Et la Fortune avec l'Amour
S'empressent de vous satisfaire ;
Vous joignez à tant de faveurs
L'heureux don des métamorphoses :
Si la Rose est reine des fleurs,
Vous êtes la reine des Roses.

ALBÉRIC DEVILLE.

LA ROSE BLANCHE A LA ROSE ROUGE.

Ton brillant coloris m'efface ;
Ma sœur, partage ton bonheur :
Sois pour la beauté, pour la grâce,
Et moi, le prix de la pudeur !

***

LE CHARDON ET LA ROSE.

La fleur du chardon se carrait
Au milieu des piquants dont sa tige est armée,
Et, sans plus de façons d'elle-même charmée,

A la Rose se préférait.
— Je suis plus qu'elle encore et sévère et pudique,
Car on la vit parfois s'humaniser un peu.
Quant à moi, qu'on approche et l'on verra beau jeu ;
Ma devise est enfin : *qui s'y frotte s'y pique*.
Et pourquoi s'y frotterait-on ?
Dit un jeune berger, qui passait d'aventure ;
Pour jouir d'une Rose on brave une blessure,
Mais se fait-on piquer pour cueillir un chardon !

ARNAULT.

LA ROSE,

Idylle.

Quand sur sa tige maternelle
La Rose commence à s'ouvrir,
Le papillon et le Zéphyr
Viennent voltiger autour d'elle.

S'il arrive qu'avant le temps
Une indiscrète main la cueille,
Pâle, inodore, elle s'effeuille,
Et perd ses volages amants.

Ainsi quelquefois l'imprudence
Flétrit l'objet de ses désirs;
Ainsi, trop souvent nos plaisirs
Coûtent des pleurs à l'innocence.

Toi dont l'incarnat enchanteur
Offre une fleur à peine éclose,
Jeune Églé, veux-tu de la Rose
Conserver long-temps la fraicheur ;

Songe qu'à cette fleur si tendre
La nature sut attacher

Une feuille pour la cacher,
Une épine pour la défendre.

CONSTANT DUBOS.

LA ROSE ET LE VIN,

Ode imitée d'Anacréon.

La Rose est la reine des fleurs,
Le vin ressemble à l'ambroisie :
Mêlons dans ma coupe choisie
Et leurs parfums et leurs couleurs.

Que de mon front la froide neige
Se pare de leur incarnat,
Et trompons, par leur jeune éclat,
Cette vieillesse qui m'assiége.

Cupidon, ainsi que Bacchus,
Aime à les semer sur ses traces ;
Il s'en couronne chez les Grâces,
Il les effeuille chez Vénus.

Dieu charmant, qui bois ou reposes,
Permets que mon luth et ma voix,
Bacchus ! s'unissent une fois
Pour chanter le vin et les Roses.

Oui, la Rose à ton vieux nectar
Donne encore un feu qui petille ;
Ainsi ton baiser, jeune fille,
Parfume et réchauffe un vieillard.

ANDRÉ MURVILLE.

A LA ROSE,

Imitation de Waller.

Rose, va dire à mon amie,
Qui de l'amour brave la loi,
Combien je la trouve jolie
Lorsque je la compare à toi.

Tandis que fleurit son jeune âge,
Dis-lui bien que, née aux déserts,
Tu n'aurais pas reçu l'hommage
Ni du Zéphyr ni de mes vers;

Que, dans sa retraite profonde,
La beauté meurt sans souvenir;
Que nos éloges, dans le monde,
Lui préparent un avenir :

Mais ton trépas, Rose chérie,
Prouvera, mieux que tes discours,
Qu'il n'est, dans l'année et la vie,
Qu'une saison pour les amours.

DE SAINT-AMAND.

STANCES.

Reine des fleurs, qui ne brilles qu'un jour,
Puisse ton sort apprendre à ma bergère
Que la beauté sous l'empire d'amour
Est, par malheur, comme toi passagère!

Plus sage qu'elle, aussitôt que Zéphyr
En se jouant a dévoilé tes charmes,
Au papillon, empressé d'en jouir,
Fleur de Vénus, tu rends soudain les armes.

Peut-être, hélas ! dès le second matin
Le papillon te reverra fanée :
Ton règne est court ; mais bénis le Destin,
Puisqu'il te fit heureuse une journée.

E.-F. Bazot.

LE HOUX ET LA ROSE,

Fable.

Que ta vie a d'éclat et qu'elle paraît belle !
Disait un jour le Houx à la Reine des fleurs ;
Rien n'est égal aux brillantes couleurs
Dont Flore te décore à la saison nouvelle ;
Tu parfumes les airs des plus douces odeurs ;
Autour de toi chacun s'empresse,
Chacun recherche tes faveurs ;
Et tu reçois, comme une autre déesse,
Et les vœux et l'encens de mille adorateurs ;
Mais, hélas ! que d'ailleurs je plains ta destinée !
Pauvre fleur, à peine es-tu née
Qu'il te faut songer à mourir.
Un souffle, un rien t'arrache à la lumière ;
Qu'est-ce qu'une carrière
Qui doit sitôt finir ?
Je n'ai pas, comme toi, reçu de la nature,
Ces dons qui te font tant d'honneur ;
Mais, en récompense, je dure
Malgré le temps et sa rigueur.
Rien ne saurait porter atteinte à mon feuillage ;
Des plus affreux hivers je puis braver la rage,
Je puis... — Arrête, dit la fleur,
Un parallèle qui m'outrage :
Vivre n'est pas seulement exister.

Qu'importent de longs jours perdus pour la mémoire,
Cent ans passés à végéter
Ne valent pas un jour de gloire !

HENRI DE LARIVIÈRE.

A UN BOUTON DE ROSE,

En l'offrant à une jolie femme.

Beau bouton, quel est ton bonheur
D'orner le sein de mon amie !
Tu vas reposer sur son cœur,
Ah ! que ton sort me fait envie ;
Que je goûterais de plaisir
Si, par une métamorphose,
Je pouvais ce jour devenir
Ainsi que toi bouton de Rose !

De Louise, joli bouton,
Ne crois pas égaler les charmes ;
Il te faut sans comparaison
A deux rivaux rendre les armes.
De ses attraits toutes les fleurs
Doivent reconnaître l'empire
Alors qu'en ce jour tous les cœurs
Cèdent à l'amour qu'elle inspire.

***

L'AMOUR DANS UNE ROSE.

Imitation du grec.

Au ciel qu'elle rougit de ses fraîches couleurs,
Déjà brillait la jeune Aurore,
Lorsque, dans les bosquets de Flore,
J'allais entrelaçant des guirlandes de fleurs.
En moissonnant ainsi j'aperçois une Rose,
Et dans son sein je vois un Amour qui repose :
J'approche du petit dormeur,
Et par ses ailes d'or le saisis et l'éveille;
Puis, le plongeant dans ma coupe vermeille,
Je bois... Depuis ce jour il déchire mon cœur.

Évremont Pillet.

ÉPIGRAMME ANACRÉONTIQUE.

D'un bouquet formé par l'Amour,
Seule tu m'es restée, ô ma Rose chérie!
Tu paras durant tout un jour
Le sein de mon ingrate amie :
Ce même jour, hélas! te vit naître et périr.
Sous des baisers charmants Phébus te vit éclore ;
Le soir sous des baisers encore,
En terminant son cours Phébus te vit mourir :
Crois-moi, bénis ta destinée;
Qu'un sort pareil au tien m'eût épargné de pleurs!

Car ses amants, comme ses fleurs
Ne lui plaisent qu'une journée.

***

L'AMI DES ROSES.

Dans l'île de Cypris si j'avais un bosquet
J'y cultiverais une Rose;
Si dans le champ de Mars je portais le mousquet
Je me ferais nommer *la Rose;*
S'il manquait une sainte au ciel de Mahomet
Je dirais prenez sainte Rose;
S'il fallait un refrain pour un joli couplet
Je chanterais : Cueillons la Rose.
Oui, tout est séduisant, tout intéresse et plait,
Tout est charmant dans une Rose.
Pour orner la bergère, en son simple corset,
Que faut-il? un bouton de Rose.
Si la pudeur sourit par un si doux attrait,
C'est sous l'emblème de la Rose.
Des vers d'Anacréon que n'ai-je le secret,
J'immortaliserais la Rose!
Sur l'autel de l'Amour ma main ne brûlerait
Que des pastilles à la Rose;
A Vénus chaque jour j'offrirais un bouquet,
Et ce serait toujours la Rose;
Peut-être, enfin, devrais-je à ce culte discret
Quelques rêves couleur de Rose.

***

A UNE FEUILLE DE ROSE,

Élégie.

Où voles-tu, feuille éphémère
De la plus aimable des fleurs?
Dans ma retraite solitaire
Viens-tu distraire ma douleur?

Viens-tu, par les vents emportée,
Implorer ici le repos?
Ah! vois-y mon âme agitée
Comme la nef au sein des flots.

Ici, vainement je réclame
Le calme, doux trésor des cœurs;
Ici, l'amour est pour mon âme
Ce que la tempête est aux fleurs.

Cherche, cherche plutôt l'asile
Où l'amour, encore inconnu,
Laisse un sommeil doux et facile
A la vierge au cœur ingénu.

Sur son sein, lorsqu'elle repose,
Fais-toi guider par le Zéphyr:
Aimable feuille de la Rose,
Va: c'est là que tu dois mourir.

J.-P. Brès.

LA ROSE ET LA PÊCHE,

Fable.

Sur une Rose un papillon,
Sur une pêche un limaçon,
Disaient un jour, entre autres choses :
— Nous sommes bien du ciel les plus chers favoris,
C'est pour les papillons que fleurissent les Roses,
— C'est pour les limaçons que mûrissent les fruits.—
Survient Églé, bergère jeune et fraîche,
Qui les tire bientôt d'erreur
En s'adjugeant le nectar de la pêche,
En se parant des trésors de la fleur.

LEFILLEUL DES GUERROTS.

LA ROSE ET LA VIOLETTE,

Fable.

Pour moi, disait la Rose un jour,
A l'odorante violette,
Que je vous plains de vivre sous l'herbette!
Pourquoi des papillons évitez-vous la cour?
Quand on est belle il faut être coquette,
C'est un précepte de l'amour.
N'enviez-vous donc pas l'existence des Roses?
Pour elles tout est volupté :

A peine sont-elles écloses
Qu'on les destine à la beauté.
Elles ne font que des conquêtes,
Leur vif éclat plait et séduit toujours;
Elles ont à souhait les chants des troubadours
Et l'encens des plus grands poètes?
— Belle, puisqu'il faut s'expliquer,
Reprit la fleur de la prairie,
Ces avantages-là, j'ai sû les remarquer,
Et je les juge sans envie :
Moi, je plais à la modestie,
Qui me cueille sans se piquer.

M. G. Ménard de Rochecave.

SUR UNE ROSE.

Rose qui s'ouvre aux rayons d'un beau jour,
Ressemble au matin de la vie :
Dans le printemps cueillons Rose d'amour,
L'hiver l'aura bientôt flétrie.

A peine éclose aux baisers du Zéphyr
Dans les riants jardins de Flore,
L'heureux amant s'empresse de l'offrir
A la maîtresse qu'il adore.

Fleur de Vénus! qu'il est court ton bonheur!
Le même jour te voit fanée :
L'aile du temps qui détruit ta fraîcheur
Présage notre destinée!

Au dieu d'amour consacrons nos instants :
Fleur est l'emblème de la vie;

[illegible] du printemps
[illegible] soit ravie.

L. L. M..... de Lille..

LE LIS ET LA ROSE.

Dans un bosquet cher à l'Amour,
Un lis majestueux, une Rose jolie,
Sur le rang disputaient un jour :
Car les fleurs, comme nous, sentent la jalousie.

Chacun parlait avec éclat,
Et déjà, par degrés, s'échauffait la querelle;
Mais l'Amour finit leur débat,
En les réunissant sur le sein d'Isabelle.

L. Dupont.

L'IMMORTELLE ET LA ROSE,

Fable.

Dans un bosquet riant et frais,
Une immortelle aperçut une Rose
Tenant sa corolle mi-close
Pour mieux conserver ses attraits :
Aimable fleur, dit-elle, en vain tu te recueilles,
Bientôt Phébus fanera tes atours :
Il est des Roses à cent feuilles,
Mais il n'en est point de cent jours.

Albéric-Deville.

A LA ROSE,

Ode anacréontique.

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Objet des baisers du Zéphyr,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir.

Que dis-je? hélas! diffère encore,
Diffère un moment de t'ouvrir.
L'instant qui doit te faire éclore
Est celui qui doit te flétrir.

Thémire est une fleur nouvelle
Qui subira la même loi :
Rose, tu dois briller comme elle,
Elle doit passer comme toi.

Quitte cette tige épineuse,
Prête-lui tes vives couleurs;
Tu dois être la plus heureuse
Comme la plus belle des fleurs.

Va, meurs sur le sein de Thémire;
Qu'il soit ton trône et ton tombeau:
Jaloux de ton sort, je n'aspire
Qu'au bonheur d'un trépas si beau.

Suis la main qui va te conduire
Du côté que tu dois pencher;
Éclate à ses yeux sans leur nuire;
Pare son sein sans le cacher.

Mais si quelqu'autre main s'avance,
Si quelqu'amant est mon égal,

Emporte avec toi ma vengeance,
Garde une épine à mon rival.

Tu vivras plus d'un jour peut-être
Sur l'autel que tu dois parer :
Un soupir t'y fera renaître
Si Thémire peut soupirer!

Fais-lui sentir, par mes alarmes,
Le prix du plus grand de ses biens;
En voyant expirer tes charmes
Qu'elle apprenne à jouir des siens.

BERNARD.

L'ORIGINE DE ZULIS,

ou LA ROSE DU MATIN,

Métamorphose.

Loin des frimas et des vents orageux,
Sous de riants berceaux, dans les jardins de Flore,
Parmi les fleurs dont l'émail se colore
De son souffle voluptueux,
Une Rose nouvelle attirait tous les yeux.
Chaque matin qui redorait les cieux,
Pour la première fois semblait la voir éclore;
De la déesse enfin que le printemps adore,
Elle réunissait tous les dons précieux.
Pour l'admirer et l'embellir encore
Sous l'humide cristal de ses pleurs amoureux,
Des barrières du jour, souvent la jeune Aurore
Était descendue en ces lieux;
Zéphyr même, arrêté dans sa course infidèle,
A peine respirait et déployait son aile,

Il regardait la Rose, y fixait tous ses vœux,
Et la voyait toujours plus belle.
Par un caprice heureux, sur ces bords emporté,
L'Amour vient, voit la Rose : il demeure enchanté.
« Que cette fleur est belle et rassemble de charmes!
Dit l'Amour, et quel est, Aurore, ton bonheur!
Dans son sein parfumé tu fais couler tes larmes,
Et tes baisers augmentent sa rougeur!
Mais ce n'est point assez d'un éloge frivole :
Un mortel, dans sa folle ardeur,
Pygmalion, un vulgaire sculpteur,
Aura pu faire vivre et sentir son idole,
Au marbre froid donner et l'âme et la parole,
Et je diffère encor d'animer une fleur
Qui sera de l'Amour et la gloire et l'honneur!
Deviens, charmante Rose, une nymphe ingénue;
Conserve ta fraîcheur et tes simples attraits;
Tous les cœurs enflammés sentiront à ta vue,
Que, pour les captiver, l'Amour te fit exprès;
Ne démens point ton aimable origine;
Rejette un fard menteur, ton brillant incarnat
Répandra sur ton teint un immortel éclat;
D'une fleur que Cypris à ses autels destine,
Garde les attributs, jusques à ton épine;
Sois plus belle toujours; pour désigner enfin
Mon plus parfait ouvrage, une beauté divine,
Qu'on te nomme Zulis, ou *Rose du matin*. »
L'Amour dit : la Rose s'élève;
Le sentiment échauffe, émeut son sein surpris;
Le carmin se confond dans la blancheur des lis;
La métamorphose s'achève;
Sa tige se divise en deux bras arrondis,
Au milieu se sépare une gorge d'albâtre
Que l'Amour lui-même idolâtre.

Sous la savante main de l'heureux enchanteur,
La Rose a déjà pris un modeste visage,
Où respire et vit sa fraîcheur,
Où le ciel se peint sans nuage,
Et d'un cœur pur annonce la candeur :
L'ivoire d'un beau front a couronné la fleur;
La décence y sourit : sa feuille, autre merveille,
De blonds cheveux fait étinceler l'or;
Son timide bouton, en rougissant encor,
Devient une bouche vermeille :
L'haleine a retenu ce parfum ravissant,
C'est la Rose encor qui s'exhale;
Le comble de l'enchantement
Éclate : on voit briller un objet séduisant,
D'Hébé, de Flore la rivale;
Qu'ai-je dit! si j'en crois l'aveu du sentiment,
Zulis ne peut avoir d'égale.

D'ARNAUD.

LA ROSE.

Reine de la saison nouvelle,
Jeune Rose, amour du Zéphyr,
Que ta destinée est cruelle :
A peine née, il faut mourir!

Hier, ta tige épanouie
Montrait ses royales couleurs:
Et maintenant, pâle, flétrie,
Tu languis, tu tombes, tu meurs!

Demain, la brise de l'aurore
Doit-elle relever ton front?

Demain, ton doux parfum encore
Embaumera-t-il le vallon?

Hélas! de ta courte jeunesse
Les instants sont évanouis,
Et le Zéphyr qui te caresse
Bientôt joûra sur tes débris.

Ainsi que toi, Rose éphémère,
Nous passons, passons sans retour;
Mais avant de joncher la terre,
Nous languissons bien plus d'un jour.

RAYMOND DU DORÉ.

LA ROSE PERPÉTUELLE.

Par un prestige heureux de la métempsycose,
Sous mille aspects divers on admire la Rose;
Emblème de beauté, de grâce et de pudeur,
Elle enivre les sens et captive le cœur;
Car on la voit éclore au frais et doux visage
De la vierge timide, à l'air rêveur et sage;
De nos jardins sans nombre elle fait l'ornement,
L'art, pour la reproduire imitant la nature,
Charme nos yeux surpris et donne à la parure
D'une femme élégante un nouvel agrément....
Mais à tous ces attraits il en manque un pourtant,

Cette fleur souveraine était fleur passagère,
Elle avait sa saison aux autres étrangère;
On l'attendait long-temps, on eût voulu toujours
Respirer son parfum, la voir en ses beaux jours:

Mais enfin de longs soins, une heureuse culture,
Des travaux éclairés ont vaincu la nature,
Et la Rose infinie en ses variétés
A nos regards ravis étale ses beautés....
Sans avoir à présent recours à l'artifice,
Pour éclore et charmer toute époque est propice.

Mlle DE FORGET.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE

DES ROSES.

MONARDES (Nic.). De *Rosa* et partibus ejus, etc. — 1 vol. in-16, Antverpiæ, 1551 ; — 2ᵉ édit., in-8°, ibid., 1564.

FUMARELLUS (Ant.). De *Rosarum* partibusque ipsarum et omnium quæ ex Rosis fiunt facultatibus. — In-fol., Tiguri, 1557; — id. Magdeburg., 1592.

SYLVIUS (Joan.). Oratio de *Rosis*. — In-4°, Hafniæ, 1601.

WITTICHIUS (Joan). *Rhodographia*. — In-8°, Dresden, 1604.

ROSENBERG (Joan.-Caror.). *Rhodologia*, sive philosophico-medica *Rosæ* descriptio. — In-8°, Argentor. 1620 ; — ibid., 1628 ; — in-8°, Francf., 1631.

HAGELGANS (J.-H.). *Rosa loquens*, hoc est de primariis *Rosæ* mysteriis oratio. — In-8°, Coburgæ, 1652.

SALZMANN (Joan.-Rud.). Dissertatio de *Rosa*. — In-4°, Argent., 1670.

HAGENDORN (Ehren.-Fried.). Cynosbatologia (de *Rosa canina*). — In-8°, Jenæ, 1681.

MAPPUS (Marc.). Theses botanicæ et medicæ de *Rosa de Jericho* vulgo dicta. — Resp., Aug., Frid. *Mergileto*. — In-4°, Argentor., 1700.

HOTTINGER (J.-H.). De *Rosis proliferis*—(*Ephem. Acad. natur. cur.*).—Dec. 3, ann. 9 et 10, p. 249,— 1706.

MARCHAND (Nic.). Dissertation sur une *Rose monstrueuse*—(*Mém. Acad. sc. Paris*; 1707, p. 488).

PARSKIUS (Fr.). De *Rosa aurea* omnique ævo sacra. — In-4°, ... , 1728.

BENEMANN (Jean-Chrét.). Die *Rose*, etc.(De la *Rose*, à la gloire du Créateur et pour l'amusement des âmes nobles).— In-8°, Leipsig, 1742.

SCHUSTER (G.). De *Rosa monstruosa Acta Acad. natur. cur.*)— Vol. 6, p. 185,— 1742.

HERMANN (Joan). Dissertatio inauguralis de *Rosa*. — In-4°, Argentorati, 1762.

D'ORBESSAN (Le président). Essai sur la *Rose*,— Dans les *Mélanges historiques et critiques de physique*. Vol. 2, p. 301; in-8°, Toulouse, 1768.

OPOIX. Essai sur les *Roses rouges de Provins*,—*Journ. de physiq*. Vol. 6, p. 169,— 1775.

(L'auteur en a traité ultérieurement dans son *Histoire de Provins*. — In-8°, Paris, 1823 et 1829.)

REYNIER (L.). Description de quelques espèces nouvelles ou peu connues des *Rosiers*,—*Mém. Soc. sc. phys. de Lausanne*. Vol. 1, p. 67,— 1783.

BUC'HOZ (J.-P.). Dissertation sur les *Roses*, leurs propriétés médicinales et économiques, et sur les anecdotes concernant ce genre de plantes. — In-fol., Paris, 1786.

ANDREW (H.-C.). *Roses*, or a monograph of the genus *Rosa*.— In-4°, London, 1787,— 1805.

LAWRENCE (Miss.). Collection of *Roses*, engraved and coloured from

nature (Recueil de 91 planches, gravées et coloriées, des diverses espèces de *Roses*). — In-fol., London, 1796-1799.

Roessig (Ch.-Théoph.). Die vorzuglichten arten *Rosen* (Catalogue des espèces de *Roses*). — In-8°, Leipsig, 1799.

— Œconom. Botan. Beschreib des verschiedenen *Rosen* (Description économique et botanique des différentes espèces et variétés de *Roses*). — In-8°, Leipsig, 1799 et 1800.

— Die *Rosen* nach der natur gezeichnet and colorirt, etc., etc. (Les *Roses*, dessinées et enluminées d'après nature, avec une courte description botanique; — ouvrage paru en 12 liv., avec la traduction française en regard, par *De la Hitte*; les deux dernières appartiennent à C. F. *Waitz*.) — 2 vol. in-fol., Leipsig, 1800-17.

Guillemeau. Histoire naturelle de la *Rose*. — In-12, Paris, 1800.

Buc'hoz (J.-B.). Monographie de la *Rose* et de la *Violette*, considérées sous leurs aspects d'utilité et d'agrément. — In-8°, Paris, 1804.

Parmentier (A.-A). Notice sur la dessiccation et la conservation des *Roses*. — In-12, Paris, 1804.

Langlès (L.). Recherches sur la découverte de l'*Essence de Rose*. In-8°, Paris, 1804.

Afzelius (Adam). De *Rosis Suecanis* (les Roses de la Suede); (Recueil de dix thèses, soutenues sous la présidence de l'auteur). — In-4°, Upsaliæ, 1804-10.

Kannegiesser (F.-A.). Die gattungen der *Rosen* (les espèces de *Roses*). — In-4°, Freyberg, 1805.

Lelieur. De la culture du *Rosier*. — In-12, Paris, 1811.

Desvaux (N.-A.). Observations critiques sur les espèces de *Ro-*

siers propres au sol de la France *Journ. de Botan. appliquée.* Vol. 2, page 104, — 1813.

PRONVILLE (Auguste). Nomenclature des espèces, variétés et sous-variétés remarquables du genre *Rosier,—Ann. de l'agric. française).*—1re série, vol..., 40,—1814;—travail réimprimé avec additions, in-8°, Paris, 1818.

REDOUTÉ (P.-J.) ET THORY (Ch.-Ant.). *Les Roses* (Cet ouvrage, très-connu des amateurs, et sans contredit le plus remarquable par la beauté des dessins très-habilement gravés et coloriés, a paru en 30 livraisons.—3 vol. in-fol. ou in-4°, Paris, 1815-1824;—une 3e édit. a été publiée in-8° en 1828 et années suivantes, sous la direction de M. *Pirolle*).

RAU (Ambrosius). Enumeratio *Rosarum* circa Wiceburgum et pagos adjacentes sponte crescentium.—In-12, Niærimberg, 1816.

WOODS (Joseph). Synopsis of the british species of *Rosa* (*Roses de la Grande-Bretagne*)—*Trans. of Linn. Soc. London.*—Vol. 12, p. 159, — 1817.

LOISELEUR DESLONCHAMPS. Description des principales espèces et variétés du genre *Rosier*, dans le *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre* (ou *Nouveau Duhamel*). — Vol. 7, p. 13, in-fol., Paris, 1817.

SERINGE (N.-C.). Critiques des *Roses desséchées* (Décades 1 — 5). *Mélanges de botanique* de l'auteur. Vol. 1, p. 1. 1818.

DEMATRA. Essai d'une Monographie des *Rosiers* indigènes du canton de Fribourg. — In-8°, Fribourg, 1818.

LINDLEY (John). *Rosarum* Monographia, or a botanical history of *Roses.* — (Monographie du genre *Rosier*, ou Histoire

botanique des Roses). — 1 vol. in-8°, London, 1820. — Ouvrage trad. en français par de *Pronville*, avec notes de *Jeoffrin*, suivi d'un appendice sur les Roses cultivées dans des jardins de Paris et des environs. — In-8°, Paris, 1824.

THORY (Cl.-Ant.) Prodrome de la Monographie des espèces et variétés connues du genre *Rosier*, divisées selon leur ordre naturel, avec la synonymie, les noms vulgaires et un tableau synoptique. — In-8°, Paris, 1820.

CHESNEL (le marq. de). Histoire de la *Rose* chez les peuples de l'antiquité et chez les modernes; — Description des espèces cultivées; culture des Rosiers; propriété des Roses et leurs diverses préparations alimentaires. — In-8°, Paris et Toulouse, 1820; — 2e édit., in-18, Paris, 1838.

PRONVILLE (A). Sommaire d'une monographie du genre *Rosier*. — In-8°, Paris, 1832.

— *Du Rosier*, principalement considéré comme arbrisseau d'ornement.— *Mém. Soc. d'agric. de Seine-et-Oise* (Versailles), 1823, p. 65.

GODEFROY. Catalogue des *Rosiers* cultivés dans la pépinière de Ville-d'Avray, à Sèvres, près Paris. — In-12, Paris, 1823.

TRATTINICK (Leop.). Monographia *Rosacearum*. (Genus *Rosa*.) — Dans son *Synodus Botanica*, etc. Vol. 4. — In-8°, Viennæ, 1823—24.

VIBERT. (J.-B.). Essai sur les *Roses*.— (Ouvrage paru en 4 livraisons) — In-8°, Paris, 1824, 26 et 30.

— Observations sur la nomenclature et le classement des *Roses*, suivies du catalogue de celles cultivées à Saint-Denis. — In-8°, Paris, 1824; — réimprimé avec addit. en 1831.

SEITZ (Tobie). Les *Roses* classées d'après leurs fruits (en allemand). In-12, Prague, 1825.

CHEREAU. Examen des *Roses officinales,—Journal de pharm.* Vol. 12,— p. 436, 1826.

STIEHLER. Observations sur la *fécondation artificielle des Roses,* —*Mém. Soc. d'hortic. de Berlin.* Vol. 3, p. 207, 1826; — et —*Bull. Sc. agric.* Vol. 8, p. 304, 1827.

WALLROTH. (F.-G.) *Rosæ* plantarum Generis historia succincta. — In-8°, Nordhausen, 1828.

DESPORTES (N.) *Rosetum gallicum*, ou énumération méthodique des espèces et variétés du genre *Rosier* (renfermant 2562 espèces ou variétés). — In-8°, le Mans, 1828.

PRÉVOST (de Rouen). Catalogue descriptif, méthodique et raisonné des espèces et variétés du genre *Rosier.* — In-8°, Rouen, 1829.

BOITARD. Manuel complet de l'amateur de *Roses*, leur monographie, leur histoire, leur culture. — 1 vol. in-18. Paris, 1836.

TURPIN (P.-J.-F.). *Rose cent-feuilles prolifère*, à calice foliacé (*Rosa centifolia*) (Décrite et figurée dans son *Esquisse d'organographie végétale*, jointe à la traduction française des *Œuvres d'histoire naturelle de Gœthe*, et en particulier de la *Métamorphose des plantes*, par M. Ch. *Martins.*— 1 vol. in-8° et atlas in-fol., Paris, 1837.

APPENDICE.

NOUGARET. Les *Rosières*, ou précis historique sur les fêtes du couronnement des Rosières en France. — In-18, Paris,

SAUVIGNY. La *Rose*, ou la *Fête de Salency*.

(. . . . . .) La *Fête de la Rose* (Poème). — In-8°, Amsterdam et Paris.

(. . . . .) Le *Bouton de Rose*. — In-18, Paris, 1808.

Je n'ai point mentionné, dans cette énumération des principaux travaux parvenus à ma connaissance sur les *Roses*, les articles qui leur ont été consacrés dans les encyclopédies et les dictionnaires d'histoire naturelle et d'agriculture, non plus qu'une foule de notes et d'observations diverses relatives au même sujet répandues dans des ouvrages particuliers et dans les journaux anciens et modernes.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE Ier.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

TROISIÈME PARTIE.

FIN.

ERRATA.

Page 15, ligne 2 de la note, *au lieu de* tom. III, *lisez* tom. II.

Page 99, ligne 20, *au lieu de* collyres, *lisez* colliers.

Page 107, ligne 20, *au lieu de* selon cet auteur, on, *lisez* selon cet auteur, on payait.

Page 114, ligne 4, *au lieu de* Capaccini, *lisez* Cappracini.

Page 120, ligne 1, après Scheuchzer, *ajoutez* en note, histoire naturelle de la Bible, tom. VII, pag. 193, édit. de 1735.

Page 144, ligne 11, *au lieu de* l'arcuture, *lisez* l'agriculture.

Page 163, ligne 20, *au lieu de* Duprez, *lisez* Desprez.

Page 165, ligne 2, *au lieu des* Rosiers de graines, *lisez* des Rosiers provenus de graines.

Page 211, ligne 9, *au lieu de* ceux des Églantiers qui, *lisez* sur les Églantiers ceux qui.

Page 265, lignes 20 et 21, *au lieu de* cette mousse, *lisez* cette sorte de mousse.

Page 279, ligne 18, *au lieu de, Rosa mialis, lisez Rosa maialis.*

Page 286, ligne 11, *au lieu de* plus de peines, *lisez* plus de soins.

Page 291, ligne 22, *au lieu de* cet l'établissement, *lisez* cet établissement.

Page 298, lignes 5 et 6 de la note, *au lieu de* accompagné de le même sujet, planches et en 1827, j'ai écrit; *lisez* accompagné de planches, et en 1827, j'ai écrit sur le même sujet un autre article.

Page 383, ligne 4, *au lieu de* Hélas! à toutes deux; *lisez* Hélas! de toutes deux.


3 2044 102 810 4

